■ la météo

Bancs de brume à l'aube. Ensoleillé; quelques périodes nuageuses; chaud. Max.: 80. Dimanche: ensoleillé et moins chaud.

LE DEVOIR

VOL. LIX - NO 222 MONTRÉAL, SAMEDI, 21 SEPTEMBRE 1968 10¢

Option d'un comité de la Chambre de commerce de la province de Québec:

Un fédéralisme renouvelé

par Gilles Lesage

QUEBEC (DNC) – Le fédéralisme offre aux Canadiens français la meilleure chance d'organiser leur vie économique. Ce fédéralisme doit être revisé, rajeuni et devenir véritablement canadien.

● L'indépendance aurait des répercussions très défavorables sur la vie économique du Québec et le niveau de vie de ses citoyens.

● La Souveraineté-Association a très peu de chances de se réaliser en ce qui concerne l'aspect association avec le reste du Canada, de sorte qu'elle équivaudrait à l'indépendance?

● Les Canadiens français doivent se convaincre que leur épanouissement dépend essentiellement de leur dynamisme dans tous les domaines.

Telles sont les grandes conclusions du rapport du comité sur les problèmes constitutionnels, qui a été déposé hier à l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce du Québec.

L'étude a été menée par un comité spécial d'une vingtaine de membres, sous la présidence de M. H. Marcel Caron. Parmi ses membres, on relève les noms de MM. Claude P. Beaubien, René Paré, Roger Charbonneau, Maxwell Cohen, Paul Desmarais. Le document ne traite que des aspects économiques des options actuelles. Il est soumis pour étude aux chambres locales et il fera l'objet, d'ici la fin de l'année, d'un congrès extraordinaire.

La Souveraineté-Association et l'indépendance sont des idéaux abstraits sur le plan économique et leurs objectifs en ce secteur ne résistent pas à une analyse sérieuse, estiment les auteurs du mémoire. Ces deux options entraîneraient la société québécoise dans la stagnation et la régression pour plusieurs années, sinon plusieurs générations.

Ils admettent que d'autres raisons – et ceci est souhaitable – peuvent motiver les Québécois dans le choix d'une option; mais ils ont voulu établir "le prix qu'il faudra payer pour l'option que nous prendrons".

Le mémoire reconnaît que ceux qui ont proposé l'indépendance du Québec, "malgré le peu de réalisme économique de leur projet", ont rendu service à la société québécoise et même aux Canadiens.

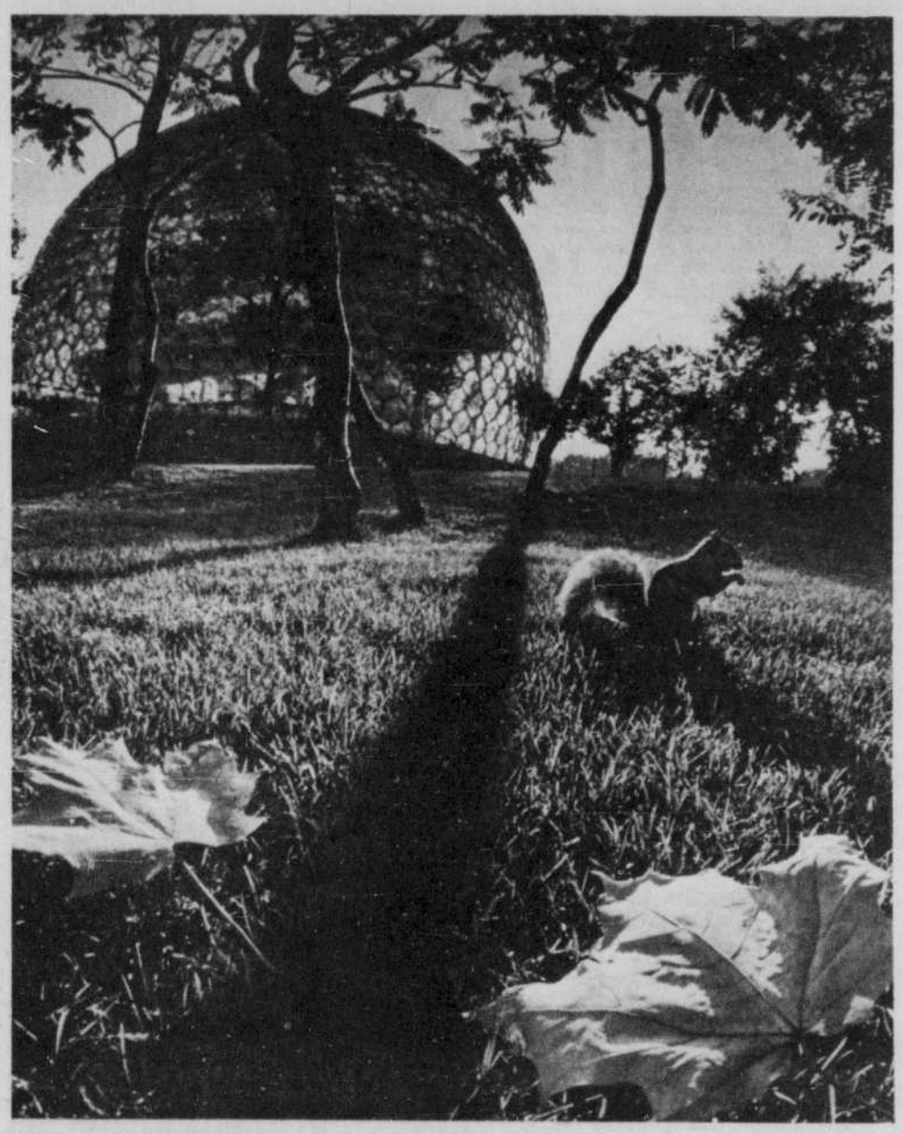
"Nous notons que les propositions du Mouvement Souveraineté-Association et du Rassemblement pour l'indépendance nationale contiennent des recommandations fort opportunes en ce qui concerne les améliorations à apporter au système administratif de notre gouvernement provincial".

L'avenir économique des Canadiens français dépend beaucoup plus d'eux-mêmes et du gouvernement provincial que de n'importe quel amendement à la constitution canadienne.

Le comité endosse le système monétaire qui existe au Canada, le jugeant le plus profitable à toutes les provinces, y compris le Québec, il suggère toutefois des modifications et des améliorations, notamment une collaboration plus étroite du fédéral avec les provinces, de même que l'établissement de mécanismes de consultation.

Le rapport estime que l'union monétaire, telle que proposée par le MSA, ne pourrait vraisemblement se concrétiser qu'à la suite de renonciations importantes à la souveraineté du Québec, ce qui en somme ne changerait pas grand-chose à la situation actuelle et pourrait même la dé-

Voir page 6 : La Chambre



Demain, le 22 septembre, ce sera l'automne. Et il ne restera plus que 23 jours pour visiter la Terre des hommes. La nature est de toute splendeur dans les îles: fleurs à profusion, gazon d'un vert profond, frondaisons où se mêle encore l'émeraude aux ors, aux cuivres et à toute la gamme des rouges qui bientôt nous environneront de toutes parts. On prévoit pour la fin de semaine un temps clément, un temps où il fait bon se promener au grand air et oublier durant quelques heures tout ce qui rend parfois la vie lourde à porter.

L'indépendance porterait atteinte au niveau de vie

QUEBEC (DNC) – La souveraineté-association du Québec ou son indépendance porterait gravement atteinte au niveau de vie des Québécois, déclare le rapport du comité sur les problèmes constitutionnels de la Chambre de commerce.

Pour son étude fort volumineuse, le comité a fait appel à plusieurs experts, dont MM. Marcel Bélanger, Otto Thur, André Raynauld, de même qu'à la société Rotec.

L'expérience du fédéralisme a contribué à un développement très considérable du secteur privé de l'économie du Québec. Mais il est essentiel que le fédéralisme se rajuste et apporte des solutions aux problèmes fondamentaux qui mettent en cause sa stabilité.

Ainsi, le fédéralisme n'a pas réussi jusqu'ici à éliminer de grandes disparités entre le niveau de vie des citoyens du Canada, d'une province et d'une région à l'autre.

Ce qui importe principalement, c'est de donner au moins favorisé la chance d'avoir un niveau de vie décent, en comparaison de la moyenne de ses concitoyens du reste du pays.

Le fédéralisme fait des progrès en ce sens, mais plusieurs de ses initiatives manquent de coordination avec les administrations provinciales en général et celle du Québec en particulier.

Le niveau de vie est directement relié à celui de l'éducation, rappelle le mémoire, laquelle relève entièrement des gouvernements provinciaux.

"C'est donc à ce niveau que l'on dispose de l'outil reconnu comme le plus efficace pour relever à long terme le niveau de vie des individus.

"Il semble qu'en ce domaine, la province de Québec, peut-être plus que toute autre au Canada, a des responsabilités qu'elle se doit d'exercer avec dynamisme. Le fédéralisme ne pose aucun obstacle constitutionnel à son initiative en cette matière, mais il devra cependant lui faciliter financièrement la réalisation de cette tâche prioritaire."

La réaction de René Lévesque : "Panique chez nos colonisés !"

M. René Lévesque, président du Mouvement Souveraineté-Association, a réagi sans tarder aux conclusions du mémoire de la Chambre de commerce du Québec sur l'avenir économique d'un Québec indépendant. Voici le texte de la déclaration qu'il a fait tenir à la presse hier soir:

Nous allons bien entendu examiner avec soin le document de la Chambre de Commerce provinciale, même si les conclusions en étaient naturellement fixées au départ. C'est d'ailleurs ce que je me suis permis de dire, lors d'une rencontre, au responsable de cette pseudo-étude, M. H.-M. Caron, de Woods Gordon & Co., "Management consultants, 500 St. James West", Montréal.

(Derrière M. Caron qui présidait, 16 membres formaient le comité, dont MM. Maurice Chartrand, directeur général, et Donald Byers, secrétaire de la Chambre. Parmi les autres, en plus d'un représentant de McGill, 2 de Bell Canada, un d'Aluminium Canada, un de Société internationale C.I.B.A., un prête-nom des "radiodiffuseurs de langue française" (qui sont dominés à une vitesse sans cesse croissante par des intérêts non québécois), ainsi qu'un avocat du parti libéral, et un membre de la maison Price Waterhouse & Associates. Sans oublier M. Paul Desmarais, patron officiel de Power Corporation et de La Presse.

Soit, à première vue, 12 sur 17 qui représentent très honorablement le colonialisme économique le plus authentique.

Notons aussi que 5 de ces messieurs – Claude P. Beaubien, de l'Aluminium, le président du Comité M. Caron, le directeur de l'Ecole des hautes études Roger Charbonneau, le doyen de McGill Maxwell Cohen, ainsi que M. Scrivener de Bell Canada – faisaient déjà partie du "Comité Canada – The Canada Committee", dont l'oeuvre maîtresse fut de patronner il y a quelques mois l'invraisemblable pamphlet de propagande "Option Canada", dû à la plume d'un vague économiste importé, M. Brichant.

Dans ce même "Comité Canada" on retrouvait aussi M. André Raymond, un des collaborateurs du comité Caron, récemment revenu d'un congé sabatique" qui lui permit d'agir comme conseiller du ministère fédéral des Finances).

En attendant d'obtenir le texte intégral du document et d'en faire une analyse approfondie, rien de plus flatteur pour nous qu'une telle sortie du président de la Chambre, et de si noires manchettes dans La Presse, organe des milieux financiers traditionnels.

Rien de plus encourageant non plus: à mesure que nous progressons, les clameurs prennent plus d'intensité et les titres de grosseur dramatique. Et il en sera ainsi jusqu'au jour de la souveraineté. La panique chez nos colonisés confortables est un de nos meilleurs indices! Il faut noter que ces braves dirigeants de la Chambre de Commerce de la P.Q. sont surtout à plaindre: dépendants et fragiles, tremblant pour la plupart au moindre froncement de sourcils de leurs "grands bosses" (banques, fournisseurs, patrons, etc...), ils constituent l'un des milieux les plus vides de volonté, de sens social et de fierté nationale de toute la société québécoise.

Tous leurs mémoires et à peu près toutes leurs opinions se retrouvent infailliblement à la fine pointe de l'arrière-garde. Leur bulletin, "Faits et tendances", s'efforce avec une obstination digne d'une meilleure cause de nous ramener 20 ans en arrière. Leurs

Voir page 6 : La réaction



BEAUX-ARTS: au musée d'art contemporain un spectacle éblouissant, par Laurent Lamy. (Page 13)

création récréation

LITTERATURE: un exorcisme par le joual ou les Belles-soeurs de Tremblay, par André Major (page 14); le monde de l'androgyne ou "Le refus de la femme", par Jean Ethier-Blais (page 15); le monde est-il érotique ou "Le Corps d'amour" par Naim Kattan (page 17).

ENTREVUE: un jeune comédien sort du Conservatoire; que fait-il? (page 19)

MUSIQUE: des disques et de l'opéra, par Jacques Thériault. (page 20)

CINEMA: Geneviève Bujold dans "Isabel", par Jean Basile. (page 21).

Dans l'est de Montréal

Village olympique de $75 millions

par Jean-Claude Leclerc

Si les jeux d'été de 1976 lui sont confiés par le comité international, la ville de Montréal envisage de construire les villages olympiques, non plus sur les îles de l'Expo, mais dans un rayon de deux milles du stade (près du jardin botanique).

Ce programme créé pour loger 10,000 personnes dans quelque 3,500 à 4,000 logements construits avant le 15 mai 1976, coûterait environ $75 millions, avec ou sans la participation d'investisseurs du domaine privé.

Les détails de ce projet sont contenus dans le dossier que la ville de Montréal a présenté à l'Association olympique canadienne et qui lui a valu la candidature canadienne aux jeux d'été de 1976.

Il y a possibilité, juge la ville, d'implanter les villages olympiques sur des terrains de 100 à 150 acres présentement vacants ou d'occupation désuète. Dans le rayon de deux milles du stade projeté, il existe aujourd'hui une réserve de 1,100 acres de terrains vacants ou d'occupation désuète.

Les villages olympiques seraient conçus comme des quartiers de ville, "afin qu'après la tenue des Jeux, 3,500 à 4,000 logements construits avant le 15 mai 1976 soient ajoutés au stock des logements montréalais où comme ailleurs dans les grandes villes du monde, il n'y a jamais trop de bons logements".

La taille et l'équipement des logements, précise-t-on, seraient établis en vue de contenir un échantillon démographique et social équilibré.

Ainsi, il y aurait des logis pour les personnes âgées, pour les célibataires, pour les familles de taille et de revenus différents. L'espace pour l'équipement communautaire ferait partie intégrante du plan. Parmi l'équipement communautaire (école, centre récréatif, parc, commerce, culte, etc.) quelques bâtiments pourraient être construits en même temps que les logements.

La réalisation pourrait être assurée entièrement par la ville de Montréal ou selon "un programme mixte où l'entreprise privée est invitée à réaliser certaines parties du projet".

Le dossier présenté par Montréal précise que par la loi de la Société d'habitation du Québec, la ville peut rembourser du terrain pour fins de rénovation et profiter d'une subvention de 75 p.c. du coût du projet. Selon la même loi, la ville peut aussi obtenir pour la construction de logements à loyer modique, un prêt jusqu'à concurrence de 95 p.c.

Voir page 6 : Village

Une délégation tchèque accepterait finalement de se rendre au Kremlin

PRAGUE (AFP) – Une délégation du parti communiste tchécoslovaque conduite par M. Alexandre Dubcek, premier secrétaire pourrait se rendre à Moscou mardi ou mercredi prochain, indique-t-on dans les milieux bien informés de Prague. Mais les milieux compétents se montrent de plus en plus circonspects dans leurs pronostics depuis la brusque annulation, du départ prévu pour vendredi.

On souligne que les dirigeants tchécoslovaques ne sont pas disposés à céder sur la première exigence de Moscou: fournir des listes de contre-révolutionnaires à abattre, mais ils accepteraient certains compromis sur d'autres points préoccupant le Kremlin. On a appris ainsi que les préparatifs du congrès constitutif du parti communiste tchèque, qui était prévu pour le 14 octobre, sont ralentis.

Mais nombreux sont les observateurs qui estiment qu'une concession dans ce sens ne suffira pas à calmer les appréhensions soviétiques quant à la poursuite de la politique de janvier, dont la décentralisation est l'un des points les plus importants.

On n'exclut donc pas que de nouveaux développements empêchent cette visite la semaine prochaine. Pour la troisième fois Dubcek a refusé de se rendre à une convocation du Kremlin – il n'a pas voulu aller à Varsovie, le 14 juillet, ni à Moscou quelques jours plus tard – et, comme pour manifester leur solidarité dans ce refus, les dirigeants tchécoslovaques au grand complet, autour du président Svoboda se sont rendus hier à la foire internationale de Brno.

M. Gustav Husak était aussi du voyage. Est-ce une confirmation des propos qu'il aurait tenus devant ses amis intimes et selon lesquels il ne participerait pas au pouvoir en l'absence de M. Dubcek? Ceux qui pensent qu'au contraire, M. Husak pourrait succéder, avec l'agréement de Moscou, à M. Dubcek, sont de plus en plus nombreux, mais ils soulignent qu'un tel changement à la tête du parti n'est pas concevable dans les circonstances actuelles, et que tous les dirigeants feront bloc face aux nouvelles exigences de Moscou.

Enfin, les militants du parti font bloc autour de M. Dubcek et sont unanimes à soutenir sa conception de l'application des accords de Moscou, souligne-t-on dans les milieux compétents.

En outre, au moment même ou l'on apprenait que Moscou demandait la tête des dirigeants de la "contre-révolution", la commission juridique du parti communiste prenait une position diamétralement opposée à ces exigences. Elle s'est prononcée contre les procès à huis clos, a souligné le principe de l'indépendance absolue de la magistrature, a rap-

Voir page 6 : Une délégation

Sharp : il est difficile à Ottawa de saisir l'ONU de la guerre au Nigeria

OTTAWA (DNC) – Le ministre des affaires extérieures M. Mitchell Sharp, a dit hier qu'il est extrêmement difficile pour le Canada de trouver des appuis dans sa tentative de faire en sorte que l'Assemblée générale des Nations unies soit saisie de la guerre au Nigeria.

Selon M. Sharp, il est délicat de vouloir faire porter l'attention des Nations unies sur les aspects humanitaires de la question sans évoquer le problème politique dans sa totalité.

Le ministre a rappelé que l'initiative du Canada est rendue particulièrement difficile par la résolution adoptée par l'organisation de l'unité africaine à Alger et selon laquelle les pays africains ne devraient pas intervenir, les Biafrais devraient mettre bas leurs armes et les Nigérians, respecter un cessez-le-feu.

M. Stanfield a demandé au ministre si le Canada hésitait à porter cette question devant l'Assemblée générale seulement par crainte d'être accusé d'intervenir dans les affaires internes du Nigeria.

M. Sharp a répondu que les positions déjà prises par un certain nombre de pays dans cette affaire rendent encore plus difficiles les consultations.

M. Diefenbaker a alors demandé si le Canada n'avait pas fait face à des difficultés semblables dans le cas du problème rhodésien et M. Sharp a répondu par la négative.

Voir page 6 : Sharp

■ au gré du temps

L'opération La Havane

Pour la quinzième fois depuis le début de l'année, un passager d'une ligne aérienne a réussi, sous la menace d'une arme, à obtenir que le pilote modifie sa route pour mettre le cap sur Cuba. Un événement si fréquent dépasse le fait divers, sa répétition atteint au subreptice.

Chaque fois que l'"opération La Havane" réussit, le scénario est identique: à l'arrivée en terre cubaine, un orchestre spécialiste en cha-cha-cha et en samba accueille les passagers déroutés et de jolies hôtesses leur distribuent des cigares et des fioles de rhum ainsi que des dépliants vantant les charmes de l'île et exaltant les mérites du régime castriste. Généralement, seul celui qui a organisé cette escale inattendue, demeure à terre et l'avion repart.

On va finir par croire que ces incidents répétés ne doivent rien au hasard; il faut y voir une tentative du gouvernement cubain destinée à relancer un mouvement touristique que les événements politiques ont réduit au néant et qu'il ne reste aux Cubains que les ressources de la piraterie, traditionnelle activité caraïbe pour attirer sur leur sol les vacanciers en quête de plaisirs inédits.

Louis-Martin TARD

A Saint-Michel

Référendum à brève échéance sur l'annexion à Montréal

QUEBEC (DNC) – Un référendum concernant l'annexion de Saint-Michel à la ville de Montréal aura lieu à brève échéance.

Telle est la conclusion à laquelle on en vient à la suite de l'entretien qu'ont eu hier cinq membres du comité d'épuration de Saint-Michel avec le ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier.

Ce dernier a accueilli favorablement la requête portant 4,000 signatures et demandant la tenue d'un référendum. Il a même promis que ce référendum sera tenu sous l'autorité et la surveillance de son ministère.

Cette assurance rejoint d'autre part une demande de la ville de Montréal qui devra, avant que le référendum ait lieu, adopter un règlement d'annexion.

Le ministre a expliqué qu'il est important que les citoyens sachent à quoi s'en tenir et votent en pleine connaissance de cause.

Cette condition ne fera pas obstacle, puisque le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déjà fait savoir que le conseil municipal est disposé à adopter un tel règlement.

La réunion du conseil municipal de Montréal, a-t-on appris d'autres sources, pourrait avoir lieu dès la semaine prochaine. Mais on ne croit pas que le référendum ait lieu avant les élections municipales de novembre.

Au cours d'une entrevue, à l'issue de la réunion, le ministre, M. Lussier, a dit que, règle générale, il ne porte pas une confiance aveugle aux requêtes, qui peuvent être signées pour toutes sortes de motifs mais que, dans ce cas, le désir de nombreux citoyens de Saint-Michel, venant à la suite des événements des derniers mois, méritait d'être agréé, pour leur donner la chance de se prononcer.

Le président du comité d'épuration, M. Pierre Bégin, était pour sa part littéralement enchanté. Lui et son groupe ne croyaient visiblement pas que la requête serait agréée aussi rapidement.

Le référendum de Saint-Michel prendra une grande importance dans le contexte actuel.

Il y a quelques années, la ville de Montréal avait tenté sans succès d'annexer quelques villes de banlieue, dont Saint-Michel. Mais les conditions sont changées. Les villes de banlieue sont bouleversées de multiples façons. Saint-Michel, en particulier, a été mise en tutelle et ses dirigeants municipaux ont fait l'objet de nombreuses accusations criminelles.

L'issue du référendum, si elle est favorable aux vues de Montréal, pourrait amener les citoyens de plusieurs autres municipalités à en faire autant et à solliciter à leur tour un règlement d'annexion.

Le voyage de Johnson à Paris

QUEBEC (Le Devoir) – Le gouvernement québécois ne fera connaître que la semaine prochaine la date et la durée du séjour que doit faire M. Daniel Johnson à Paris en octobre. A Paris et à Québec, on laisse entendre que le premier ministre passerait une semaine en France, du 11 au 16 octobre.

On fait cependant observer que le gouvernement n'a jamais encore officiellement annoncé que M. Johnson ira en France en octobre. Il n'a pas non plus été question du caractère de ce voyage dont on dit cependant dans les milieux informés, à Québec et à Paris, qu'il n'aura ni l'ampleur ni l'éclat de celui que le premier ministre aurait fait en juillet s'il n'avait été victime d'un accident cardiaque mineur qui l'a obligé à prendre un repos de deux mois et demi.

A cause de son état de santé, M. Johnson renoncerait aux visites à l'extérieur de Paris qui avaient été prévues au programme initial. A Paris, on évitera peut-être de faire à M. Johnson un accueil dont le relief serait de nature à indisposer Ottawa. Il se peut que M. Cardinal, lors de son récent séjour en France, ait expliqué aux autorités françaises le souci de Québec d'éviter toute action spectaculaire qui risquerait d'aggraver la tension franco-canadienne.

M. Johnson sera amené à s'expliquer mercredi au cours de la conférence de presse qu'il doit donner au parlement. Il prononcera le lendemain, à Manic-5, son premier discours depuis son retour des Bermudes.

■ aujourd'hui

M. Eric Kierans, ministre des postes et député du comté de Duvernay, coupera le ruban symbolique et remettra au maître de poste de ville Laval, M. Gaston Brunet, la clef du nouvel édifice de la succursale postale "Duvernay" du bureau de poste de ville Laval. Assisteront également à la cérémonie qui débutera à 16h, M. Gilles Houde, député provincial de Duvernay, et M. Léo Durocher, directeur du district postal de Montréal.

●

Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, visitera aujourd'hui le comté de Rouville. A 11h, ce matin, il y aura une réception à l'hôtel de ville de Mont St-Hilaire. M. Lesage se rendra ensuite à St-Césaire, à Rougemont et à Marieville où, à 14h30, il y aura caucus avec les militants libéraux du comté au pavillon Lussier. Ce soir, à 20h, M. Lesage participera à une "épluchette de blé d'Inde" en la salle Beau-Site, à Ste-Angèle de Monnoir.

●

A l'occasion du 8e anniversaire du RIN, il y aura ce soir, à 20h30, une grande assemblée publique au centre Maisonneuve, angle Hochelaga et Viau. Les conférenciers seront: MM. Léopold Gareau, Marcel Chaput, François Aquin et Pierre Bourgault.

DIMANCHE

L'Association des consommateurs d'aliments naturels tiendra dimanche une assemblée d'éducation publique à 14h, à l'hôtel Windsor. Le Dr Raymond Barbeau donnera une conférence intitulée: "Votre menu de santé naturelle". Renseignements: 273-8353.

●

La première causerie de la saison de la Société d'hygiène naturelle du Québec aura lieu à 14h30, à l'hôtel Laurentien. Le Dr Karl G. Rochon traitera du problème des greffes. Renseignements: 387-0826.

●

Les professeurs du diocèse de Montréal qui désirent se renseigner sur l'animation des équipes de jeunes sont invités cet après-midi, à une réunion qui débutera à 13h30, au collège Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé. Cette rencontre est organisée par le groupement Jeunesse en marche. Renseignements: 387-2541.

●

A l'affiche des activités à Terre des hommes aujourd'hui, signalons deux événements spéciaux organisés par les Japonais: une démonstration de judo qui aura lieu à la terrasse extérieure du pavillon du Japon, de 12h30 à 13h30 et un combat de judo et de karaté qui aura lieu au kiosque international de 10h30 à midi. Sur la terrasse extérieure du pavillon japonais, il y aura également un exposé des anciennes techniques de combat des Samurai du Japon et des exercices de judoka par des femmes canadiennes.

La Chambre de commerce locale tenterait d'empêcher la diffusion du film "St-Jérôme"

Cinq organisations de travailleurs de Saint-Jérôme viennent de publier une déclaration dans laquelle ils accusent la Chambre de commerce de cette localité de tenter d'obtenir des autorités gouvernementales le bâillonnement du film de l'ONF tourné lors de fermetures d'usines et présentement diffusé sous le titre "St-Jérôme".

La déclaration est signée par des représentants du Conseil du travail de Saint-Jérôme, du Comité ouvrier, du Mouvement des travailleurs chrétiens, et des représentants locaux de la Confédération des syndicats nationaux et du Congrès du travail du Canada.

Les groupes accusent la Chambre de commerce d'avoir adopté le 11 septembre dernier une résolution "visant à boycotter la diffusion dans le grand public du film "Saint-Jérôme".

Ils ajoutent que la Chambre d'influence auprès des ministres Jean Marchand, Maurice Bellemare, eux-mêmes vedettes dans le film, Léo Cadieux et Gérard Pelletier. Ils citent aussi le nom du maire de la place, M. Hubert Murray, également vedette.

Les protestataires soulignent que "l'ensemble des travailleurs de la région sont solidaires avec le cinéaste pour ce qui les concerne dans le film".

"Une fois de plus, poursuit la déclaration, nous découvrons les tactiques et la mentalité de la Chambre de commerce.

"Elle présente de beaux projets de rénovation; par ailleurs elle écarte systématiquement les problèmes qui sont des obstacles pour les intérêts de ses membres."

La déclaration donne ici comme exemple la rénovation du centre commercial, et l'opposition que la Chambre aurait manifestée à l'endroit du bill 12 visant à protéger les locataires.

"D'une part, poursuit la déclaration visant toujours la Chambre de commerce, ses membres se spécialisent dans les campagnes de charité et d'autre part ils se permettent des spéculations sur les terrains, l'usure aux dépens des petits, et certains exploitent sans honte les travailleurs: bas salaires, conditions de travail qui laissent à désirer, etc."

Les signataires de la déclaration s'en prennent également aux slogans publicitaires de la Chambre de commerce suivant lesquels le Canada aurait le meilleur système économique possible. "Nous en savons quelque chose à Saint-Jérôme alors que nous avons le championnat des bas salaires au Canada."

Suite à la page 6



Maurice L'Abbé



Napoléon LeBlanc

Le professeur Maurice L'Abbé (à gauche), vice-doyen de la faculté des sciences de l'université de Montréal, et le professeur Napoléon LeBlanc, vice-recteur de l'université Laval, de Québec, ont été nommés membres du Conseil de recherches pour la défense. Au cours de leur mandat de trois ans, ils excerceront un rôle semblable à celui d'une société commerciale. Le professeur L'Abbé a acquis une grande réputation pour ses recherches dans le domaine des mathématiques spéciales et le professeur LeBlanc a joué un rôle important dans l'amélioration de nos connaissances sur les problèmes que pose l'éducation des adultes. Tous deux se sont signalés avec éclat en améliorant constamment la formation scientifique dans les universités du Québec.

■ dans les îles

Il ne reste plus que 24 jours pour visiter la Terre des hommes. Les pavillons sont ouverts de 10h30 à 21h30. La Ronde, de midi à 2h30 du matin.

SAMEDI

Beffroi de la musique – de 11h à 19h: "Danse du Sabre" de "Gayne" suite pour ballet de Khatchaturian "La Chevauchée de la Valkirie" de Wagner.

"Danse des bouffons", de "The Snow Maiden" de Rimsky-Korsakov.

Bacchanale de "Samson et Dalila" de Saint-Saens.

"Le galop des Comédiens" de Kabalevsky.

Prélude 3e acte de "Lohengrin" de Wagner "Halldu Roi de la Montagne" de Grieg "L'Apprenti sorcier" de Dukas.

Orchestre symphonique dirigé par Eugène Ormandy.

Rapsodie sur un thème de Paganini de Rachmaninoff, Orchestre philharmonique, dirigé par Stokvky Rachmaninoff.

– de 19h à la fermeture:

"Faust", Opéra en 5 actes, de Gounod Victoria de Los Angeles, soprano, Nicolai Gedda, ténor, Boris Christoff, basse, Ernest Blac, baryton, Liliane Berton, soprano, Rita Gorr, contralto, Victor Autran, baryton, Choeur et Orchestre du Théâtre national de l'Opéra, dirigé par André Cluytens.

Cinémathèque française "Miquette et sa mère" (1950) de Henri-Georges Clouzot avec Danielle Delorme, Bourvil et Louis Jouvet. A 11h30, 14h, 16h30 et 18h.

Pavillon de la Jeunesse Secteur Agora: festival d'orchestre de 20h à 24h.

Café-dansant: Discothèque de 20h à 24h. Jeunesse à l'affût: Chansonniers à 20h30 et 22h.

Théâtre du Canada "Place aux Chansonniers", animateur: Denys Bergeron, de 14h30 à 17h.

Place des Nations "La journée des Scouts" de 11h à 13h

"Les Ligues des quilles de Montréal" de 13h à 17h.

Pavillon chrétien de 15h à 17h: Karil Guilbert, chanteur folklorique de 19h à 21h: Michel Gervais, chansonnier.

Auditorium Sainte-Hélène Conférence donnée par les professeurs Eric Ponder et Jean Fontaine, le sujet: "Les voyages dans l'espace" à 10h30 et 12h.

Kiosque international Programme de variétés avec: Marthe Fleurant, Marc Gélinas, Denis Gobeil et Pierre Marcotte, de 21h à 23h. "Lake Shore Concert Band" à 12h, 15h40 et 18h25.

"Montréal Girls Choir" à 13h50 et 16h35. "Happy Tones" à 14h45 et 17h30.

Kiosque du Canada "Moloda Ukraina" à 12h, 14h45 et 17h30. "Dorval High School Band" à 12h 55, 15h40 et 18h25.

"Les Vaillants de Côte des Neiges" à 16h35.

Défilés et manoeuvres "Les Vaillants de Côte-des-Neiges" à 13h50.

Pavillon du Québec Défilé de modes présenté par la boutique "Masculin-Féminin", commenteur: Paul Berval, de 19h à 21h.

DIMANCHE

Beffroi de la musique De 11h à 19h. Concerto pour 2 violons en ré mineur, de Bach: Orchestre philharmonique royal de Londres dirigé par Sir Eugene Goossens, aux violons Igor et David Oistrach.

Symphonie espagnole pour violon et orchestre, de Lalo, Orchestre philharmonique, dirigé par Kyril Kondrashin, de 19h à la fermeture: Ouverture Fantaisie "Roméo et Juliette" de Tchaikovsky, Orchestre philharmonique dirigé par Eugène Ormandy, Isaac Stern, violon.

Colette Boky chante: "Vilia de Lehar" "Barcarolle de Offenbach" ,,la Berçeuse de Jocelyn de Godard" "Sérénade de Hugo-Gounod" "Le carnaval de Venise de Benedict" "Estrellita de Nobens-Ponce" Orchestre RCA Victor dirigé par Guy Luypaerts.

Cinémathèque française "Farebique" (1946) de Georges Rouquier à 11h30, 14h, 16h30 et 18h.

Pavillon de la Jeunesse Secteur Agora: Festival d'orchestre de 14h à 18h. 20h à 24h finale des six meilleurs orchestres.

Café-dansant; discothèque de 20h à 24h.

Jeunesse à l'affût: Chansonniers à 20h30 et 22h.

Pavillon chrétien: "Les Disciples de Massenet" chorale à 14h, 15h, 16h et 17h.

"Les Pieds Maripons", danseurs folkloriques, de 19h à 21h.

Théâtre du Canada: Spectacle avec les chansonniers Jean-Guy Moreau, Clémence Desrochers et Raymond Lévesque de 15h à 17h.

Défilés et manoeuvres "Les Châtelaines de Laval" à 12h. et 14h45.

Kiosque international "Loyola Choral Society" à 12h55, 15h40 et 18h25.

"Les Ménestrels de Saint-Hyacinthe" à 13h50 et 16h35.

"Syrenka Dancers" à 14h45 et 17h30.

Samedi et dimanche

Pavillon de l'Algérie Spectacle de 18h à la fermeture, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Auditorium Sainte-Hélène Quatre films présentés:

"Méditheâtre" à toutes les heures, de 10h30 à 20h30, "Commentaires et entrevues sur "La Greffe du coeur", à 11h, 14h, 17h, et 18h.

"Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13h et 19h et en français à 16h.

Pavillon de l'Autriche Films: "Austria Gloriosa", sur l'art baroque à 18h15 et "Austria, a Cradle of Music", sur la vie des grands compositeurs à 20h15.

Pavillon de l'agriculture Ferme des enfants.

Pavillon de l'Allemagne: Films présentés continuellement.

Pavillon du Canada 67: Film "Canada 67" de Walt Disney a toutes les demi-heures.

Congo-Kinshasa: Présentation continuelle de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon Guyane et Barbade: "Lord Radio and the Bimshire Boys", orchestre de 4 musiciens de 18h à la fermeture.

Pavillon d'Haiti: "L'Ensemble tropical d'Haiti", de 20h à 22h, chanteurs et danseurs haitiens.

Pavillon de l'Humour: Films: "Bid Business" avec Laurel et Hardy et "Sports et transports" de l'ONF, présentation à toutes les demi-heures.

Pavillon de l'Inde: Au restaurant terrasse Maharani, l'orchestre "Coral Islanders", de 13h à 1h du matin, musique des West Indies, Calypso...

Pavillon d'Israël Deux nouveaux films relatant la réunification de Jérusalem: "Jerusalem; in Search of a City" et On the Seventh Day", présentés continuellement.

Pavillon de la Jamaïque Spectacle du quintet "Jonkanoo" de 16h à minuit. Musique calypso, créole...

Pavillon du Maroc Au restaurant "La Kasba", à 18h30, 20h15 et 22h, l'orchestre de Salim Azra et la danseuse Gamila. Spectacle d'une heure avec musique orientale et méditerranéenne.

Pavillon du Mexique: "Les Mariachis", à la terrasse du restaurant, de 13h à 13h30 et à l'intérieur du pavillon, de 14h à minuit.

Pavillon Mon Pays c'est l'hiver Toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et forgeron à l'oeuvre, de midi à 21h. Présentation d'un film par les Cinéastes associés de Montréal: "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillons des Pays-Bas Dans le pavillon, salle de musique avec plusieurs programmes de musique stéréophonique, de 10h30 à midi et de 18h à 21h30.

Pavillon de la Police "Mechanized Death", film d'une durée de 10 minutes, démonstration de l'escouade canine à toutes les demi-heures.

Pavillon du Québec Danse avec "Claude Hébert et son quatuor", de 19h à la fermeture.

Sermons de la science Programme de 14 films présentés dans un ordre différent tous les jours, de 10h30 à 21h30. "Le professeur et les prophètes", "Les faits de la foi", "La voix des profondeurs", "Les fenêtres de l'âme", "La rivière rouge de la vie", "Le Dieu de l'atome", "Poteaux indicateurs dans le ciel" "Le dieu de la création", "Les trésors cachés", Poussières ou destinées".

Théâtre des marionnettes Pav. des Brasseries) "Cité des abeilles", "Le mystère des trois horloges", "Le temps et l'éternité", "Le droit de priorité".

Spectacle bilingue de Marionnettes, "Fantaisie internationale", à 14h et 16h.

Pavillon Trinidad et Tobago Spectacle de "L'Orchestre du pavillon Trinidad et Tobago" à l'intérieur à 16h, 17h et 18h, et à l'intérieur du théâtre à 19h30.

Pavillon de la Tunisie Spectacle à toutes les demi-heures, de 17h, à 23h, "Les Gafsiens": 3 musiciens 1 danseur et 2 danseuses.

Pavillon des sports aquatiques Tous les jours démonstration de ski-aquatique, de sea-doo et de ski nautique avec cerf-volant.

日本万国博

Le Pavillon du Québec

désire recruter pour l'Exposition universelle d'Osaka, Japon, (15 mars au 13 septembre 1970) des jeunes hommes et des jeunes femmes désireux d'acquérir une connaissance suffisante du japonais. Ces jeunes gens doivent bien s'exprimer en français et en anglais, avoir 14 ans de scolarité ou l'équivalent et posséder une personnalité attrayante. Les candidats choisis suivront un cours de formation approprié et recevront, en plus de leur traitement, une allocation de séjour et de logement.

Pour plus de détails, veuillez écrire au

Service du Personnel, Pavillon du Québec, Expo 70, 360 rue McGill, suite 505, Montréal 1.

QUÉBEC

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Φ

PROFESSEUR MASCULIN DEMANDÉ

Pour enseigner le français, la catéchèse, la botanique au Cours Secondaire.

Qualifications minimales: Brevet A.

S'adresser à:

La Commission Scolaire T.-St.-Sacrement, a/s Armand Alie, dir.-gén., 380, rue Provost, Lachine, P.Q. Tél.: 634-4611

DIÉTÉTISTE

Hôpital Général du Christ-Roi de Verdun demande une diététiste en administration.

Salaire selon expérience

S'adresser à :

Bureau du Personnel, 4000, boul. Lasalle, Verdun, P.Q. Tél. 766-3505

LA COMMISSION SCOLAIRE DE FORT CHAMBLY

demande

UN PROFESSEUR SPÉCIALISÉ

en anglais et en éducation physique.

Les candidats intéressés devront communiquer avec :

La Direction de l'École Mlle Rita Giguère avant le 1er octobre a/s de l'École Jacques de Chambly 5, rue des Voltigeurs, Ville Chambly, P.Q. Tél. 658-4433

URGENT

RECHERCHISTES DEMANDÉS

Trois recherchistes requis immédiatement par Organismes para-gouvernementaux qui exercent une action régionale. Travail dans le domaine de l'aménagement et de l'animation.

Qualifications requises: Avoir terminé sa scolarité de M.A. en sciences humaines (sociologie, psychologie scolaire, anthropologie ou économique); il n'est pas requis que la thèse soit rédigée.

Envoyer curriculum vitae à :

Case 943, Le Devoir, Montréal, P.Q.

ANIMATEUR DE GROUPES

DEMANDE

ETUDES: Cours Classique ou l'equivalent.

EXPERIENCE: Dans la psychologie des groupes, l'organisation, la vente, l'administration, la publicite et les conferences.

QUALITES SPECIALES: Chrétien pratiquant, meneur d'hommes et discipline.

LE TRAVAIL: Animateur de groupes a Montreal.

SALAIRE: De $5,000. a $10,000. suivant l'experience et l'entrainement.

AGE: De 35 a 55 ans.

Envoyez curriculum vitae et photo recente par la poste a

M. Marcel Léger, 3337, rue Desmarteau, Montréal, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER

recherche un DIRECTEUR DE L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONS:

- Travailler en collaboration avec les architectes et les ingénieurs à l'élaboration, la présentation et l'exécution des plans des écoles polyvalentes
- Représenter la Commission aux réunions de chantier, au cours de la construction
- S'occuper de l'entretien des écoles

QUALIFICATIONS:

- Ingénieur diplômé ayant de l'expérience en construction ou en entretien d'importants édifices commerciaux ou autres

TRAITEMENT:

Selon l'expérience et les qualifications (Prière d'indiquer le salaire demandé)

Les candidats sont priés de faire parvenir leur offre de service, par écrit, au plus tard le 3 octobre 1968, à l'adresse suivante:

La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier 69, boulevard Saint-Joseph Saint-Jean A l'attention de: M. Raymond Paquette

COLLÈGE AHUNTSIC

(C.E.G.E.P.)

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER D'ORIENTATION (homme ou femme)

FONCTIONS

Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants, il agira comme conseiller d'orientation auprès des étudiants, autant du général que du professionnel.

EXIGENCES DU POSTE

Posséder un diplôme comme conseiller d'orientation d'une université reconnue.

Expérience et connaissance du milieu collégial et universitaire.

Le candidat sera jeune, dynamique, capable d'initiative et habile à travailler en équipe.

Prière de réclamer une formule d'inscription et de remettre en même temps curriculum vitae en double exemplaire au plus tard le 26 septembre, 17.00 heures, à Monsieur Louis Pronovost, secrétaire général, Collège Ahuntsic, 9155, rue Saint-Hubert, Montréal.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE SAINT-LAURENT

demande

Un appariteur pour le Secondaire V connaissant: "Chem Study", PSSC, Physique et Biologie.

Pour entrevue, communiquer avec:

M. François Lefebvre, Tél. 748-6991

CHEF DE PUBLICITÉ

Organisme national cherche un chef de publicité pour planifier et diriger la publicité en fonction de la distribution de sa production audio-visuelle.

Le candidat doit posséder plusieurs années d'expérience directement reliée à ce genre de travail.

La connaissance de l'anglais et du français serait un atout.

Siège social à Montréal.

Faire sa demande par écrit en indiquant la formation et l'expérience, avant le 28 septembre 1968.

Case 942, Le Devoir, Montréal, Qué.

ACHATS ET PLANIFICATION

L'ENTREPRISE

Compagnie d'envergure moyenne en plein essor, spécialisee dans la fabrication de produits et d'ingrédients alimentaires, son marché couvre tout l'est du Canada jusqu'au Manitoba inclusivement.

LE POSTE

Sous la direction du Trésorier le titulaire sera responsable de tous les achats, ce qui signifie: planification à long terme, etudes des marchés nationaux et internationaux, importations et autres problèmes connexes; il participera également à l'établissement des politiques générales de l'entreprise.

LE CANDIDAT

Il devra être âgé de 25 à 30 ans, et être detenteur d'un diplôme universitaire en commerce, économie, administration ou l'équivalent; il devra également être bilingue, et capable de prendre des responsabilites et des décisions.

SALAIRE INITIAL

Variera de $6,000. à $8,000. selon la compétence des candidats.

Nos employés sont au courant de cette offre d'emploi. Toutes les applications seront traitées confidentiellement.

Envoyer curriculum vitae à : **Case 944, Le Devoir, Montréal.**

CITÉ DE LÉVIS

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES LOISIRS

L'ENTREPRISE:

Municipalité de 17,000 âmes, sise dans le Québec Métropolitain.

LE POSTE:

Le titulaire sera responsable de la création et de la mise en marche d'un service municipal de la récréation.

LE CANDIDAT:

Le candidat sera âgé d'au moins 25 ans, et marié de préférence; il devra avoir reçu une formation universitaire, soit en éducation, soit en sciences humaines, et posséder une expérience valable de l'organisation des loisirs.

LE TRAITEMENT:

Selon l'expérience.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 octobre 1968 à :

M. Gérard Brazeau, gérant, 160, rue Commerciale, Cité de Lévis, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MAISONNEUVE

Service de l'Education des adultes demande

UN ASSISTANT-DIRECTEUR POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Fonctions: Sera au service de l'Education des Adultes. Aura la responsabilite d'inventorier les besoins en matiere de formation des adultes; d'organiser les cours, les horaires; d'appliquer les normes et les directives du Ministère de l'Éducation.

Qualifications: Diplôme de technicien. Experience de l'industrie et de l'organisation des cours pour adultes.

Traitement: Selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes interessees doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 septembre 1968 a:

M. Claude Tousignant, dir. 3620, boul. Lévesque, Chomedey, Ville de Laval, P.Q.

ÉTUDIANTS...

Avez-vous pensé à retourner votre formulaire de demande de **PRÊT-BOURSE** au Ministère de l'Éducation?

●●

Si vous avez reçu votre formulaire de demande de prêt-bourse avant le 1er septembre, vous devez le retourner au Ministère de l'Éducation avant le 30 septembre.

●●

Si vous faites une demande de prêt-bourse pour la première fois, vous devez compléter une carte d'inscription* et la faire parvenir au Ministère avant le 30 septembre. Les formulaires émis à la suite de cartes d'inscription reçues avant le 30 septembre porteront comme limite la date du trentième jour suivant l'émission.

Toute demande d'inscription reçue après la date limite prescrite dans chaque cas sera refusée d'office.

* Les cartes d'inscription peuvent être obtenues dans toutes les institutions d'enseignement reconnues et dans tous les bureaux régionaux du Ministère de l'Éducation. Les demandes directement adressées au Service de l'Aide aux étudiants reçoivent une réponse immédiate.

Service de l'Aide aux étudiants, Ministère de l'Éducation, 1005, chemin Sainte-Foy, Québec 6e, Québec.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de l'Éducation

Φ

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi, 21 septembre 1968

Ottawa abandonne son projet de générateur de flux neutroniques intenses

OTTAWA – Le gouvernement fédéral a demandé à l'Energie atomique du Canada, Limitée (EACL) de mettre fin à son projet de générateur de flux neutroniques intenses (ING).

Le projet de l'ING a été soumis pour la première fois à l'examen du gouvernement en août 1968. Par la suite, le Conseil des sciences du Canada, organisme nouvellement formé, fut chargé d'évaluer l'intérêt de l'ING. Le Conseil des sciences donna son approbation de principe au projet à condition que le gouvernement fédéral dispose des fonds nécessaires et à condition que les études finales soient convaincantes.

Le gouvernement a annoncé hier la nouvelle de l'abandon de ce projet, dans le cadre de ses études visant a établir un nouvel ordre des priorités dans ses dépenses.

L'abandon de ce projet scientifique est d'une certaine façon d'un intérêt particulier pour la métropole car dans ses études préliminaires le Conseil des sciences du Canada avait recommandé que le projet soit construit à proximité d'une grande aérogare internationale du Canada, ce qui donnait à Montréal de bonnes chances d'être choisie comme emplacement.

Selon les devis estimatifs il aurait fallu 7 ou 8 ans pour construire l'ING au coût d'environ 155 millions de dollars (dollars de 1966). Les frais annuels d'exploitation se seraient situés, par la suite, entre 15 et 20 millions de dollars.

Le générateur de flux neutroniques intenses devait avoir plusieurs applications: recherches fondamentales d'abord, mais aussi production de radioéléments pour fins médicales, industrielles et autres, développement de la technologie électronucléaire, etc.

Par suite du coût élevé de l'ING (qui aurait été la plus grande et la plus coûteuse installation scientifique jamais financée par le gouvernement fédéral, par suite de la position du projet sur l'échelle des priorités où se trouvent de nombreuses autres exigences nationales et par suite de l'obligation dans laquelle se trouve le gouvernement de réduire ses dépenses, les fonds requis pour l'ING ne peuvent pas être octroyés pour l'instant.

Se conformant à la décision gouvernementale, l'EACL va graduellement, d'ici la fin de l'année budgétaire en cours, mettre fin aux études et aux expériences effectuées pour l'ING y compris celles confiées aux universités, à l'industrie et aux ingénieurs-conseils.

Une opinion du Star

Le Québec est divisé sur sa politique linguistique

(PC) – Le journal The Montreal Star a déclaré que le cabinet du Québec est divisé au sujet de la politique linguistique.

Ce journal dit, dans un article de son correspondant à Québec, que la scission oppose ceux qui adoptent une opinion rigide voulant qu'une politique linguistique soit appliquée par une législation, et ceux qui désirent "une attitude plus prudente", préférant que l'on utilise un minimum de projets de loi et un maximum de "persuasion amicale".

Les adeptes de la politique rigide, continue l'article, comprennent le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, et le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal. Dans l'autre groupe se trouvent le ministre de la justice, M. Jean-Jacques Bertrand, et "peut-être" le ministre du travail, M. Maurice Bellemare.

"L'un de ces groupes est en faveur d'une décision immédiate, tandis que l'autre prêche une politique à long terme," ajoute le Star.

Une priorité

"Il est difficile de dire actuellement où se situe le premier ministre Johnson dans cette question. Mais comme, en général, il n'aime pas agir de façon tranchée dans des domaines délicats, il est probablement porté à appuyer une attitude flexible, dans le cadre d'une politique générale.

"Cependant, tous les ministres sont d'accord sur un point: le Québec doit avoir une forme quelconque de priorité de la langue française et le gouvernement doit annoncer ses projets bientôt."

M. Johnson, qui est rentré jeudi des Bermudes, où il était en convalescence à la suite d'une crise cardiaque mineure subie le 3 juillet, doit tenir une conférence de presse, à Québec, mercredi.



Monsieur Jean Sassine est nommé consul général de la république d'Haiti à Montréal. Il est arrivé à Montréal en décembre 1964 envoyé par son gouvernement comme directeur du bureau du tourisme haitien. En avril 1966, promu consul, il a été nommé commissaire général pour la participation de son pays à l'Exposition universelle et internationale de Montréal. Il est toujours directeur du Bureau du tourisme à Montréal. Les bureaux du gouvernement de la république d'Haiti sont situés: 1500 Ste-Catherine Ouest, Suite 306 – Montréal 25, Tél.: 937-3708.

Radio-Canada aurait censuré l'émission "Tirez au Clair"

Selon le Comité d'aide au groupe Vallières-Gagnon, Radio-Canada aurait pratiqué des coupures dans l'émission "Tirez au Clair", diffusée le 20 septembre mais enregistrée la veille. Voici le texte du communiqué remis à la presse hier:

Le Comité d'aide au groupe "Vallières-Gagnon" proteste énergiquement contre la censure inacceptable dont il a été l'objet de la part de la Société Radio-Canada à l'occasion de l'émission Tirez au clair, diffusée à son réseau français de télévision le jeudi 20 septembre.

Par des coupures systématiques des interventions du président de ce Comité, M. Jacques Larue-Langlois, du conseiller juridique de Pierre Vallières et de Charles Gagnon, Me Robert Lemieux, ainsi que des observations des délégués de la Fédération Internationale des ligues de droit de l'homme, Me Roger Lallemand et M. Alain Badiou, consécutives à ces interventions, les responsables de cette émission, pré-enregistrée la veille de sa diffusion, ont empêché que soient exposés les faits se rattachant à toute l'affaire Pierre Vallières, véritable et scandaleux exemple de politisation d'un procès de droit commun par l'appareil judiciaire, chez nous, au Québec.

C'est le fallacieux prétexte que le procès de Vallières, devant être revisé par une cour d'appel au cours des prochains mois, est "sub judice" qu'emploie la société d'Etat pour expliquer les coupures qu'elle a opérées et qui n'ont permis qu'à la voix de la réaction de se faire entendre au cours de l'émission en question, empêchant que le principe du procès politique sous le couvert du procès de droit commun ne soit étayé à partir du cas de ce genre le plus concret qu'on ait connu ici. Or, tout juriste non vendu au régime reconnaît que la loi du "sub judico" n'est susceptible d'entraîner de mise en accusation pour outrage au tribunal que dans le cas où les propos et commentaires tenus publiquement peuvent empêcher que justice ne soit rendue en attentant à l'impartialité du jury éventuel ou en ternissant la réputation de l'accusé de façon à ce qu'il devienne possible de présumer de sa culpabilité au lieu de son innocence, comme le prévoit le droit britannique qui a cours chez nous. Jamais ne furent tenus, au cours de l'enregistrement de cette émission, de tels propos et seuls furent émis ce qu'en notre jargon juridique de colonisés il est convenu d'appeler des "fair comments" ou commentaires honnêtes.

De plus, un pénible incident, au cours duquel le sous-ministre adjoint de la justice, M. Denis Dionne et les commentateurs Alban Flamand et Paul Cooke quittaient avec fracas les studios de Radio-Canada où ils avaient été invités, avant même que ne débute d'enregistrement de l'émission en manifestant leurs craintes que ne soient abordés les cas de Pierre Vallières et de Charles Gagnon devant les téléspectateurs – ce qui aurait rendu trop public à leur gré des cas d'injustice criante dont ils ont toujours endossé la perpétration – avait permis que le conseiller juridique de Radio-Canada, le producteur et le réalisateur de l'émission définissent clairement avec les participants que la seule restriction imposée aux débats concernerait le procès en cours de Charles Gagnon et qu'il était permis de parler du cas Vallières.

C'est donc en dépit de ces garanties découlant d'une entente préalable que la société d'Etat a décidé de boycotter carrément l'émission Tirez au clair, évitant, comme c'est son habitude, d'aborder le fond des véritables problèmes.

Le Comité d'aide au groupe "Vallières - Gagnon" blâme sans réserve Radio-Canada et s'engage à boycotter dorénavant ses services d'information avec lesquels il s'avère d'ailleurs bien inutile de vouloir coopérer à l'avenir.

Assemblée plénière des évêques lundi à Winnipeg

par Jean-Pierre Proulx

C'est lundi que s'ouvre à Winnipeg, l'assemblée plénière des évêques du Canada (CCC), la deuxième en 68. A l'ordre du jour, 58 points: la nature et le rôle de la CCC, l'encyclique "Humanae Vitae", le choix, l'évaluation et la nomination des candidats à l'épiscopat, le malaise du clergé, le diaconat permanent, la pauvreté, pour ne nommer que les plus importants.

Cette deuxième assemblée annuelle est attendue avec impatience par les prêtres et les fidèles catholiques du Canada en raison surtout de la publication de l'encyclique "Humanae Vitae".

On sait que les évêques canadiens ont décidé lors de sa parution en juillet dernier de ne pas se prononcer immédiatement mais d'attendre l'assemblée plénière. Mais il n'est pas sûr non plus qu'ils se prononcent. En fait les 102 évêques canadiens qui composent la CCC voteront d'abord sur l'opportunité d'une déclaration publique.

Chose certaine, les évêques se sont bien préparés. Le comité exécutif de la CCC a confié à trois commissions épiscopales le soin de faire une étude poussée de cette question. Ces trois commissions sont aidées par des experts. Il s'agit du père Hamel, s.j., de Rome, de M. Edouard Gagnon, p.s.s. et qui faisait partie de la commission pontificale sur la régulation des naissances, etc. En outre, tous les évêques ont été consultés individuellement.

La réorganisation de la CCC

En mars 1967, le conseil d'administration de la CCC a mis sur pied un comité chargé d'étudier la nature et le rôle de la CCC en fonction de son développement considérable et afin de mieux répondre aux besoins urgents de l'Eglise postconciliaire du Canada.

La réforme de structures envisagée prévoirait une plus grande représentativité des forces vives de l'Eglise. On se demande par exemple s'il n'y aurait pas lieu de créer une sorte de conseil pastoral canadien, composé de laïcs, de prêtres, de religieux et d'évêques.

Mgr J.-A. Plourde, l'archevêque d'Ottawa a déjà présenté en avril dernier un rapport préliminaire. Depuis il a tenu une consultation auprès de ses collègues. Il présentera à l'assemblée plénière une série de recommandations sur cette importante question.

Nomination des évêques

L'évêque de Saint-Jean, Mgr G.-M. Goderre présentera un rapport sur la question du choix, de l'évaluation et la nomination des candidats à l'épiscopat. Le rapport doit être envoyé au Saint-Siège. On en ignore toutefois le contenu.

On sait toutefois que la question de la nomination des évêques a considérablement évolué depuis le concile. En plusieurs diocèses du Canada, notamment à Montréal et à Sherbrooke, des consultations ont été tenues auprès du clergé et du laïcat. Jusqu'à ces derniers temps, la nomination des évêques était entourée du plus grand secret. Chaque diocèse fournissait à tous les ans une liste de trois "noms épiscopables" à la délégation apostolique. C'est dans cette liste que le Saint-Siège choisissait les évêque.

Questions liturgiques

Les évêques auront en outre à étudier d'importants changements dans le domaine de la liturgie notamment le sacrement de pénitence et de confirmation.

Pour ce qui est de la pénitence, les évêques prendront connaissance des résultats d'un sondage effectué par un groupe de prêtres. L'une des questions du sondage était celle-ci: "Souhaitez-vous que la CCC autorise que l'absolution qui fait suite à la confession générale du début de la messe permette à tous les fidèles de venir communier s'ils l'ont reçue dans les dispositions requises, exception faite pour certaines fautes à caractère public"?

Soixante-sept pour cent des participants ont répondu oui, 18% ont répondu oui "juxta modum", 11% ont répondu non. Cette question de l'absolution générale fait actuellement l'objet d'étude de la part des liturgistes. Selon l'un d'entre eux, l'absolution générale sacramentelle n'a jamais existé dans la tradition latine. Dans la tradition orientale, il semble probable que l'on ait admis la caractère sacramentel de telles absolutions.

Quant à la confirmation, on sait de bonne source qu'il sera proposé aux évêques de reconnaître le prêtre comme ministre ordinaire du sacrement de confirmation. Cette proposition découle du fait que pour des raisons s'appuyant tant sur la tradition, la théologie que la pastorale, on voudrait relier plus clairement ce sacrement soit au baptême ou à l'eucharistie, tous trois dits sacrements de l'initiation chrétienne. Si donc la confirmation devait être donnée au baptême, il s'ensuivrait que ce serait le prêtre et non plus l'évêque qui serait appelé à la conférer.

Cela ne serait pas nouveau. Dans la tradition orientale, c'est toujours le prêtre qui confère ce sacrement, la plupart du temps en même temps que le baptême. Dans l'Eglise latine, le curé et les aumôniers d'hôpitaux ont la faculté de confirmer les bébés en danger de mort.

Les évêques canadiens étudieront du 23 au 27 septembre plusieurs questions, notamment le malaise du clergé. A ce sujet on approuvera le projet d'une enquête qui sera tenue par l'université Laval sur la représentation que se font les jeunes du sacerdoce et de la vie religieuse.

Dans l'ouest

D'autre part selon le journal The Globe and Mail, 350 prêtres catholiques de l'Ouest canadien ont signé ce qu'il appelle une déclaration secrète demandant aux évêques canadiens de laisser aux individus le soin de décider en toute conscience l'attitude à prendre sur la régulation des naissances.

La déclaration secrète, dont parle le journal, aurait été élaborée par l'Association des prêtres de l'Ouest canadien, qui représente 2,000 prêtres du Manitoba à la Colombie-Britannique.

L'association a voulu lui conférer un caractère confidentiel "afin de ne pas mettre les évêques au pied du mur" rapporte le journal, qui dit tenir la nouvelle de source informée.

Mgr Carter

A North Bay, Mgr Alexander Carter, évêque de Sault Ste-Marie et président de la Conférence catholique canadienne, a déclaré vendredi que les évêques du Canada ne croient pas qu'il existe aucune panique, concernant cette question.

"Tout le monde sait que nous allons discuter des implications pastorales de l'encyclique. Le document des prêtres de l'Ouest n'en est qu'un parmi les nombreux que nous avons reçus.

Les évêques sont heureux d'accueillir ces opinions qu'ils peuvent ajouter à leur propre étude, a-t-il dit, mais "ils ne se laisseront pas influencer à adopter une position non acceptable par leur conscience et non conforme à leur devoir envers Dieu et envers l'Eglise".

Le successeur d'André Laurendeau viendra de la commission même

OTTAWA (PC) – Le gouvernement canadien compte nommer au poste de coprésident de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme l'un des quatre commissaires actuels de langue française, a fait savoir vendredi aux Communes le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau.

M. Trudeau, qui répondait à une question de M. Martial Asselin (PC-Charlevoix), a précisé que cette nomination, qui comblera la vacance créée par la mort, de M. André Laurendeau, est "imminente".

Les quatre commissaires francophones de la commission sont M. Paul Lacoste, vice-recteur de l'université de Montréal, M. Jean-Louis Gagnon, journaliste, le professeur Paul Wyczynski, et le père Clément Cormier.

Aux Communes M. Trudeau a déclaré que le gouvernement prévoit choisir le remplaçant de M. André Laurendeau, qui avait été, avec M. Davidson Dunton, coprésident de la Commission, parmi des personnes "qui déjà travaillent à la Commission" et sont, en conséquence, familiers avec les travaux qui ont déjà été faits.

La Place des Arts a 5 ans aujourd'hui

C'est aujourd'hui le cinquième anniversaire de la Place des Arts. La grande salle – qui devint par la suite la salle Wilfrid-Pelletier – fut en effet inaugurée avec faste le samedi, 21 septembre 1963. Le discours inaugural fut prononcé par le président du centre Sir Georges-Etienne Cartier, M. Louis-A. Lapointe. Au cours du concert de l'Orchestre symphonique de Montréal qui suivit, Wilfrid Pelletier dirigea une première mondiale commandée pour l'occasion, la pièce concertante no 5, "Miroirs", du compositeur montréalais Jean Papineau-Couture. Zubin Mehta compléta le programme avec la valse de Maurice Ravel et la symphonie No 1 en ré majeur de Gustav Mahler.

La régie de la Place des Arts, sous la présidence de Me François Mercier, succéda au C.S.G.E.C. le 14 juillet 1964. Enfin, l'édifice des théâtres – comprenant les théâtres Maisonneuve et Port-Royal – fut inauguré quelques jours avant la tenue de l'Exposition internationale et universelle deMontréal, le 30 avril 1967.

L'activité a été fébrile à la Place des arts au cours de ces cinq années: trois millions et demi de personnes sont venues à la Place des Arts depuis son inauguration en 1963. La salle Wjlfrid-Pelletier à elle seule a accueilli trois millions et le nombre des représentations et concerts y fut de 1,416, répartis ainsi: concerts symphoniques, 327 ballets, 274; music-hall et variétés, 213; opéra, 147; récitals, 105; comédies musicales, 92; choeurs et orchestres (oratorios), 75; ensembles vocaux et instrumentaux, 44; théâtre, 31; cinéma, 27 et enfin, événements divers, 81.

Les théâtres Maisonneuve et Port-Royal n'ont guère plus d'une année d'existence mais ils comptent déjà à leur actif 366 et 436 représentations, le théâtre constituant de loin, comme il convient, la majeure partie de leur programmation respective, soit 157 et 263. On évalue à 188,856 l'assistance du théâtre Maisonneuve et à 215,297, celle de Port-Royal. Signalons que le théâtre du Nouveau-Monde en est à sa deuxième saison au théâtre Port-Royal et que sa présence, tout comme celle de l'Orchestre symphonique de Montréal à la salle Wilfrid-Pelletier, joue un rôle de premier plan dans la programmation de la Place des arts.

L'événement artistique majeur, au cours de ces cinq premières années de la Place des Arts aura sans doute été le Festival mondial.

La Société canadienne de théologie étudiera "Humanae Vitae"

La Société canadienne de théologie tient aujourd'hui à l'université de Montréal une importante journée d'étude sur l'encyclique "Humane Vitae". Les résultats des discussions seront transmis dès dimanche à la Commission de théologie de la Conférence catholique canadienne.

On sait que cette commission épiscopale siège aujourd'hui et demain à Winnipeg et fera rapport à l'assemblée plénière des évêques qui débute lundi dans cette même ville. C'est le président de la Société canadienne de théologie, M. André Naud, p.s.s., qui a été chargé de présenter à la commission épiscopale les résultats des études d'aujourd'hui, à l'invitation du président de la commission, Mgr André Ouellet.

A l'ordre du jour de la réunion trois points majeurs: la qualification théologique de l'encyclique, l'encyclique et l'exercice du magistère dans l'Eglise et enfin le contenu doctrinal de l'encyclique.

Ces trois points sont divisés en plusieurs questions qui reprennent substantiellement à peu près toutes celles qui ont été posées un peu partout dans le monde depuis la parution de l'encyclique.

Les théologiens étudieront entre autres la question de l'infaillibilité (ou non), de la doctrine proposée, le problème de l'obéissance à la décision du pape, celui de la liberté d'opinion et d'expression tant pour les théologiens que pour les chrétiens en général, etc.

On discutera aussi de l'encyclique et de l'exercice du magistère notamment en relation avec la collégialité et le "sensus fidei" du peuple chrétien.

Les théologiens pourront aussi donner leur avis sur le contenu doctrinal de l'encyclique. On discutera par exemple de la question du droit naturel sur laquelle se fonde l'encyclique, du "principe de totalité", etc.

La tenue de cette journée d'étude a été décidée pour permettre à tous les théologiens canadiens d'échanger leurs réflexions et soumettre au magistère des éléments de solution. On a prévu qu'un vote serait pris à chacune des questions à l'ordre du jour.

Les théologiens se défendent d'avoir dans cette démarche une intention de contestation ou un désir d'exercer une pression sur l'épiscopat. Leur intention est d'accomplir un geste de service qui leur paraît requis par la conscience de responsabilité qu'ont les professeurs de théologie, à qui l'autorité ecclésiastique a confié une charge dans l'Eglise.

Craignant d'autre part que l'on déforme son intention, ou qu'on utilise la réunion à des fins publicitaires, l'exécutif a décidé de n'inviter que les seuls membres de la Société de théologie.

Don de $1,500,000 de blé à la Tunisie

OTTAWA – Le Canada a consenti à faire à la Tunisie un don de blé de $1,500,000. C'est ce qu'annonce aujourd'hui le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Ce blé, qui sera expédié sous peu, est pris sur les réserves prévues pour le programme d'aide alimentaire du bureau de l'aide extérieure pour 1968-1969.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Université Laval
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
À l'occasion de son 25e anniversaire et de l'inauguration officielle de son pavillon, la Faculté invite tous ses Anciens et tous ses amis aux manifestations qui auront lieu du 3 au 6 octobre 1968.
Prière de communiquer, si possible, avec le Comité d'organisation du 25e anniversaire:
Faculté des sciences de l'éducation
Bureau 1462
Cité universitaire, Québec 10e

ACHETONS-VENDONS-ÉCHANGEONS
LIVRES DE CLASSE USAGÉS ET NEUFS
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%
Plus 10% de réduction sur votre papeterie si vous présentez cette annonce
LIBRAIRIE MÉNARD
222 EST, STE-CATHERINE - 861-5621

Qu'y a-t-il de commun entre une source d'eau fraiche et un appartement ?
Rien penserez-vous ? Pourtant, le chameran plein ciel projette ses dix étages de béton au-dessus d'une source qu'on a utiliée pour le climatiser. Il règne à plein ciel, une fraicheur agréable constante.
Il eut été facile de dévier cette source, un peu gênante lorsqu'on doit construire trois niveaux de parking souterrain. Nous avons préféré en tirer parti. Elle restera le symbole du style de vie que vous propose plein ciel !
. . . des moments paisibles dans un cadre esthétique, au sein d'un entourage agréable, au-dessus d'un paysage aéré, à quelques minutes du centre-ville. Plein ciel est plein de ressources. Vous aimerez vous y laisser vivre.
le chameran plein ciel
Situé à 111, Côte Vertu entre l'Acadie et la Gare Vertu (métro du CN) visites de 1 h. à 9 h. samedi et dimanche 1 h. à 5 h.
Téléphone 334-1863

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (ho-do) galvanisé-cuivre-aluminium Estimation gratuite
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

PEUGEOT
2245.00
ROGER AUTOMOBILE LTÉE
932-2925

L'argent d'abord...



la maison ensuite!
Avant d'acheter la maison de vos rêves, parlez-en au directeur de votre succursale de la Banque Royale. Non seulement aurez-vous l'argent, mais vous aurez l'appui solide de la Banque Royale!
- Prêt hypothécaire LNH pour maison neuve: jusqu'à 95% de la valeur d'emprunt.
- Prêt hypothécaire conventionnel: jusqu'à 75% de la valeur estimée pour maison neuve ou déjà construite.
- Prêt hypothécaire conventionnel combiné*: jusqu'à 90% de la valeur estimée pour maison neuve ou déjà construite.

Tous les prêts hypothécaires peuvent porter une assurance-vie moyennant des primes de groupe peu élevées.
BANQUE ROYALE
hypothèques PLANIFIÉES
*en collaboration avec TanYor Ltée.

Les hommes d'affaires québecois et les options constitutionnelles

Au moment où le débat constitutionnel paraissait devoir se polariser autour des problèmes linguistiques, un document de la Chambre de commerce de la province de Québec relance la discussion sur le terrain économique.

Le rapport du comité sur les questions constitutionnelles, déposé hier à l'assemblée générale de la Chambre à Beauport, n'a rien de définitif. C'est le rapport d'un comité d'étude. Il sera transmis à toutes les chambres locales pour discussion. Ce n'est que plus tard, au terme d'une longue période de tamisage, qu'il pourra être question d'une prise de position officielle de la Chambre proprement dite. Soulignons l'intérêt de cette procédure. D'autres organismes, qui aiment faire des leçons de démocratie à gauche et à droite, se sont déjà contentés de raccourcis plus commodes. Les dirigeants de la Chambre provinciale conservent, dans cette matière fondamentale, le respect de leurs membres et le sens des étapes. Cela ne pourra que conduire à une prise de position plus équilibrée et plus efficace.

• • •

Au strict point de vue de l'approfondissement du sujet traité, le document des Chambres de commerce n'apporte pas beaucoup de lumières vraiment nouvelles. On prévient le lecteur, au début du texte, que des études spécialisées ont été confiées à des experts comme Marcel Bélanger, André Raynauld, Otto Thur, et les économistes de la société Rotec. Le mémoire lui-même ne contient malheureusement que de brefs extraits de ces études. Ces extraits, sauf peut-être ceux où la société Rotec établit une relation capitale entre productivité et dimension des entreprises et des marchés, n'ajoutent pas vraiment d'éléments neufs au débat qui se poursuit depuis des années. Il faudra connaître le texte complet de ces études afin d'en mesurer l'originalité.

Le mémoire proprement dit reprend, sous une forme condensée, l'essentiel des arguments qui ont été opposés ces derniers mois à l'option du MSA et du RIN. Le comité de la Chambre a dressé une sorte de bilan prospectif de ce que seraient les revenus et les obligations de l'Etat québécois, de ce que serait également la situation du secteur privé de l'économie, sous un régime d'indépendance totale ou mitigée comme celui que proposent MM. Lévesque et Bourgault. Il conclut que le fardeau financier qui résulterait du changement de régime serait beaucoup plus lourd que ne veulent l'envisager les chefs indépendantistes. On peut ne point accepter tel ou tel chiffre précis qu'avancent ici et là les auteurs du mémoire. On ne saurait cependant rejeter l'essentiel de leur propos sans s'obliger à faire la preuve du contraire.

On est frappé, à cet égard, de constater combien les arguments économiques des avocats de l'indépendance manquent de précision et de rigueur. Les membres du comité de la Chambre de commerce ont rencontré, au cours de leur étude, des porte-parole du MSA et du RIN: si le résumé qu'ils donnent de ce que ces porte-parole ont dit est exact, il faut conclure que les dirigeants indépendantistes sont loin d'avoir atteint le style de "la vraisemblance économique".

D'après les données présentement disponibles — et nous rappelons pour la vingtième fois peut-être qu'il manque au dossier des données essentielles (à cet égard, la Chambre n'apporte rien de vraiment neuf) — la Chambre conclut raisonnablement que l'option indépendantiste serait coûteuse et risquée pour le Québec. Il faut, sur le fond, lui donner raison, même si l'on sait qu'il serait possible, en théorie pure et en optant pour des hypothèses de conjoncture politique et économique généreuses, de démontrer autre chose.

Aux chiffres que cite la Chambre de commerce, vient d'ailleurs s'ajouter un argument dont le mémoire ne traite point, mais qui est d'une importance capitale. Dans le Québec souverain dont rêvent certains, il faudrait, par milliers, des hommes capables de faire marcher à plein les rouages de l'économie, des ingénieurs, des administrateurs, des gérants, des promoteurs, des créateurs de richesse. Or, le Québec — en particulier, le Québec francophone — ne possède point encore ces réserves de compétence humaine qui seraient indispensables au fonctionnement dynamique d'un Etat francophone souverain dans un milieu aussi durement concurrentiel que le continent nord-américain. Dans l'état actuel de notre développement, mieux vaut, du strict point de vue économique, opter pour un fédéralisme qui nous laisse une grande mesure de liberté et qui peut être amélioré considérablement.

• • •

Le lecteur superficiel sera porté à conclure que, rejetant le séparatisme et approuvant le fédéralisme, les auteurs du mémoire de la Chambre de commerce accordent du même coup leur assentiment à la position de M. Trudeau. Tel n'est pas le cas.

Nous touchons ici l'une des faiblesses principales du rapport de la Chambre. Celui-ci a été conçu comme s'il n'existait que deux options fondamentales, soit d'un côté le séparatisme avec ses deux versions les plus connues, et de l'autre côté le fédéralisme. Le défaut de cette méthode de travail saute aux yeux.

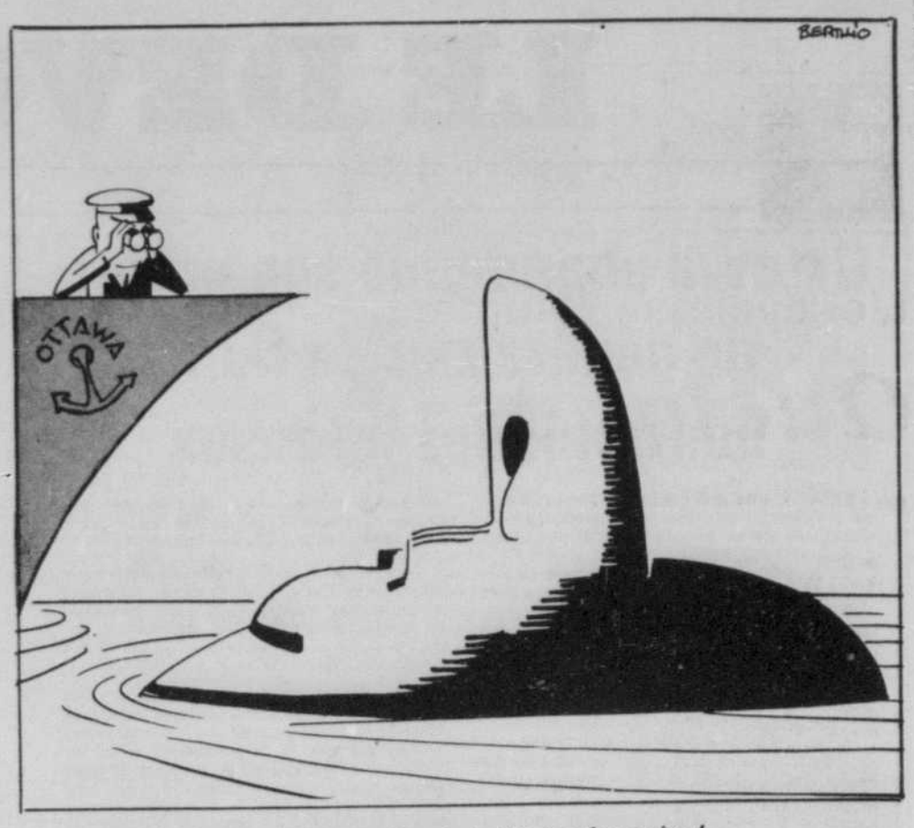
L'essentiel du débat, du moins pour l'immédiat, n'est pas là. Il gravite plutôt autour du choix qu'il faudra faire, un de ces jours prochains, entre un fédéralisme axé sur la philosophie de M. Trudeau et un fédéralisme axé sur la philosophie de M. Johnson ou des libéraux québécois d'avant le 25 juin 1968. C'est dans l'opposition, ou plutôt la tension entre ces deux conceptions du fédéralisme, que réside l'enjeu prochain du débat constitutionnel. Chacune de ces deux grandes conceptions a de nombreuses implications économiques et financières. Et pourtant, cette division à l'intérieur du "camp" fédéraliste est à peine évoquée dans le document de la Chambre de commerce.

En raison de cette omission, le mémoire de la Chambre donne l'impression de tourner un peu court. Il prend la forme, que ses auteurs l'aient voulu ou non, d'un manifeste anti-indépendantiste. Si la Chambre de commerce veut dissiper cette impression, elle devra tout de suite charger son comité d'étude de pousser plus loin son enquête. Elle devra l'inviter à explorer de façon beaucoup plus approfondie les implications économiques non seulement du fédéralisme en général, mais aussi des versions opposées du fédéralisme qui gravitent l'une autour de Québec et l'autre autour d'Ottawa.

• • •

Retenons enfin que l'étude de la Chambre de commerce s'est confinée strictement à l'aspect économique du débat constitutionnel. Un peuple ne décide pas de son avenir sans tenir compte de l'aspect économique. Il ne saurait cependant être guidé, dans ses grandes options, par les seules considérations économiques. C'est une certaine vision de l'homme et du monde qui inspire les grands choix des individus et des peuples. Les choix les plus heureux sont ceux qui combinent harmonieusement tous les facteurs. Un peuple qui prétendrait choisir son avenir sans tenir compte de l'aspect économique serait vite rejoint par la réalité. Un peuple qui ne voudrait régler son avenir que d'après des considérations économiques se condamnerait d'avance à la servilité et à la médiocrité.

Claude RYAN



– Un navire espion de la Narine française !

LIBRE OPINION

L'affaire St-Léonard ou l'étrange destin des Néo-Québécois

par Giuseppe Turi

Il fallait bien qu'un jour le territoire le problème de l'intégration des Néo-Québécois éclate au Québec. Mais fallait-il qu'il éclate à St-Léonard d'une façon on ne peut plus brutale pour des centaines de familles néo-québécoises, qui n'ont d'autre défaut que celui d'être catholiques et de n'être ni d'origine française ni d'origine anglaise?

Certes, la non-intégration des Néo-Québécois au milieu francophone pourrait, à plus ou moins longue échéance, balkaniser, sinon le Québec, du moins Montréal; ce qui pourrait compromettre d'une façon assez grave la vie nationale des Canadiens français au Québec. Nous devons souligner cependant que, jusqu'à présent, les quelque six cent mille Néo-Québécois qui se sont installés au Québec depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, même s'ils se sont presque tous intégrés au groupe canadien-anglais, n'ont pas encore fait pencher la balance du côté anglais au Québec, puisque le pourcentage des Canadiens français à Montréal et au Québec est sensiblement le même depuis une vingtaine d'années. Les choses pourraient se gâter assez rapidement au Québec si l'immigration continue d'être aussi nombreuse et si le taux de natalité continue à baisser chez les Canadiens français comme cela se produit depuis quelques années.

Ceci dit, les Néo-Québécois ne sont certainement pas les seuls responsables qu'un aussi petit nombre des leurs aient choisi de s'intégrer au milieu francophone: il faut compter l'indifférence, voire l'hostilité, passées des autorités et de la population québécoise envers les immigrants; le fait indéniable que la langue de travail est l'anglais au Québec; le fait encore que les autorités fédérales d'immigration ne renseignent pas comme il faut les immigrants sur la réalité socio-politique du Québec. Que dire des Canadiens français eux-mêmes qui, pour mieux réussir dans les affaires, ont besoin de parler anglais!

Si l'intégration des Néo-Québécois au milieu francophone crée des problèmes majeurs au Québec, pourquoi avoir recours à la violence envers des gens qui ne sont pas, mais alors pas du tout, anglophiles et francophobes?

Que le gouvernement du Québec se mette à l'oeuvre

Ne serait-il pas plus juste et plus rationnel que le gouvernement du Québec se décide, une fois pour toutes, à établir une politique linguistique et culturelle d'un côté, et une politique d'immigration de l'autre? Nonobstant les promesses passées et présentes des gouvernements du Québec, rien n'a encore été fait. Et rien d'important n'est fait présentement. Si l'on veut trouver une solution à ce problème, il faudra bien que le gouvernement du Québec intervienne en établissant, avec des critères précis et rigoureux, une politique culturelle et linguistique et une politique d'immigration au Québec. Que ces critères aient valeur seulement pour l'avenir, qu'on crée des bureaux d'immigration du Québec dans les pays de forte immigration vers le Canada et qu'on n'oublie pas que le Québec est situé en Amérique du Nord: voilà trois facteurs dont il faudra tenir compte. L'éventuelle déclaration officielle du français comme seule langue ou comme langue prioritaire ou comme langue d'usage dans tous les secteurs de la vie au Québec devrait lier, avec certaines conditions, mais de toute façon sans aucune exception, quant à l'origine des nouveaux arrivés, tous ceux qui s'établiraient au Québec à partir, disons, de 1970. Pour ceux qui se trouvent déjà au Québec, il faudrait respecter, du moins partiellement, la situation de fait, en gardant et en développant des institutions scolaires unilingues ou françaises ou anglaises, pourvu que dans ces institutions on enseigne un excellent anglais et un excellent français selon les méthodes pédagogiques modernes.

Nul doute que, psychologiquement, une pareille politique amènerait les Néo-Québécois, et peut-être les Canadiens anglais à se franciser davantage. Si l'on songe que le contexte socio-économique devient de plus en plus français au Québec et que les institutions scolaires de langue française deviennent meilleures cela ne semble pas tout à fait impossible. Le gouvernement du Québec devrait exiger, par exemple, que, dans les institutions scolaires anglaises, tout candidat à un certificat ou un diplôme de fin d'étude à l'élémentaire, au secondaire ou au CEGEP soit tenu de passer un examen de français de l'Etat, écrit ou oral, avant que ce certificat ou ce diplôme ne lui soit octroyé. Le gouvernement du Québec devrait aussi, me semble-t-il, exiger des commissions scolaires, des collèges, des universités, des comités paritaires et des corporations professionnelles, qu'ils établissent le plus rapidement possible des critères plus justes et objectifs d'équivalence, afin de permettre aux Néo-Québécois qualifiés et compétents de ne pas perdre des années et des années à s'intégrer comme il faut dans le monde du travail et de l'école et dans le milieu social et professionnel du Québec. En planifiant ses politiques culturelle et linguistique et sa politique d'immigration, le Québec deviendra tout naturellement et presque intégralement unilingue et français, sans violence et sans secousses.

Si l'on décidait de passer des lois concernant les immigrants déjà au Québec, il faudrait alors qu'elles s'appliquent à tous, sans aucune exception, (mais une langue ne peut pas être imposée; elle s'impose d'elle-même) et non seulement à des gens qui ont la malchance (ironie du sort) d'être catholiques et à majorité d'origine italienne. Mais en agissant comme on est en train de le faire à St-Léonard, on ne fait purement et simplement que de la discrimination tout court envers un groupe ethnique qui serait porté tout naturellement à s'intégrer aux Canadiens français.

Enfin, est-ce que l'appellatif "Néo-Québécois" signifie au Québec qu'il s'agit, non pas de gens temporairement à la recherche de leur intégration et désireux d'être considérés et traités comme tous les citoyens et tous les résidants du Québec, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que tous les autres — et sans ce trait d'union combien discriminatoire au Québec —, mais au contraire de citoyens permanents de troisième classe? Est-ce que ceux qui sont nés au Québec mais qui n'ont pas un nom français ou anglais, est-ce que ceux qui, tout en n'étant pas nés au Québec, sont devenus francophones ou anglophones, est-ce que ceux-ci sont toujours des Néo-Québécois? Faut-il établir une discrimination légale et officielle entre les citoyens et les résidants du Québec?

Qui pourrait alors empêcher les Néo-Québécois de changer de religion, ou bien de changer de municipalité dans la région de Montréal, ou encore de s'en aller en Ontario, ou de ne plus venir au Québec?

L'affaire de St-Léonard n'aura réussi qu'à créer un climat de tension et une dangereuse, mais peut-être inévitable, intervention indirecte du pouvoir fédéral sans apporter aucune solution durable et rationnelle au problème de l'intégration des Néo-Québécois.

Le Québec d'aujourd'hui peut-il et doit-il se permettre ce luxe?

NOTES DE LECTURE

Comment le Conseil privé a interprété le partage des pouvoirs dans notre constitution

par Paul Sauriol

Un professeur d'histoire de l'Université Carleton, M. G.P. Browne, a publié il y a quelque temps, sous le titre: **The Judicial Committee and the British North America Act**, (1) une analyse de l'interprétation de la constitution canadienne par le Conseil privé qui mérite de retenir l'attention. L'auteur conteste les conclusions du rapport O'Connor de 1939, de même que la tendance récente à donner une interprétation plus large à l'AANB sous prétexte que c'est un statut constitutionnel.

Parmi tous les jugements rendus par le Conseil privé au sujet de notre constitution, de 1867 à 1949, M. Browne en a choisi 173 comme les plus importants et fonde son analyse sur ces décisions tout en tenant compte des autres. A cause de son sujet même et de l'appareil technique nécessaire dans un tel cas, cet ouvrage est au premier abord plutôt aride, mais les débats en cours sur la réforme constitutionnelle lui donnent une grande actualité et sa lecture devient vraiment intéressante pour quiconque s'intéresse à ces problèmes.

Malgré son titre assez général, l'ouvrage ne porte pas sur l'ensemble de l'AANB mais sur la répartition des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces en vertu des articles 91 et 92. Ces deux articles forment la charnière de notre fédéralisme, même si plusieurs autres articles de la constitution disposent de questions fort importantes, et si de plus, dans la situation de souveraineté limitée où se trouvait la Puissance du Canada en 1867, plusieurs lois anglaises continuaient de s'appliquer chez nous.

Problème des compartiments

Dès 1881, le Conseil privé apporte une attention spéciale au fait que le Canada est une fédération. Même s'il adoptait l'attitude générale qu'on ne pouvait pas présumer que le Parlement canadien avait outrepassé ses pouvoirs, le tribunal constatait que les pouvoirs exclusivement attribués aux provinces ne pouvaient pas être inclus dans ceux qu'on avait donnés au parlement central. Si la constitution avait réservé certains pouvoirs à l'un des deux ordres de gouvernement en laissant tout le reste à l'autre, la solution des conflits aurait consisté à vérifier si la loi contestée tombait ou non dans la liste des pouvoirs réservés; mais on se trouvait en présence de deux listes qu'il fallait concilier.

La composition de l'article 91 soulevait une première difficulté; il comporte deux parties; d'abord le pouvoir attribué au parlement central "de faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada, relativement à toutes les matières ne tombant pas dans les catégories de sujets par le présent acte exclusivement assignés aux législatures des provinces". Puis après ce paragraphe, l'article 91 ajoute 29 catégories de sujets attribués exclusivement au parlement central. Un dernier paragraphe précise que les matières ressortissant à ces catégories de sujets ne tombent pas dans les matières d'une nature locale ou privée attribuées aux provinces.

Les trois compartiments

La première question qui s'est posée portait sur cette division de l'art. 91. Les 29 catégories de sujets mentionnées sont-elles des illustrations du pouvoir général portant sur la paix, l'ordre et le bon gouvernement? En ce cas, les pouvoirs seraient répartis en deux compartiments, par les art. 91 et 92. Si au contraire, c'est la clause sur "la paix, l'ordre et le bon gouvernement" qui est un complément des 29 catégories de sujets, alors il y a deux compartiments dans l'art. 91 en plus de celui de l'art. 92.

La théorie des trois compartiments a été élaborée graduellement, et elle était établie dès 1896. Elle ressort du fait que la clause sur "la paix, l'ordre et le bon gouvernement" est limitée à des sujets non assignés exclusivement aux provinces, tandis que les 29 catégories de sujets énumérés ensuite sont assignés exclusivement au gouvernement central. Les deux cas sont donc différents.

L'on a ainsi un groupe ou compartiment formé des sujets réservés exclusivement au pouvoir central, ensuite les sujets que l'art. 92 attribue exclusivement aux provinces. Et enfin un troisième groupe qui embrasse les sujets non attribués dans les deux autres. La clause sur "la paix, l'ordre et le bon gouvernement", qui attribue au pouvoir central ce qui n'a pas été assigné dans les deux listes de sujets, a donc un caractère résiduaire.

Certains juristes ont soutenu une répartition en quatre compartiments, en divisant l'art. 92: les catégories de sujets 1 à 15 d'une part, et de l'autre, la catégorie 16 "Généralement, toutes les matières d'une nature locale ou privée dans la province"; ils prétendaient y voir un supplément aux quinze premières catégories, analogue au supplément que représente la clause sur "la paix..." pour l'art. 91. Mais leur avis n'a pas prévalu.

Le rapport O'Connor de 1939, préparé à la demande du Sénat, soutient que les Pères de la Confédération n'envisageaient aucune difficulté dans l'interprétation des articles 91 et 92, car ils auraient eu en vue deux grandes divisions entre lesquelles toutes les lois devaient se répartir, selon leur caractère local ou général. D'après O'Connor, les pouvoirs attribués aux provinces étaient de caractère local, ce qui laissait au parlement central toute autorité sur les questions d'envergure nationale. M. Browne, après une analyse élaborée du rapport, rejette les conclusions de M. O'Connor.

Frontières litigieuses

L'une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage de M. Browne porte sur les décisions du Conseil privé pour la délimitation des bornes ou des frontières entre les pouvoirs du parlement central et des législatures provinciales. Les clauses de portée générale ont reçu une interprétation limitée, excluant les domaines couverts par d'autres clauses plus précises.

Ainsi 91(2) "La réglementation des échanges et du commerce" n'a pas été appliquée dans son ampleur littérale, parce que d'autres clauses: 91(15) "les banques, la constitution en corporation des banques et l'émission du papier-monnaie", 91(17) "les poids et mesures", 91(18) "les lettres de change et les billets à ordre", 91(19) "l'intérêt et l'argent", et 91(21) "la faillite et l'insolvabilité" touchent de manière plus précise à des aspects du commerce.

Pour la même raison, on a jugé que l'art. 92(13) "la propriété et les droits civils dans la province" ne s'appliquait pas à des domaines mentionnés dans d'autres clauses de l'art 92, comme "la constitution en corporation de compagnies pour des objets provinciaux" ni à certaines clauses de l'art. 91 comme "la navigation et les expéditions par eau".

L'art. 91(27) attribue au pouvoir central la compétence sur le droit criminel, et a été interprété de façon très large, mais le Conseil privé a jugé que cela ne pouvait pas priver les provinces de leur droit, selon 92(15), d'imposer des sanctions pénales pour faire respecter leurs lois dans les domaines de leur compétence.

Partage fiscal

La constitution attribue au parlement central, art. 91(3) "Le prélèvement de deniers par tous modes ou systèmes de taxation", et aux provinces, art. 92(2) "la taxation directe dans les limites de la province en vue de prélever un revenu pour des objets provinciaux". Cette occupation conjointe du domaine fiscal a donné lieu à des litiges qui conservent toute leur actualité.

Le problème a été résolu, au plan des principes, en soustrayant le contenu de 92(2) de ce que paraissait embrasser 91(3), puisque la compétence provinciale partielle exclusive ne pouvait être contenue dans la compétence fédérale générale. Il fallut d'abord préciser les limites des taxes directes et indirectes, ce qui a donné lieu à des débats compliqués même si l'on partait de définitions assez claires de John Stuart Mill.

Le parlement fédéral a le pouvoir d'imposer toutes les formes de taxes et le pouvoir exclusif d'imposer des taxes indirectes, mais sa compétence est limitée du moins en principe, aux taxes pour fins fédérales, car 91(3) ne peut pas autoriser des taxes fédérales pour fins provinciales. Cette division n'est simple qu'en apparence, car les impôts ont des répercussions sur de nombreuses clauses des art. 91 et 92. L'on s'est demandé par exemple si le pouvoir central pouvait prélever un impôt affectant un domaine qui, en dehors de l'aspect fiscal, tomberait sous la compétence exclusive des provinces; c'est le cas notamment pour une clause qui a reçu une interprétation large: 92(13) "la propriété et les droits civils dans la province".

Un jugement de 1932 affirme que le droit de taxer du parlement central ne peut pas justifier une intervention dans un domaine provincial. Toutefois, on peut dire à la lumière d'autres décisions, par exemple celle qui a maintenu la constitutionnalité de la loi des allocations familiales en 1957, que les tribunaux ne se préoccupent pas de l'attribution des fonds publics dès que ces fonds leur semblent avoir été perçus validement. Le problème du partage fiscal n'a donc pas été résolu puisque le pouvoir de dépenser du gouvernement central n'a pas été délimité par les tribunaux.

Efforts des centralisateurs

M. Browne examine un bon nombre d'autres problèmes qu'il serait trop long d'exposer ici. Le cas, par exemple, de l'art. 132 qui est assez connu du public puisqu'il est au

Suite à la page 6

■ propos d'actualité

"Le président Johnson a fait vers la paix un premier pas, un pas de géant, quand, le 31 mars, il a décidé la limitation des bombardements sur le Nord-Vietnam et annoncé qu'il allait se retirer de la vie politique... La porte a été ouverte à la paix par ce premier pas. Maintenant il convient de l'ouvrir plus grande en faisant un nouveau pas: en étendant à l'ensemble du Vietnam du Nord la cessation des bombardements".

(Arthur J. Goldberg, ancien chef de la délégation américaine aux Nations unies).

"Nous avons étudié les meilleurs moyens de mettre en branle la force de l'opinion publique mondiale sur la question du Biafra, et la question de soumettre cette affaire aux Nations Unies a été envisagée. Le meilleur moyen serait que les pays voisins du Nigéria soumettent la question aux Nations Unies. Si les peuples de l'Organisation de l'unité africaine ne sont pas prêts à prendre une initiative, le gouvernement canadien n'hésiterait pas à présenter les aspects humanitaires de ce problème devant ce forum mondial".

Mitchell Sharp, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures du Canada, déclaration à la Chambre des communes, le 17 septembre.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger: 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi: 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

L'encyclique "Humanae Vitae"

Quelques éléments d'interprétation

par l'abbé Raymond Laflamme

● Grâce à la collaboration de la direction de "Perspectives Sociales", nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs du Devoir le texte d'une étude de M. l'abbé Raymond Laflamme sur la portée doctrinale et morale de l'encyclique Humanae Vitae. Le texte de M. Laflamme a été rédigé pour le prochain numéro de "Perspectives sociales", lequel sera entièrement consacré à l'encyclique sur la régulation des naissances.

L'auteur de cet article est professeur de dogmatique à la faculté de théologie de l'université Laval.

La lettre de Paul VI sur le problème de la régulation des naissances a suscité à travers le monde les réactions les plus diverses allant de l'acceptation aveugle au rejet pur et simple. Certains commentaires ont été faits, parfois pour demander aux fidèles de ne pas essayer de comprendre, et parfois pour leur dire à toutes fins pratiques de ne pas se soumettre.

Deux positions extrêmes

Dès lors qu'on envisage l'enseignement moral d'"Humanae Vitae" à la façon d'un bloc monolithique, revêtant dans tous ses énoncés une égale portée doctrinale, l'on peut difficilement échapper à l'écueil de l'extrémisme.

En effet, d'un côté, il y a ceux pour qui le rejet par le Souverain Pontife des pratiques dites "contraceptives" revêt la portée d'un enseignement dogmatique, définitif et immuable, engageant par là même la foi des fidèles. Passant de la théorie à la pratique, de la norme objective aux cas singuliers, certains d'entre eux adopteront même une attitude pastorale d'intransigeance condamnant sans restriction les couples chrétiens qui feraient usage des moyens de régulation des naissances déclarés illicites. Comme si la règle morale formulée par le Pape devait désormais dispenser le pasteur de séparer l'aspect objectif et l'aspect subjectif du problème en cause.

A l'opposé, d'autres proclament d'une façon abusivement simpliste que les encycliques ne constituent pas des décisions infaillibles et qu'en conséquence elles n'exigent pas l'assentiment du chrétien. "Humanae Vitae" n'aurait d'autre portée que celle d'une opinion personnelle, celle de Paul VI. Les époux pourraient donc s'en remettre à la voix de leur propre conscience et passer outre à l'enseignement pontifical, en principe aussi bien que dans leur vie quotidienne.

Ce sont là, à notre avis, deux prises de position extrémistes, qu'en saine théologie l'on ne saurait accepter: l'une fait montre d'absolutisme et la seconde, de relativisme.

Parce qu'elle méconnaît le mode de procéder de la science morale et le genre de certitude qui caractérise cette discipline, la première position est empreinte de dogmatisme. A long terme son manque de discernement ne peut contribuer qu'à jeter le discrédit sur le magistère de l'Eglise en prêtant à certaines déclarations de l'encyclique une immuabilité qu'elles ne possèdent pas. Et lorsque de surcroît cette attitude se traduit dans une intransigeance et une intolérance de fait, elle peut amener bon nombre de fidèles à quitter les rangs d'une Eglise qui ne représenterait plus à leurs yeux "le Père des miséricordes et le Dieu de tout réconfort" (2 Cor., 1, 3).

La seconde façon d'interpréter "Humanae Vitae" apparaît également aberrante. Elle prend pour point de départ une conception minimisante du magistère ordinaire de l'Eglise s'exprimant dans les encycliques. Le Chef de la catholicité ne serait qu'un docteur parmi bien d'autres alors même qu'il s'adresse à l'Eglise universelle et qu'il intervient sur un problème d'ordre moral, en vue du bien commun du peuple des fidèles. Cette manière de voir les choses en plus de contredire l'enseignement de Vatican II (cf. **Lumen Gentium**, c. 3, n. 25) ne parvient qu'à semer une plus grande confusion dans les esprits. Parler indistinctement de "liberté de conscience des époux" quant à l'emploi des méthodes régulatrices des naissances, c'est, à notre avis, entretenir une équivoque et traduire une conception subjectiviste de la conscience.

L'on peut compromettre l'autorité d'un enseignement pontifical aussi bien en exagérant sa portée qu'en la minimisant. Le théologien a la tâche difficile de trouver cet équilibre. Tout en acceptant avec sincérité de se laisser mesurer par la doctrine proposée, il doit apporter son propre éclairage dans l'intelligence du document et contribuer par ses recherches personnelles à d'éventuels développements. Son office exige la docilité à l'Eglise; il exige non moins le sens du discernement.

La portée du document

Dans une tentative pour dégager l'exacte portée de l'enseignement proposé par "Humanae Vitae", nous procéderons en quatre étapes. Il nous semble nécessaire de rappeler au départ un point de méthode essentiel à tout enseignement moral. Nous distinguerons dans une seconde démarche les divers niveaux d'affirmations à l'intérieur de l'encyclique. Certains considérants touchant la certitude d'une directive morale nous permettront par la suite d'évaluer le bienfondé de l'intervention de Paul VI. Enfin nous envisagerons les directives du pape en regard de la conscience du fidèle.

Science morale et certitude

Le domaine du spéculatif et celui du pratique constituent deux ordres bien distincts et l'intelligence suivant qu'elle s'applique à la considération d'objets nécessaires, comme les entités mathématiques, ou qu'elle s'applique à la considération des réalités contingentes, et notamment des actions ou situations humaines, ne doit pas procéder de la même façon. Le processus qui à partir des données universelles et communes conduit la science morale à des déterminations de plus en plus particularisées, ne s'effectue pas purement et simplement par voie syllogistique de déduction. Bien plus ce passage de l'universel au particulier, du commun au propre, ne va pas sans affecter la certitude et l'invariabilité de la vérité morale. Dans la proportion même où l'on accède à des données morales plus particulières, la certitude et la vérité des affirmations en cause décroissent. Immuables en soi, les données des principes très communs perdent forcément de leur stabilité dès lors qu'on les veut concrétiser pour cerner de plus près la réalité existentielle et contingente. Un exemple nous aidera à comprendre. Que l'homme doive rendre à Dieu le culte qui lui revient, c'est là un principe commun de la morale; il se limite en fait à énoncer et à définir cette valeur que représente la vertu de religion. Il revêt à ce palier général un caractère immuable de vérité. Mais lorsque de cette règle très commune l'on en vient au précepte de la messe dominicale, l'on ne se situe plus au même degré d'universalité ni au même niveau de vérité et de certitude. Ici il y a évidemment place à la variabilité. Dès qu'un exposé moral, après avoir énoncé les nécessités éthiques fondées dans la nature même des choses, descend vers la concrétion pour indiquer les voies qui mènent à l'obtention concrète de ces dites valeurs, il se situe au plan des considérations propres et devient à proportion de sa particularisation susceptible de muabilité. Voilà pourquoi tout enseignement d'ordre moral, fût-il celui d'une encyclique, ne peut s'évaluer à la façon d'un bloc monolithique, qui dans chacun de ses énoncés comporterait une univoque vérité, une égale certitude.

Quatre niveaux d'assertions

Pour restituer au document pontifical sur la régulation des naissances son authentique portée doctrinale, il nous apparaît donc nécessaire d'y discerner divers plans d'affirmations.

a) L'on y trouve certaines données très communes sur la nature de l'amour conjugal et sur celle d'une paternité responsable. Le pape définit ici des valeurs éthiques. Sa doctrine revêt alors la portée définitive et immuable d'un enseignement dogmatique.

b) La conception chrétienne d'une paternité responsable le conduit à reconnaître la légitimité d'une régulation des naissances. Et pour discerner les moyens honnêtes de ceux qu'il récuse, le Souverain Pontife fait appel au principe suivant: **"Tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie."** Il s'agit ici encore d'une donnée fondamentale, susceptible toutefois d'une interprétation plus ou moins absolue. Dans la mesure où ce principe énonce le lien essentiel qui existe entre la fécondité du mariage et l'acte matrimonial qui la signifie, il revêt un caractère aussi universel et aussi absolu que la définition de l'amour conjugal lui-même. Dans la mesure d'autre part où le "tout acte" veut recouvrir tous et chacun des actes conjugaux pris singulièrement, il devient plus particularisé; il perd de sa certitude et de son invariabilité. On ne peut plus l'entendre sans restriction. L'encyclique d'ailleurs reconnaît cette part de relativité lorsqu'elle maintient, à la suite de la tradition, la licéité du mariage entre époux naturellement stériles comme aussi celle des rapports matrimoniaux pendant les périodes agénésiques de l'épouse. La raison en est que l'acte conjugal naturellement infécond demeure parfait comme signe de l'amour qui est perfection des conjoints.

c) En s'appuyant sur l'ordination intrinsèque de l'acte conjugal à la fécondité, l'encyclique en vient à exclure comme constituant un désordre: 1e "l'interruption directe du processus de génération déjà engagé et surtout l'avortement;" 2e "la stérilisation directe, qu'elle soit perpétuelle ou temporaire, tant chez l'homme que chez la femme;" 3e "toute action... qui se proposerait comme but de rendre impossible la procréation."

D'autre part elle reconnaît la licéité de certaines méthodes de régulation des naissances, tout comme celle de divers moyens thérapeutiques.

d) Enfin, le pape adresse aux pouvoirs publics, aux hommes de sciences, aux médecins, aux prêtres etc., des directives immédiatement pastorales sur le problème en cause.

Nous le remarquons: l'enseignement pontifical procède selon un ordre tout à fait normal allant du plus commun au plus propre, du plus général au plus concret. Nous le disions plus haut: un tel passage, parce que situé dans le champ de la science morale, ne s'opère pas sans infirmer la certitude des déterminations plus concrètes. L'on doit alors parler de certitude ou encore de vérité morale. Prenons ici un exemple fourni par saint Thomas d'Aquin: "il faut remettre les objets confiés (depositum)". Quoique très voisin de la définition même de la justice, un tel principe, au dire de l'auteur, admet pourtant de la variabilité et il ne se vérifie que dans la plupart des cas. C'est une vérité morale. Telle que formulée dans "Humanae Vitae", la règle morale interdisant l'usage des procédés décrits comme contraceptifs nous paraît être de cet ordre. Toutefois, même si l'on n'y peut exclure toute possibilité de changement, elle engage déjà, il faut le souligner, la docilité et la soumission du fidèle catholique. C'est le fait d'un homme cultivé de ne jamais exiger d'une discipline donnée plus de certitude que la matière de cette science ne peut elle-même en porter.

Certitude spéculative et certitude pratique

Une question se pose dès lors à l'esprit: comment Paul VI peut-il en venir à exclure les méthodes dites contraceptives, si le principe apporté en guise d'argument n'a pas un caractère universel ni une certitude absolue?

Pour résoudre cette difficulté il nous faut ajouter une autre précision. En morale une norme d'agir ne peut pas s'évaluer exclusivement d'après un critère de vérité spéculative, mais aussi suivant le critère du bien à assurer, des valeurs à promouvoir. Dans le cas d'une loi positive par exemple, cela ressort très manifestement: ainsi ne dit-on jamais d'une loi positive qu'elle est vraie, mais qu'elle est bonne ou encore mauvaise. Ce qui peut faire défaut au plan de la vérité spéculative se trouve alors comblé par les raisons d'ordre pratique, qui tiennent aux valeurs que poursuit le Chef.

Pour ce qui concerne "Humanae Vitae", il ne fait point de doute que ce genre de motifs soient entrés en ligne de compte. Le Saint-Père les énumère: ils sont de deux ordres. Il y a d'une part "les graves conséquences de la régulation artificielle de la natalité"; il y a par ailleurs la promotion "des authentiques valeurs humaines" et chrétiennes. La directive qu'il donne aux chrétiens touchant les méthodes contraceptives procède davantage de sa responsabilité pastorale de Chef du peuple de Dieu que de son magistère proprement doctrinal. Il intervient comme Pasteur avant tout.

C'est une erreur, à notre avis, de se limiter à ne considérer dans cet enseignement moral que l'aspect vérité spéculative en oubliant toute la dimension d'ordre pastoral et prudentiel, qui dans les circonstances a semblé déterminante. Il faut déplorer que plus d'un théologien se soit jusqu'ici confiné dans son interprétation du document aux implications d'ordre doctrinal et ait omis d'y voir la dimension du magistère pastoral.

Loi et conscience

Tout homme est en dernier ressort responsable devant sa conscience de son comportement moral. Cependant il ne faut pas oublier qu'avant d'être responsable devant sa conscience, chacun est responsable de sa propre conscience. L'enseignement de l'Eglise constitue un guide, une lumière qui éclaire les consciences. Dans "Humanae Vitae", Paul VI montre la voie que les époux chrétiens doivent suivre; il déclare le "ce qui doit être." Ainsi cette intervention du magistère constitue à n'en pas douter une réaction contre le subjectivisme de la conscience, qui considère comme objectivement vrai et bon tout ce qui est fait ou affirmé de bonne foi. La conscience devient pour lors un principe d'agir absolu, ne supportant aucune dépendance, aucune norme susceptible de la mesurer. A partir de "ce qui est" on conclut au "ce qui doit être"; on part d'une situation de fait et on la répercute en norme idéale de comportement. Voilà ce qu'est le relativisme et le subjectivisme en morale, contre quoi réagit le Saint-Père en donnant à l'Eglise la norme à suivre, bref le "ce qui doit être" dans le domaine de la vie conjugale.

Aussi bien chaque fidèle garde-t-il l'obligation d'y conformer son jugement de conscience pourra parfois demeurer théorique: car dans la conscience de certains couples chrétiens il pourra arriver que la lumière mette du temps à se faire et que, dans leur comportement, le cheminement lui-même soit long, sans pour autant être coupable.

Voilà pourquoi tout au cours de l'encyclique décèle-t-on chez le Saint-Père un double souci: celui de maintenir d'une part la loi et le schème idéal de comportement qu'il faut poursuivre; celui d'adopter d'autre part une attitude de bonté, de patience, de compréhension et de miséricorde à l'endroit de ceux qui ne peuvent s'y conformer adéquatement tout d'un coup, mais doivent y cheminer plus lentement. Dans cette question, comme en toute autre du domaine moral, ayons soin de toujours distinguer l'aspect objectif de l'aspect subjectif, la norme d'agir du sujet qui agit, le "ce qui doit être" du "ce qui est". Autrement nous versons dans une forme d'absolutisme aussi néfaste que le relativisme contre lequel nous réagissions.

Conclusion

L'enseignement moral d'"Humanae Vitae" ne peut s'interpréter à la manière d'un bloc monolithique, qui dans tous ses énoncés revêtirait une égale certitude, une égale immuabilité. L'intervention de Paul VI se justifie d'autre part au nom de la responsabilité du Pasteur, qui doit indiquer la voie des valeurs surnaturelles et même humaines. Quiconque interprète ou met en application ce document devrait nourrir la préoccupation de sauvegarder d'une part l'autorité du Chef de l'Eglise et de ne pas aliéner de l'amour de Dieu d'autre part ceux qui concrètement sont encore éloignés de l'idéal de vie conjugale auquel les oblige "Humanae Vitae".

UN ÉDITORIAL DU "MONDE"

Le problème de la succession au Portugal

"L'Etat c'est lui..." La formule, fréquemment citée dans les milieux dirigeants de Lisbonne, n'est pas une simple boutade. Depuis le début de ce siècle, peu de chefs de gouvernement ont exercé un pouvoir aussi absolu que celui du Dr Oliveira Salazar, président du conseil des ministres de la République unitaire du Portugal depuis 1933. Austère pour lui-même et pour les autres, discret et volontiers secret, incorruptible sans doute, bien que la corruption et les scandales n'aient pas épargné ce règne d'une longévité exceptionnelle, impitoyable pour ses adversaires mais tenant à faire connaître ses quelques gestes de charité, le Dr Salazar, qui a connu dans sa jeunesse une République portugaise passablement troublée, n'a cessé, semble-t-il, d'être obsédé par un retour possible des troubles et du désordre.

Pourtant, il a dit bien souvent, et il a laissé répéter avec complaisance, qu'il ne tenait pas au pouvoir. Si l'on en croit le cardinal Cerejeira, son ami de jeunesse et son compagnon d'études et de "république" (dortoir) à l'université de Coïmbre, il accepta sa première charge de ministre des finances après avoir longtemps hésité et avec une "sorte de tristesse".

Il a en tout cas traité ses ministres avec courtoisie mais sévérité. Mais, plutôt que de prendre les avis du conseil, il a préféré traiter tous les grands problèmes de la nation, qu'ils soient d'ordre intérieur ou international, avec chacun de ses collaborateurs. Depuis une quarantaine d'années, il n'est pas une seule décision importante qui n'ait été prise directement par le "docteur". Cette méthode l'a contraint sans doute à rester un homme de cabinet et à renoncer aux déplacements à l'étranger (il a laissé ces dernières années le président de la République, l'amiral Americo Thomaz, se rendre en Angola et au Mozambique), mais on peut penser que le casanier Dr Salazar n'en a pas souffert.

Nommé et révoqué librement par le président de la République aux termes de l'article 107 de la Constitution modifiée en 1959, il a en fait estimé qu'il ne devait de comptes à personne, et il n'a jamais abordé le problème, pourtant délicat, de sa succession.

En Espagne, la succession du général Franco a provoqué depuis quatre ans d'âpres polémiques et contribué d'une certaine manière à ranimer la vie politique. Au Portugal, la disparition du Dr Salazar a constamment été envisagée comme une libération définitive par les opposants, et comme une catastrophe nationale par les hommes du régime.

Il n'est pas étonnant par conséquent que la seule incapacité de gouverner de l'homme qui détenait tous les pouvoirs de décision jette le désarroi dans les cercles dirigeants de Lisbonne. Débarrassé de la phraséologie du salazarisme, le régime mis en place par l'ancien professeur de Coïmbre est d'abord un régime de conservatisme social approuvé, bien qu'avec des réserves de plus en plus prononcées, par l'Eglise et soutenu par l'armée et une police particulièrement efficace.

On peut penser que des hommes comme l'ancien ministre à la présidence Marcelo Caetano (architecte du corporatisme), qui était considéré mardi comme "favori" par nombre d'observateurs, ou l'ancien ministre des territoires d'outre-mer Adirano Moreira, s'emploieront à définir un salazarisme sans Salazar. Mais il leur sera difficile de ne pas tenir compte des avis de l'armée, et plus particulièrement du général Venancio Deslandes, ancien gouverneur général de l'Angola, où il entra en conflit avec M. Adriano Moreira, et nommé récemment chef d'état-major des forces armées.

Seuls sans doute des désordres populaires pourraient troubler sérieusement ces spéculations politiques; l'opposition paraît bien faible et surtout divisée entre démocrates, socialistes, communistes et démocrates chrétiens. Mais des exemples récents ont montré que des peuples anesthésiés par une longue dictature pouvaient se réveiller brutalement après avoir réalisé qu'une page décisive était tournée.

■ propos d'actualité

"Les articles 53 et 107 de la charte des Nations Unies, considérés séparément ou en bloc, ne donnent ni à l'Union soviétique ni à d'autres pays du pacte de Varsovie le droit de s'immiscer par la force dans les affaires de la République fédérale allemande. Si, malgré cela, l'Union soviétique ou l'un quelconque des pays membres du pacte de Varsovie devait intervenir unilatéralement par la force en République fédérale d'Allemagne, un tel acte entraînerait une riposte alliée immédiate, dans le cadre des mesures d'auto-défense prévues par le traité de l'Atlantique Nord".

Robert McCloskey, porte-parole du département d'Etat des Nations Unies, dans une déclaration faite le 18 septembre.

"Je maintiens que la conférence de Yalta, si déplorable qu'elle ait été, n'était pas seule à l'origine du partage de l'Europe et, comme dit de Gaulle, du système des blocs. J'ai trop longtemps résisté à un tel système pour ne pas me souvenir qu'à l'époque où rien n'était encore absolument impossible, le général de Gaulle n'a jamais dit un mot, au contraire, pour aider mon effort en vue d'empêcher la séparation du monde en deux camps".

Georges Bidault, ministre des affaires étrangères de France en 1944 et 1945.

"On a parlé de faire participer les gens à des aventures excitantes. On a mis en place toute une machinerie compliquée, mais tout se passe autour de l'assiette au beurre. Quant à la participation des gens, il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus".

Robert Stanfield, chef de l'opposition, dans un discours à la Chambre des communes, 16 septembre.

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour,

à l'émission TÉMOIGNAGE,

des témoins du monde chrétien

Du 23 au 28 septembre 1968

LUNDI: **J. Grand'Maison:** Que devient notre communauté chrétienne
MARDI: **Raymond Anctil:** Des instruments nouveaux pour une catéchèse nouvelle
MERCREDI: **Emile Robichaud:** Ce qu'on a oublié dans nos écoles geantes
JEUDI: **Adrien Pouliot:** La vieille maison des Jésuites à Sillery
VENDREDI: **Gustave Thibon:** Les parents sont-ils tous des éducateurs
SAMEDI: **Van den Heuviel:** Participation catholique au Conseil mondial des Eglises

A Montréal et aux environs, écoutez **CKAC** 19h 50 **CKBS** 15h 40

INSTITUT DE PASTORALE
2715, Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal 26

COURS D'ÉDUCATION PERMANENTE

À l'intention des prêtres:

Mercredi du 25 septembre au 18 décembre et du 15 janvier au 19 mars de 13h. 30 à 15h. 30.
(P. L. Régis et Y. Côté, o.p.)

1. Recyclage en théologie pastorale
Appel de Dieu et réponse de l'homme
Scolarité $50.00
Inscription . . . . . $ 5.00

Mercredi du 2 octobre au 18 décembre de 13h. 30 à 15h. 30
(P. R. Proulx, c.ss.r.)

2. Écriture sainte
La foi dans l'histoire
Scolarité $25.00
Inscription . . . . . $ 5.00

Mercredi du 15 janvier au 26 mars de 13h. 30 à 15h. 30.
(P. L. Desjardins, c.ss.r.)

3. Théologie de l'histoire
Communauté-institution
Scolarité $25.00
Inscription . . . . . $ 5.00

À l'intention des laïcs:

Jeudi du 3 octobre au 5 décembre et du 16 janvier au 20 mars de 20h. à 22h. 30.
(P. Laval Létourneau, c.ss.r.)

4. Cours de théologie
Inscription . . . . . $ 5.00
Scolarité par personne . . . $15.00
Scolarité par couple marié . $20.00

Tous les cours s'adressent aux prêtres, religieux, religieuses, laïcs soucieux de faire le point sur leur connaissance théologique et pastorale.

Les inscriptions peuvent se faire en écrivant à :

Institut de pastorale,
2715, Chemin Côte Ste-Catherine,
Montréal. - Tél.: 739-3223

Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ...
Le plus vaste choix de musique classique et populaire sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 HRES — SAM. JUSQU'A MIDI
(Une division de André Radio Service Ltee)

agence du livre français

ÉDITIONS SOCIALES: Les classiques du marxisme:

L'idéologie allemande par Marx et Engels	$1.00
Les luttes de classes en France par Karl Marx	$1.60
Salaire, prix et profit par Karl Marx	$0.65
La guerre civile en France en 1871 par Karl Marx	$1.10
Les classiques du peuple:	
Textes choisis d'Holbach	$1.10
Essai sur les moeurs et l'esprit des nations par Voltaire	$1.80
Émile ou de l'Éducation par J.-J. Rousseau	$1.40
De l'inégalité parmi les hommes par J.-J. Rousseau	$2.30
Textes politiques de Diderot	$1.60
DIVERS:	
Le Capital (en 8 tomes - broché) par Karl Marx	série $37.60
Contribution à la critique de l'économie politique par Karl Marx	$4.70
Un pas en avant, deux pas en arrière par Lénine	$1.00
L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État par F. Engels	$2.50
L'Internationale (paroles et musique) présenté par Émile Tersen	$0.35

1249 ouest, rue Bernard - 271-6888

suites de la première page

LA CHAMBRE

tériorer. Et même si elle était réalisée dans les meilleures conditions sur ce de la valeur du dollar canadien et, de là, sur le niveau de vie de la population.

Pour ce qui est du système monétaire proposé par les indépendantistes, le rapport souligne que le programme du RIN est très peu explicite à ce sujet; il ne parle notamment pas du déficit de la balance des paiements du Québec, ni des contraintes que ce déficit peut avoir sur la création de la nouvelle monnaie.

"Même dans les meilleures conditions possibles, la nouvelle monnaie ne pourrait conserver une valeur égale à celle du dollar canadien actuel, ce pourrait même être une monnaie dont personne ne voudrait sur le marché international."

"Ce serait surtout les petits salariés et épargnants qui seraient affectés. En cas de dévaluation de la monnaie, leurs polices d'assurances, plans d'épargne ou de retraite sont leur seul avoir pouvant leur assurer une certaine sécurité dans l'éventualité de moments difficiles."

La fiscalité

D'autre part, le comité sur les problèmes constitutionnels est d'avis que les diverses méthodes de fiscalité proposées par le MSA et le RIN ne tiennent pas compte des réalités, et qu'elles ne sauraient être rentables dans un Québec ayant à sa tête l'un ou l'autre de ces groupements.

L'option du MSA se présente sur le plan fiscal "comme une aventure dont on est loin d'avoir fait la preuve, même théorique, qu'elle n'amènera pas l'Etat du Québec dans un chaos économique."

Le rapport précise: "L'examen le moindrement attentif de cette option montre qu'on camoufle les problèmes de cette nature ou qu'on les ignore tout simplement."

Le rapport estime que le MSA "manque de logique" dans les propositions qu'il soumet pour le rapatriement des taxes versées à Ottawa par les citoyens ou corporations du Québec."

Pour ce qui est du RIN, le comité constate: "La séparation complète et totale du Québec du reste du Canada sur le plan fiscal ne semble pas précoccuper les indépendantistes... En effet, nulle par dans les programmes du RIN, il n'est question de la façon dont, par exemple, s'effectuera le partage de l'actif et du passif du gouvernement canadien dont il faudra bien que le Québec accepte sa part."

Non seulement le RIN ne semble pas se préoccuper des solutions à apporter aux dettes et obligations du Québec, mais il propose: 1) des mesures qui élimineraient des sources de revenus pour l'Etat; 2) des mesures qui signifieraient des dépenses; 3) des mesures qui, pour combler ces dépenses, seraient fort inadéquates.

LA RÉACTION

annonces à la radio, grassement financées par de puissants intérêts auxquels la Chambre sert de camouflage, sont de quotidiennes insultes à l'intelligence et à la dignité des citoyens.

Et nous profitons de l'occasion pour mettre le gouvernement et les autorités scolaires en garde contre une récente initiative de ces champions du laissez-faire et de la démission. Prétendant combler un vide que nous devons à l'incurie des autorités publiques, ils annonçaient récemment la création d'un fonds de $2 millions pour fournir des instruments d'éducation économique à nos écoles. Mais qui est derrière ce fonds? Quels intérêts fourniront cette somme considérable? Est-ce à ceux qui l'exploitent et le méprisent sans vergogne que le peuple québécois doit confier, après tant d'autres abandons, la déformation économique de ses enfants?

SHARP

Finalement, en réponse à une question du leader des néo-démocrates, M. David Lewis, M. Sharp a dit qu'il est bien beau de vouloir faire inscrire le conflit à l'ordre du jour de l'Assemblée, mais que le Canada trouverait beaucoup plus de satisfaction si cette démarche pouvait avoir par la suite des résultats pratiques.

Au Nigeria

LAGOS (Reuter) — Un journal qui reflète les opinions du gouvernement déclare qu'une recommandation de la part du ministre des affaires extérieures du Canada, visant à obliger les Nations unies à intervenir dans la guerre civile du Nigeria, pourrait affecter les relations entre ce pays et le Canada.

Mais le Daily Sketch, propriété du gouvernement de l'Etat occidental du Nigeria, dit que cette déclaration faite par M. Mitchell Sharp, selon laquelle le Canada porterait l'affaire devant les Nations unies si les pays africains ne le faisaient pas, ne "doit pas être prise trop au sérieux, étant donné qu'elle n'a pas encore été endossée par le gouvernement".

Dans son éditorial, le journal décrit cette déclaration comme "surprenante et inquiétante".

"Ce qui mérite qu'on y attache de l'importance, c'est l'effet qu'elle pourrait avoir sur les relations très cordiales qui existent entre le Nigeria et le Canada", dit l'article.

Le journal poursuit en disant que le Nigeria a répété à plusieurs reprises que cette crise est un problème d'ordre interne et soutient que "ce problème, plus que jamais, peut être réglé par les Nigérians eux-mêmes".

"On pourrait mentionner, sans vouloir mettre dans l'embarras le gouvernement canadien, que l'intervention pour laquelle le gouvernement d'Ottawa a blâmé le président de Gaulle, ne devrait pas être encouragée par les Canadiens, dans un autre pays", ajoute le journal.

VILLAGE

du coût de réalisation du programme, selon un plan d'amortissement qui peut atteindre 50 ans.

La réalisation technique de ce programme de rénovation et de construction est évaluée à environ $75 millions "avec ou sans la participation d'investisseurs du domaine privé."

On se rappelle que la ville de Montréal, lors de sa demande pour les jeux de 1972, avait offert d'établir les villages olympiques sur les deux îles de l'emplacement de l'Expo.

Jean Marchand reste à Ottawa

OTTAWA (PC) — M. Jean Marchand n'a "nullement l'intention" de passer à la politique provinciale, a déclaré hier un porte-parole du ministre des forêts et de l'aménagement rural, qui a précisé que M. Marchand "conservera ses présentes fonctions".

UNE DÉLÉGATION

pelé que les lois tchécoslovaques garantissaient strictement les libertés personnelles, et a affirmé que les émissions des "radios libres" au début de l'occupation étaient parfaitement légales.

Pour sa part, "Rude Pravo", a rappelé hier matin que l'application des accords de Moscou ne signifiait pas un retour aux méthodes du passé, et que le rôle dirigeant du parti ne l'autorisait pas à gouverner par-dessus la tête de l'Etat et des organes constitutionnels. L'organe du parti écrit ensuite, comme une mise en garde avant d'éventuels changements à la tête du parti, que les dirigeants du PC, à tous les échelons, doivent jouir de la pleine confiance des militants.

Or M. Dubcek et son équipe, comme l'a confirmé un sondage d'opinion publié hier matin par l'institut d'études politiques de Usti Nad Labem en Bohême du nord, bénéficient de la confiance de 90% de la population.

Le gouvernement doit jouer un rôle plus dynamique dans l'exploitation des forêts

QUEBEC (OIPQ) — Le ministre des terres et forêts du Québec, M. Claude-G. Gosselin, a laissé entendre que le Québec pourrait en venir à assurer lui-même la récolte des produits des forêts vierges, situées dans des régions éloignées, et à en faire la distribution.

Parlant devant la Chambre de commerce du Québec, M. Gosselin a aussi affirmé que, dans un avenir très rapproché, il faudra songer à créer un "pool" du bois, avec cours de triage et de classification.

Le ministre a appuyé ses avancés sur le fait qu'un ministère responsable de l'administration des forêts du Québec doit jouer un rôle plus dynamique que celui de simple gardien de la forêt. Il doit être, a-t-il déclaré, un organisme de développement, un ministère planificateur et interventionniste au besoin.

Selon M. Gosselin, le ministère affirmera son dynamisme non en socialisant ni en prenant la place de l'entreprise privée, mais en la guidant et en participant, à l'occasion, à son action en vue d'un rendement optimal.

Le ministre des terres et forêts participait à une discussion organisée par la Chambre de commerce du Québec, à l'occasion de son congrès annuel, et qui avait pour thème "la forêt dans l'économie du Québec".

Dans un exposé élaboré sur l'expansion des industries forestières, M. Gosselin a fait remarquer qu'il y a place pour le développement. Sur 350,000 milles carrés de forêt productive, dit-il, à peine 150,000 milles carrés sont utilisés. Les statistiques vont jusqu'à dire que plus de 10,000,000 de cordes de bois se perdent annuellement, soit parce que ces bois sont rendus à maturité, soit qu'ils sont renversés par des tornades ou détruits par le feu.

Par ailleurs, a fait observer le ministre, il est inconcevable que des industries périclitent, faute d'un approvisionnement adéquat, dans un Etat où la forêt produit un surplus annuel de plusieurs millions de cordes de bois, comme il est impensable qu'il ne soit pas possible d'en faire surgir un bon nombre d'autres.

C'est pourquoi, dit-il, il nous faut sans tarder trouver une nouvelle formule par laquelle chaque arbre coupé, récolté, donnera le maximum de son rendement et chaque bille sera dirigée au bon endroit. Il faudra songer un jour, et cela dans un avenir très rapproché, à un pool du bois, à des cours de triage et de classification, si nous voulons obtenir un rendement maximum de nos forêts.

Les techniques modernes, a-t-il explique, veulent que les arbres soient coupés, récoltés de plus en plus en longueur et transportés souvent à leur état naturel. Avec ces nouvelles techniques, il n'y a aucune raison de laisser perdre plus longtemps d'énormes quantités de bois de qualité.

Tout ce qui manque, de l'avis du ministre, c'est une formule acceptable capable de rationaliser, de planifier, à la grandeur du Québec, les diverses opératons entreprises pour l'exploitation forestière.

"Certains diront qu'une telle formule, a fait observer M. Gosselin, serait une révolution totale dans le domaine forestier au Québec. Mais si nous la trouvons, cette formule, de concert avec nos industriels, nous pourrions corriger un manquement très grave dans l'utilisation de la forêt."

M. Gosselin a fait savoir que, "s'il le faut," il n'hésitera pas à proposer au conseil des ministres et à la législature les modifications requises à la loi des terres et forêts en vue de la réalisation d'une telle initiative.

Quant à l'idée que l'Etat procède aux récoltes forestières dans les territoires à l'état vierge, dans les régions éloignées, M. Gosselin a expliqué que tout en incitant les industriels à s'y rendre, il n'en reste pas moins qu'il nous faudra peut-être penser un jour à récolter nous-mêmes cette forêt.

"Il y a plusieurs industries qui, dit-il, si elles avaient des garanties d'approvisionnement accrues, n'hésiteraient pas à s'agrandir, à doubler même leurs installations. Il s'agit en fait de trouver la formule la plus efficace pour faire la récolte et la distribution de ces bois".

Un accord temporaire à Québécair

(PC) — Un accord temporaire a été conclu hier soir, après deux jours de grève de la part des mécaniciens et des hôtesses de Québecair, a annoncé le chef négociateur M. Marcel Archambault.

La ratification de cette entente survenue après de longues séances d'une négociation ardue entre le syndicat et la direction de la compagnie aérienne, sera décidée au cours du week-end à l'issue d'un scrutin, auquel participeront les 225 membres du Syndicat international des machinistes, organisation qui représente ces travailleurs.

M. Archambault a déclaré qu'il était "optimiste" à l'effet que l'accord serait ratifié par les syndiqués.

Il n'y a pas que le rattrapage...
Il y a aussi les pertes de salaire
qui risquent d'annuler le rattrapage.

3,000 employés de la Régie des Alcools

X $87.75 moyenne du salaire par semaine à la signature de la nouvelle convention collective au 1er avril 1968

$263,250 perte de salaire par semaine

X 14 semaines de grève

$3,685,500 de PERTE de salaire

Ces pertes sont-elles vraiment justifiées?

Sans compter que les salaires proposés
par la Régie des Alcools du Québec
se comparent avantageusement
aux salaires payés dans
des entreprises semblables.

**Les offres de
la Régie des Alcools du Québec
sont vraiment raisonnables.**

Appel urgent aux Canadiens

Edmond Kaiser, fondateur en 1960 de la Fédération internationale Terre des Hommes, a pu obtenir l'autorisation de sortir du Biafra 260 enfants affamés et malades. Il se trouve actuellement au Gabon, où des centaines d'autres doivent les rejoindre, grâce à la bienveillance du gouvernement de ce pays.

La section canadienne de l'oeuvre, T.D.H.-Canada Incorporée, reçoit un appel angoissé d'Edmond Kaiser: il demande de toute urgence et en priorité l'envoi de 30 tentes (militaires ou autre) d'une capacité de 26 lits chacune. Il est évident qu'un tel effort n'est pas à la portée de particuliers. Mais, pour les avoir déjà mises à l'épreuve, nous savons ce que nous pouvons attendre de la générosité et de l'ingéniosité canadienne, qu'elle se manifeste par des actes individuels ou par des groupes. On se souvient en la circonstance des deux enfants vietnamiens actuellement en traitement à Montréal.

Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion d'entendre parler de TERRE DES HOMMES, nous rappelons qu'il s'agit d'un mouvement international de secours, humanitaire et direct auprès de l'enfance la plus malheureuse, libre de tous liens politiques, racistes et religieux. Sa tâche consiste à localiser les enfants en détresse (dont le nombre est infini), obtenir les droits légaux de les rejoindre et de les secourir; enfin, aider et soigner les petits, sur place, quand cela est possible, dans tout autre pays si cela est nécessaire. (Exemple: le cas du Biafra).

Pour tous renseignements, on peut s'adresser à T.D.H.-Canada, 11 Oakland Avenue, Montréal 6. Téléphone (code régional 514) 486-2382, ou 487-4399.

LA CHAMBRE

Ils concluent par une question: "Comment se fait-il que la Chambre de commerce ait si peur de l'opinion publique en s'opposant à la diffusion du film?"

On sait que ce film, tourné à même les événements survenus dans cette municipalité lors de la fermeture d'usines, a été projeté à Saint-Jérôme au bénéfice du public et des groupes sociaux qui ont été mêlés aux événements. Ce document de deux heures, signé Fernand Dansereau de l'ONF, a commencé de circuler en province. Il sera présenté prochainement lors de la 15e conférence annuelle de l'Institut canadien des affaires publiques, intitulée "Les citoyens au pouvoir".

COMMENT

Suite de la page 4

coeur des débats actuels sur le partage de la compétence en matière de relations internationales. Ottawa a tenté de se servir de cet article pour envahir des domaines de compétence provinciale en utilisant son pouvoir de signer des traités avec les pays étrangers. Un jugement de 1937 a souligné qu'il serait trop facile pour le pouvoir central de prendre ce moyen d'amender indirectement la constitution au détriment des provinces. D'autres articles affectent aussi le partage des pouvoirs; pour ne citer qu'un cas, on sait que l'art. 93 qui attribue l'éducation aux provinces a préséance sur les pouvoirs donnés au parlement central par l'art. 91.

Les partisans d'une plus forte centralisation ont tenté de renforcer les pouvoirs du parlement fédéral en invoquant diverses méthodes d'interprétation. L'auteur examine ces débats, dont les principaux se ramènent à deux arguments: la doctrine des dimensions qui donnerait préséance aux questions d'envergure nationale en limitant les prérogatives provinciales sur les questions locales, et la doctrine de l'urgence. D'une façon générale ces arguments n'ont pas été acceptés par le Conseil privé, car ils semblent incompatibles avec la théorie des trois compartiments; la doctrine de l'urgence n'a été admise que pour le cas de guerre.

Plusieurs auteurs ont prétendu que le Conseil privé s'est montré trop favorable aux provinces. M. Browne répond que les interprétations adoptées par ce tribunal proviennent plutôt des exigences mêmes du texte constitutionnel, et que l'évolution de ces décisions tend à démontrer que le principe du fédéralisme exigeait un équilibre du genre de celui qui a été formulé par ce tribunal.

La propriété et les droits civils

Il estime que l'expansion donnée à l'art. 92 est dûe à la nature des sujets qui y sont mentionnés; ainsi la clause 92(13) "la propriété et les droits civils dans la province" touche à peu près tous les sujets énumérés ailleurs dans les art. 91 et 92, et serait reliée aussi de quelque façon à presque toutes les lois que le parlement central pourrait adopter en vertu de la clause sur "la paix, l'ordre et le bon gouvernement".

L'auteur considère toutefois que l'ampleur de 92(13) pourrait être limitée par référence à l'art. 94 qui donne au parlement central le pouvoir d'adopter des mesures pour uniformiser des lois relatives à la propriété et aux droits civils dans trois des quatres provinces fédérées en 1867, à l'exclusion de la seule province de Québec. Cette exclusion du Canada français de ce pouvoir fédéral paraît indiquer que la phrase "la propriété et les droits civils" de 92(13) a une signification culturelle. La Commission Rowell-Sirois avait déjà noté que cette clause ne se rapporte pas à des intérêts locaux par opposition à des intérêts nationaux, mais a plutôt pour but de protéger des intérêts régionaux dans la mesure où ils ont un intérêt spécifiquement culturel.

Une telle interprétation de 92(13) doit demeurer assez large, sans quoi elle serait dangereuse pour le Québec. Car pour protéger efficacement des intérêts de caractère culturel, cette clause doit s'étendre aux institutions sociales, économiques et politiques qui forment les cadres de notre société et qui sont nécessaires à l'épanouissement culturel du Canada français. Cette clause doit donc conserver une application très large pour être efficace au plan culturel.

M. Browne examine dans ses conclusions certaines suggestions qui ont été formulées en vue d'augmenter les prérogatives du parlement central en recourant à des règles d'interprétation judiciaire qui restreindraient l'ampleur de l'art. 92 et augmenteraient la portée de l'art. 91. Il estime que de telles manoeuvres vont à l'encontre de règles fondamentales d'interprétation comme celle qui veut que les tribunaux doivent appliquer les lois et non les faire. Il conclut que s'il faut rajuster l'équilibre de notre régime fédéral, c'est là un problème politique qui doit être résolu par des moyens politiques et non par les tribunaux.

Cet ouvrage est une version revisée d'une thèse de doctorat que l'auteur a préparée à Oxford et qui a été acceptée en 1963. Il comporte, en plus des textes de l'AANB et du Statut de Westminster, une table analytique des principales décisions du Conseil privé sur la constitution canadienne, une bibliographie, et un index qui rend sa consultation facile. A cause de son actualité et de son objectivité, il devrait être traduit et publié en français car il peut intéresser un bon nombre de lecteurs dans notre province.

(1) The Judicial Committee and the British North America Act. University of Toronto Press, 1967, 246 pages.

MESSE ANNIVERSAIRE

SANTOIRE: une messe anniversaire sera célébrée à St-Chrysostome à la mémoire de feu Armand Santoire, le 29 septembre 1968 à 5 p.m.

informations internationales

Moscou a proposé à Washington une réunion au sommet sur l'armement H

Washington (AFP) — L'Union soviétique a proposé aux Etats-Unis que des négociations bilatérales sur la limitation des armements nucléaires s'ouvrent à la fin du mois de septembre à Genève mais Washington n'a pas encore fait connaître sa réponse au Kremlin.

Ces indications sont fournies par les milieux compétents de la capitale fédérale qui vont jusqu'à préciser que Moscou aurait suggéré la date du 30 septembre. A la Maison Blanche et au département d'Etat, on se refuse pour l'instant à formuler le moindre commentaire sinon "qu'aucune date n'a été arrêtée".

Au Texas, où il passe la fin de semaine, le président Johnson examine les suites à donner à l'initiative soviétique. Deux facteurs, l'un international, l'autre intérieur, vont nécessairement influencer lourdement sa décision:

1) Le chef de l'exécutif ne veut pas donner, en acceptant des conversations avec l'USS, l'impression de passer déjà l'éponge sur l'affaire tchécoslovaque. Les milieux officiels américains estiment que le Kremlin, en précipitant la relance de négociations sur la limitation des systèmes de vecteurs d'armes nucléaires défensives et offensives, cherche précisement à faire oublier le drame du 20 août.

Les Soviétiques, disent-ils, savent également qu'ils jouent sur une corde particulièrement sensible chez M. Johnson pour qui l'ouverture de négociations entre les deux super-puissances serait le couronnement de quatre années d'effort et le point de départ d'un "dégel" définitif dans les relations entre Moscou et Washington."

2) Sur le plan de la politique intérieure, il s'agit pour la Maison Blanche d'évaluer soigneusement l'impact de l'ouverture d'un dialogue avec Moscou, avant les élections présidentielles, sur les chances du parti démocrate et de son candidat, le vice-président Hubert Humphrey. Les conseillers de M. Johnson n'oublient pas que M. Richard Nixon a obtenu un certain écho au Congrès en conseillant au sénat de retarder l'approbation du traité de non-prolifération nucléaire pour marquer solennellement la réprobation des Etats-Unis à l'égard de l'invasion de la Tchécoslovaquie.

En tout état de cause, font valoir les milieux autorisés américains, une conférence de cette importance exige une longue préparation qui devra surtout permettre à Washington et à Moscou de fixer l'échelon auquel ces négociations pourront s'engager. Le président Johnson n'a jamais caché à son entourage, depuis le mois de juin dernier, son désir de renouer le dialogue ouvert à Glassboro en juin 1967 avec M. Kossyguine et de procéder avec lui à une discussion de l'ensemble des grands problèmes internationaux.

Reprise possible de la guerre froide sur la question de Berlin

BERLIN (AFP) — Les premières manifestations concrètes d'une nouvelle guerre froide pourraient avoir lieu à Berlin en octobre — si la date de la réunion des commissions du Bundestag dans l'ancienne capitale est maintenue — ou en novembre — si le congrès national de la C.D.U. (union chrétienne-démocrate) s'y tient comme prévu.

Tel est le sentiment partagé dans presque tous les milieux, allemands et alliés, en raison de la menaçante escalade verbale de Moscou contre la R.F.A. et à la suite de la rencontre Ulbricht-Abrassimov jeudi à Berlin-Est.

Le "test" d'octobre ou de novembre à Berlin présente un intérêt capital car il montrera, pour la première fois depuis trois ans, jusqu'où l'URSS est prête à aller. On ne pense pas généralement que cela dépasse le stade de "chicanes" ou de "coups d'épingle" un peu plus prononcés mais la question est de savoir si Moscou risquera cette fois-ci une confrontation directe avec les trois alliés occidentaux, garants de Berlin-Ouest, alors que, dans les périodes de tension des trois dernières années, elle évitait de paraître "sur le terrain", laissant à la R.D.A. le soin de démontrer que "la République fédérale n'avait aucun droit sur Berlin-Ouest".

En avril 1965, des chasseurs soviétiques avaient rasé les toits et ébranlé la ville par de continuels "bangs" supersoniques, pour protester contre les séances du Bundestag dans l'ancien immeuble du Reichstag. Depuis, toutes perturbations et toutes restrictions au libre accès à Berlin ont été exécutées par la R.D.A.

S'il doit y avoir intervention directe de l'URSS, ce serait, pense-t-on, dans les airs. En effet, la R.D.A. dispose maintenant de tout un arsenal de moyens de contrôle pour s'opposer à l'arrivée des députés et ministres fédéraux à Berlin-Ouest par voie terrestre, mais ses avions n'ont pas accès aux trois couloirs aériens qui relient Berlin à l'Allemagne de l'ouest, en vertu des accords quadripartites. A titre purement hypothétique, on se pose dans les milieux informés la question: qu'arrivera-t-il si des "Mig" soviétiques forcent un avion de ligne anglais, français ou américain à atterrir en Allemagne de l'est à des fins de vérification? Et si, par exemple, alliant la prudence à la manière forte, ils choisissent en connaissance de cause un appareil transportant des députés NPD (dits "néo-nazis") à qui ils interdisent de poursuivre le voyage? L'incident en effet serait de taille parce qu'il constituerait la première atteinte flagrante au principe quadripartite de libre accès à Berlin qui n'a même pas été violé — de peur d'un "casus belli" — lors du blocus de 1948/49.

Un congrès national de la CDU à Berlin ne semble pas non plus devoir être accepté par l'URSS sans réaction spectaculaire, si on en juge par la violence et l'orientation des attaques contre Bonn et la référence réitérée, malgré les prises de position de Washington, Londres, Paris, aux articles 53 et 107, de la charte des Nations unies et aux accords de Potsdam (mercredi dans "la Pravda"), ainsi que par l'évocation menaçante de Berlin-Ouest, jeudi dans les "Izvestia".

Si l'on y ajoute le fait, jusqu'ici inédit en de pareilles occasions, que le communiqué sur la rencontre Ulbricht-Abrassimov de jeudi, précise ostensiblement que la conversation entre le chef de l'Etat de la RDA et l'ambassadeur soviétique à Berlin-Est a porté sur "les questions relatives à l'intensification évidente de la politique revancharde et militariste et des prétentions illégales de la RFA", les éléments annonciateurs d'un recours aux actes à Berlin, semblent réunis. Reste à savoir quelles formes il prendra.

L'Université française conçue par Napoléon a vécu

PARIS (AFP) — L'Université française conçue par Napoléon — il y a quelque cent soixante ans — a vécu. Le bouleversement qu'annonce la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur, approuvée jeudi par le conseil des ministres sera tel qu'il va entrainer l'éclatement complet des structures actuelles.

Jusqu'ici l'Etat détenait un pouvoir absolu en matière d'éducation nationale et plus particulièrement en ce qui concerne l'enseignement supérieur. C'était lui qui définissait les programmes d'enseignement, réglementait les examens et les diplômes et pourvoyait l'intermédiaire des recteurs nommés en conseil des ministres.

La loi d'orientation élaborée en un peu plus de deux mois par M. Edgar Faure, ministre de l'éducation nationale qui a reçu l'appui du général de Gaulle, fait table rase de ce système monolithique et autoritaire. Dans le nouveau système, l'Etat ne détient plus que des pouvoirs réduits notamment ceux de créer les établissements et de modifier les diplômes pour qu'ils conservent une valeur nationale et internationale.

Dès le vote de la loi par le Parlement, le ministère de l'éducation nationale va établir une liste des établissements universitaires, ces "unités d'enseignement et de recherche" qui constitueront la base du système et pourront être des facultés, des départements de facultés ou des instituts nouveaux. Tous ces établissements seront autonomes, c'est-à-dire que leurs conseils élus organiseront les enseignements. Le conseil de chaque établissement fera forme essentiellement d'enseignants et d'étudiants. Tous participeront à l'élection d'un "président" qui disposera notamment d'un pouvoir de police intérieure.

Les vingt-trois universités existant actuellement vont éclater! on en comptera en février prochain une soixantaine, peut-être une centaine. Elles seront des "fédérations d'établissements".

Salazar: légère amélioration

LISBONNE (AFP) — Le dernier bulletin de santé du président Salazar publié hier par les médecins de l'hôpital de la Croix-Rouge indique que l'on constate une nette amélioration dans l'activité de ses réflexes, mais que le pronostic est "toujours réservé".

Le bulletin ajoute que le président Salazar respire facilement et fait état d'une température de 38,3 degrés centigrades et d'une tension artérielle de 16,8.

Aucune décision officielle concernant un éventuel successeur du docteur Oliveira Salazar à la présidence du conseil n'a été prise. Dans les milieux autorisés, on estime que la maladie du docteur Salazar, aussi grave soit-elle, ne justifie pas une telle décision, qui incombe d'ailleurs au seul chef de l'Etat portugais, l'amiral Americo Tomaz.

En ce qui concerne les affaires administratives urgentes, elles sont confiées au ministre d'Etat auprès de la présidence du conseil, M. Mota Veiga. Ce poste a été créé en 1961 par une loi qui accordait également au ministre d'Etat le pouvoir d'expédier les affaires courantes en l'absence du président du conseil.

Le Canada lance un appel à l'URSS et aux E.-Unis

NATIONS UNIES (Genève) (AFP) — Dans son intervention hier en première commission, chargée des problèmes de sécurité, le chef de la délégation canadienne M. E.L.M. Burns a demandé à la conférence des pays non dotés d'armes nucléaires de lancer un appel pressant à l'URSS et aux Etats-Unis pour qu'ils engagent, dans les plus brefs délais, des négociations bilatérales sur la limitation des systèmes de vecteurs d'armes nucléaires offensives stratégiques et des systèmes de défense contre le systèmes de défense contre les fusées balistiques (ABM).

Un projet de résolution dans ce sens a été déposé à la conférence par le Pakistan.

M. Burns, qui est favorable à ce projet estime cependant qu'il "n'est pas assez énergique".

La délégation canadienne pense, a-t-il dit, qu'à moins de voir de telles négociations de désarmement, tels que l'inra peu d'espoir de voir se concrétiser les autres mesures de désarmement, tel que l'interdiction de tous les essais nucléaires ou la cessation de la production de matériaux fissiles à des fins militaires.

S'il n'y a pas d'arrêt à la course aux armements nucléaires, non seulement il n'y aura pas de perspectives ou vertes pour un désarmement effectif, mais encore les chances dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, tant souhaitée par tous, pourraient être compromises, a conclu le représentant du Canada.

Le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements doit dépasser les luttes partisanes

NEW YORK (AFP) — Le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements des Etats-Unis est un objectif qui dépasse les luttes partisanes et si le programme annoncé en janvier et si le program- en janvier dernier par le président Johnson n'est pas appliqué dans sa totalité cette année, il devra l'être en 1969, quel que soit le parti qui l'emporte aux élections de novembre, a affirmé vendredi le secrétaire américain au trésor, M. Henry Fowler.

S'adressant à l'assemblée annuelle du bureau de la conférence industrielle nationale, le secrétaire au trésor a dressé un vaste tableau des réalisations des administrations Kennedy et Johnson au cours des huit dernières années, période pendant laquelle les Etats-Unis ont connu une prospérité sans précédent. Il a ensuite prononcé une sorte de testament politique en définissant les objectifs qui devront rester ceux de l'administration en 1969, que ce soient les Républicains ou les Démocrates qui l'emportent en novembre. Il a particulièrement insisté sur la balance des paiements, la coopération monétaire internationale, l'inflation intérieure aux Etats-Unis, et l'aide aux pays en voie de développement.

1) Balance des paiements — l'amélioration enregistrée au second trimestre est encourageante mais certaines de ses causes ne sont pas durables: "la totalité du programme (de rétablissement) doit être appliquée, s'il n'est pas appliqué dans sa totalité cette année, il devra l'être l'an prochain quelle que soit l'administration nationale au pouvoir. C'est, tout simplement, un problème qui dépasse la politique."

2) Coopération monétaire — "Outre la mise en vigueur des droits de tirage spéciaux sur le Fonds monétaire international, la continuité de la politique des Etats-Unis en 1969 devrait viser à participer à toute étude multilatérale officielle en vue d'améliorer le système monétaire international dans un monde connaissant les droits de tirage spéciaux."

3) Aide aux pays pauvres — "Accélération de l'effort pour améliorer et accroître le rôle et l'efficacité des institutions multilatérales de financement du développement et des investissements privés."

4) Economie intérieure — "Le problème immédiat de 1969 sera d'adapter le dosage fiscal et monétaire aux changements notables dans la situation internationale et le processus de réalisation du degré de féiation qui entraînera régulièrement l'économie vers une stabilité raisonnable des prix sans sacrifier trop longtemps ou trop fortement le taux de croissance ou la création d'emplois." L'élaboration du prochain budget et le maintien, la réduction ou la suppression de la surtaxe fiscale seront particulièrement importants. Ce sont des décisions qui devront être prises dès le début de l'an prochain.

Offensive "européenne" de la Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — La démarche entreprise jeudi soir par le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, auprès du chargé d'affaires de France, au sujet de certaines déclarations attribuées au ministre français des affaires étrangères, M. Michel Debré, s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle offensive "européenne" destinée à réduire l'opposition de la France à l'adhésion britannique au Marché commun, estime-t-on dans les milieux politiques.

Cette offensive a deux points d'appui: le domaine de la coopération technologique, où la Grande-Bretagne s'estime assurée du soutien des pays du Bénélux et de l'Italie; le domaine politique en raison des appréhension suscitées par l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Elle précède, observe-t-on la réunion du conseil des ministres de la CEE, qui se tiendra à Bruxelles le 27 septembre ainsi que la prochaine entrevue de Gaulle-Kiesinger. Elle fait suite aux multiples échanges de vues que les ministres des affaires étrangères des "Six" ont eu entre eux et aux consultations séparées avec la Grande-Bretagne.

M. Stewart, indique-t-on, a profité des déclarations de M. Debré pour amener le gouvernement français à préciser sa position tant sur la question de la coopération technologique européenne-question à laquelle l'accord Dassault-LTV a donné une vive actualité — que sur les objectifs politiques du Marché commun.

Sur ce dernier point on rappelle que les propos de M. Debré avaient été évoqués lors des entretiens que M. Stewart a eus mercredi dernier avec le ministre Belge des affaires étrangères, M. Pierre Harmel, et que de part et d'autre il avait été convenu qu'ils nécessitaient une explication.

Il est probable qu'en tenant à réaffirmer sa vocation européenne — sur le terrain même offert par M. Debré — le gouvernement britannique ait voulu bénéficier du courant qui se développe dans plusieurs pays du Marché commun depuis la crise tchécoslovaque en faveur d'un renforcement de l'unité de l'Europe occidentale, Grande-Bretagne comprise. On note, dans ce contexte, que la Grande-Bretagne a été la première puissance à donner publiquement des assurances à la République fédérale allemande pour apaiser ses craintes d'une intervention soviétique qui prendrait pour prétexte deux articles "caducs" de la charte des Nations unies.

Etonnement

Il est exact que le chargé d'affaires de France à Londres, M. Gérard André, a été convoqué par M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office, qui lui a posé deux questions en relations avec les déclarations faites par M. Michel Debré devant l'Association de la presse britannique française, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, à propos des éclaircissements demandés par M. Stewart au chargé d'affaires français.

On trouve aussi surprenant, à Paris, a-t-il ajouté, que certains aspects de cet entretien aient été communiqués à la presse britannique avant même que des réponses aient été données aux questions posées au chargé d'affaires. Il aurait été préférable d'attendre que les réponses fussent données, ce qui aurait permis de constater que la documentation dont disposait le secrétaire d'Etat n'était pas exacte.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne le texte de la déclaration faite par M. Michel Debré, où M. Stewart voulait voir des modifications apportées après coup à une déclaration initiale, on rappelle, a ajouté le porte-parole, que le texte distribué à la presse comprenait deux parties: le texte d'une déclaration liminaire rédigée à l'avance, qui a été distribué le jour même à la presse, et le texte des questions et des réponses qui a été sténographié et distribué le lendemain à la presse.

La mise au point du porte-parole du Quai d'Orsay vise deux phrases attribuées par M. Stewart à M. Debré:

1— Les liens étroits entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis dans le domaine technologique constituent un obstacle à l'indépendance technologique européenne.

2) Notre conception de l'organisation du marché commun n'est pas celle du traité de Rome, dont nous rejetons l'idéologie politique.

On souligne, dans les milieux autorisés français, que ces citations sont inexactes, comme le prouvent aussi bien l'enregistrement que le sténogramme des déclarations du ministre:

La première citation de M. Stewart ne se retrouve pas dans ces documents. Voici ce qu'a déclaré M. Debré au sujet de la technologie: "Il s'agit, pour les Nations européennes, de savoir si elles seront dépendantes ou indépendantes, de savoir si, en matière d'industries de pointe, en matière de course à l'espace, elles représenteront une puissance, en associant leurs efforts et en faisant en sorte que leurs efforts ne sortent que d'elles-mêmes."

La deuxième citation se lit ainsi, dans l'enregistrement des propos de M. Debré: "L'organisation du Marché commun non pas telle que le traité de Rome l'avait envisagée avec son idéologie politique, dont j'ai dit que nous la rejetons, mais en fonction d'une conception de grand ensemble économique, n'a de valeur, à nos yeux, que si elle répond non seulement aux intérêts nationaux des pays membres du Marché commun, mais si elle a, en outre, une orientation vers l'indépendance politique des nations européennes."

On fait remarquer, dans les mêmes milieux, que M. Debré n'a pas rejeté le traité de Rome, mais simplement son idéologie politique, alors que l'interprétation britannique laisse croire que le rejet porte sur le traité lui-même.

Ottawa explique sa politique à Londres

LONDRES (AFP) — M. C.S.A. Ritchie, haut commissaire du Canada à Londres, a été reçu hier sur sa requête par M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office. L'entretien a été constitué par un tour d'horizon des questions d'intérêt commun, à la lumière de la prochaine fusion entre le Foreign Office et le ministère du Commonwealth, sous l'autorité de M. Stewart.

Reprise des contacts Londres-Salisbury

SALISBURY (AFP) — M. James Bottomley, sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires du Commonwealth, pourrait rencontrer de hautes personnalités rhodésiennes pendant le week-end, croit-on savoir à Salisbury. Selon certains milieux bien informés, ces entretiens prépareraient la voie à des conversations au niveau le plus élevé entre M. Ian Smith, prmier ministre rhodésien et M. Harold Wilson, premier ministre britannique. Ces conversations pourraient avoir lieu dans quelques semaines, estiment ces mêmes milieux.

M. Peter Carter, chef de la mission britannique à Salisbury, a cependant démenti hier les rumeurs selon lesquelles M. Bottomley serait porteur d'un message de M. Wilson à M. Smith. M. Bottomley est ici "pour refaire le point de la situation", s'est contenté de préciser M. Carter. Et il a ajouté que sa visite faisait suite aux profondes scissions apparues à l'intérieur du parti dirigeant du front au sujet de l'avenir constitutionnel du pays, à la décision prise par la cour d'appel reconnaissant la légalité du régime de M. Smith, et à l'écrasante victoire aux élections partielles de Gatooma.

Samedi matin le sous-secrétaire d'Etat au Commonwealth doit d'abord s'entretenir avec sir Humphrey Gibbs, gouverneur britannique afin de procéder à des sondages sur la position de M. Smith qui conduiraient à reprendre les pourparlers sur les négociations d'indépendance. Cette tentative s'annonce difficile.

Une foule énorme acclame Nixon

PHILADELPHIE (Pennsylvanie) (AFP) — Une foule estimée de 200,000 à 300,000 personnes a acclamé hier M. Richard Nixon à son arrivée à Philadelphie, où il passe deux jours dans le cadre de sa campagne pour la présidence.

En dépit de divers panonceaux attaquant M. Nixon, celui-ci a été l'objet d'une manifestation d'enthousiasme, lorsque son cortège automobile a traversé le centre de la ville, nettement plus spectaculaire que celui rencontré par le vice-président Hubert Humphrey lorsqu'il ouvrit sà campagne à Philadelphie la semaine dernière.

TOUS LES JOURS SPÉCIAUX D'HOMMES D'AFFAIRES LUN. AU VEN.

Rôti de Boeuf

Tout ce que vous pouvez manger pour $1.95 Repas complet

Lun. jeu. ven. de 11.30 a.m. à 2.30 p.m.

SANDWICHES GÉANTES AU RÔTI DE BOEUF OU AU JAMBON 60¢

Viande froide ou chaude avec pommes de terre frites.

LICENCE COMPLÈTE

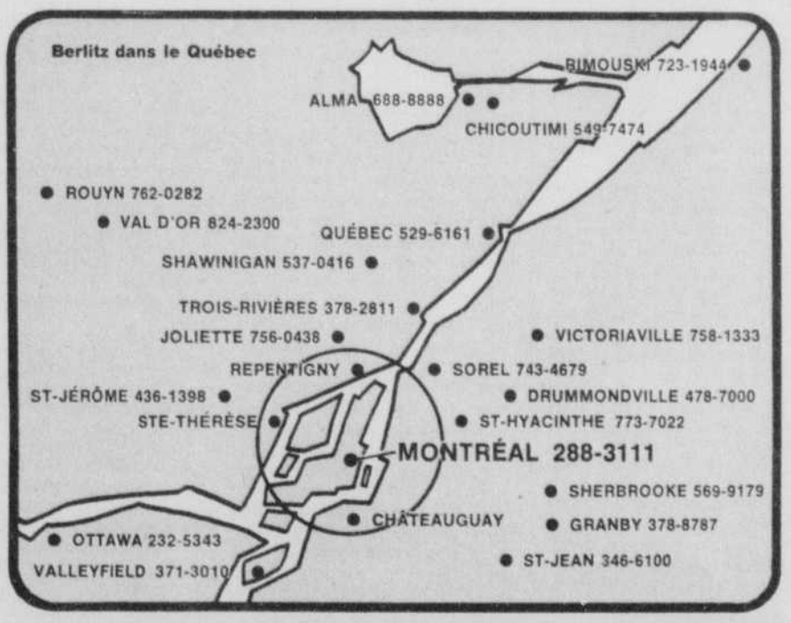
N'hésitez pas à goûter à notre délicieux STEAK DE MARQUE ROUGE et nos B.B.Q. Spare Ribs

LE STEAK PUB

2193 ouest, rue Ste-Catherine 933-9067

À quelques pas de la station-métro Atwater entre le Forum et le Théâtre Séville. Ouvert de 11 a.m. à minuit.

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français allemand — russe — italien — japonais portugais.

Leçons particulières — cours collectifs. Jour. Soir.

Berlitz Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____

☐ Veuillez me réserver la date du _____ pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

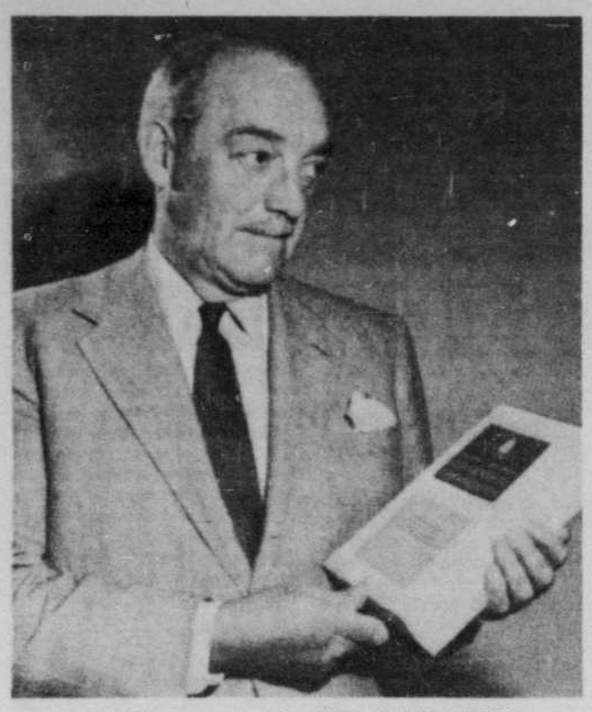
Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues vivantes du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal

L.D.-21-9-68



M. J. Grant Glassco, qui avait présidé de 1960 à 1963 la commission royale d'enquête sur l'organisation interne du gouvernement, est décédé hier à l'âge de 63 ans. (photo CO).

M. Grant Glassco est décédé hier à Toronto

OTTAWA (PC) – M. Grant Glassco est décédé hier à l'âge de 63 ans.

Président de la Brazilian Light and Power Co. Ltd. (autrefois (Brazilian Traction), il s'était signalé à l'attention du pays en assurant la présidence de l'importante commission d'enquête sur l'organisation interne du gouvernement en 1960.

Malade depuis quelques mois, M. Glassco est mort à l'aube hier matin dans le manoir qu'il possédait sur une ferme, près de Toronto.

Le travail de M. Glassco continue d'avoir un effet profond sur le fonctionnement quotidien du gouvernement.

La commission royale qu'il dirigeait, composée de trois membres, ainsi que des groupes d'étude, ont produit des centaines de pages de recommandations, dont certaines sont encore appliquées.

Ces propositions, présentées en cinq volumes entre septembre 1962 et juin 1963, traitaient de choses aussi diverses que la réduction de la centralisation de l'embauche des employés du gouvernement, de la planification dans la construction et de l'administration de la propriété.

Une section spéciale du cabinet du premier ministre fut établie en 1963 pour surveiller la mise en application de centaines de recommandations traitant de procédures financières, d'organisations ministérielles et, en principe, de toutes les activités du gouvernement, à l'exception du Parlement lui-même.

L'automne dernier, le gouvernement a informé les Communes d'une nouvelle série de changements recommandés et mis en vigueur, traitant des communications, des achats, de l'éducation, de la santé et des services légaux, des bureaux de poste, de la défense, des affaires du nord et des programmes de recherches.

Le ministre des Finances, M. Edgar Benson, qui était à cette époque président du Conseil du Trésor, a déclaré que le gouvernement espère compléter la mise en application des principales recommandations de la commission, au cours de 1968.

Dans un nouveau rapport publié l'année dernière, M. Benson a déclaré que tout le secrétariat du Conseil du Trésor avait été réorganisé, comme le recommandait la commission Glassco, dans le but de concentrer son attention sur la politique, plutôt que sur des "vétilles".

Dans les conclusions de son rapport, M. Glassco avait noté que le gouvernement pourrait épargner des dizaines de millions de dollars s'il se donnait la peine d'appliquer rigoureusement chacune de ses nombreuses recommandations.

Au sujet des fonctionnaires de l'Etat, il avait conclu après son enquête que le personnel des services publics est comparable à celui de l'entreprise privée du pays. Le problème, avait-il dit, est de savoir de quelle façon le gouvernement saura tirer pleinement partie des ressources et du talent de son personnel.

Il s'était déclaré très favorable au bilinguisme dans la fonction publique. Il avait écrit à ce sujet: "Une carrière dans la fonction publique devrait être aussi attrayante et propre à intéresser les Canadiens français qu'elle l'est pour les Canadiens de langue anglaise. Il faudrait au moins qu'elle soit suffisamment attrayante pour amener à Ottawa un plus grand nombre des jeunes gens très qualifiés du Canada français."

Commissions scolaires

QUEBEC (PC) – Durant l'année 1966-67, les commissions scolaires du Québec ont employé 94,129 personnes et celles-ci ont touché des salaires de $403,500,000, soit 52.5 pour cent des dépenses totales des commissions.

Ces chiffres sont contenus dans une communication remise à la presse par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le nombre des employés s'établissait ainsi: 49,323 pour la région de Montréal, 14,643 pour celle de Québec et 30,154 pour les autres régions administratives de la province.

Deux réunions des ministres des finances sont prévues avant 69

OTTAWA (PC) – Le ministre des finances, M. E. J. Benson, a déclaré hier aux Communes qu'il prévoit réunir les ministres provinciaux des finances à deux reprises d'ici Noël, en octobre pour discuter de l'accord sur la perception de l'impôt et en décembre pour aborder la question des arrangements sur le partage fiscal entre Ottawa et les provinces.

En réponse à des questions du chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, M. Benson a précisé que la première conférence fédérale-provinciale des ministres des finances aurait lieu en octobre peu de temps après la présentation d'un budget fédéral.

L'accord fédéral-provincial sur la perception de l'impôt personnel, qui lie toutes les provinces à l'exception du Québec, qui perçoit lui-même son impôt, expire le 31 décembre prochain.

Les arrangements fiscaux entre Ottawa et les provinces, arrêtés en 1966, expireront à leur tour, selon une entente intervenue entre les 11 gouvernements du pays, le 31 mars 1969. Le renouvellement de ces arrangements fournit d'ordinaire aux provinces l'occasion de réclamer d'Ottawa une part accrue de l'assiette fiscale canadienne.

M. Chevrier part en tournée aux Etats-Unis

OTTAWA (PC) – L'ambassadeur itinérant du Canada, M. Lionel Chevrier, revenu récemment d'une mission dans les pays francophones d'Afrique, se rendra aux Etats-Unis pour y donner des conférences d'information sur le Canada.

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé vendredi que M. Chevrier devait partir dimanche pour une tournée des grandes villes américaines, pour répondre à l'intérêt pour le Canada suscité par l'Expo '67, les fêtes du Centenaire et la publicité entourant la dernière élection.

Les conférences ont été prévues par des organismes intéressés aux questions mondiales et aux relations canado-américaines à Boston, New York, Dallas, La Nouvelle-Orléans, Los Angeles, San Francisco, Seattle et Chicago. Ces organismes comprennent quelques groupes francophones à Boston et à La Nouvelle-Orléans.

Un porte-parole du ministère à Ottawa a déclaré que les consulats américains étaient inondés de demandes de conférenciers canadiens.

M. Chevrier effectuera sa tournée en sessions de deux mois, s'interrompant pendant la campagne électorale américaine.

Livre blanc et projet de loi sur le dumping

OTTAWA (PC) – Le ministre des finances, M. Benson, a déposé hier aux Communes un livre blanc qui expose les grandes lignes d'un projet de loi destiné à combattre le dumping.

La mesure envisagée vise à adapter aux exigences et conditions nouvelles les lois anti-dumping de 1904, conformément aux dispositions de l'accord international intervenu à Genève l'an dernier au cours des négociations du Kennedy Round. En vertu du nouvel accord et du projet de loi, les droits anti-dumping s'appliqueront désormais à tout produit dont l'importation menace de porter atteinte à une industrie déjà établie ou en voie d'établissement au Canada.

Toronto ne changera pas sa politique linguistique

TORONTO (PC) – L'Ontario continuera ses programmes visant à accorder un meilleur statut à ses citoyens francophones et n'exercera pas de représailles contre l'initiative québécoise d'instaurer le français comme langue prioritaire. C'est ce que déclarait vendredi le premier ministre, M. John Robarts.

Le premier ministre a ajouté que les programmes ontariens ne seraient pas influencé par les politiques des autres provinces.

Précédemment, au cours de la semaine, M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles du Québec, avait déclaré que le bilinguisme officiel était en voie de régression au Québec.

Cette année, l'Assemblée législative de l'Ontario a reconnu officiellement l'usage du français. Les fonctionnaires de la région de Toronto ont commencé à prendre des cours de français au printemps et plus de 300 autres du reste de la province en feront autant dès novembre.

La loi a autorisé l'ouverture d'écoles secondaires françaises en Ontario et quatre écoles de ce genre ont déjà ouvert leurs portes.

Soeur Roquet déléguée aux Nations unies

OTTAWA (PC) – Soeur Ghislaine Roquet, mieux connue sous son nom de religieuse (soeur Laurent de Rome), fera partie de la délégation canadienne à la session de 1968 de l'Assemblée générale des Nations unies, a-t-on confirmé hier à Ottawa.

Les Canadiens en Europe et la politique de M. Trudeau

PARIS (Reuter) – Le Comité d'action pour un Québec indépendant, parlant au nom des Canadiens français en Europe, a déclaré vendredi que la politique du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, à l'égard de la France, place les Canadiens francophones dans une position difficile.

"Cet esprit de discrimination signifie qu'au Canada on ne tolérera pas des francophones ce qu'on admet, les yeux fermés, des anglophones," déclare le comité, qui conteste à M. Trudeau le droit de parler pour tous les Canadiens "puisque tout au plus il n'a obtenu que 25 p.c. de leurs votes aux dernières élections fédérales du 25 juin".

Ottawa est invité à faire connaître sa politique de construction navale

OTTAWA (PC) – La Canadian Shipbuilding and Ship Repairing Association a demandé au gouvernement fédéral de faire connaître sans délai sa politique de construction navale et d'établir un seul organisme pour en assurer la coordination.

Cette association représente les 12 grands chantiers de construction navale de l'Ouest, des Grands Lacs, du Saint-Laurent et des provinces atlantiques. A eux seuls ces chantiers construisent 90 pour cent des navires d'acier de plus de 100 tonnes.

M. Drummond Taylor, vice-président et directeur général de l'Association, de même que quatre directeurs de l'Association, ont soumis un mémoire au ministre des transports, M. Hellyer; au ministre de la production de défense, M. Jamieson; et au ministre de l'industrie et du commerce, M. Pepin. Le mémoire invite le gouvernement fédéral à:

- réviser la Loi sur la marine marchande du Canada afin que la définition d'un navire canadien soit mieux précisée et porte qu'il s'agit d'un bâtiment dont la propriété est canadienne, qui a été construit et enregistré au Canada;
- à réviser le cabotage aux seuls navires canadiens en précisant toutefois que le cabotage n'est pas limité aux Grands Lacs et au Saint-Laurent (comme c'est le cas présentement) mais aussi à toutes les eaux canadiennes;
- à étendre aux navires du Commonwealth le tarif de 25 pour cent qui s'applique présentement aux bâtiments étrangers pratiquant le cabotage au Canada;
- à prévoir un programme de financement peu coûteux à longue échéance sous les suspices du gouvernement;
- à accroître la subvention d'établissement à l'égard de la construction des navires ou des travaux de réfection des navires.

Naissance en sept minutes de quadruplés

OTTAWA (PC) – Une femme d'Ottawa, âgée de 30 ans, a donné naissance à des quadruplés – trois garçons et une fille – hier matin, et les autorités de l'Hôpital municipal d'Ottawa ont déclaré que "tout allait très bien".

Les quadruplés, qui sont les premiers vivants au Canada depuis 1964, sont nés au cours d'un accouchement qui a duré sept minutes. La mère est Mme Victor C. Millar.

Le mari de Mme Millar, un photographe âgé de 33 ans, était à Montréal où il remplissait une assignation, lorsqu'on l'a appelé à Ottawa. Il est à l'emploi du ministère des Postes. Le couple a deux autres enfants, une fillette de six ans et un garçon de 12 ans.

Le ministère de la Santé déclare que l'on ne voit des quadruplés qu'une fois sur 1,200,000 naissances.

Les bébés pesaient à leur naissance 2 lbs. 10 onces, 2 lbs. 10 onces, 3 lbs. 14 onces, respectivement, pour les garçons, et 3 lbs. 9 onces, pour la fille.

Le premier enfant est né à 6h.36, et les autres ont suivi rapidement, à des intervalles de deux, trois et deux minutes.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 756672

REUBEN ADOLPHE LYNCH, machiniste, de Ville St-Michel, district de Montréal, domicilié au numéro 7285, rue Musset,

Demandeur,

-vs-

MADEMOISELLE HELGA C. LIGHTER, célibataire ayant atteint l'âge de maturité, des cité et district de Montréal, anciennement domiciliée au numéro 2171 ouest, boulevard Dorchester, appartement 3, mais actuellement d'adresse inconnue,

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, Mademoiselle Helga C. Lichter, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à son intention.

MONTREAL, le 16 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS
Protonotaire adjoint C.S.M.

JOSEPH HELAL, c.r.,
Procureur du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 757326

DAME PIERRETTE GUERIN, épouse commune en biens de Gérard Mercure, domiciliée à Val Barrette, district de Mont-Laurier,

Demanderesse

-vs-

GERARD MERCURE, chauffeur, domicilié auparavant à 10,118, de la rue Christophe-Colomb, Cité et District de Montréal, maintenant d'adresse inconnue,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur GERARD MERCURE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du chef d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 19 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS
Protonotaire adjoint C.S.M.

MM. Lefebvre and Mercure
Avocats
Suite 380
Immeuble G.L.
1, Place Laval,
Cité de Laval, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "REVETEMENT DES CHEMINS D'ACCES, L'AMELIORATION DU DRAINAGE ET LA CONSTRUCTION D'UN JOINT DE TRANSITION A L'AEROPORT DE QUEBEC, ANCIENNE LORETTE, P.Q." seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 2 octobre 1968 pour les travaux ci-haut mentionnés à l'aéroport de Québec, Ancienne Lorette, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. BARIBEAU
Directeur régional,
Services de l'Air.

Ministère des Transports,
Aéroport Int. de Montréal,
Dorval, P.Q.
Le 16 septembre 1968.

VENTES par le SHÉRIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 750645

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure
District de Montréal

CENTRAL MORTGAGE & HOUSING CORPORATION, demandeur, vs FRANCIS DAZE, défendeur.

"Un emplacement situé dans la cité de Montréal, faisant front sur la rue Cadillac, connu et désigné sous le numéro sept cent quatre-vingt-neuf de la subdivision du lot originaire numéro vingt-huit (28-789) aux plan et livre de renvoi de la paroisse de Longue-Pointe.

Mesurant ledit lot quarante pieds et neuf pouces de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-deux pieds, mesure anglaise.

Avec la bâtisse y érigée, portant le numéro civique 2110 de la rue Cadillac."

Pour être vendu à mon bureau, dans la cité de Montréal, le DIXIEME jour du mois d'OCTOBRE 1968, à DIX heures du matin.

No 744898

EASTERN INVESTORS LIMITED, demandeur, vs PLACEMENTS BOMARC LTEE et BERNARD BOISCLAIR, défendeurs

"Un certain emplacement vacant situé dans la ville de Baie D'Urfé, faisant partie du terrain connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent vingt-huit (ptie 328) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Anne, lequel est situé au nord-ouest du boulevard Métropolitain et comprend deux cent quatre-vingt-huit pieds de largeur de long du droit de passage du chemin de fer du Canadien Pacific, deux cent quatre-vingt-deux pieds de long de sa limite nord-ouest, deux mille, deux cent trente-trois pieds de long de sa ligne de côté sud-ouest et deux mille, cent soixante-huit pieds le long de sa ligne de côté nord-est."

Pour être vendu à mon bureau, dans la cité de Montréal, le DIXIEME jour du mois d'OCTOBRE 1968, à ONZE heures du matin.

Bureau du Shérif,
Montréal, le 21 septembre 1968

Le shérif
BERNARD SARRAZIN, c.r.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 757 095

JEAN GUY LABROSSE, gardien, résidant et domicilié au numéro 3741, rue St-André, en les Cité et District de Montréal,

Demandeur

-vs-

RENE LAPOINTE, résidant et domicilié au 3780 Parc Lafontaine, appt. 10, en les cité et district de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, RENE LAPOINTE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 17 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes. BOURRET, ALLAIRE, L'HEUREUX, GRATTON & BLAIN
Avocats
801 est rue Sherbrooke,
Ch. 706,
Montréal. P.Q.
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

Division des Divorces
Montréal

No 1112

DAME MARIE THERESE GERTRUDE DUQUETTE (SAUVE), épouse séparée de biens et de corps de Henri Sauvé, domiciliée et résidant en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal,

Requérante,

-vs-

HENRI SAUVE, autrefois de la cité de St-Laurent, district de Montréal, maintenant de lieu inconnu.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Henri Sauvé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à Montréal à l'intention de l'intimé.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, le 16 sept. 1968

HECTOR PERRIER
J.C.S.M.

Mes Pinard, Martel, Brassard, Deschamps, Cantin & Cantin
Avocats
Chambre 900
200, rue St-Jacques
Montréal P.Q.
Procureurs de la requérante

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 757476

ROGER LANGLOIS, constructeur général, en sa qualité de tuteur à son fils mineur, André, domicilié et résidant au numéro 5559 Upper Lachine Road, à Montréal, district de Montréal, P.Q.

Demandeur

-vs-

NISSIM MOSHE, gentilhomme, domicilié et résidant au numéro 1150 est rue Sherbrooke, appt 504, à Montréal, district de Montréal, P.Q.

et

MENACHAM YAACOBI, chauffeur domicilié et résidant au numéro 2570 rue Ekers, à Montréal, district de Montréal, P.Q.

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

LES DEFENDEURS NISSIM MOSHE et MENACHAM YAACOBI sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

MONTREAL 18 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

BOHEMIER & CHENARD,
Avocats,
5450 Côte des Neiges - #424,
Montréal
PROCUREURS DU DEMANDEUR
Domicile élu:
Bernard Goyette, H.C.S.
31 St-Jacques, Ch. 401,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

No: 1093

DAME MADELEINE COTE, épouse commune en biens de Félix Patrick Bourgon, serveuse, domiciliée et résidant au 3687 rue Ethel, en la Cité de Verdun, district de Montréal,

Requérante

-vs-

FELIX PATRICK BOURGON, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé FELIX PATRICK BOURGON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 17 septembre 1968

G. S. CHALLIES
Juge en Chef C.S.M.

Me ROGER NOISEUX
4936 ave. Verdun
AVOCAT DE LA REQUERANTE

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que SAMUEL BEREZNIK (aussi connu sous le nom SAMUEL BERN) présentement domicilié à 415 Leacros Avenue, Ville Mont-Royal, Province de Québec, présentera une demande au Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, en Conseil, pour l'Adoption d'un Ordre de Changement de son nom à SAMUEL BERN et du nom de famille de sa femme Celia Sylvia Kershner et de ses enfants Ivan, Sheldon et Roslyn, tous résidant à 415 Leacros Avenue, Ville Mont-Royal, Province de Québec, pour celui de BERN, le même à toutes fins que de droit.

Daté de Montréal,
Province de Québec,
le 12ième jour de
septembre, 1968

LOUIS & BERGER,
Procureurs du requérant

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 756940

Dame RITA BOIVIN, veuve non remariée de feu Ernest Beaupré, ménagère, de Montréal, district de Montréal; ROLAND BEAUPRE, rentier, de Laval, district de Montréal, GERALD JULIEN, représentant en valeurs mobilières, de Montréal, district de Montréal, en sa qualité de procureur général aux termes d'une procuration générale faite et passée devant Me Robert Désy, notaire, le 28 octobre 1965 sous le no. 21600 de ses minutes, procuration qui n'a jamais été révoquée, de dame ANITA BEAUPRE, veuve non remariée de feu Adrien Julien, de Laval, district de Montréal; CLAUDE JULIEN, en sa qualité de curateur à la personne et aux biens de Richard Cooksley, étant tous les seuls héritiers de feu Ernest Beaupré, décédé à Montréal, le 10 avril 1962, sans avoir fait de testament, alors qu'il était marié à dame Rita Boivin sous le régime de la séparation de biens;

demandeurs

-vs-

MARCEL BOIRE Dame REJEANNE FAILLE BOIRE, son épouse, d'Iberville, district d'Iberville; ANDRE RICHARD, PHILIPPE TRAHAN, de St-Jean, district d'Iberville; et CLAUDE MARTEL, de Longueuil, district de Montréal,

Défendeurs

-et-

LE REGISTRAIRE DE LA DIVISION DE CHAMBLY,

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur CLAUDE MARTEL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 18 septembre 1968.

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

PREVOST, TRUDEAU & BISAILLON,
Avocats,
Suite 2515 - 800 Ouest, Boulevard Dorchester,
Montréal.
PROCUREURS DES DEMANDEURS.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 16 août 1968 par lequel Portugalia Importing Agency a transporté et cede toutes ses dettes de livre présentes et futures a la Banque de Montréal, a titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 9 septembre 1968 sous le No. 2088490. Banque de Montréal, le 9 septembre.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 757550

HERBERT GEORGE MATHEWS, Exécutif, et DAME LILLIAN FRANCES DAVIDSON (MATHEWS) son épouse, tous deux de la Municipalité de St-Lambert, District de Montréal, résidant à 414 Avenue Berkley.

Demandeurs

-vs-

RICHARD NANTEL, de la Municipalité de Greenfield Park, District de Montréal, résidant à 138 Chemin Devonshire,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur RICHARD NANTEL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 20 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

AMARON & STEAD,
Avocats,
Suite 204,
352 Ave Dorval,
Dorval, Qué.
PROCUREURS
DES DEMANDEURS
Domicile élu: Chambre 41,
204 O., Notre-Dame, Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

No: 68

DAME YOLANDE GUIRISTANTE, opératrice, des Cité et District de Montréal,

Requérante

-vs-

GORDON KEANIE, autrefois résidant et domicilié dans les Cité et District de Montréal, et présentement d'adresse inconnue,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé, Gordon Keanie, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours, suivant la date de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 16 septembre 1968

Juge de la C.S.M.

Me BERNARD K. SCHNEIDER
555 boul. Dorchester ouest,
Suite 1616
Montréal 2, Québec.
PROCUREUR DE LA REQUERANTE.

MODIFICATIONS
AVIS D'APPEL D'OFFRE

PROJET:

Construction d'un centre pour l'enfance exceptionnelle, intitulé: "CLAIR-FOYER INC." situé à Amos, Qué.

PROPRIÉTAIRE:

La Corporation "Clair-Foyer Inc."
73 - 1ère Avenue Ouest,
C.P. 155, Amos, Qué.

ARCHITECTE:

Paul Sainte-Marie,
4070 ouest, rue Jean-Talon,
Montréal, Que.

INGÉNIEURS-CONSEILS:

Falardeau et Associés,
31 ouest, 4e Avenue,
Amos, Qué.

4070, ouest rue Jean-Talon,
Montréal, Qué.

- L'appel d'offre du 11 septembre 1968 par Jean-Pierre Marquis, secrétaire de la Corporation Clair-Foyer Inc. devrait se lire de la façon suivante:

a) La date dans la phrase: "cette somme sera remise aux soumissionnaires sur réception des plans avant le 14 octobre 1968 à 4 heures P.M. (heure locale)" devra se lire: le 18 octobre 1968.

b) La date de remise des soumissions des sous-traitants qui se lisait le 7 octobre 1968 devra se lire: le 10 octobre 1968.

c) L'heure et la date de l'ouverture des soumissions des sous-traitants qui se lisait 8.00 heures P.M. (heure locale), le 1er octobre 1968 devra se lire: 2.00 heures P.M. (heure locale), le 11 octobre 1968.

d) La date de réception des soumissions des entrepreneurs généraux qui se lisait le 7 octobre 1968 devra se lire: le 17 octobre 1968.

e) La date et l'heure de l'ouverture des soumissions des entrepreneurs généraux qui se lisait le 8 octobre 1968 à 8.00 P.M. (heure locale) devra se lire: le 17 octobre 1968, à 4.00 heures P.M. (heure locale).

Le vol de "Zond-5", autre étape dans la conquête de la lune

WASHINGTON (AFP) — Le vol circumlunaire de la station automatique "Zond-5" prépare apparemment la voie à la conquête de la lune par des cosmonautes soviétiques.

Cette impression prévaut parmi les experts américains de l'espace. Ces derniers n'ont jamais douté que l'Union soviétique lancera ses astronautes aux abords de la lune et les ramènera sur terre avant de tenter le premier débarquement humain sur cet astre.

Les Etats-Unis pour leur part ont initialement opté pour un vol direct de leurs astronautes aboutissant à un alunissage, à moins que celui-ci ne paraisse impossible ou dangereux à la dernière minute aux pilotes. Mais de plus en plus il semble que la NASA s'oriente vers un vol habité, strictement circumlunaire; ce pourrait être le cas d'"Apollo-8" dès le mois de décembre.

Les observateurs américains, à l'instar de leurs collègues britanniques de Jodrell Bank, n'avaient pas non plus douté que "Zond-5" avait fait mercredi le tour de la lune, malgré le silence soviétique à ce sujet. Si en fin de semaine cette plate forme se pose avec succès en un point quelconque du globe, et si elle est récupérée, les sasants américains seront convaincus qu'il s'agit d'un exploit hautement significatif et de bon augure pour les plans de débarquement lunaire de Moscou.

Les experts américains ne seraient pas surpris si "Zond-5" faisait actuellement route vers la terre, ou du moins s'en rapprochait. Il se peut que, dans la seconde hypothèse, le laboratoire soviétique circumlunaire "frôle" notre planète ou se désintégre au contact de l'atmosphère terrestre.

Un atterrissage réussi de "Zond-5" ne manquerait pas en tout état de cause de ranimer ici la controverse sur la position comparée des Etats-Unis et de l'URSS dans la compétition spatiale. Le Dr James Webb, chef de la NASA, qui prendra sa retraite en octobre soutient que les Etats-Unis ont un fort retard sur leur rival mais tous les experts américains ne sont pas de son avis.

LONDRES (AFP) — D'autre part la BBC a retransmis hier un enregistrement de voix humaine provenant de l'engin spatial soviétique "Zond-5".

L'enregistrement a été réalisé à l'Observatoire de Jodrell Bank, où la trajectoire de "Zond-5", après être passée à proximité de la lune mercredi matin se rapproche de la terre.

Pendant la retransmission de l'enregistrement, on a pu entendre une voix posée et impersonnelle égrener les chiffres et des mots-codes, notamment: "... canal 17, 26. Zéro zéro Grigory 26...".

Selon Sir Bernard Lovell, il s'agissait d'indications lues sur des cadrans d'instruments de bord et émises soit, par un magnétophone placé à bord de "Zond-5", soit à partir d'une station terrestre, par l'intermédiaire d'un relais installé dans l'engin spatial.



Cet avion Bréguet-Atlantic, que l'on voit ici en plein vol, s'est écrasé en flammes sur l'aérodrome de Farnborough, en Angleterre, hier après-midi. (Téléphoto PA)

Au début d'une démonstration

Un Bréguet-Atlantic s'écrase en flammes

LONDRES (AFP) — Un avion de type Bréguet-Atlantic s'est écrasé vendredi après-midi, en flammes, sur l'aérodrome de Farnborough alors qu'il commençait un vol de démonstration. Selon les premières informations, les deux membres de l'équipage qui se trouvaient à bord et qui appartiennent à l'aéronavale auraient été tuées.

L'appareil avait décollé tout à fait normalement devant plusieurs milliers de spectateurs et a amorcé un virage en bout de piste. Le pilote avait arrêté, conformément à ce qui avait été prévu dans la manoeuvre, son moteur gauche pour le remettre en marche en cours de vol. C'est en effectuant cet exercice que l'aile gauche a accroché le toit d'un hangar. L'appareil a pris feu aussitôt et s'est écrasé dans un nuage de fumée. Cinq ambulances se sont portées sur les lieux de la catastrophe sans pouvoir, en raison de la chaleur, approcher des débris de l'appareil.

Le Bréguet-Atlantic avait pris son vol normalement pour une démonstration prévue dans le programme. Il a décollé face à un vent très violent, puis amorcé un virage sur la droite et a opéré un redressement à très basse altitude.

Il s'agissait, pour l'avion, de faire une démonstration d'arrêt du moteur gauche pour illustrer sa maniabilité à basse altitude et à faible vitesse.

La Maison Blanche et les autorités monétaires ont des opinions divergentes sur l'évolution de la conjoncture américaine

WASHINGTON (AFP) — L'assemblée annuelle du conseil d'administration de la Conférence industrielle nationale, qui vient de se tenir à New York, a permis de constater que des divergences très profondes existent, tant au sein des milieux d'affaires que parmi les responsables de l'économie américaine, dans l'estimation de l'évolution économique des Etats-Unis et de la politique à suivre au cours des prochains mois.

Ces divergences résultent essentiellement de différences sensibles dans l'interprétation de l'impact du relèvement des impôts. Tout le monde est d'accord pour admettre que les effets de la surtaxe fiscale de 10 pour cent se font sentir moins rapidement que prévu, que la demande consommatrice demeure très forte et que l'augmentation du produit national brut restera très substantielle pendant le troisième trimestre. Mais pour les mois qui suivent, les avis divergent. Certains pensent que l'expansion et l'inflation se ralentiront suffisamment d'ici le printemps 1969 pour qu'une relance soit possible ensuite, ce qui permettrait un taux de croissance satisfaisant pour l'ensemble de l'année prochaine.

Ces optimistes se recrutent largement dans les rangs de l'administration. Leurs porte-parole devant le conseil ont été le président des conseillers économiques de la Maison-blanche, M. Arthur Okun, et le secrétaire adjoint au commerce, M. William Chartener. Le premier a affirmé que l'économie américaine est définitivement engagée dans la bonne voie, celle de la poursuite de l'expansion dans une stabilité relative des prix. Le second a estimé qu'il n'y a aucune raison pour que le produit national brut n'augmente pas de 7 pour cent en 1969.

M. Chartener a cependant admis que le rythme de la hausse des prix pourrait être légèrement supérieur à 3 pour cent l'an prochain. C'est certainement cette perspective qui inquiète les partisans de la prudence, au premier rang desquels se trouve le président du conseil d'administration du conseil de la réserve fédérale, M. William McChesney Martin.

Au cours d'un séminaire financier tenu à Sun Valley dans l'Idaho, le principal responsable de la politique monétaire des Etats-Unis n'a pas caché qu'il trouvait le rythme de l'expansion encore trop rapide et qu'il considérait que la menace inflationniste demeure sérieuse.

M. McChesney Martin s'est empressé de rappeler que la défense du dollar est un impératif majeur et que la "Fed" n'hésiterait pas, si besoin est, à imposer un nouveau resserrement du crédit pour le défendre.

A New York, M. Andrew Brimmer, un des membres les plus libéraux du conseil de la "Fed", a lui aussi jeté une note de prudence. Tout en se montrant beaucoup moins inquiet que M. Martin, il a estimé que la politique monétaire devra pendant plusieurs mois encore tenter de parvenir à un équilibre difficile entre les menaces inflationnistes et celles de ralentissement trop marqué de l'activité.

Un temple vieux de 3,000 ans sauvé des eaux du Nil

Demain, en Egypte, en aval de la deuxième cataracte, sera inauguré officiellement le nouveau site du sanctuaire de Ramsès II réédifié au-dessus du niveau du Nil, afin que la construction du nouveau barrage d'Assouan ne noie à jamais ces constructions vouées il y a 3,000 ans au culte solaire.

Les travaux de sauvegarde de ces trésors architecturaux ont donné lieu à un grand mouvement de solidarité internationale dans le domaine de la culture: en 1959, le gouvernement égyptien, qui n'avait pas les moyens d'empêcher seul que soient engloutis sous les eaux du fleuve et disparaissent aux yeux des hommes, les temples creusés dans le grès, a lancé un appel à l'aide à l'UNESCO.

Un projet mis au point par une firme suédoise fut retenu qui consistait à découper à la scie mécanique les temples et à les recomposer bloc par bloc sur la falaise. De nombreux pays ont contribué financièrement ou techniquement à cette opération.

Les travaux commencés en avril 1964 par 200 ingénieurs et techniciens et 1,700 ouvriers ont coûté 36 millions de dollars. Mille blocs pesant chacun de 20 à 30 tonnes ont été hissés sur deux coupoles de béton et ont été mis en place de façon que les statues monumentales qui ornaient leurs façades soient reconstruites exactement dans l'axe où elles se trouvaient, afin que les rayons du soleil, aux dates sacrées, illuminent les salles les plus profondes dédiées au dieu-Soleil.

Il reste à sauver des eaux les monuments de l'île de Philae dédiés à Isis que l'élévation des eaux du Nil doit faire disparaître.

Décorés de la Fidélité française

QUEBEC (PC) — Le Conseil de la vie française vient de décerner les insignes de la fidélité française à trois compatriotes bien connus.

Ce sont MM. Lucien Maynard, d'Edmonton, Alberta; Ernest Laforce, de Montréal, et Antonio Pince, de Woonsocket, Rhode Island.



L'inventeur de la xérographie, M. Chester F. Carlson, est mort à New York à l'âge de 62 ans. La xérographie est un procédé de reproduction instantanée des documents qui a connu une vogue extraordinaire: elle a permis à son inventeur d'édifier un empire industriel qui ne cesse de croître et d'accumuler une fortune très considérable. (Téléphoto AP)

Greffe du coeur au Michigan

ANN ARBOR (MICHIGAN) (AFP) — Une nouvelle greffe du coeur a été effectuée jeudi soir aux Etats-Unis au centre médical de l'université de l'Etat de Michigan à Ann Arbor.

Le receveur est un homme de 49 ans, originaire de Kalamazoo (Michigan) le donneur était un homme de 37 ans.

Le bénéficiaire de cette nouvelle greffe du coeur est M. Philip T. Barnum, qui avait été hospitalisé depuis le 8 août au centre médical alors qu'il souffrait de cardiomtopathie.

La famille du donneur n'a pas voulu que l'identité de celui-ci soit révélée, a précisé le porte-parole du centre médical.

C'est une équipe de 22 chirurgiens, qui ont tous jusqu'à présent demandé à garder l'anonymat, qui a réalisé l'opération.

La cardiomyopathie dont souffrait M. Barnum est une maladie caractérisée par une dégénérescence du coeur.

Cardin triomphe à Hong Kong

Le couturier français Pierre Cardin a conclu des contrats pour une valeur de 8 millions de dollars au cours des 72 heures qu'il a passées à Hong Kong cette semaine, a annoncé aujourd'hui le représentant de M. Cardin dans la colonie britannique.

Pierre Cardin, qui était venu à Hong Kong pour présenter sa dernière collection à un gala de charité s'est entretenu avec plusieurs fabricants intéressés par ses modèles.

Au termes des contrats passés avec eux, les fabricants de Hong Kong feront eux-mêmes certains modèles de robes signées Cardin, et aux termes d'un autre contrat passé avec l'un des plus importants bijoutiers spécialisés dans le jade et les pierres semi-précieuses celui-ci fabriquera des bijoux dessinés et signés par Pierre Cardin. Des négociations sont actuellement en cours avec d'autres fabricants de Hong Kong intéressés par les modèles Cardin pour hommes.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT
Décoration intérieure
agent manufacturier
30% d'escompte
Ameublement complet de tous styles. Tapis et draperies à prix réduit. Spacieuse salle de montre. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement.
Mme Yve Gilles Legault, prop.
388-8540 29-9-68

A VENDRE
Lessiveuse automatique en bonne condition. A été employée qu'un seul mois. Prix demandé $135. comptant. Tél. 878-0908. 26-9-68

Cause départ mobilier de bureau en teck "Royal System" comprenant table 2 bahuts, bibliothèques, 5 mois d'usage. Aussi foyer suédois noir. Tél. 677-6612. 24-9-68

ANTIQUITES CANADIENNES
Aubaine: ameublement complet pin, 100-250 ans de vieux, armoires, table-réfectoire, chaises, buffet, banc, encoignures, commodes, berçantes, huche, lits, récamier, coffres etc. particulier
671-2276 23-9-68

CHAMBRE A LOUER
Etudiant, professeur à proximité de l'Université de Montréal. Information. Tél. 279-3221 de 7 à 9 heures p.m. 23-9-68

CHALET A LOUER
Chalet 5 pièces, sur lac Notre-Dame, près Morin Height, au mois ou saison d'hiver. Tél. M. Wolf 288-0139 ou 695-5648. 25-9-68

CHALET A VENDRE
Près Ste-Adèle, "petit Westmount", plage privée sur immense lac. Chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, garage double, 2 foyers, 400 pi. près pente ski. Prix $14,900, $92.57 par mois. Tél. 697-3924. 15-10-68

COURS PRIVES
Cours gratuits: personnalité, lecture rapide, droit commercial, élégance féminine, à la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal. Tél. 844-1755. 4-10-68

Rattrapage scolaire, tous niveaux (CEGEP, secondaire, collégial). Préparation accélérée à **baccalauréats** reconnus. Apprenez **langues** anglaise, française, russe, allemande, espagnole, italienne, méthode rapide. Mathématiques, physique, biologie. Jour, soir, correspondance. Institut Universitaire C.P. 63, Station M, Montréal. 849-1714 ou 728-7736. 30-9-68

DIVERS
Peintre résidant au Venezuela (portraits et paysages) aimerait correspondre avec artiste peintre montréalais. Si possible professionnel. S'adresser Marcel Henry, apartado 10340 Corréos de Sabana, Grande avenue Casanova, Caracas 105, Venezuela.

HOMMES OU FEMMES DEMANDES
Professeurs demandés pour corriger cours par correspondance de 10e et 11e générales. Ecrire à Case 64 Le Devoir. 23-9-68

HOMME DEMANDE

FIRESTONE DU CANADA
Un diplômé récemment gradué de l'université est demandé pour travailler dans un service de méthodes et standards. La préférence sera accordée à un ingénieur gradué en génie mécanique ou industriel.
La demande d'un bachelier avec option en mathématiques ou économique sera cependant considérée.
Le Candidat doit être bilingue.
Présentez votre demande d'emploi par écrit en indiquant la scolarité, l'expérience et le salaire demandé au:
Gérant du Service de la Comptabilité,
Firestone du Canada,
C.P. 100,
Joliette, P.Q.
23-9-68

DIVERS
TOP MART INC., 15 est rue Ste-Catherine, tél. 845-0401. Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. 100% V. Neck. Pullover pure laine $5.00. Habits complets en Tergal $30.00. Habits complets Fortrel $25.00. "Trenchcoat" $10. Vestons sport $6.00 — $10.00 et $15.00. Pantalons $3.00 et $6.50 etc. J.N.O.

EBENISTERIE: spécialiste en reproduction des anciens meubles québécois tels que: armoire à pointe de diamant, table longue, banc etc. Prix raisonnable. Tél. 389-2343. 23-9-68

HOMMES DEMANDES
Station radiophonique AM, de langue anglaise, du Nord de l'Ontario recherche représentant publicitaire bilingue. Bénéfices marginaux plus salaire très intéressant pour le candidat choisi. S'adresser Gérant général, Radio Station CKAP, Kapuskasing, Ontario. 28-9-68

LOGEMENT A LOUER
5829 AVENUE CLANRANALD: duplex, 6 pièces, rez-de-chaussée, adultes, grand parterre attravant, $150 1er octobre HU9-6096 J.N.O.

VILLE MONT ROYAL: 4½ pièces, $190, près gare du CN, église, école, libre le 15 octobre. Tél. 738-4420. 23-9-68

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

TECHNICIENS DE LABORATOIRE
Demandés pour la section de pharmacologie d'une entreprise pharmaceutique.
Diplômés, possédant experience équivalente des procédés de physiologie et de pharmacologie.
Salaire selon expérience, tous bénéfices.
Veuillez écrire en donnant tous détails de vos études et de votre expérience au:
Gérant du personnel,
Boite postale 959,
Montréal 3, P.Q.
23-9-68

PROPRIETE A VENDRE

NOTRE-DAME DE GRÂCE
Grove Hill Place, duplex 7-8 pièces $38,500.00 sur rue fermée, près école, église. Salon avec foyer naturel, salle à diner, cuisine planifiée, boiserie de chêne, 2 garages. Revenu $5,100.
Tél. 482-1216 23-9-68

TERRAIN A VENDRE

LAC NOTRE-DAME
Grands terrains au bord du lac.
Ski nautique, pêche à la truite.
Natation, sports d'hiver.
Endroit paisible, bon voisinage.
Direction: 54 milles via Autoroute par St-Sauveur, Morin Heights, Montfort et Lac Notre-Dame.
Pour plus d'informations s'adresser à:
M. Jeannotte 387-3757
23-9-68

TAILLEUR
ous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tél. 388-2532 J.N.O.

TRAVAIL DEMANDE
Prendrais dactylographie à domicile, le soir. Rosemont. Tél. 725-2875. 23-9-68

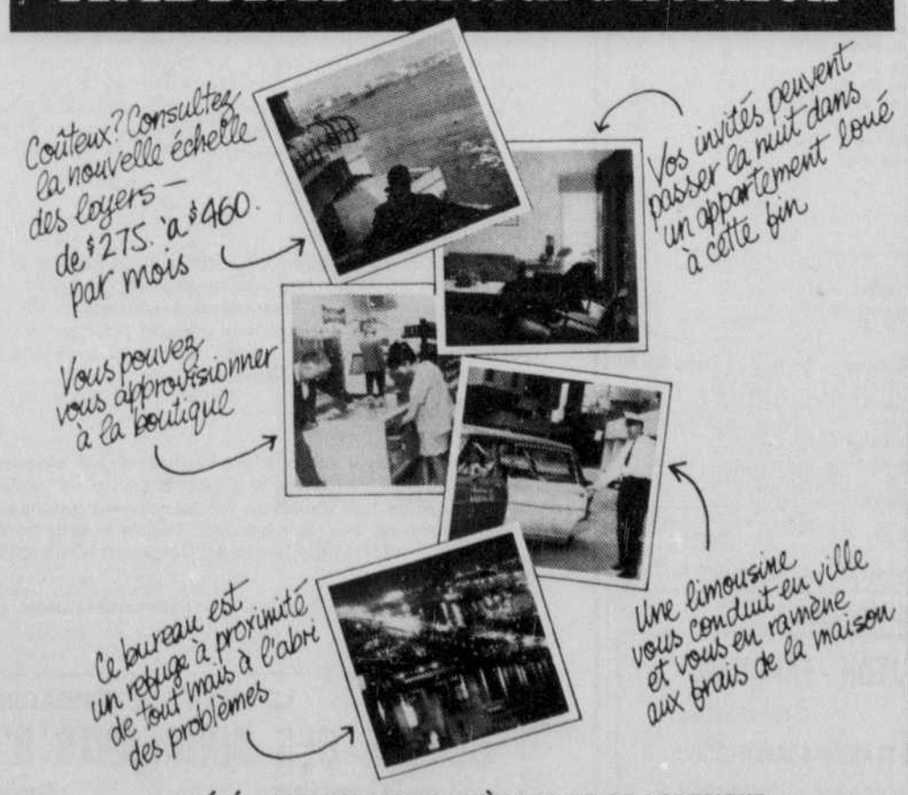
VIEUX BIJOUX
Achetons vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine, ainsi que diamants et pierres précieuses. Pomponnette Inc. 256 est, Ste-Catherine. Tél. 861-9293. 23-9-68

Lisez et faites lire Le Devoir

APPARTEMENT A LOUER



HABITAT: un tour d'horizon



SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
TÉLÉPHONE 866-2249 / 866-3003

APPARTEMENT A LOUER

LE ROCKHILL



UN NOUVEAU CONCEPT D'HABITATIONS COMMUNAUTAIRES

Niché tout près des pentes boisées de la somptueuse montagne et à quelques minutes du centre de la ville de Montréal... c'est là que se trouve le Rockhill... le plus nouveau concept d'habitation communautaires. Grande variété d'appartements spacieux conçus en vue du confort — à des prix à la portée de tout budget. Promenade de boutiques à quelques pas de l'ascenseur. Facilités de récréation comprenant une grande piscine ouverte à l'année, bains sauna, terrasse à l'écart pour les amateurs de soleil et salon entièrement équipé pour le divertissement et la relaxation. Parc de stationnement pour les résidents et leurs invités. Buanderie automatic. Cable TV gratuit.

4858, Côtes-des-Neiges

LOYERS
3½ pièces, à partir de $170
4½ pièces, à partir de $215

VISITES
de 11 h. a.m. à 9 h. p.m. tous les jours
de 11 h a.m. à 6 h. p.m. en fin de semaine
occupation immédiate

TÉLÉPHONE: 731-6444

M.D.T. Bartholemew, de l'ALCAN Aluminium Ltée, s'adresse aux financiers européens

potins financiers

Les stocks étaient moins vigoureux en fin de séance qu'au début sur la Bourse de Londres hier. Les transactions étaient plus modérées hier, sur la Bourse de N-Y et l'indice des industriels clôturait 0.44 points plus haut à 924.42. Sur la Bourse de Paris, les activités paraissaient réduites par suite des opérations à terme de septembre.

Quant aux Bourses de Montréal et de Toronto, elles se comportèrent plutôt quelque peu irrégulièrement hier, tout en étant soutenues dans bien des compartiments.

●

Le processus de "normalisation générale" en Tchécoslovaquie serait trop lent, au dire de Moscou. Y aura-t-il une nouvelle intervention des forces militaires soviétiques? Dans l'affirmative, Wall Street et nos marchés baisseraient.

●

Selon la compilation de A.E., Ames & Co. Ltd., recue hier, il a été lancé pour $3,778,912,210 d'obligations canadiennes du 1er janvier au 16 septembre 1968, contre $3,858,061,975 du 1er janvier 1967 au 18 septembre et au regard de $3,103,003,463 durant la période s'étendant du 1er janvier au 19 septembre 1966.

●

A la suite de ce qui s'est passé à l'assemblée annuelle de The National Industrial Conférence Board, tenue à N-Y, "une récession économique ne serait pas à craindre pour 1969." Espérons-le...

●

La manière dont Wall Street s'est comportée sur la dernière heure hier, après des érosions initiales des cours porterait à croire que ce marché pourrait bien faire encore bonne figure la semaine prochaine.

●

Consolidated-Bathurst a décidé de hausser le prix de son papier à journal de $5 la tonne, à partir du 1er janvier 1969. Cette décision permettrait à l'entreprise d'opérer d'une manière plus profitable. Personne n'ignore leur prix.

Texaco vient de hausser son dividende de 2 cts à 20 cts payable le 30 novembre.

●

L'indice des papeteries canadiennes a touché un sommet pour l'année, hier, Il y a, évidemment, emballement de la part des spéculateurs, car, notre industrie canadienne du papier est loin de connaître actuellement les conditions d'antan.

●

La prédiction d'une augmentation de 12 1-2 p.c. dans les profits d'ALCAN Aluminium cette année au regard de l'an dernier expliquerait la fermeté de ses actions, hier.

●

Scintrex a monté de plus de 1 point, hier, en bourse, à cause de l'amélioration de ses recettes durant le 1er semestre.

●

Les transactions sur les actions B de Security Capital furent suspendues hier sur le marché de Toronto à la demande de la compagnie, qui chercherait à prélever des fonds actuellement.

●

La Bourse de Toronto a aussi suspendu, hier, toute transaction sur Lakelyn Mines, parce qu'elle ne s'est pas conformée aux règlements de cette bourse.

●

M. Chester F. Carlson, fondateur de la société Xérox, qui fabrique les instruments de reproduction de documents par un système électrostatique est mort hier à l'âge de 62 ans seulement.

●

Les 80,390 actions privilégiées, rachetables, 5% cumulatif, de la série 1959, d'United Corporations Limited ainsi que les 119,710 actions privilégiées, rachetables, 5% cumulatif, série 1963, en circulation seront maintenant désignées comme 80,390 actions de premier privilège, séries 1959, à 5% cumulatif, et comme 119,710 actions de premier privilège, rachetables, séries 1963, 5% cumulatif.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Nos Bourses demeurent dans une excellente position technique

Les emprunts collatéraux, contractés par les membres des firmes d'agents de change ainsi que par les firmes même, membres des Bourses de Montréal et Canadienne, se totalisaient à $61,804,395 à la fermeture des affaires des marchés précités le 31 août 1968. Au 31 juillet de la même année, ils se totalisaient à $58,861,499 et au 31 juillet 1967, ils étaient de $45,504,120. Si l'on considère que du mois de janvier au mois d'août inclusivement, les transactions effectuées au cours de cette période furent de $910,477,841 au regard de $865,827,508 durant le même espace de temps l'an dernier, il est évident que les emprunts précités ne sont guère considérables. Il est donc évident que la place locale demeure, toujours, en bonne position technique.

2 représentants de l'industrie maritime du R-U visiteront notre pays la semaine prochaine

Deux représentants bien connus de l'industrie maritime du Royaume-Uni, soit les gestionnaires en chef des quais au port de Londres, M. Stanley Turner, et le lieutenant-colonel C. Earle, secrétaire général de l'International Cargo Handling Co-ordination Association (ICHCA) dont le siège se trouve au Royaume-Uni, doivent visiter le Canada, le mois prochain.

Ces deux spécialistes prendront part aux premiers d'une série de colloques qui se tiendront à Montréal, les 23 et 24 octobre, sous la direction d'une organisation récemment créée, qui porte le nom de Canports Seminars.

A titre d'orateur invité à ce colloque de deux jours, M. Turner prononcera une causerie intitulée "le chargement unitaire et en containers". Au cours de la discussion qui suivra cette causerie et à laquelle l'auditoire prendra part, le lieutenant-colonel Earle agira à titre de président. Un autre orateur invité, M. L. J. Stock, conseiller auprès de la compagnie Canada Steamship Lines, prendra aussi la parole.

Ces colloques, parrainés conjointement par le Comité des ports canadiens et l'ICHCA sous le nom de Canports Seminars, ont pour thème "l'efficacité du transport assuré par les ports canadiens" et se dérouleront à l'hôtel Château Champlain, le premier jour, puis à la gare maritime du port de Montréal pour la séance du 24 octobre.

En marge de ce qui s'est passé dans l'affaire de la Patino Mining

M. E. R. Carter président et administrateur général de Patino Mining Corporation vient de communiquer ce qui suit aux actionnaires de cette compagnie, en rapport avec l'offre de Occidental Petroleum Corporation:

Le 14 septembre 1968, la Compania de Bonos Acciones y Negocios Industriales, S.A. (Cobanisa) actionnaire majoritaire de Patino Mining Corporation (PMC) m'informait que ce jour même Occidental Petroleum Corporation lui faisait part de sa décision de ne pas acheter de Cobanisa 2,490,000 actions de PMC à $50 (E.-U.) l'action, et de ne pas faire l'offre d'achat au même prix pour les autres actions émises de PMC.

Il est à propos, je crois, de souligner que la décision d'Occidental n'affecte d'aucune façon les éléments essentiels du Groupe Patino – à savoir, sa gestion, son actif et ses perspectives.

Le rapport intérimaire de PMC sur le semestre qui s'est terminé le 30 juin 1968 faisait état que la demande officielle que PMC a présentée au gouvernement de France pour obtenir l'autorisation d'exploiter les réserves de nickel et de cobal qu'elle a prises sous option en Nouvelle-Calédonie et d'y construire une usine métallurgique dont la production annuelle minimale serait de 50 millions de livres de nickel. Depuis la rédaction de ce rapport, les résultats qui nous ont été communiqués sont aussi encourageants que les précédents; les gisements prouvés et possibles s'élèvent désormais à plus de 100 millions de tonnes de minerai dont le nickel pourrait être extrait à peu de frais. A l'heure actuelle, PMC poursuit les essais métallurgiques et elle vient d'amorcer d'autres études.

Je me permets de réitérer la déclaration que j'ai faite à l'assemblée annuelle des actionnaires de PMC en avril dernier: "J'ajouterai qu'au cours (des cinq prochaines années) les progrès surpasseront de loin tous ceux qui ont été accomplis au cours des dix dernières années – l'actif est solide, les projets sont sûrs, les perspectives d'avenir sont des plus brillantes – cat j'ai confiance en la viabilité, à brève et à longue échance, de Rio Tinto Patino, S.A., et je suis convaincu qu'avec patience, détermination et persévérance nous arriverons à des arrangements satisfaisants et rénumérateurs en Nouvelle-Calédonie – nos ressources financières sont considérables; nous avons l'intention de poursuivre notre expansion judicieusement. La preuve de notre compétence dans le domaine de la gestion n'est plus à faire."

Le Marché Union a inscrit, hier, ses actions sur la Bourse Montréal

743,120 actions, sans valeur au pair, du Marché Union Inc, sont négociables sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, depuis son ouverture vendredi le 20 septembre 1968. Leur symbole au télescripteur est "MU". Le rapport couvrant cette inscription sera prêt sous peu. Le siège social de l'entreprise se trouve au N. 10550 Boulevard Parkway, Ville d'Anjou, 5 P.Q. La compagnie a été incorporée en vertu de la loi des compagnies, par lettres patentes datées du 19 mars 1968. Elle succédait au Marché Union Reg'd, en opération depuis 1950. Elle opère une chaîne d'épiceries et ses ventes ont passé de $10,182,421 durant l'exercice financier clos le 4 avril 1964 à $24,210,389 durant celui terminé le 31 mars 1968. Quant à ses recettes nettes, elles ont passé de $96,070 à $383,022. Présentement, Marché Union Inc opère 14 magasins et elle en ouvrira d'autres dans des supermarchés. Son capital-actions consiste en 1,000,000 d'actions autorisées sans valeur nominale ou au pair et sur ce total il y en a 743,420 d'émises et en circulation. La Canada Trust Company agira comme régistraire et agent de transfert pour ses actions dans les villes de Montréal, Halifax, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver. Comme on sait, il y eut récemment une offre d'actions de cette compagnie et elle fut sursouscrite et ses prix montèrent à plus de $11.00.

Marcel CLEMENT

Kraft Foods Ltée inaugure son nouvel entrepôt

De Lachine. Message de son président

Voici une partie du texte du discours prononcé par M. Russell Greenwood de Kraft Foods Limitée, lors de l'inauguration du nouvel entrepôt de Lachine.

"Il me fait plaisir de vous accueillir à l'inauguration de ce vaste entreprôt qui marque un pas en avant dans l'histoire de l'évolution de Kraft Foods Limitée au Québec et dans la métropole.

Notre compagnie faisait son entrée sur la scène nationale il y a presque un demi-siècle – 47 ans; précisément. Et, depuis, le Canada tout entier, le Québec et Montréal n'ont cessé de se développer à un rythme toujours croissant.

Nous avons aussi, à Kraft Foods, progressé au cours des années, cherchant à évoluer au même rythme que l'économie du pays, en tenant compte du changement du mode de vie et des besoins et de la demande des consommateurs.

Bien que notre compagnie se soit d'abord signalée comme productrice de fromages, Kraft Foods met aujourd'hui sur le marché plus de 600 produits de qualité des plus variés. Mais, bien sûr, le fromage occupe toujours une place de choix au sein de notre production.

Ce bâtiment que nous inaugurons aujourd'hui nous permettra d'emmagasiner, à la fois, quelque 15 millions de livres de denrées, sans compter les produits achevés et les matières premières. Cela dépasse évidemment et de beaucoup, la capacité d'emmagasinage de notre usine de Ville Mont-Royal.

Pour marcher de pair avec l'expansion de notre production, nous avons dû, et d'une façon continue, multiplier nos installations, non seulement au Québec mais dans plusieurs régions à travers le Canada.

A plusieurs reprises, nous avons fait agrandir nos installations et notre siège social situés à Mont-Royal. En fait, avec l'addition, l'an dernier, du dernier rajout, cette usine est devenue la plus grande usine Kraft au monde. Nous devons, incessamment, entreprendre de nouveaux travaux pour agrandir nos bureaux au siège social de Mont-Royal.

Mais tout cela ne suffisait pas à nos besoins et c'est pourquoi nous avons construit cet entrepôt à Lachine. Ce nouveau bâtiment nous permettra d'augmenter de près de 25 pour cent nos installations à Montréal.

La superficie de cet entrepôt, de plus de 150,000 pieds carrés, répond à un besoin vital d'espace requir pour entreposer des matières premières et des produits achevés provenant des opérations globales de notre usine centrale de ville Mont-Royal.

Bien que ce bâtiment présente plusieurs aspects intéressants, qu'il me suffise de souligner qu'il servira à recevoir plus de 1,350,000 livres de produits et matériaux en transit, tous les jours. Cela indique assez clairement, je crois, l'importance d'un bâtiment comme celui-ci au sein de nos opérations.

Nous sommes fiers, à Kraft, d'avoir pu participer à l'expansion du Québec et du Canada tout entier. Nous avons fait beaucoup de chemin depuis 1921 et, pourtant, je suis convaincu que dans l'avenir notre expansion sera encore plus accélérée.

Il me fait plaisir de vous présenter l'Honorable Jean-Paul Beaudry, ministre de l'industrie et du commerce qui est à l'origine de l'expansion économique au Québec. Il a bien voulu inaugurer ce nouvel entrepôt."

Bourse de Toronto

Les industriels ont vu hier leur indice moyen toucher un sommet

Les industrielles ont poursuivi leur ralliement amorcé il y a plus de deux semaines déjà à la Bourse de Toronto qui a clôturé hier à son niveau le plus élevé depuis mai 1965. Les transactions ont été particulierement nombreuses.

On signale toutefois que le nombre des pertes a presque égalé celui des gains. Les métaux de base, ainsi que les pétroles de l'Ouest, étaient généralement inchangés.

Ce marché n'a accusé qu'une légère chute en 14 sessions depuis le Jour du Travail.

Empire Life a avancé de 5 1-2, passant à 25; Maple Leaf Mills, de 1 3-4 à 19 1-2, Great West Life, de 1 3-4 à 73 3-4; Canadian Tire A, d'un point à 57; Canada Cement, de 3-4 à 35 1-4, et Inco, de 7-8 à 41 3-8.

Canada Steamship Lines a fait une chute de 1 7-8 à 28 1-2, Wajax de 1 5-6 à 30, Imperial Oil de 7-8 à 79 1-2 et Bell de 5-8 à 45 7-8.

Parmi les secteurs les plus actifs, on signale Interprovincial Commercial qui a passé à $2.00, en hausse de 40 cents. Maurice Gas a reculé de 20 cents à $1.30.

Security Capital B a suspendu ses transactions, à sa propre demande, clôturant à 8 1-8, un gain de 2 3-8 pour la semaine.

Alcan a grimpé de 7-8 à 27 5-8 après que cette société eut prévu des bénéfices de 12 pour cent pour l'exercice financier de 1966.

Canadian Superior Oil a gagné 1 3-4 à 53 7-8, Worldwide Energy de $1.00 à $8.00 et Charter Oil de 7-8 à 12 1-8. Banff a regressé de 1-2 à 13.

Parmi les mines, Conwest a avancé de 1 1-8 à 12 1-2, Bethleham Copper d'un point à 14 et Pine Point d'un point à 42. Denison a dégringolé à 73 1-2, une chute de 2 3-4.

A l'indice, les industrielles ont progressé de .81 à 177.36 et les pétroles de l'Ouest de .01 à 230.-63. Les aurifères se sont inscrites à 212.63, une chute de 4.04 et les métaux de base, 109.72, en baisse de .08.

Le volume s'inscrivait à 4,061,-000 actions au regard de 4,016,-000 actions jeudi. Les gains ont surclassé les pertes dans le rapport de 275 à 265.

Hausse de 10%

ZURICH – La production actuelle d'aluminium du monde non communiste dépasse de 10% la production enregistrée à pareille époque l'année dernière et il semble qu'en 1968 l'offre et le demande s'équilibreront à peu près.

Tel est, en substance, ce qu'a déclaré cette semaine M. Dana T. Bartholomew, vice-président directeur général, Finances, de l'Alcan Aluminium Limitée devant un groupe de banquiers et d'analystes financiers réunis en Suisse.

M. Bartholomew a également émis l'avis, en ce qui concerne le danger d'une capacité excédentaire de production dans les années à venir, que la réalisation de tous les projets d'expansion apporterait une augmentation de capacité de production de l'ordre de 10 à 10½% par an dans les premières années 70 alors que l'augmentation annuelle de la demande, de 1960 à maintenant, n'a été que de 8½%.

"Le maintien de cette tendance d'augmentation de la demande signifierait que 7% en moyenne de la capacité resterait inutilisée, de 1970 à 1972.

"Pour que l'industrie reste saine, il faudra soit couper de 20% l'expansion de capacité envisagée, soit être prêt à n'utiliser que 93% de la capacité des usines au début des années 70.

"L'attention doit donc se porter sur les entreprises nouvelles qui sont bien souvent handicapées par de lourdes dettes et qui, bien que n'ayant parfois aucun débouché assuré, doivent néanmoins tourner à pleine capacité. De toute évidence, l'établissement de certaines de ces nouvelles entreprises ne se justifie pas économiquement, étant donné surtout le taux élevé de l'intérêt et les prix auxquels le métal est disponible sur le marché."

M. Bartholomew a également fait savoir que les estimations de l'Alcan pour 1968 établissent à 1 milliard 40 millions de dollars le montant du produit de ses ventes et de ses revenus d'exploitation et à 1,200,000 tonnes les livraisons d'aluminium sous toutes formes. On prévoit que le bénéfice net de 1968 dépassera d'environ 12% celui de 1967.

"Pour les cinq prochaines années, l'Alcan espère augmenter de 45% ses bénéfices par rapport à ceux des cinq années précédentes, soit un accroissement annuel moyen de 8% par action" a également déclaré M. Bartholomew.

Bourse de Montréal

L'indice des papiers a touché hier un sommet pour 1968

Les indices des industrielles et des papiers ont atteint de nouveaux sommets pour 1968 vendredi à la Bourse de Montréal, alors que les services publics et les banques étaient en recul.

L'indice global a avancé de .23 à 173.52. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 68 à 59.

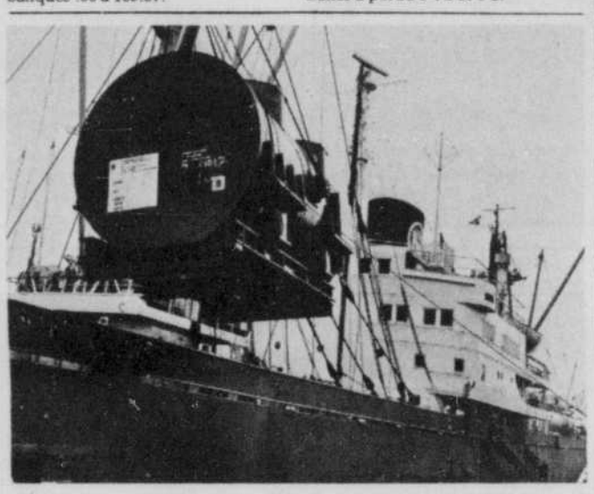
L'indice des Industrielles a grimpé de .37 à 180.92, au-dessus du sommet précédent de 180.55 et celui des papiers de 1.01 à 93.11. L'indice des services publics a perdu .07 à 148.56 et celui des banques .06 à 169.57.

Radio Engineering a monté de 1 3-8 à 41 7-8, B. C. Telephone de 1 1-8 à 61 1-8 et Canadian Interurban de 1 à 10 1-2. Banque Canadienne Nationale a progressé de 1-4 à 12 1-4.

Maclaren B a reculé de 1 1-2 à 16, Bell Canada de 5-8 à 45 7-8, Salada Foods de 5-8 à 13 1-8, Marché Union a régressé de 1-2 à 11 1-4.

Dans les mines et pétroles, Cominco a avancé de 1 1-8 à 30 1-8, Hudson Bay Mining de 1 à 60 1-2 et Inco de 1 à 41 5-8. Imperial Oil a perdu 1 1-2 à 79 1-4.

Dans les papiers, MacMillan a avancé de 5-8 à 26 et Consolidated Bathurst de 3-8 à 19 1-2. Great Lakes a perdu 1-4 à 18 1-2.



La vignette ci-dessus reproduit un générateur de 150 tonnes, destiné à une usine d'énergie nucléaire aux Indes. Il a été mis à bord d'un cargo à Halifax. Il fut construit par la Canadian General Electric, selon les spécifications de Montréal Engineering Co Ltd.

Marché des oeufs et des volailles

PRIX DES OEUFS

	A Extra	A Gros	A Gros	A Moyens	A Petits	A Pee-Wee	B	C
AUX PRODUCTEURS:								
St-Félix-de-Valois	55	52	47	30	9	30	23	
Trois-Rivières	53.5	51	45.5	28.5	14	24	17	
Victoriaville	53	51	46	28	12	24	18	
AUX DETAILLANTS:								
Montréal	64.9	62.7	57.8	40.0				
AUX CONSOMMATEURS:								
Montréal	71-80	69-75	62-66	44-47				

COMMENTAIRES SUR LE MARCHE

OEUFS:
Le marché des oeufs est demeuré ferme et les prix ont de nouveau accusé une hausse pour toutes les catégories. Des exportations furent reçues des Etats-Unis.

VOLAILLES:
Le prix éviscéré pour le poulet à griller a fléchi quelque peu à la suite d'approvisionnements plus élevés. La demande pour le poulet lourd s'est raffermie. Le marché du dindon est demeuré bon.

Rapport hebdomadaire des prix des volailles — Endroit: MONTREAL
Cents la livre — Date: le 17 sept. 1968

Vivants No 1 au producteur		
Poulets à griller et à frire - 5		20.5
Poulets	5 livres et moins de 6	20.5
	6 livres et moins de 7	21.
	7 livres et plus	25.5
Poules	moins de 5 livres	9.
	5 livres et moins de 6	11.
	6 livres et moins de 7	14.
	7 livres et plus	16.5
Jeunes dindons	moins de 12 livres	25.
	12 livres et moins de 20	26.
	20 livres et plus	25.
Adulte dindons	moins de 20 livres	
	20 livres et plus	
Canards		
Oies		
Eviscérées, en vrac		
Gros au détail		
Poulets à griller et à frire (sous glace) - 4		35-36
Poulets	4 livres et moins de 5	38-41
	5 livres et moins de 6	46-48
	6 livres et plus	48-50
Poules	moins de 4 livres	29-30
	4 livres et moins de 5	35-37
	5 livres et moins de 6	37-39
	6 livres et plus	38-39
Jeunes dindons	moins de 10 livres	40-41
	10 livres et moins de 16	44-45
	16 livres et plus	39-40
Adulte dindons	moins de 16 livres	
	16 livres et plus	
Canards		
Oies		

Pour volailles éviscérées en vrac: soustraire 2-4c.

INGÉNIEURS-CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE
INGÉNIEURS CONSEILS
ÉTUDES • ESTIMATIONS • PLANS • SURVEILLANCE
pour travaux publics, municipaux et industriels
6655 CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES MONTRÉAL 26, CANADA
731-8521

Rapport hebdomadaire sur les marchés aux bestiaux

MONTREAL PC – Les prix pour toutes les catégories de bestiaux étaient stables, cette semaine, comparés à ceux de la semaine dernière, sur les marchés montréalais. La demande était bonne et les échanges actifs.

Les arrivages ont été de 1,769 bêtes à cornes, 1,783 veaux, 202 porcs, 363 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient de $29 à $30.75, ceux de bonne qualité, de $27.25 à $28.25, ceux de qualité moyenne de $24 à $26.75, ceux de qualité commune, de $18.50 à $23.75.

Les taures de choix se vendaient de $24 à $25.25, celles de bonne qualité, de $23 à $23.75, celles de qualité moyenne, de $20.50 à $22, celles de qualité commune, de $16.25 à $20.50.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de $19 à $22.75, celles de qualité moyenne, de $17.25 à $19, celles de qualité commune, de $15.25 à $17.75, tandis que les animaux destinés à la mise en conserve se vendaient de $12 à $16.50.

Les taureaux de bonne qualité se vendaient de $22.25 à $25, ceux de qualité commune ou moyenne, de $17.50 à $22.25.

Les veaux de lait de bonne qualité se vendaient de $37 à $43, ceux de qualité moyenne, de $32 à $36.50, ceux de qualité commune, de $17 à $31.50.

Les porcs de catégorie A se vendaient de $31.50 à $32.25. Il n'y a pas eu de ventes de truies.

Les agneaux requis pour l'abattage rituel se vendaient de $26.25 à $35.50, les agneaux de bonne qualité, de $23 à $25.75, ceux de qualité commune, de $20 à $22; les moutons de bonne qualité se vendaient de $11 à $13, ceux de qualité commune, de $7 à $10. Les prix sont cotés aux cent livres.

À noter...

Canadian Export Gas and Oil Ltd a enregistré des recettes nettes de $85,000 durant les 3 mois terminés le 31 juillet 1968, soit $51,000 de moins que durant le même trimestre en 1967, selon le rapport publié hier.

●

Les Corporations canadiennes ont accusé des profits de $1,399,-000,000 durant le 2ième trimestre de cette année, soit $91,000,000 de plus que durant le 1er trimestre, selon la Statistique fédérale. C'est même, plus que le total de $1,225,-000,000, réalisé durant le 2ième trimestre de 1967.

●

Les conseillers juridiques d'Oshawa Wholesale Limited ont fait savoir à la Bourse de Montréal que le 16 septembre 1968, des options additionnelles ont été consenties par la Compagnie, en vertu du plan d'options adopté en 1966 en faveur de ses employés-clé et de ses membres de l'Exécutif, à 3 de ses employés à plein temps, leur permettant d'acheter un total de 4,000 actions de la classe "A" à $36.00 chacune, susceptibie d'être exercée conformément aux clauses du plan précité et durant une période de 5 ans.

●

La Bourse Canadienne vient d'être avisée que les détenteurs d'actions de la classe A de Crédit M-G Inc. n'ont pas accepté l'offre des actionnaires de la classe B d'acheter 73,891 de leurs actions au prix de $4.74 chacune.

●

Trans-Canada Pipe Lines a décidé de de pas donner suite à son offre de prendre le contrôle d'Interprovincial Steel.

Bourse de N. York

Wall Street était moins achalandé en fin de semaine qu'antérieurement

La tendance est restée fondamentale ferme à Wall Street malgré l'hésitation manifestée par l'indice des industrielles. L'atmosphère est demeurée très active. La plupart des participants à la réunion à New York du National Industrial Conference Board ont formulé des pronostics optimistes sur l'économie.

Cependant, de nombreux opérateurs ont jugé plus prudent d'alléger leurs positions en vue des fêtes du nouvel an juif lundi et mardi. En outre le marché demeurera fermé mercredi comme précédemment.

La stagnation de l'indice des industrielles a manifesté la difficulté du marché à franchir le seuil de résistance représenté par la zone 920-930. Les compartiments les plus fermes ont été les chemins de fer, les chimiques, les aciers, les métaux non ferreux, les magasins et les aluminiums.

Par contre, les ordinateurs, les constructions électriques, les banques d'épargne et les caoutchoucs ont été le plus souvent en baisse. Plusieurs valeurs parmi les plus actives sont concernées par des projets de fusion.

L'indice des industrielles a avancé de .44 à 924.42.

Au total, 14,190,000 actions ont changé de mains.

Parmi les valeurs canadiennes, International Nickel a avancé de 5-8, Massey de 1-2 et Walker Gooderham de 1-8. Canadian Pacific a reculé de 1-4 et Hudson Bay Mining de 3-8.

Sur le marché américain, Canadien Marconi a progressé de 1-2. Scurry Rainbow Oil a reculé de 1-8 et Jupiter Corp. de 1-2.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 710 à 628, avec 217 valeurs inchangées.

Grande Première

LE "VILLAGE WESTWOOD"

vous offre dès maintenant 10 ravissants foyers-modèles 1969 . . . De quoi faire votre bonheur la vie durant. "Village Westwood" est un centre résidentiel parfaitement planifié par Parkview Homes dont la réputation est particulièrement enviable dans ce domaine. Construction, matériaux, planification vous en donnent plus pour votre argent. Comparez dimensions et prix: nos offres sont environ $3,000 DE MOINS qu'ailleurs dans la même région.



LE "WOODHILL" - $25,490.

10 MODÈLES
PRIX DE
$20,250
à $29,950
Comptant:
$1,500
et plus

Westwood Village
SOURCES ROAD
DOLLARD DES ORMEAUX

TRANSCANADIENNE:
sortie 16, direction
Nord, ¼ m. Chemin
des Sources.
TÉLÉPHONE:
684-5608
ou 254-5351

STAGE PUBLIC EN STYLE D'ADMINISTRATION
SELON LA THÉORIE 3-D

Diriger une équipe, quand on recherche l'efficacité maximale, suppose des qualités fondamentales de chef. Il y a plusieurs façons de diriger une équipe; certaines plus efficaces, d'autres moins. Pour être efficace, il faut répondre aux exigences de la situation. D'où l'importance de bien diagnostiquer la situation et adopter les comportements appropriés. Ce sont deux conditions essentielles d'efficacité.

[redacted]

Quels sont vos styles dominants et secondaires? Quelle est leur efficacité? Êtes-vous flexible ou rigide? Comment vous voyez-vous comme patron? Les autres vous voient-ils de la même manière? A quelles conditions pourriez-vous devenir plus efficace? Comment dirigez-vous votre équipe? Quel est son mode de fonctionnement. Est-il efficace? Dans quel sens votre équipe peut-elle améliorer son fonctionnement? Autant de questions auxquelles le stage tente de répondre.

[redacted]

Le nombre de participants est limité afin de faciliter le travail en petits groupes qui requiert 90% du temps. Le stage s'adresse particulièrement aux membres de direction supérieure ou l'équivalent. Les directeurs de personnel qui s'intéressent à des programmes de formation intégrés pour leur organisation sont particulièrement les bienvenus. La session se tiendra à Montréal, à l'hôtel-motel Grand Motor Inn du 10 au 15 novembre.

[redacted]

Le stage est conçu à partir de la théorie 3-D élaborée par W.J. Reddin, de l'Université de Frédéricton, N.B., qui présente un modèle de huit styles d'administration et de huit modes de fonctionnement de l'équipe. Le stage est organisé en collaboration avec le professeur Reddin et sera animé par des conseillers du Service de formation du Centre des dirigeants d'entreprise.

Pour de plus amples renseignements demandez notre dépliant en retournant la formule suivante à:

LE SERVICE DE FORMATION
CENTRE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE
1297, de la Jonquière — Québec 8 - Tél.: 683-2346

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	12215	$8⅛	8⅛	8½	
Abitbi 7 sp	296	$56½	56½	56½	+ ½
Acklands	2025	$14¼	14½	14⅜	– ⅛
Acklnd 2p	525	$15½	15	15	– ½
A G F M	400	$55	53	54	+ 3
Aimco Ind	1400	$14⅞	14⅝	14¾	+ ⅛
Alta Gas T	4670	$35½	35	35¼	– ⅛
Alt G r	25794	94	83	83	– 12
Alta Gas p	210	$83	83	83	– 1
Alta Gas w	770	600	580	580	– 20
Alta Nat	292	$20	18½	18½	
Algo Cent	935	$11½	11¼	11¼	– ⅛
Algoma St	7073	$20½	19⅝	20	– ⅛
Alonquin	500	225	225	225	+ 5
Alcn Al	13775	$27⅞	27½	27⅝	+ ⅛
Alcan pr	435	$34½	34½	34½	+ ⅛
Almin 2p	180	$38½	38	38½	+ ⅛
Anglo-cn	372	$5½	5⅛	5⅛	
Ang CT 4½	25	$35	35	35	+ 1½
Ang CT 265	50	$37	37	37	– 1
Ang CT 315	210	$46¼	46½	46½	
Anthes A	75	$48¼	48¼	48¼	– ⅛
Argus	800	$16⅛	16⅛	16⅛	– ⅛
Args 250 p	45	$36½	36½	36½	+ ½
Args 260 p	200	$38½	38½	38½	– ⅛
Argus B pr	125	$41½	41	41½	+ ½
Argus C pr	1530	$11⅛	11⅛	11⅛	– ⅛
Asbestos	2930	$22	21½	21½	– ½
Atco Ind	2635	$18½	18	18	– ⅛
Atl Sugar	3580	$6⅛	6	6	– ⅛
Auto Elec	1255	$19	19	19	+ ⅛
Bahama	6000	110	100	100	– 5
Bk Mtl	17586	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Bank N S	2675	$21	20¾	21	
Bartaco	1435	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Bay Mills	100	$7¼	7¼	7¼	– ⅛
Bay Mills p	205	$8⅛	8⅛	8⅛	– ⅛
Beatty	215	$9	9	9	
Beaver L	1325	$18⅛	18¼	18½	– ⅛
Beaver A	2100	$17½	16¾	16¾	
Becker B p	700	$16⅛	16½	16⅜	– ⅛
Belding Lt	500	$9	9	9	+ ⅛
Belding Wt	200	165	165	165	– 40
Bell Canad	66799	$46½	45⅞	45⅞	– ⅛
Block B	10890	$20⅛	20⅛	20½	+ ⅛
Bow Valy	4690	$27½	26⅞	27½	+ ⅛
Bow Vly pr	500	$15	15	15	– ½
Bow Vly w	1528	$22½	22	22⅛	– ⅛
Bow m pr	50	$40	40	40	
Bowes	100	$12	12	12	
Brama	78000	$13⅛	12½	12⅝	+ ⅛
Bramal w	3970	$11½	11¼	11½	
Brazilian	3880	$21⅜	21½	21⅜	+ ⅛
BA Oil	2295	$46	45¼	45¾	+ ⅛
BC Forest	770	$22	22	22	+ ⅛
BC Pack B	100	$16	16	16	– ⅛
BC Sugar	343	$46	45	46	+ 1
BC Sugar p	257	$17½	17¼	17½	
BC Phonse	100	$61¼	61	61¼	+ 1¼
BCPh 6 pr	25	$96	96	96	
BCPh 4½ p	220	$73½	73½	73½	
BCPh 1956	85	$72½	72½	73	– ½
BCPh 6.80	120	$26¾	26¾	26¾	– ¼
Bnkcp	5985	440	430	440	
Buntin Rid	220	$11	11¼	11¼	– ⅛
Burns Fds	130	$23	23	23	
CAE Ind	1145	$9½	9¼	9¼	– ⅛
Calgary P	2970	$25½	25	25⅛	– ⅛
Calgy 540 p	265	$105	105	105	
Calvet D	142000	160	100	155	+ 45
CD Sugar	2333	$30	30	30½	
Can Bread	200	$16½	16½	16¼	– ¼
Can Cem	2276	$35¼	34¾	35¼	+ ⅛
Can Cem p	241	$21½	21½	21½	
Can Malt	700	$20½	20	20½	+ ½
Can Malt p	1200	90	88	90	
C Packrs	2605	$22	21¾	22	
Can Perm	1525	$11¼	11⅛	11⅜	– ⅛
CSL	3575	$29½	28½	28½	– 1⅛
CSL pr	28	$5	5	5	
C Brew	40160	$9⅛	9¼	9¼	+ ⅛
C Brew Ap	505	$35½	35½	35¾	+ ⅛
C Brew Bp	275	$38½	38½	38¼	– ⅛
CB Alum A	175	$18½	18½	18⅝	– ⅛
Cdn Can A	300	$10½	10½	10½	+ ⅛
C Chem w	2300	335	305	330	+ 20
C Coniaur	500	90	90	90	
C Curtiss	2200	245	240	240	– 5
C Foundr pr	100	$15½	15½	15½	
CGE pr	23	$32	32	32	
CG Invest	105	$58	58	58¼	– ⅛
C Goldale	660	$29½	28¾	29	
C Hydro	3267	$23	23	23¼	– ⅛
C Imp Bnk	6798	$19½	19	19½	+ ⅛
C Ind Gas	2275	$19½	18¾	18¾	– ⅛
CIL	17670	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
C Marconi	1310	$7¼	7¼	7¼	– ⅛
CPInv p	18085	$28½	27½	27½	– ½
CPIn w	64326	510	490	490	
CPR	3188	$67	66½	66½	– ½
CPR $3 pr	3080	$9½	9¼	9¼	– ⅛
CPR Uk P	300	$7½	7½	7½	+ ⅛
Cdn Tire	210	$61¼	61¼	61¼	
Cdn Tire A	725	$57	56½	57	+ 1
C Vickers	550	$14¼	13¾	13¾	– ⅜
Cdn Wall	430	$12¾	11⅝	12¾	+ ⅜
CWN Gas	250	$16½	16½	16½	
C Westing	1108	$14½	14¼	14½	– ⅛
Canron	1705	$18¼	18¼	18⅜	– ⅛
Cap Bldg	30810	$6	5½	5⅝	– ⅛
Carrier JD	1000	10½	10½	10½	– ⅛
CDRH Ltd	1420	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Chat-Gat	215	$15½	15½	15½	
Chemcell	6280	$11	10½	10½	+ ⅛
Chem 175 p	900	$26	26	26	– ½
Chrysler	118	$73	73	73	– ½
CHUM A	295	$20½	20½	20½	– ⅛
Cinco A	200	$13¼	13	13½	+ ¼
Clairton	180	450	450	450	
Cldwlle A	1100	$9¼	9⅛	9⅛	
Coliwood	210	$31	31	31	
Colwood p	250	$18½	18	18½	
Columbia	1175	425	425	425	
Columbi p	725	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Cmmc	13254	$31½	31¼	31½	+ ⅛
Compro	1340	460	470	470	– 5
Computr	300	$17	17	17	
Con Bath	3236	$19½	19	19½	+ ⅛
Con Bath w	3975	450	425	450	+ 25
C Bldg	15800	315	300	300	– 5
Con Bldg w	648	64	63	64	
Con Textile	1720	$15½	17¼	18	– ⅛
Cons Gas	3380	$21¼	21¼	21½	+ ⅛
Con Gas A	210	$95	95	95	
Con Gas B	220	$92	90	90	
Corby vt	124	$32½	32½	32½	– ⅛
Corby B	200	$33	33	33	
Coronstn	2100	205	195	205	+ 15
Coronth p	235	$11½	11	11½	
Coron 100p	200	$10	10	10	+ ½
Coronth 2p	200	375	375	375	
Coron 2w	500	51	51	51	– 5
Cosmos	200	$7¼	7¼	7¼	
Couvret P	400	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Craig Bit	350	275	250	250	+ 5
Crain R L	1150	$15½	15	15½	– ⅛
Crestbrk	3570	$10½	10½	10½	– ⅛
Crush Intl	1380	20½	20	20	
Cyg A	14406	$6	5⅝	5¾	
Cygnus B	103	$7	7	7	+ ⅛
Cygnus pr	930	$23½	22½	23	+ 1½
Dale-R	150	$14¼	14¼	14¼	
Dale-R pr	250	$8½	8½	8½	
Delta Elec	1350	375	350	360	+ 15
Denault L	500	$16	16	16	
Disti Seag	1115	$49½	48½	49	+ ½
Dome Pete	288	$78	78	78	
D Bridge	4739	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅛
D Fdry	17498	$20½	20½	20½	– ⅛
Dom Glass	1160	$14	13¾	14	+ ⅛
D Glass pr	25	$16½	16½	16½	
Dom Lime	600	250	245	250	+ 5
D Lime w	200	100	100	100	+ 10
D Scottsh p	85	$38¼	38	38	– 1
Dosco	230	$9	9	9	
D Strs	22212	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Domtar	6757	$12½	12	12½	+ ⅛
Domtar pr	200	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
D Textile	925	$15½	15½	15¾	
Donlee M	4570	$22	21¾	22	+ ⅛
Dupont	326	$35	34¾	34¾	
Dustbane	2125	$24	23¾	24	+ ⅛
Dylex Dw	2001	$46	44	45	+ ½
Econ Inv	400	$13⅝	13½	13½	– ⅛
Electro ltd	130	$14	13½	14	+ ½
Emco	225	$24¼	24¼	24¾	
Emp Life	9818	$26¼	19¾	25	+ 5½
Equitie w	600	45	40	40	– 5
Falcon	5629	$96	94½	95½	+ ½
Fam Play	296	$63	62	63	+ 1
Fed Farm	2200	270	250	260	+ 10
Fed Frm w	500	20	20	20	+ 6
FeJ Grain	6895	$8⅛	7½	8	– ⅛
Fleet	21475	420	405	410	– 5
Fleetwd	1200	$16½	16½	16½	+ ½
Ford Cnda	228	$272	269	270	
FPE Pion	2100	$22½	21¾	21¾	
FPE Pn pr	25	$91	91	91	+ 1
Fraser	600	$18	16¾	18	+ ¾
Freman	100	$10	10	10	
Fruehauf	100	$15½	15½	15½	– ⅛
Galt Mt Irn	100	$12¾	12¾	12¾	– ½
Geh Baker	300	$6	6	6	+ ⅛
Gen Distrb	3005	$15¼	14¾	15¼	+ ⅛
GMC	285	$90	87½	87½	
G Stl Ware	28	$12½	12½	12¾	
Godyear p	1000	$38¾	38¼	38¾	– ⅛
G Mckay B	860	$15¼	14¾	14¾	– ⅛
Greb Ind	200	$10¾	10½	10½	– ⅛
GL Paper	975	$19	18½	19	
GL Power	900	$19½	19¼	19½	+ ⅛
GN Capital	200	$8½	8½	8½	+ ⅛
GNGas A p	225	$21½	21¼	21¾	
Gt W Life	730	$74	73½	73½	+ 1¼
Gt WSadd	3010	$15½	15¼	15½	– ⅛
Greyhnd	495	$12¾	12¼	12½	
Guar Trst	360	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Hardie	22845	91	86	86	– 2
Hard Crp A	2450	17	16¾	17	
Harveys F	2752	$23½	23¾	23¾	– ⅛
HWood A	828	340	315	340	+ 15
HWood B	6700	105	99	100	– 5
Hawker S	3618	440	420	435	+ 10
Hawker pr	25	$60½	60½	60½	+ ½
Hays Dna	928	$13⅜	13½	13½	
Horne A	3175	$26½	26	26¾	– ⅛
Horne B	2013	$27¾	27¾	27¾	+ ⅛
Horn Pit	69890	450	410	445	+ 35
H Smith pr	250	$29	29	29	+ 2½
H Bay Co	607	$23	23	23	+ ½
HB Oil Gas	1742	41	40½	40¾	– ⅛
HB Oil G pr	975	$60½	59½	60½	+ 1
Huron Eri	850	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Husky Oil	1780	$26½	25¾	26⅝	+ ⅛
Husky D w	436	$15¼	15¼	15¾	
Imp Oil	5872	$80¼	79¼	79½	– ⅛
Imp Tob \	3030	$16	15¾	15¾	
Imp Tob pr	128	$5⅛	5⅛	5⅛	
Inc Dis wt	265	155	155	155	
Ind Accept	1865	$26½	25¾	25¾	– ⅜
In Acc wts	300	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Ind Adhes	400	$7⅛	7	7	– ⅛
Ind Mineri	1675	$15¾	15¾	15¾	+ ⅜
Ind Wire	1925	415	400	405	– 5
Ingersol A	225	$19	19	19	
Inglis	648	$9½	9½	9½	+ ⅛
In Gas	11010	$13¼	13	13¼	+ ⅛
Inspiratin	4150	150	145	150	+ 5
Inspirati p	641	$16	16	16	
Intr City pr	241	$17½	17½	17½	
Intr Cty wt	270	310	310	310	+ 10
IBM	137	$360	360	360	– 4
I Nickel	18524	$41½	40½	41⅝	+ ⅛
Int Util	2262	$51½	51	51⅛	– ⅛
Int Util A	60	$51⅜	51⅜	51⅜	+ ⅜
Int Util pr	275	$51	51	51	
Ipr Dis	73500	200	160	200	+ 40
Intpr Pipe	9480	$22½	22½	22⅝	+ ⅛
Int Pipe w	3550	$11⅛	10⅞	11	+ ⅛
Intpr Steel	5925	$6	5¾	5¾	– ⅛
Intpr Stl pr	300	$20½	20½	20½	– ⅛
Inv Grp A	2645	$10½	10	10	– ⅛
ITL Ind	2975	$18⅛	17¾	17¾	– ⅛
James St	20447	$5⅝	5	5⅛	+ 30
Jefferson	2400	$39⅛	38⅝	39	– ⅛
Jefferson w	520	$29	29	29	– 1⅛
Jockey C	1520	360	355	360	
Jockey A p	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Jockey B p	250	$7	7	7	
Kaps Tran	6400	$15	14¼	14½	+ ⅛
Keeprite P	3490	$27½	25½	26½	+ ⅛
Kelly D A	3145	$7⅜	7½	7½	
Kelsey H	525	$15½	15¼	15⅜	– ⅛
Kenting	525	$30	30	30	
Koffler St	1233	$38⅜	37½	37½	– 1½
Labatt	1809	$19½	19½	19⅞	
Labatt pr	2165	$24	23¾	24	+ ⅛
Laflarge A	1100	$9¾	9½	9¾	
LOnt Cem	8235	495	475	475	– 15
Laura Sec	230	$12½	12½	12¾	+ ⅛
Lau Fin	4023	$6¾	6¼	6¾	– ⅛
Lau F 1.25	200	$15¾	15	15	– ⅛
Lau Fn 140	580	$17	17	17	
Lau F 2.00	100	$22½	22½	22½	– ⅛
Leigh Inst	595	$38½	38	38	– ⅛
Levy	1175	$29¼	29¾	29½	– ⅛
Levy A pr	500	$10½	10¾	10½	+ ⅛
Levy B pr	100	$25	25	25	+ ⅛
Life Invest	1710	$9¾	9¾	9½	
Life Inv wt	2010	315	300	305	
Livingsto	250	$26¾	26¼	26½	– ⅛
Living wts	250	$17	17	17	
Lob Co A	3625	$9¾	9¾	9¾	– ⅛
Lob Co B	5370	$10	9¾	9¾	– ⅛
Lob G A pr	250	$23½	23¼	23½	
Lob G B pr	235	$23	23	23	– 2½
Lob Inc	200	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Loeb M	2561	$13¼	12¾	13	+ ¼
Maclarn A	125	$15¾	15¾	15¾	– ⅛
Maclarn B	500	$16	16	16	– ⅛
Maclean H	615	$13	12¾	12¾	– ⅜
Mc LP	104	$9	9	9	– ⅛
MGFM	100	385	385	385	+ 15
Mill Brick	3662	$11¼	10	10½	– 1
Mindustri	325	$9¾	9¾	9¼	– ⅛
MLW Wor	125	$15½	15½	15½	– ⅛
Molson A	3038	$27½	27	27½	– ⅛
Molson B	427	$28	27	28	+ ½
Montex	1000	200	190	190	– 5
Montex pr	200	$6	6	6	
Montex w	300	85	85	85	– 3
Mont Trst	200	$14½	14¼	14½	
Moore	6312	$28⅛	28	28¼	+ ¼
Morse A	475	$18½	18	18	– 1
Morse B	550	$18½	18½	18½	
Morse pr	25	$46½	46½	46½	+ 2
Murphy	200	$8⅛	8⅛	8	
Mrphy pr	200	$26½	26¼	26½	+ ⅛
NuChris I	1960	$15	14	14	– ¾
Nt Contain	1500	$8	7¾	7¾	– ⅛
Nt Contn w	500	330	330	330	
Nat Drug	465	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Nat Drug p	260	$12½	12½	12½	
Nat Groc p	175	$26	25½	26	+ ½
Nat Hees	300	$8⅜	8⅛	8⅛	+ ⅛
Neon	1667	$34⅜	33¾	34¼	– ⅛
NB Tel	250	$13⅜	13⅛	13⅜	
Noranda	5099	$54½	53½	53⅝	+ ⅛
Nor Ctl G	9585	$16½	16	16½	
Nor Ctl G p	100	$28	28	28	
Nor Ctl 65p	425	$42	41	42	+ ½
Nor Ctl wts	3975	780	775	780	
N S L P	2150	$8	7¾	7¾	
Ocean Cm	1125	$22½	22½	22½	+ ½
Okanagan	1475	$5½	5⅜	5⅜	
Ont Steel	150	$35	34	35	+ 1¼
OSF Ind	1725	$16	15½	15⅝	+ ⅛
Oshawa A	1390	$40	39¾	39¾	–
Overland	185	$22½	22	22½	+ ⅛
Overlnd pr	450	$22½	22	22½	+ ⅛
Pac Pete	3960	$24¼	24¼	24¾	– ⅛
Peace Riv	500	$5	5	5	
Pembina	4505	$20	19½	19½	
PC Jewel	200	$19	19	19	– 2
Petrofina	3221	$19	18¾	18¾	
Phillips Cb	350	$9½	9¼	9¼	+ ⅛
Pow Cp	10997	$11½	10½	11¼	+ ⅛
Pow Cp pr	50	$35½	35½	35½	+ ½
Pow C 5 pr	1000	$13½	13¼	13¼	+ ⅛
Prem Trst	60	$250	250	250	+ 50
Prem Irdn	300	470	470	470	– 5
Price Com	4480	$12½	12¼	12½	+ ⅛
QN Gas	4363	$14¼	14¼	14¼	
QN Gs 63w	475	625	615	615	– 10
QN Gs 66w	2800	480	465	475	
Rank Org	3050	$17	12	12	
Rapid Grp	100	400	400	400	– 50
Readers D	100	$9¾	9¾	9¾	– ⅛
Reichhold	95	$30	30	30	+ ½
Revelstk	1900	$19	18¾	18¾	
Revelstk p	225	$17½	17½	17½	
Revenu	24233	$14¼	14	14¼	
Revenue w	300	$1½	1½		
Riv Yarn	100	$8	8	8	+ ⅛
Rolland	210	$7	7	7	
Rothman	1556	$26½	26	26½	+ ¼
Rothmn w	470	$10	10	10	– ⅛
Royal Bnk	4630	$21¾	21¼	21½	– ⅛
Ryl Oak A	100	$9	9	9	+ 1
Royal Trst	1975	$23	22½	23	+ ¼
StL Cem A	1000	$24¼	24	24¼	+ ⅛
StL Cem w	1300	320	275	320	+ 45
StL Corp	269	$19¾	19¼	19¼	
StL Corp p	100	$77½	77½	77½	+ ½
St Maur	30250	155	120	130	– 20
Salada +	4129	$13⅛	13¼	13⅜	– ⅛
Saywet	19750	$7½	6¾	7¼	+ ⅛
Scintrex	5810	$16	14½	15⅝	+ 1
Scot York	1380	$21½	20½	21	
Scot Lasal	275	$29½	29	29¼	+ ⅛
Seaway H	5070	20	19½	19¾	– ⅛
Select Les	600	350	350	350	+ 25
Selkirk A	100	$17½	17½	17½	
Shaw LE A	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Shell Inv p	1785	$33¼	33	33¼	+ 1¼
Shell Inv w	4115	$16	15½	15⅝	+ ⅛
Shell Can	3755	$31⅝	30⅝	31½	+ ⅛
Shop Save	968	$18½	18	18½	+ ⅛
Shulty	20750	$12	11¾	11¾	+ ⅛
Silverwd A	1479	$24½	23¾	23¾	
Silverwd B	104	$24½	24¼	24¼	– ⅛
Simpsons	2195	$38½	38	38½	
Simpson S	1386	$34	33¾	34	+ ⅛
SKD Mfg	800	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Slater Stl	7700	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Slater 6 pr	100	$16½	16½	16½	– 1½
Slater A wt	1150	640	600	640	+ 65
Sobey Stor	250	$9	9¼	9¼	
Sogemine	968	$16½	16	16½	– ⅛
Southam	80	$51½	50¾	50¾	– ¼
Stafford	100	400	400	400	– 10
St Brodcst	1350	$12½	12½	12¾	
St Fawng	520	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
St Can	17383	$24⅛	24¼	24⅜	
Steinbg A	383	$17	17	17	
Suptst com	200	$6½	6	6	
Suptest od	360	$34¾	34¾	34½	
Tamblyn	350	$46	44	45	– ½
Texaco	1113	$33	32½	32¾	+ ⅛
Thd CGlp	127	$36½	36½	36½	
Thom Box	100	$6½	6¼	6¼	– ⅛
Thom Npr	185	$54	54	54	– ¼
Thom N pr	405	$50½	50¼	50¼	– ⅛
Tone Craft	2600	$19½	19	19	– ½
Tor Dm Bk	1331	$18½	18	18⅜	
Tower	16300	120	110	115	+ 5
Traders A	3490	$12½	11½	12	
Traders B	250	$12	12	12	
Traders 5 p	175	$28	27½	28	+ ½
Trader A p	225	$25½	25½	25¾	– ⅛
Trader 65 w	350	380	370	370	– 10
Trader 66 w	600	480	450	470	– 10
Transair	7575	$6½	6	6	
Tr Can PL	1788	$36½	36	36	– ½
Tr Can Pt p	100	$45	45	45	
Tr Can A pr	23	$70¼	70½	70¼	
Tr Can P w	665	$12½	12½	12¾	– ⅛
Trans Mt	4495	$14	13½	13¾	+ ⅛
Trans PPL	5400	$11½	11½	11⅝	
Trizec C	14455	205	200	200	
Tru-Wall	500	290	280	290	+ 5
UNAS Inv	900	$12	11½	12	+ ⅛
Union Acc	1325	$6½	6	6	
UnionAcc 2p	231	$5½	5½	5½	
Un Carbid	1956	$21	20¾	20¾	– ⅛
U Gass	17620	$16½	16½	16½	– ⅛
Union Oil	425	$51	51	51	– ½
U Corp B	1100	$16½	16½	16¾	
Un Fn Mgt	4870	$21	20	20	+ ⅛
Un Wburn	5731	$10¼	10½	10¾	+ ⅛
UWbn 6 sp	50	$40	40	40	
Un Wbn wt	7110	730	710	725	+ 25
U Sections	4055	$11½	10¾	11	– ⅛
Van Ness	400	130	130	130	
Vascan	4175	$10	9	9¼	+ ⅛
Versatd	2113	$18½	17½	18⅜	+ ⅜
Versatile	342	$10½	10½	10½	– ⅛
Versatil A	1634	$9½	8¾	9½	+ ⅛
Vic G Tr	700	$17	16½	16⅞	– ⅛
Vulcan	1400	420	400	420	+ 20
Wajax	4635	$32	29½	30	– 1½
Wainoco O	2150	325	310	320	
Walk GW	4092	$40	39½	40	
Wat GM D	650	$9	8½	9	+ ½
Weldwod	815	$19	18¾	18¾	– ⅛
Westc'st	1118	$28½	28⅜	28½	+ ⅛
Westfair	25	$29½	29½	29½	+ ½
West Ind	3125	350	335	350	+ 15
West Ind A	100	$5½	5¼	5½	
Westeel	1150	$14¼	14¼	14¼	– ½
W Bridcast	1200	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
W Cdn Seed	8210	335	325	335	+ 5
W Pacif	13035	$5⅝	5¼	5½	+ ⅛
Weston	4188	$19¼	19¼	19¾	– ⅛
Wstn 4½p	25	$72½	72½	72½	
White Pas	410	$42	41½	41½	
Wood Alex	200	$8¼	8¼	8½	
Woodwd A	1070	$22½	21½	22	– ⅜
Zellers	1185	$15¾	15¼	15½	– ⅜
Zenith	3300	230	220	220	– 5
Mines					
Acad Ur	15500	20	17	20	+ 3½
Accra	20250	25	22	23½	+ 1½
Acme	15300	30	27	29½	– 1½
Advocate	200	330	330	330	– 10
Aetna In	1100	91	90	90	+ 4
Agnico	100	172	172	172	+ 2
Akaitcho	1500	47	47	47	+ 1
Am Larder	500	25	25	25	
Am Moly	1100	17	16	16	– ½
Ang Ruyn	500	78	78	78	
Ang U Dev	2500	84	84	84	– 2
Area	800	253	245	245	– 10
Argosy	500	65	65	65	+ 5
Armore	42500	29	27½	28	
Arcadia	2000	17	17	17	
Atl C Cop	1000	54	54	54	– 2
Atlas Yk	4000	6½	6	6	
Aunor	800	350	345	350	– 5
Bankeno	2450	325	310	310	– 15
Bankfield	3000	8½	8	8¼	– ¼
Barnat	1000	49½	49½	49½	
Belletere	4500	19½	19	19	– ½
Bethlm	45320	$14	13	14	+ 1
Big Nama	4000	40	39	39	
Black Bay	2100	9	9	9	
Bl Hawk	14600	114	110	111	– 3
Bounty Ex	3000	19½

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR
• PROGRAMMEUR
(Autocodeur - cobol 360 - Fortran IV)
• PERFORATRICE
(Key punch)
Pratique sur MACHINES IBM
CONSULTEZ
L'INSTITUT DE
PROGRAMMATION
POUR INFORMATIONS 739-3388
3333, Queen Mary Road, Suite 292
COURS DU JOUR ET DU SOIR

Un Cours Pratique
CONVERSATION EN ANGLAIS
pour francophones et autres qui désirent améliorer prononciation et expression et posséder le génie de la langue; destiné à servir à ceux qui emploient l'anglais au travail.
Frances Valiquette, prof.
Le mardi, 24 semaines 7.00 - 9.00 p.m.
commençant le 1 octobre 220 ouest, ave des Pins
sous les auspices de
L'INSTITUT THOMAS MORE
pour l'éducation des adultes
plus amples renseignements au bureau de l'institut,
3421, rue Drummond
Tél. 842-5076

COURS de DISCUSSION POUR ADULTES
— en français —
RÉALISATION ET RÉALITÉ
- Comment l'individu se voit-il comme participant à la vie?... Tout acte est un risque... Comment pourra-t-il comprendre et parvenir à sa réalité dans un monde de conflits et de systèmes impersonnels?
- Un livre à lire par semaine: Claude Lévi-Straus; Le Procès de Kafka; L'Iliade de Homère; Sociologie d'une révolution de Fanon, etc.
- Commençant: le mardi, 1 oct., 6-8 p.m., 220 ouest, ave. des Pins. (24 semaines)... (ce cours sera donné aussi à Toronto)
LE THÉÂTRE DANS UN MONDE POST-CLASSIQUE
- Créer une pièce, c'est effectuer quelle étrange chose pour le monde et pour l'individu? Est-ce une nouvelle tentative où la conscience se fragmente?
- En plus d'assister à une pièce de théâtre tous les quinze jours, les participants à ce cours poseront ces questions à quatre écrivains du siècle: Artaud, Giraudoux, Ionesco, Brecht.
- Commençant: le jeudi, 3 oct., 8.15 p.m., 3421, rue Drummond, # 17. (24 semaines).
— sous les auspices de —
L'INSTITUT THOMAS MORE
pour l'éducation des adultes
plus amples renseignements au bureau de l'institut
3421, rue Drummond Tél. 842-5076

Le RIN se réjouit de la déclaration de Tremblay mais reste sceptique

"Nous nous réjouissons de la déclaration du ministre des affaires M. Jean-Noël Tremblay, concernant la langue d'usage au Québec. Cependant nous entretenons les doutes les plus sérieux sur les chances d'application d'une telle politique par le gouvernement de l'Union nationale."

C'est ce qu'a déclaré hier, M. Pierre Bourgault, président national du RIN. Il a ajouté: "Ce n'est pas la première fois que M. Tremblay fait des déclarations dans ce sens. Mais la peur du gouvernement face au chantage de la minorité anglophone raciste du Québec l'a toujours empêché de passer des paroles aux actes. La réaction de M. Jean-Jacques Bertrand aux propos de M. Tremblay nous éclaire parfaitement à cet égard.

"D'autre part, la politique prônée par M. Tremblay nous semble encore bien vague. Nous voudrions notamment savoir quelles mesures l'Etat entend prendre pour forcer le secteur privé à faire du français la langue officielle de ses activités.

"De plus, nous nous étonnons de voir que, dans l'esprit du ministre, la minorité anglophone continuera à jouir de privilèges qu'elle a conquis par la force et qu'elle continue à défendre par le chantage et la menace.

"Quoi qu'il en soit, nous engageons le ministre à continuer ses efforts dans ce sens malgré les pressions inouïes qu'il ne manquera pas de subir du Canada anglais, d'Ottawa, de l'agonisant parti libéral du Québec et de la majorité des membres du gouvernement dont il fait partie.

"Cependant les timides engagements de M. Tremblay ne sauraient nous faire oublier la piètre tenue du gouvernement actuel face aux problèmes nationaux du Québec".

La tribune de la presse forme un comité "ad hoc"

QUEBEC (DNC) — La tribune de la presse du parlement de Québec, réunie hier en assemblée extraordinaire, a décidé de former un comité "ad hoc" pour étudier toutes les questions d'ordre matériel et professionnel concernant les courriéristes parlementaires.

C'est ce qui ressort du communiqué émis, à l'issue de la réunion tenue à huis clos, et adopté à l'unanimité des membres présents.

Les courriéristes ont d'autre part refusé de reconsidérer la décision prise la semaine dernière concernant l'accréditation de M. Gilles Grégoire, président du Ralliement national et courriériste du "Journal de Montréal".

La réunion d'hier visait principalement à étudier les réactions suscitées par cette décision.

Voici le texte du communiqué émis par les courriéristes.

"La tribune de la presse du parlement de Québec, réunie hier après-midi en assemblée extraordinaire, a décidé de la formation d'un comité ad hoc pour étudier toutes les questions d'ordre matériel et professionnel concernant les courriéristes parlementaires."

La formation du comité ad hoc accepté par les journalistes aura pour principal effet de permettre l'amorce de consultations pour en arriver éventuellement à définir les objectifs de la tribune.

La composition et le mandat précis du comité seront précisés à l'occasion d'une réunion ultérieure.

Les membres de la tribune ont d'autre part rejeté par un vote de 10 à 8 une motion suggérant de suspendre toutes les activités de la tribune jusqu'à ce que le président de l'assemblée législative se soit prononcé sur l'autorité de la tribune en tant qu'organisme.

Les journalistes ont par contre accepté par un vote de 10 à 4 une motion niant que des considérations ethniques et politiques aient présidé à la décision de ne pas accepter la demande d'accréditation de M. Gilles Grégoire.

Ils ont par contre refusé de reconsidérer leur décision de la semaine dernière par un vote de 11 à 6.

Au cours de la réunion, l'assemblée a été saisie de la démission de son président, M. Gérald McDuff. Les courriéristes n'ont toutefois pas accepté cette démission.

DUPLICATEURS à L'ALCOOL et ACCESSOIRES
à prix très avantageux
Il nous fait plaisir de vous aviser que nous bénéficions de nouveaux prix sur les matrices et alcool à polycopier, de la part de notre manufacture.
- Matrices violettes à tirage moyen, 8½ x 11 ou 8½ x 14, bonnes pour 200 copies et plus.
- Matrices violettes à long tirage, 8½ x 11 ou 8½ x 14, bonnes pour 400 copies et plus.
- Matrices violettes de musique 8½ x 11.
- Matrices violettes rayées 8½ x 11 ou 8½ x 14.
- Alcool à duplicateurs au gallon impérial.
Prix et échantillons sur demande
DUPLI-COPY Ltée
W.J. Reilly, prés.
7694 Edouard
LaSalle 366-8121

ITALIEN ALLEMAND ANGLAIS ESPAGNOL JAPONAIS
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
$29.00 PAR MOIS
COURS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS
LEÇON-TEST GRATUITE
globe école de langues
SUITE 1538
1 PLACE VILLE MARIE
866-9731

Maisons d'enseignement

COURS DU SOIR
COLLÈGE DE SECRÉTARIAT MÉDICAL & LÉGAL INC.
1476, rue Crescent, Montréal, Qué.
Tél.: jour: 845-1463
soir: 273-5612
1- FRANÇAIS PARLÉ: Élocution, phonétique, éléments de linguistique.
2- SECRÉTARIAT MÉDICAL.
3- SECRÉTARIAT LÉGAL.
4- SECRÉTARIAT SOCIAL: Recommandé par la Fédération des Services Sociaux à la Famille.
COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE ET PROMOTION
"Membres de la Fédération des Écoles Privées de la Province de Québec."

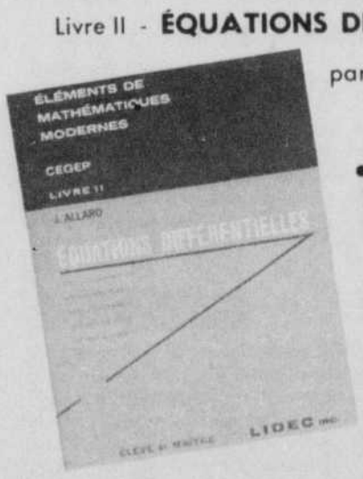
CENTRE DE RÉCUPÉRATION SCOLAIRE INC.
INSTITUT PRIVÉ ST-LOUIS
5226 Avenue du Parc
GARÇONS et FILLES
Cours secondaire
(7e, 8e, 9e, 10e et 11e)
Classique, Scientifique
Pour informations:
(prospectus sur demande)
Entrevues sur rendez-vous seulement
En tout temps de 9h à 6h
273-0881
• Enseignement individualisé par fiches.
• Test diagnostique à l'arrivée, en vue de l'établissement d'un programme personnel de récupération.
• Système de tuteurs responsables.
• Respect du rythme individuel.
• Tiers-temps sportif: Gymnase - Piscine.

SEULE INSTITUTION AUTHENTIQUEMENT NEUTRE
école CINQ-MARS INC. JOUR et SOIR
1) ENSEIGNEMENT RÉGULIER
• aux degrés du Secondaire V, (12e année)
• au niveau de l'INSTITUT dit CEGEP ou COLLEGIAL 1ère année et 2ème année } MATHÉMATIQUES, SCIENCES PURES, SCIENCES APPLIQUÉES
2) ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE
POLYTECHNIQUE
Faculté des SCIENCES
Architecture
Arpentage
Études Militaire et de Marine
Hautes Études Commerciales
Sociologie, anthropologie, et autres facultés
3) ENSEIGNEMENT DE REFONTE (RECYCLAGE)
en mathématiques par les prof. Cinq-Mars et Le Thuillier
4) ÉTUDE DIRIGÉE
Avant ou après les cours, il y a étude surveillée et dirigée. L'étudiant sera donc présent à l'école l'avant-midi et l'après-midi. Un pupitre à SON SEUL USAGE lui sera désigné en salle d'étude. En complément et selon le besoin, il y aura COURS DE REPETITION DESTINES à des petits groupes d'élèves en appliquant alors, le système dit d'ATELIERS PEDAGOGIQUES.
INSCRIPTIONS: LUNDI, MARDI et MERCREDI L'APRÈS-MIDI . . . . de 3 à 6 EN SOIRÉE . . . . . de 8 à 9
Prospectus au bureau — 535 est, rue FLEURY MONTRÉAL
TÉLÉPHONE: 389-7114


MARC CARDINAL
directeur de l'éducation des adultes
ADULTES
DÉSIREZ-VOUS REPRENDRE VOS ÉTUDES?
Confiez l'analyse de votre dossier scolaire à l'INSTITUT ALIE
Tests GRATUITS
INSTITUT ALIE
4364, Saint-Denis, Montréal 18
Prospectus, s'il vous plait
☐ COURS DU SOIR
☐ PAR CORRESPONDANCE
Nom . . . . . .
Adresse. . . . . Tél. . . . .
L. D.
842-1791
INSTITUT ALIE
Métro Mont-Royal

Vous ne trouverez pas mieux...
Expérience
Compétence
Excellence
CONVERSATION ANGLAISE
Débutant
Intermédiaire
Avancé
N.B. Pour un temps limité, nous offrons la possibilité des trois niveaux pour le prix d'un seul.
LABORATOIRE PHONALIK
au 4364 SAINT-DENIS — 842-1791
Près de Marie-Anne — Métro Mont-Royal

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT
(COURS POUR ADULTES)
Programmes offerts en 1968-69
Bibliothéconomie: Catalogage, Bibliographie, Classification.
Spécialisation médicale pour secrétaires: 1ère et 2ème années.
Cours culturels: Psychologie de la Personnalité, Civilisation grecque, L'Art des Grands Peintres, Bourse et placements.
Inscription: le plus tôt possible.
Début des cours: semaine du 29 septembre.
Pour plus de renseignements, adressez-vous au Bureau de l'Éducation Permanente.
Collège Edouard-Montpetit
945, Chemin de Chambly,
Cité de Jacques-Cartier,
Tél.: 679-2630

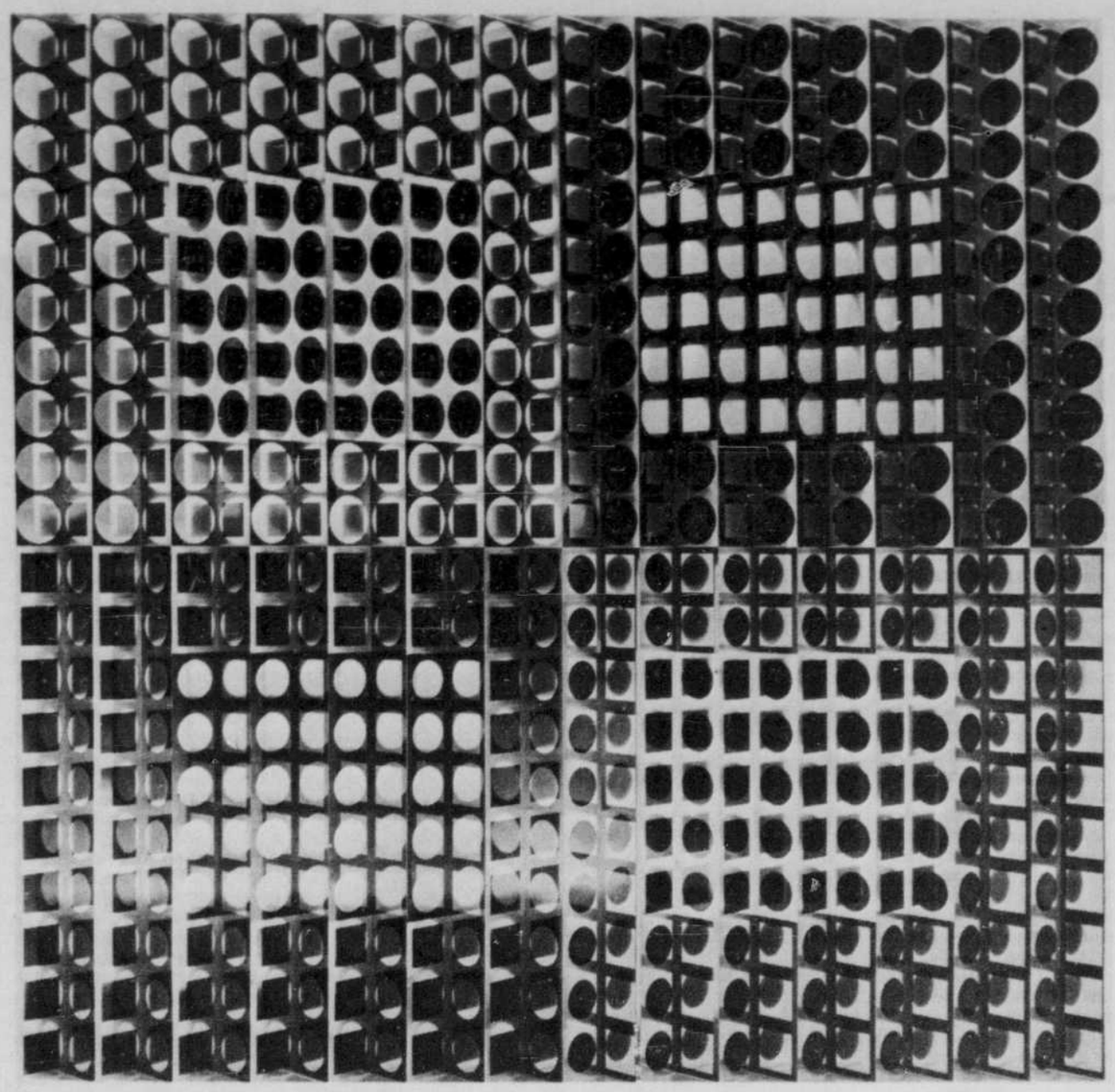
nouveau * nouveau * nouveau * nouveau * nouveau
COLLECTION "ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES MODERNES"
J.M. Jarry, Directeur de la collection
VIENT DE PARAÎTRE:
Livre II - ÉQUATIONS DIFFÉRENTIELLES, élèves & maître
par Jacques ALLARD, B.Sc. (Math.-Phys.)
C.A.P.E.S., M.Sc. (Math.)


• Généralités,
• Équations différentielles du premier ordre
• Équations différentielles simples du second ordre
• Équations différentielles linéaires et d'ordre supérieur à un
• Solution par séries
• Solutions approchées (numériques)
• Systèmes d'équations différentielles linéaires
• Méthode des opérateurs
DÉJA PARUS: Livre 8 - Calcul I - (Dérivées et primitives des fonctions polynomiales et trigonométriques. par J.-C. Ladouceur et J.-R. Messier
Livre 10 - Calcul différentiel et intégral: Théorie et applications par Jacques Allard
À PARAÎTRE le 26 septembre:
Livre 14 - Compléments de Mathématiques par J.-M. Jarry et R. Sauvé
Une édition LIDEC INC.
LIDEC Inc.
1083, avenue Van Horne
Montréal 8, P.Q.
Tél. 274-6521

création récréation

Le Devoir









Un demi-siècle de peinture française au musée d'art contemporain

par Laurent Lamy



L'éblouissement d'un spectacle

L'art n'est pas spectacle, mais combien il le devient quand il est présenté avec l'éclat et le panache de l'exposition Peinture en France 1900–1967, **au Musée d'art contemporain.**

Sans doute savions-nous que Paris avait été de tous temps un foyer culturel. Jamais cela ne nous avait été démontré d'aussi brillante façon. Peinture en France 1900-1967, **tel est le titre sous lequel est réuni un ensemble prestigieux de 150 oeuvres. Peinture faite en France, par une centaine de peintres dont plus du tiers portent des noms étrangers. Peinture par conséquent, enrichie, fécondée de sensibilités multiples, venues de tous les coins d'Europe, et aussi de l'Orient et des Amériques.**

Image d'allégresse de Chagall, réalité double des fleurs coquillages de Max Ernst, style japonisant de Modigliani, invention énergique et sèche de Picasso, lyrisme bouillonnant de Kupka, faculté d'invention de Kandinsky, fougue de Hartung, ingénuité de Miro, impétuosité de Matta, art inquiétant de Brauner, toutes ces expressions de personnalités originales ont stimulé les renouvellements picturaux amorcés par les impressionnistes français, puis par Cézanne, Gauguin, Matisse, Seurat et les Nabis.

Plusieurs peintres français comme Delaunay, Braque, Fernand Léber, et dans la génération actuelle des peintres comme Fautrier, Dubuffet, Mathieu font figure de novateurs. Mais par l'importance et la teneur des toiles exposées, nous sommes mieux en mesure d'apprécier l'apport des peintres étrangers qui ont mené leur carrière artistique à Paris. Les vertus traditionnelles de la France, la technique éprouvée, le bon goût et le raffinement, nous les retrouvons dans les toiles toutes de délicatesse et de modération des Français Bazaine, Estève, Bissière, Geneviève Asse. Et dans cette exposition balayée de courants subversifs, secouée de besoins irrépressibles d'aventure et de liberté, ces peintres deviennent, avec leurs modulations assurées et leurs chants en mineur, de parfaits représentants d'une beauté tranquille et harmonieuse, où la précision artisanale tend à s'identifier à une éthique. La profusion des taches, la multitude des notations colorées qui, chez Bonnard nous ravissent, parce que toutes les couleurs imprégnées d'une lumière jaillie de l'intérieur acquièrent une matérialité insoupçonnée, se figent presque dans la génération suivante en un style qui se complaît en lui-même et finit par frôler le maniérisme.

Mais bien sûr, la peinture française, c'est aussi l'onirique Tanguy, le rigoureux Atlan, l'indomptable Klein, Soulages, Requichot, Dewasne et plusieurs autres. Il semble bien malgré tout que la France n'était pas tellement plus douée que les autres pays pour les renouvellements en profondeur. Ce qui a dans une large part contribué à son prestige, c'est qu'elle ait su accueillir ces esprits avides d'invention, prêts à toutes les effusions.

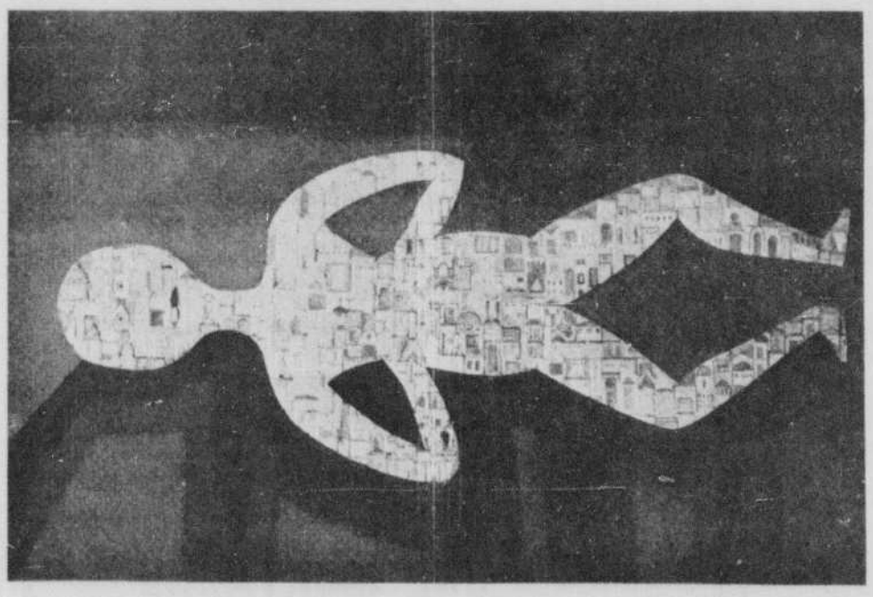
Ce rôle de creuset que la France a joué au début du siècle avec le groupe du Bateau-Lavoir, puis avec les émigrés rôdant à Montparnasse, elle entend le conserver. Après avoir assimilé des artistes comme Wols, de Stael, Appel, Riopelle, Poliakoff, Hundertwasser, Mortensen, Asper John Zao-wou-Ki, Sugai, elle expose aujourd'hui l'oeuvre optique de l'Israélite Agam, le mur panoramique du Vénézuélien Soto, les recherchez cinétiques des Argentins Le Parc et Demarco, où art et technique ne s'opposent plus mais se rencontrent. Singulière et magistrale leçon que nous donne la France par cette imposante exposition, au moment où le monde regarde vers le Canada, où Montréal et le Québec cherchent à prendre une place de choix sur la carte culturelle du monde.

Une notion se trouve particulièrement mise en lumière dans cette exposition où chacune des oeuvres mériterait un commentaire: celle de la composition murale. La puissance d'un peintre, son imagination constructive s'épanouissent surtout dans les grands formats. Ainsi se manifestent chez les peintres actuels ces aspirations des grandes époques, où l'art refuse la peinture de chevalet et effectue un retour à la peinture murale. Aussi les tableaux gigantesques accrochés à l'entrée de l'exposition, créent-ils un climat de très grande liberté, le peintre se trouvant comme délié, capable de respirer enfin à son rythme et d'animer des compositions qui demandent du souffle.

La vigueur frappe alors chez ces peintres, et dès le premier contact avec l'exposition, dans le panneau de Robert Delaunay qui se dresse sur une hauteur de deux étages. Audace qui se fait provocante dans le déploiement calligraphique de Mathieu où le geste happé sur le vif reste toujours élégant. Avec ses thèmes puisés dans les déchirements du monde moderne et ses objets empruntés à la science-fiction, l'exubérant Matta rythme l'espace, figure une déflagration, avec une saisissante énergie, une sorte de génie épique. Picabia, Miro, Léger, Appel, Zao-wou-Ki, Riopelle affichent des qualités de composition, des états d'expansion comme ceux que nous avons appréciés dans les oeuvres d'envergure de Lascaux, de Michel-Ange, de Delacroix.

Exposition de premier ordre donc, qui dépasse peut-être en intérêt l'exposition d'art qui s'est tenue durant l'Expo dans le même musée, parce qu'elle a sur elle, l'avantage d'exprimer le XXe siècle, l'élan vital de notre temps, le seul temps qu'il nous soit donné de vivre et dont nous pouvons dire qu'il est le "nôtres".

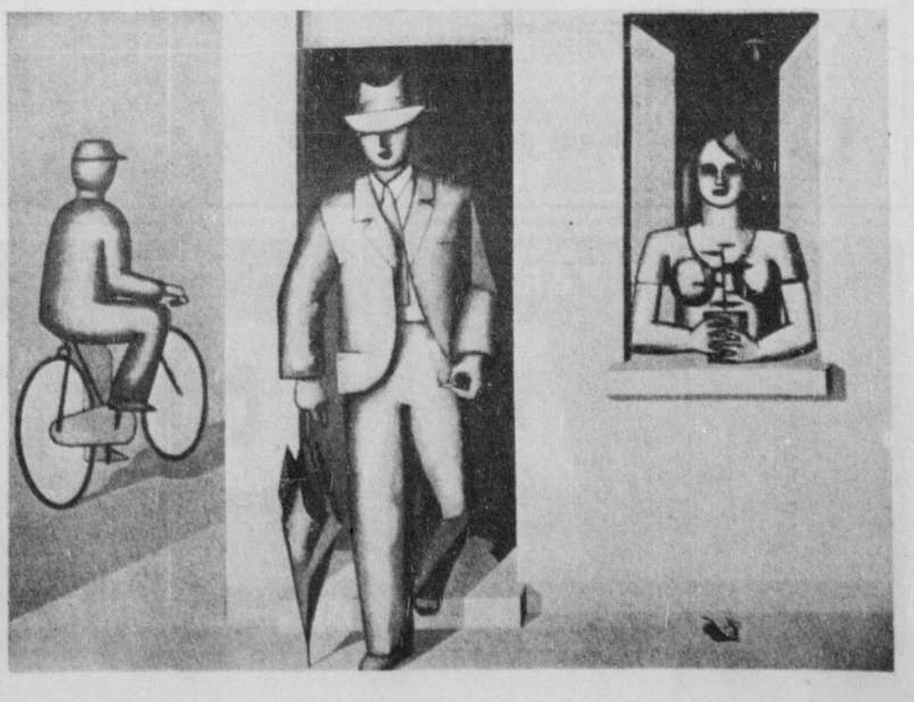












Tous pour un marabout pour tous

Les Lettres québécoises

à prix populaire marabout en vente partout

Un exorcisme par le joual

par André Major

Voltaire, qui dit parfois des choses vraies, a écrit que "l'écriture est la peinture de la voix" et que "plus elle est ressemblante, meilleure elle est". En ce sens-là, on peut dire que Michel Tremblay, en écrivant ses "Belles-soeurs", a peint comme il le fallait le drame d'un milieu populaire muré dans son langage. Mais que s'est-il passé pour que ce jeune conteur, auteur d'un recueil de contes fantastiques écrive en joual un drame réaliste dont les personnages sont des femmes? Il semble que le fantastique soit son monde intérieur, le seul monde où il se sente à l'aise, un monde enfin délivré des belles-soeurs et compagnie, de leur médiocrité pitoyable, de leur enfer. Mais s'il a sauvé son âme et sa peau, s'il s'est trouvé une île intérieure, il n'en reste pas moins qu'il a connu une enfance et une adolescence bien réelles, bien éloignées du rêve. Il lui arrive donc de s'en souvenir. C'est un mauvais quart d'heure à passer. Alors il écrit "les Belles-soeurs" (1) pour plusieurs raisons sans doute, que je donne de façon assez arbitraire: pour s'en délivrer, par pitié pour elles, pour qu'elles se voient telles qu'elles sont.

Il y a des gens qui ne voient que le joual dans cette affaire. C'est passer à vingt milles du problème de la pièce, car le joual n'est pas ici une couleur locale, un parti-pris littéraire, mais bien au contraire une nécessité de l'expression, le seul instrument de dramatisation possible. Essayons un instant – ce qui est absurde – de faire parler les belles-soeurs autrement. Michel Tremblay ne le pourrait pas parce qu'il a du talent, qu'il est intelligent et qu'il aime le théâtre. Et puis, mon Dieu, qu'on cesse de faire la morale au théâtre, qu'on nous montre les choses comme elles sont.

Il n'aurait pas été possible de donner une image vraie et dramatique en même temps du monde de Germaine en corrigeant sa langue, laquelle est, au théâtre, quelque chose d'assez important, semble-t-il. Le joual permet au drame d'en être un: à travers lui apparaît la misère réelle, quotidienne, la pauvreté et la soumission, l'animalité et l'égoïsme, tout ce qu'il y a dans une existence larvaire, étroite et sans joie. C'est ce qui donne à la pièce son caractère d'humanité, son pouvoir de conviction et sa cohérence. Sur la scène, plusieurs femmes, des mères et des filles, jalouses parfois, aigries, insatisfaites, mais qui ont en commun une langue d'infirmes condamnées, quoi qu'elles fassent, à leur sort. Les plus jeunes ne l'acceptent pas, mais à quoi bon? Elles n'en sortiront pas.

Comme le souligne Jean-Claude Germain, dans la préface, Michel Tremblay n'a pas voulu qu'aucun de ses personnages soit son porte-parole, pour la bonne raison qu'il nous montre un monde duquel il s'est enfui pour toujours. Et il ne cherche pas à nous livrer ses impressions sur ce monde; il lui suffit de nous le montrer sans complaisance, en utilisant avec une grande habileté le langage qui lui convenait, et ce langage est celui des Montréalais démunis. On voudrait bien ne pas les voir, ces témoins de notre déchéance nationale. On voudrait que les créateurs nous fassent rêver.



C'est bien plus rassurant. Michel Tremblay rêve, lui aussi, quand il vit et écrit des contes fantastiques, mais il lui arrive d'ouvrir les yeux et de voir un spectacle qui provoque l'indignation et la pitié. Il ne dit pas qu'il est meilleur que ses personnages, que ses belles-soeurs, puisqu'il ne dit rien, puisqu'il a la modestie de les écouter et de bien nous raconter ce qu'il a entendu. Il ne ment pas. Pour s'en convaincre, il suffit de se promener dans notre ville, ou, plus simplement, de retourner dans sa famille.

Evidemment, Michel Tremblay n'a pas inventé le joual. Il court les rues; des romanciers et des poètes, par souci de réalisme, pour enfin posséder une réalité de laquelle ils ne voulaient pas s'exiler, l'ont promu au rang de langue littéraire. Il s'agissait, bien sûr, d'une étape, d'un pas à franchir, d'un recours nécessaire. Par là, ils s'identifiaient à leur monde immédiat et c'était un progrès par rapport à leurs aînés qui avaient préféré étreindre le monde entier en sautant par-dessus le Saint-Laurent. On a dit que c'était une impasse; c'en était une, d'autant plus que, même en stylisant le joual, on n'arrivait pas à en briser les limites étroites, car il est clair qu'il s'agit d'un dialecte pauvre, incapable d'exprimer plus que sa propre pauvreté.

Au théâtre, comme on fait parler des gens, on ne peut pas styliser, on met dans la bouche des personnages les mots dont ils ont besoin. Cela, Tremblay le fait si bien qu'il réussit, non seulement à nous faire rire, ce qui serait facile, mais à nous émouvoir et à nous révolter. Il n'a pas cherché à se faire plaisir en nous amusant; il a fait vivre des damnées dont la vie nous est insupportable. Les timbres-primes ne sont qu'un prétexte. Germaine comptait sur eux pour meubler un peu sa petite vie, pour l'habiller.

On lui vole tout, on l'abandonne à elle-même, aussi démunie qu'auparavant. La vie reprendra comme avant. Sur le drame de la grosse Germaine viennent se greffer ceux de sa fille, de ses amies, des belles-soeurs, qui constamment essaient de sauver la face (on ne les voit vraiment que durant leurs monologues). Et ce qu'on voit, c'est leur coeur désolé, leur petite vie fermée sur elle-même, sans lumière. Elles sont cruelles et il y a de quoi l'être. Qu'on se mette dans leur peau. Tremblay nous force à nous y mettre. Jamais il n'intervient, donnant à l'une plus qu'à l'autre la chance d'entrevoir un avenir souriant. Lise Paquette, adolescente enceinte, jure d'entrer par la grande porte de la vie, mais elle est le double de Pierrette, qui justement a voulu démentir son destin et qui avoue son échec.

Ce réalisme dénué de tout moralisme est sans doute la seule voie où notre jeune théâtre peut s'engager s'il vise à l'efficacité et à la vérité. Mais pour Tremblay, le problème est le suivant: dans cette voie, il ne pourra pas faire mieux. Il a dit ce qu'il avait a dire. Il a réuni toutes les conditions nécessaires au succès de son entreprise, conciliant même des procédés de dramatisation contemporains et antiques (le choeur, par exemple). Se livrera-t-il au fantastique qui est sa patrie d'adoption ou continuera-t-il sa recherche du côté du réalisme? On ne saurait le prédire.

Il est certain que si le joual lui a permis d'en finir avec un monde qu'il n'accepte pas, il ne lui servira plus désormais à s'exprimer lui-même. Il est aussi certain que "les Belles-soeurs" seront, dans notre théâtre, un moment décisif à plusieurs égards, celui du langage tout d'abord, et puis celui de la conscience. On ne sort pas de cette pièce avec une grande satisfaction; on se demande si l'on n'est pas, chacun, coupable de ce qui s'y est passé.

Il y a bien des façons d'être coupable, à commencer par l'envie de se disculper. Le monde de Germaine est là avec son humanité invivable.

Nous savons qu'il faut faire quelque chose, que ça ne peut pas durer. Refuser honnêtement le joual, ce serait aborder ses causes. Il s'agit de savoir si l'on est prêt à en prendre les moyens.

(1) LES BELLES-SOEURS, comédie en deux actes, de Michel Tremblay, Holt, Rinehart et Winston; théâtre vivant 6; 70 pages. Montréal, 1968.

COURS DU SOIR
DESSIN - PEINTURE
D'APRÈS MODÈLES VIVANTS
Les cours commenceront au début d'octobre
Inscriptions reçues dès maintenant
PROSPECTUS ENVOYÉ SUR DEMANDE
EN COMPOSANT 861-8019 OU 273-6148
ou en écrivant à C.P. 86, Station E, Montréal
École d'Art du Mont-Royal

CINQUIÈME VENTE
À L'ENCHÈRE
Mercredi le 25 septembre, à
10 heures a.m. et 2 heures p.m.
et
Jeudi le 26 septembre, à
10 heures a.m. précises
au
Salon Bleu, Hôtel Ritz Carlton
rue Sherbrooke ouest, Montréal, Canada
Les volumes seront
en montre à la même
adresse, mardi le 24
septembre, de midi à 9 p.m.
Livres rares et précieux
L'ENCAN des LIVRES
DE MONTRÉAL
Secrétariat: 750 ouest Sherbrooke, Montréal
Téléphone: 288-1627 - 933-8879

ATELIER - CRÉATION - DÉTENTE
Session Automne 68
10 semaines, du 7 octobre au 15 décembre
Cours de Poterie céramique - Vannerie - Arts plastiques - Impressions sur tissus - Théâtre d'enfants - Décoration.
Cours du jour et du soir
Adultes et enfants
Inscription: Mlle Claude Chisalita
625-4550 Rosemère

EDITEURS, AUTEURS . . .
POUR L'IMPRESSION DE VOS LIVRES, CONSULTEZ
PAYETTE & PAYETTE INC.
IMPRIMEURS DEPUIS PLUS DE 50 ANS.
MONTRÉAL: SUITE M-15 MEZZANINE, HOTEL SHERATON MONT-ROYAL, TÉL.: 849-3326
BUREAU-CHEF ET ATELIER: SAINT-JEAN QUÉ.
TÉL.: Ligne directe Montréal: 658-5465

ACHÈTE
LIVRES
Fonds de Bibliothèque.
Collection & Périodiques.
Librairie Ancienne
Camille Lavallée.
7480-Deuxième Ave.
Montréal 38. Tel. 728-9023

Première tranche des parutions chez les éditeurs québécois

La saison littéraire reprend lentement, sans éclat, mais nous savons déjà qu'elle ne nous réserve aucune surprise, si ce n'est peut-être un Marie-Claire Blais aux Editions du Jour. Chez Fides, rien avant le Salon du Livre de Québec où sera lancé un autre ouvrage dans la collection "Ecrivains Canadiens d'aujourd'hui", consacré à Robert Elie. L'essai est signé Marc Gagnon. En même temps, dans la Bibliothèque canadienne-française, on réédite "La fin des songes", roman de Robert Elie.

Plus tard, paraîtra une étude historique de Cameron Nish, "Les bourgeois gentilhommes de la Nouvelle-France (1729-1748)" dans la collection Histoire économique et sociale. Dans les Classiques Canadiens, un Pamphile Lemay, par Romain Légaré, un Mgr Laflèche, par André Labarrière-Paulé, un Jean-Paul Tardivel, par Pierre Savard. Dans la collection "Etudes littéraires", un ouvrage de P. Germain, "Les structures dynamiques dans le théâtre de Marcel Dubé".

Chez HMH

Chez Claude Hurtubise, la saison est déjà commencée puisque viennent de paraître deux ouvrages, l'un de Guy Frégault, "Le XVIIIe siècle canadien", (tome I). Le 25 septembre, paraîtra un ouvrage de Fernande Saint-Martin, "Structures de l'espace pictural", dans la collection Constantes. Le 3 octobre, un recueil de nouvelles de Monique Champagne, "Sous l'écorce des jours", collection L'Arbre; puis ce sera l'intégrale des contes de Jacques Ferron, ce qui compend les Contes anglais et autres, les Contes du pays incertain, de même que des contes inédits. On attend aussi la publication, chez Déom, du théâtre complet de Ferron.

En octobre et en novembre, un ouvrage attendu avec impatience, "Le siècle de l'innovation", de Northrop Frye, qui sera la première traduction française de cet ouvrage du critique canadien-anglais; une étude sur "Laurier", de Joseph Schull, traduit par Hélène Gagnon; le numéro 25 des Ecrits du Canada français où paraîtront deux pièces de Marcel Dubé ("Florence" et "Médée").

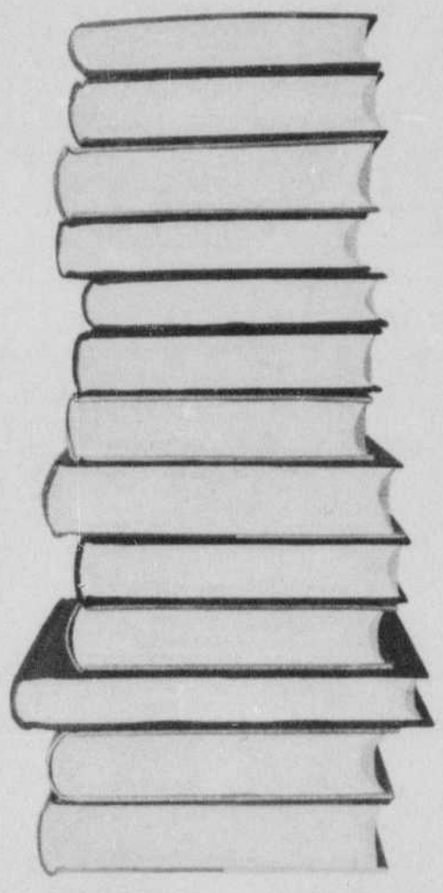
Cercle du livre de France

Au Cercle, on publiera la traduction française de la biographie de Louis Saint-Laurent du professeur Dale Thompson, un roman de Diane Giguère (publié aussi chez Laffont) mais on en ignore encore le titre, les livres qui remporteront le Prix du Cercle et le Prix Jean-Beraud, de même que les deux ou trois finalistes du concours. Quant à la collection du livre de poche, viendront s'ajouter à la liste des ouvrages déjà réédités, "Mon fils pourtant heureux", de Jean Simard, "Malgré tout la joie", roman d'André Giroux, "Le Libraire", roman de Gérard Bessette, et "Une maison... un jour", pièce de Françoise Loranger.

LE JARDIN DES LETTRES

LE C.P.P. vient de publier un "Virgile", par Viateur Beaupré, qui est, sur le plan de l'édition, une réussite remarquable. C'est un manuel qu'on compare avantageusement à ceux que nous importons de France. Il s'agit, dirait-on, d'une longue, passionnée explication de Virgile par lui-même, abondamment relevée d'illustrations et de commentaires. Nous en reparlerons plus longuement.

LIBRAIRIE TRANQUILLE
RÉDUCTION DE 20%
sur $10.00 et plus
VOUS PAYEZ $8.00
AU LIEU DE $10.00
jusqu'en mai 1969
67 Ste-Catherine O.
Montréal


UNE MONTAGNE DE LIVRES ET DES PRIX SPÉCIAUX
Manuels scolaires, livres de références, littérature générale, on trouve des montagnes de livres à La Centrale du Livre/Inc. En effet, nous sommes une librairie générale où l'on peut se procurer tous les ouvrages publiés par les Editeurs de langue française, canadiens et européens. Actuellement, à l'occasion de la rentrée scolaire et à l'intention des éducateurs et étudiants, nous offrons ces ouvrages à des prix spéciaux, pour une période limitée. Voici quelques exemples :
Géométrie 195E . . . . . $1.75 au lieu de $2.60
Comment composer mon devoir français (Fournier) . . . . . $1.50 au lieu de $2.30
Petits classiques Roma . . . . . $0.25 au lieu de $0.55
Athéna . . . . . $0.25 au lieu de $0.50
France . . . . . $0.25 au lieu de $0.52
Petits classiques Hatier . . . . . $0.15 au lieu de $0.35
PUF, Que sais-je? no. 1098: Canada français $0.75 au lieu de $0.95
Romans: . . . . . Remise de 50%
Sciences religieuses: . . . . . Remise de 50%
Encyclopédie des citations - P. Dupré . . . . 9.95 au lieu de 13.90
Demain l'Amérique - Edward H. Kennedy . . . 3.95 au lieu de 5.05
VENTE AU COMPTOIR DE LA LIBRAIRIE SEULEMENT
LA CENTRALE DU LIVRE/INC.
260 ouest rue Faillon - Montréal - Tél.: 270-2121

LE THÉÂTRE DU CAPRICORNE
Centre dramatique français du Canada
AUDITIONS
Le théâtre du Capricorne, compagnie d'expression française du Centre national des Arts, entendra en audition les comédiens professionnels intéressés à participer à sa saison 69-70.
Les auditions auront lieu:
le lundi 14 octobre à Montréal
le lundi 21 octobre à Hull
le mardi 22 octobre à Québec
Renseignements:
Jean-Guy Sabourin,
Directeur artistique,
Théâtre du Capricorne,
Centre national des Arts,
151, rue Slater, Ottawa.
Téléphone 996-2429
Centre national des Arts, Ottawa

VIENT DE PARAÎTRE... ...AUX ÉDITIONS DU JOUR
ANGOISSE PLAY
de JEAN-MARIE POUPART
21 ans!... Un premier roman!... Une découverte!
En vente partout à $2.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600
VIENT DE PARAITRE AUX EDITIONS DU JOUR
Dirigées par Jacques Hébert
1411 ST-DENIS, MONTREAL



Livres d'images

Après un remarquable "Canada du temps qui passe", l'ONF vient de publier un nouvel ouvrage de photographies dont le thème est le pays.

Après le paysage, voici donc l'homme sous ses différents aspects. "Ces visages qui sont un pays" (1) raconte donc ce que sont les Canadiens vus par de nombreux photographes et illustré par des textes du poète Rina Lasnier.

Malgré une qualité technique indéniable, on doit regretter pourtant l'esthétique générale qui a prévalu lors de la conception de cet ouvrage. Le portrait est un art difficile à renouveler. Mais n'était-il pas possible, maintenant que les objectifs sont si perfectionnés, de dépasser la poésie de la ride et de la jeune mère qui tient son enfant?

Le génie a manqué. Pour ceux qui aiment la tradition, le livre vaut par le soin avec lequel il est composé.

L'Ouest

Continuant sa légende canadienne, McClelland and Steward, de Toronto, publie deux ouvrages qui doivent être dans toutes les bibliothèques.

Le premier est l'histoire de l'ouest canadien, "The Taming of The Canadian West" (2); le second raconte les différentes batailles dont le champ fut le Canada, depuis 350 ans; son titre est "Canada at War" (3).

Voici deux ouvrages à l'illustration exceptionnelle. La qualité, la recherche et l'humour les rendent irremplaçables.

1- "Ces visages qui sont un pays" par des photographes de l'ONF, sur des textes de Rina Lasnier – Imprimeur de la Reine, Ottawa. En français.

2- "The Taming of the Canadian West" par Frank Rasky – McClelland and Stewart, Toronto. En anglais.

3- "Canada at War" par Leslie F. Hannon – McClelland and Steward, Toronto. En anglais.

Toute-puissance de la raison

par Jean Ethier-Blais

Ce titre ne rend pas justice au livre du Professeur Stern; il s'agit plutôt du refus de la féminité cosmique que chacun porte en soi. Cette féminité se trouve du reste latente partout dans l'univers. Karl Stern est un psychiatre célèbre; d'origine juive, il est venu à la foi catholique (ou chrétienne?) et à la pratique de la religion catholique par le biais de la connaissance de l'homme. Son témoignage porte loin et son esprit est enclin à se dénouer métaphysiquement. C'est cette union de la fragilité du moi et de la rigueur de l'instrument intellectuel qui donne au "Refus de la femme" (1) ses accents parfaitement personnels. Ajoutons à ces données subjectives la beauté d'un esprit orné, et vous avez un ouvrage non seulement intéressant mais révélateur et profond. Ce sont les noces d'Eros et d'Agapè que célèbre le Professeur Karl Stern, noces qui, sous sa plume, deviennent le combat de la matière et de l'esprit, du raisonnement et de l'intuition.

L'homme, nous dit-il, se projette dans un univers d'ordre et d'analyse; peu à peu, avec l'apport et la prédominance de l'esprit scientifique, les humains en sont venus à faire abstraction, comme moyen de connaissance, de ce qui en eux est purement instinctif. Et cet instinct, cet appel profond de la terre et des cieux, c'est la femme dans ce qu'elle apporte à l'être humain d'intellectuel et de créateur. Pour tout dire, les hommes du vingtième siècle, et singulièrement les Occidentaux, vivent de leur plein gré à l'écart de la moitié d'eux-mêmes. Cette dévalorisation de l'être amène la femme à se réfugier dans l'agressivité, à se vouloir l'égale de l'homme (c'est du moins ce vocabulaire qu'empruntaient autrefois les suffragettes), à s'arracher à son monde intérieur pour ne devenir que la pâle réplique de ce qui est déjà bien ordinaire et qui a nom homme; quant à l'homme, il sombre dans la passivité.

Le Professeur Karl Stern cite un ouvrage de Leslie Fiedler sur la vie et la mort dans le roman américain, dont Naim Kattan a parlé ici-même; ce livre révèle à quel point l'homme et la femme de notre continent, obligés presque malgré eux à se retrouver et à se fondre l'un dans l'autre, choisissent de perdre la spécificité de leur sexualité. C'est l'un des phénomènes les plus importants des temps modernes que cette asexualisation des individus. Force est aux hommes de n'être plus rien, puisqu'ils refusent de s'accepter tels qu'ils sont. Karl Stern écrit que l'évolution de notre époque dans ce domaine "est favorisée par la perte universelle du sens métaphysique". Il ajoute, soulignant ainsi le danger auquel nous n'avons pas su échapper: ". . . ce sentiment de la réalité métaphysique fonde toute connaissance poétique". C'est dire à quel point l'abandon de la féminité a diminué l'homme; d'une chose à l'autre, perte d'abord du sens du cosmos par définition féminin, perte ensuite des intuitions métaphysiques, donc disparition de la connaissance poétique; enfin, méconnaissance totale de la métaphysique sous son aspect d'instrument de déchiffrement.

"Tous les éléments de la nature, animée et inanimée de la vie humaine, peuvent constituer un chiffre qui masque une grande réalité". Jaspers parle ainsi. Sont-ce les secrets véritables du cosmos que nous ne voulons pas découvrir? Dans cet ordre d'idées, Karl Stern fait ressortir la parenté étymologique de Mater et de Materia; tout ce qui tient à l'essentiel de la vie est féminin. C'est cette conception de l'univers avec laquelle nous ne vivons plus.

"Si l'on me demandait de résumer le défaut de la pensée moderne, je répondrais: c'est que les méthodes sont érigées en principes généraux. C'est ce qui est arrivé par exemple aux systèmes de Darwin et de Freud. La méthode, d'abord louable pour sa clarté et son économie, se transforme, se diffuse en doctrine conquérante et envahissante qui crée un climat." Comme ceci est vrai dans le cas de Freud en particulier! Il est quasi impossible, aujourd'hui, de mettre en doute la validité de la thérapeutique freudienne sans s'entendre traiter de tous les noms. Chez les gens de peu de foi et scientistes de tempérament, le freudisme a remplacé la religion.

D'une certaine façon, ce dévoiement est admirable puisqu'il permet à de malheureux hommes de croire et donc de vivre selon la foi, sans se sentir liés à la religion de leur enfance. Freud leur sert d'alibi. Ils ont les élans de la foi et peuvent jouer les esprits forts. Quant à leur esprit qui chavire, mon Dieu! cela a bien peu d'importance dans un monde qui a perdu le sens de l'esprit. Le ritualisme, quel qu'il soit, tue. Karl Stern analyse la pensée et la façon d'être de six grands penseurs, en fonction de leurs rapports avec cette féminité qui est devenue esprit, foi et force de caractère: Descartes, Schopenhauer, Sartre, Tolstoi, Kierkegaard et Goethe. Il traite enfin du cas de la femme qui a perdu son caractère propre et qui ne vit plus que pour se détruire et détruire l'homme qu'elle aime; il s'agira ici d'Hedda Gabler.

Dans ce dernier cas, "homme et femme s'entrelacent dans une lutte mortelle pour la domination". Ce qui m'a le plus touché dans ce livre, c'est de constater à quel point tout, dans la vie, est conflit. Descartes lutte contre lui-même, orphelin qui retrouve sa mère jusque dans ses songes les plus intellectuellement audacieux; Schopenhauer s'arrache à l'amour pour sombrer dans la haine et le désespoir; Kierkegaard assume la personnalité de son père et meurt lorsque les derniers liens d'argent avec lui disparaissent. Quant aux affreux rapports du vieux Tolstoi avec sa femme, ils sont archi-connus. Goethe lui-même, dans son Olympe, fait la distinction entre Marguerite et Mignon. La lutte des hommes est à l'intérieur d'eux-mêmes et le but de la vie est de conserver le mystère de cette lutte. Parfois, un grand poète ou un penseur, comme Goethe, réussit à faire passer dans son oeuvre, l'essentiel de ce drame: c'est-à-dire qu'il unit en lui-même ce que le Professeur Karl Stern appelle le sentiment de l'organique et celui de l'organisation, et donc l'homme et la femme.

Nous revenons ainsi aux premiers temps, à la Genèse, à Dieu, qui est, avant la création, principe masculin et principe féminin à la fois. En sorte que plus un être, dans l'équilibre, est homme et femme, plus il se rapproche de l'idée originelle. Pour reprendre une image de Goethe dans son "Gingko Biloba": "Je suis un et double à la fois". Que l'être humain soit homme et femme, nous le savions; mais le mérite du "Refus de la femme" (qui devrait être acceptation de la féminité) c'est de nous rappeler que c'est de l'union de l'un et de l'autre que procède ce que nous sommes véritablement, mélange d'audace et de tendresse, harmonieuse unicité.

Malheureusement, dans notre univers, ce que le Professeur Stern appelle la masculinisation de la pensée règne en maître absolu. "Le regard de l'homme a tout perdu de l'enfance. La main de la sagesse, de la "sophia" cette main maternelle est repoussée, l'orgueilleuse intelligence prétend à la toute-puissance. Goethe décèle la folie, la puissance de destruction de ce culte exclusif de la raison; l'Homme moderne, triomphateur sans histoire, sans racines, comptant sur ses seules forces, est en réalité en fuite perpétuelle; le seul lieu de repos, le seul asile, la seule promesse de libération, c'est l'éternel féminin".

Je recommande en particulier la lecture de la conclusion de ce remarquable essai; c'est là que Karl Stern donne la mesure de ses dons prémonitoires et analytiques. Il nous mène, d'une certaine façon, jusqu'à la fin du monde (qui est bien proche; mais n'ayons pas le complexe de l'An Mil); cette fin sera androgyne. Nous entrons dans l'ère de l'androgynie qui étend déjà partout son règne. Notre civilisation a rejeté la femme; la femme a appris à se rejetter elle-même. Et saint Paul dit: "Malheur au seul". L'homme, dans sa solitude, mais sans savoir comment, part de nouveau à la recherche d'une Eve. Mais celle-là, sera-t-elle éternelle?

(1) "Refus de la femme par Karl Stern. Editions H. M. H. Montréal 1968.

la centrale du livre / inc.
260 ouest rue Faillon — Montréal - Tél. 270-2121



La Librairie
Les Services Commerciaux
Le Service des Commandes Téléphoniques

du lundi au mercredi:	9h. - 18h.
jeudi et vendredi:	9h. - 21h.
samedi	9h. - 17h.

les autres services: du lundi au vendredi: 9h.-17h.

GRATUIT

reliure renaissance
DICTIONNAIRE DES AUTEURS FRANÇAIS



choisissez l'une de ces 3 oeuvres
pour obtenir votre dictionnaire gratuit et devenir membre à l'essai du club

LE TRÉSOR DES LETTRES FRANÇAISES

une collection de livres de grand luxe


reliure du XIXe siècle
LE PÈRE GORIOT
d'Honoré de Balzac


reliure Louis XIV
LES FABLES
de La Fontaine


reliure romantique
LE ROUGE ET LE NOIR
de Stendhal



Enrichissez votre savoir et décorez votre "vivoir"

Pour la première fois au Canada, il est possible de se monter une bibliothèque de grand luxe avec les oeuvres les plus connues de la littérature française. Pour un prix de vente imbattable, la collection du TRÉSOR DES LETTRES FRANÇAISES vous offre les romans les plus célèbres, les plus belles poésies, les plus grands auteurs – MOLIÈRE, CORNEILLE, LA FONTAINE, ROUSSEAU, VOLTAIRE, MONTESQUIEU, BALZAC, ZOLA, STENDHAL . . .

DES LIVRES DE GRAND LUXE – Les reliures de ces ouvrages sont exceptionnelles par leur qualité et leur originalité. Ce sont des reproductions fidèles de reliures anciennes ayant appartenu à des rois de France ou à des grands personnages.

LES LIVRES DU TRÉSOR DES LETTRES FRANÇAISES ont des reliures façon cuir, décorées à l'or avec de somptueux dessins gravés sur les couvertures et le dos. Ces petits chefs-d'œuvre d'un format 5½" x 8" – nés du génie des artisans français – sont d'une qualité irréprochable: papier vergé spécial, choix des caractères, tranche supérieure dorée, etc.

A titre de lancement au Canada, LE TRÉSOR DES LETTRES FRANÇAISES vous offre GRATUITEMENT le Dictionnaire des Auteurs français avec votre premier volume. Ce dictionnaire est une véritable "bible" pour toute personne cultivée, et un véritable ouvrage de référence pour vos enfants.

Ensuite, chaque mois, LE TRÉSOR DES LETTRES FRANÇAISES vous donne la possibilité d'ajouter à votre bibliothèque un nouveau chef-d'œuvre superbement relié, au prix de $3.95 (frais d'envoi en sus) que vous ne paierez que 8 jours après réception. Vous pourrez ainsi monter facilement et à un prix imbattable, une bibliothèque de grand luxe qui fera votre admiration et celle de vos amis.

Il n'y a aucun engagement de votre part et vous êtes entièrement libre d'arrêter ou de continuer la collection quand vous le désirez.

LE TRÉSOR DES LETTRES FRANÇAISES, 3300 boulevard Rosemont — Montréal 36, P.Q.

bon à envoyer à:
LE TRÉSOR DES LETTRES FRANÇAISES
3300, boulevard Rosemont – Montréal 36. (P.Q.)

Veuillez me faire parvenir mes deux premiers volumes de la collection LE TRÉSOR DES LETTRES FRANÇAISES, soit: 1: mon dictionnaire-cadeau offert GRATUITEMENT – 2: le livre indiqué ci-dessous par une coche:

☐ LES FABLES de La Fontaine ☐ LE PÈRE GORIOT d'Honoré de Balzac ☐ LE ROUGE ET LE NOIR de Stendhal

Je vous règlerai son prix ($3.95 plus les frais d'envoi des deux volumes) dans les 8 jours après réception (chèque ou mandat). Je recevrai ensuite chaque mois un nouveau volume relié de $3.95 (plus frais d'envoi) que je vous règlerai dans les huit jours après réception. Je n'ai aucun nombre de livres minimum à prendre par an, et je peux arrêter ou continuer à ma guise.

NOM _____ (lettres moulées) PRÉNOM _____
ADRESSE _____ App. _____
VILLE _____ PROVINCE _____ 9-LD-68

OFFRE UNIQUE
CES 3 VOLUMES RELIÉS
POUR SEULEMENT $3.95 LES TROIS

Sans aucune inscription à un club Sans rien d'autre à acheter

CUIR VÉRITABLE

★ TITRES DORÉS A L'OR FIN 24 CARATS PRESSÉ A CHAUD AU BALANCIER DE NOMBREUSES ILLUSTRATIONS HORS TEXTE - PAPIER BOUFFANT DE LUXE



OFFRE LIMITÉE A UN SEUL ENVOI PAR FOYER

DE SPLENDIDES OUVRAGES POUR VOTRE BIBLIOTHEQUE

POURQUOI CETTE OFFRE ANORMALE

TROIS OUVRAGES DE LUXE AU PRIX DES LIVRES DE POCHE

Obtenir 3 livres reliés cuir véritable largement illustrés dans ces conditions, sans obligation aucune d'achat ultérieur, cela ne s'est jamais vu. Hâtez-vous d'en profiter. En vous faisant ce véritable cadeau les Amis de l'Histoire, la plus puissante association d'amateurs d'ouvrages historiques, espère attirer votre attention sur la valeur littéraire de ses éditions aussi bien que sur la qualité de leur présentation. Vous serez tenu au courant de nos activités, mais vous ne contractez aucune obligation en profitant de cette offre unique dans l'histoire du livre. Etant donné l'immense intérêt que va susciter notre offre, nous allons recevoir une avalanche de demandes. Les premiers à répondre seront évidemment les premiers servis.

LES AMIS DE L'HISTOIRE

1er VOLUME :
LES GRANDES ENIGMES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE : Qui a tué Darlan ? L'incroyable réseau de l'Orchestre Rouge (les espions de Staline chez Goering). Le dossier de la disparition de Hitler. Les armes de la nuit. Le testament secret de Roosevelt. La bouteille de cognac qui faillit tuer Hitler. Les Cent Jours de la République Rouge des Maquis. La mystérieuse affaire Toukhatchevski.

2e VOLUME :
LA MORT DE L'EMPIRE AZTEQUE : Qui sont ces fous qui prétendent, à quatre cents, affronter la puissance d'un empire qui unit les deux océans et ses innombrables armées ? Comment Fernand Cortès conquiert, perd et reconquiert le plus vieil empire du Nouveau Monde.

PLUS PASSIONNANTS que le meilleur roman policier parce que ces livres sont des histoires vraies.

POUR LES RELIURES DE LUXE, IL N'Y A QUE LE CUIR

3e VOLUME :
20 ANS DE GROGNE ET DE GLOIRE AVEC L'EMPEREUR : L'épopée napoléonienne racontée par ses grognards, ceux qui connurent les sables d'Egypte, les sierras d'Espagne, les neiges de Russie, les boues de Pologne... la Cour des Adieux de Fontainebleau.

BON OFFRE UNIQUE
à renvoyer à Service D-4 Les Amis de l'Histoire, 1400 est, Boul. Métropolitain, Montréal 38
Veuillez m'adresser vos 3 volumes reliés cuir. Je règlerai $ 3.95 + port après réception des ouvrages. Je ne m'engage à rien d'autre.
Signature
Mon nom :
Mon adresse complète :

La semaine littéraire

Un nouveau champ pour la littérature: quand les auteurs creusent le sillon

La maison Select grave et fabrique les disques de la collection "leur oeuvre et leur voix" enregistrée en France par la maison Festival. L'an dernier, Select lançait un disque Claudel, un disque Cocteau, un disque Mauriac, entre autres. Cette année, voilà un Paul Valéry, un Montherlant et un Colette. Ce sont des disques très bien faits. Sur la pochette, on trouve une notice biographique, une notice bibliographique, une photo de l'auteur et une note sur la signification de l'oeuvre. Quand au disque lui-même, il comprend généralement des propos de l'auteur dits par lui-même, de même que des extraits de son oeuvre lus par lui-même et par des comédiens.

"Paul Valéry vous parle" avec la collaboration de Pierre Vaneck, Jean Marchat, Jean Servais et Hubert Noël. Select SC-13.018, Mono.

Valéry ne parle pas de lui, il préfère, comme c'est son droit, lire "Le cimetière marin" et "Narcisse", poèmes dans lesquels il se retrouve sans doute, sans qu'il lui soit nécessaire d'ajouter quoi que ce soit. On sait que ce poète fut aussi l'un des penseurs les plus libres de notre temps, et pour s'en convaincre, il suffit d'écouter "La crise de l'esprit", lu par Vaneck. Ce fut aussi un homme de théâtre, comme le montre la lecture de "Monsieur Teste" faite par Jean Marchat.

"Colette vous parle", avec la collaboration de Danièle Délorme et de Jean Desally. Select SC-13-017, Mono.

La chère Colette, dont la voix chatoyante, nous rappelle bien des heures de lecture agréables et inoubliables, nous raconte ce que fut en gros sa vie d'écrivain, vie arrachée péniblement à la vie tout court. Elle parle de sa bonne voix provençale et nous constatons qu'elle parle comme elle écrit, ce qui veut dire qu'elle écrit comme elle parle, avec le plus grand naturel, mais aussi avec un sens des choses qui n'exclut pas une poésie solide et claire comme une aube de janvier. Il faut dire que cette femme eut une mère exceptionnelle, cette Sido à qui elle a consacré un beau livre d'amour, dont elle lit un extrait avec une passion qui n'est qu'à elle. On sait qu'elle ne refusait rien, qu'elle aimait tout ce qui était vivant, même ce qui pouvait un jour la faire souffrir. On sait aussi quelle amitié elle portait aux plantes et aux animaux. Et c'est sans doute pourquoi Danièle Delorme dit un extrait des "Chats de Paris". Jean Desailly, lui, dit un extrait de "la Femme cachée", car cette femme a beau se livrer, c'est toujours avec une pudeur qui était, chez elle, souligne Robert Brasillach, de la charité.

"Henry De Montherlant vous parle", avec la collaboration d'Annie Ducaux, Renée Faure, Mony Dalmes, Jean Debucourt, Michel Auclair et Jean Yonnel. Select SC-13.019, Mono.

Montherlant a toujours eu la manie de s'expliquer de peur qu'on le comprenne mal. Son oeuvre est pourtant claire. Mais il n'y a pas de meilleur juge que soi-même, et sans fausse modestie, il évalue son oeuvre, en dégage le sens, en livre les détours et l'aboutissement. Il le fait d'ailleurs avec la plus grande liberté d'esprit, avec une fermeté de ton qui lui est propre. On reconnaît dans ses propos l'essayiste magnifique qu'il a été dès ses premiers livres. Sur la face deux, l'auteur lit un extrait de son seul poème, "Encore un instant de bonheur", tandis que Michel Auclair lit des extraits d'Aux fontaines du désir. Son théâtre n'a pas été oublié: extraits de "Port-Royal" interprété par Annie Ducaux et Renée Faure, extraits de "la Reine morte", interprétés par Jean Yonnel et Mony Dalmès.

"Le condamné à mort", Genet dit par Mouloudji, réalisation et musique d'A. Almuro. Select SC-13.020, Mono.

Les lecteurs de Genet connaissent déjà son long poème "dédié à la mémoire de mon ami Maurice Pilorge dont le corps et le visage radieux hantent mes nuits sans sommeil", publié par Gallimard sous le titre du "Condamné à mort". Voici qu'il subit l'épreuve de la lecture qui est fatale à toute fausse poésie. Celle de Genet en sort victorieuse. Mouloudji lui prête sa voix riche et profonde, attachante et lasse; avec la musique troublante et inquiétante d'Almuro, cela crée un effet assez puissant sur l'auditeur, mais n'oublions pas qu'il s'agit d'une édition intégrale réservée aux adultes. Cela suffira, je crois, à alarmer les autorités policières. Genet et prison sont de toutes façons synonymes.

"Poésie de Cruauté, Artaud, Genet, Lorca, Cocteau, Larronde et Almuro. Select SC-13-021, Mono.

Poèmes et pièces musicales dont le thème commun est la cruauté. C'est à peu près tout ce qu'on peut dire.

A.M.

L'OEIL Sur Les Poches — Jean-Pierre Tadros

Le choix de la semaine

PISANELLO, par Renzo Chiarelli. BOSCH, par Mario Bussagli. Flammarion, les petits classiques de l'art, No 11 et 12. Inédits.

Parmi les réussites les plus prestigieuses des "formats poches", il faut citer ces "petits classiques de l'art" qu'édite Flammarion. Par la qualité de leurs reproductions (toutes en couleur), ils constituent en effet un inestimable répertoire iconographique. On peut ainsi, à peu de frais, se constituer une véritable encyclopédie de l'art où peintres, sculpteurs et architectes de tous les temps se trouveront réunis pour notre plus grand plaisir. Les deux derniers titres de cette collection rapprochent deux peintres de la seconde moitié du XVe siècle dont les visions du monde sont diamétralement opposées. Le premier, Pisanello, est considéré à juste titre comme le plus grand peintre du XVe siècle véronais. Sa peinture constitue une des analyses les plus perspicaces du monde courtois. Et son oeuvre, telle qu'elle nous apparaît à travers les nombreuses reproductions du volume, forme en fait le journal pictural d'un grand seigneur vénitien. Face à ce majestueux gothique courtois, le Flamand, Jérôme Bosch, fait figure d'amateur de bizarrerie. C'est lui pourtant qui nous est le plus proche. L'étude que M. Mario Bussagli a placée au début du volume nous introduit dans ce monde de la démesure. Tableau après tableau, il interprétera le symbolisme de ces visions monstrueuses et démoniaques. C'est là une oeuvre qu'après plus de quatre siècles on redécouvre avec émerveillement.

Des titres recommandés

LES IDEES DE MAI, par Sylvain Zegel. Idées actuelles, No 166. Inédit.

Parmi les nombreux ouvrages qui se sont employés à décrire ces extraordinaires journées de mai et juin, celui de Sylvain Zegel mérite une mention spéciale. C'est que pour la première fois se trouvent réunis en un volume les textes fondamentaux qui ont été discutés au cours des nombreux débats par les étudiants, les enseignants et les cadres professionnels. Un document exceptionnel.

LES LIBERTES A L'ABANDON, par Roger Errera. Le Seuil, "Politique, No 20", Inédit.

Cet essai sur le sort des libertés en France est en fait "L'histoire d'une régression", comme l'appelle M. Errera. De nombreux documents à l'appui l'auteur fera l'histoire du déclin des libertés en France en mettant l'accent sur celles qui sont à la fois les plus importantes et les plus menacées: la liberté d'expression à la radio et à la télévision et des droits syndicaux. Un livre qui se veut exempt de toute polémique partisane.

Les nouvelles collections

Les "formats poches" connaissent un développement assez extraordinaire. Ainsi, en l'espace de quelques mois, on a vu naître quatre nouvelles collections. Nous avons déjà signalé la parution, chez Albin Michel, de "L'évolution de l'humanité". Aujourd'hui c'est au tour de Flammarion de lancer deux nouvelles collections. La première, "Questions d'histoire", présente des mises au point rigoureuses de tous les problèmes que pose la connaissance du passé. Chaque volume comprend un exposé des faits et un dossier de la question. Le lecteur se trouvera ainsi à même de juger et d'apprécier les données de la question traitée. C'est sur ce modèle que M. Robert Paris a étudié "Les origines du du fascisme" (No 2). Alors que M. Pierre Riché, dans "De l'éducation antique à l'éducation chevaleresque", esquissait une histoire de l'éducation médiévale, une histoire qu'on connaît fort mal.

La deuxième des collections lancées par Flammarion a pour titre "Science", et se subdivise en trois sections: Science de la nature, Science de l'homme et Science de l'histoire. Au sommaire nous avons deux classiques: Le pragmatisme, de William James; La Science et l'hypothèse, d'Henri Poincaré.

Dans le cadre de la collection 10/18, l'Union Générale d'Editions fait paraître une nouvelle série, "Le Cours nouveau", née des événements de Mai. Cette nouvelle série se propose, à partir de l'actualité documentaire, de permettre un débat ouvert entre les courants de la pensée révolutionnaire contemporaine. Premier titre: **Insurrection étudiante.**

Des poètes à connaître

par Jean-Guy Pilon

La plupart des éditeurs de poésie sont eux-mêmes des poètes. Mentionnons, parmi d'autres, Pierre Seghers et Guy Levis Mano en France, et au Québec, Roland Giguère, Gaston Miron et Michel Beaulieu. Il serait intéressant de voir les raisons qui ont poussé les uns et les autres à se lancer dans le domaine toujours fragile de l'édition de la poésie.

Chez plusieurs de ces éditeurs, les tirages sont restreints et les beaux livres qu'ils publient ont rarement la diffusion qu'ils méritent.

Je voudrais aujourd'hui attirer l'attention des lecteurs de cette chronique, sur un certain nombre de recueils, tous publiés à la même enseigne par un éditeur qui est lui-même un poète de qualité: Gaston Puel.

Cet éditeur n'a pas pignon sur rue à Paris, mais plutôt quelque part en province, plus précisément à Veilhès, dans le Tarn. Avec de bons yeux et une grande carte, on peut voir où ça se trouve. L'important c'est que cet éditeur-artisan publie de beaux livres et en particulier une collection de recueils de poèmes "La Fenêtre Ardente". Le titre de cette collection est extrait d'un poème de René Char: "De ta fenêtre ardente, reconnais dans les traits de ce bûcher subtil le poète, tombereau de roseaux qui brûlent et que l'inespéré escorte".

Il faut dire aussi que plusieurs des poètes publiés dans cette collection, à commencer par Gaston Puel l'éditeur, sont de la famille spirituelle qui s'est peu à peu constituée autour de l'oeuvre de René Char.

Parmi les derniers recueils parus à cette enseigne, il convient de signaler de façon toute spéciale ceux de P.A. Benoit, d'Hélène Mozer, de Pierre Gabriel et de Gaston Puel.

Sous le titre "Le Chemin Resserré", P.A. Benoit publie des poèmes très simples et touchants, qui constituent le bilan d'une vie. Nul effet inconsidéré, nul apitoiement: simplement le beau cri d'un homme solitaire qui dit:

> "Nul caillou blanc ne jalonne ma route. Pas un instant de bonheur, pas un seul que je voudrais revivre rien ne pouvant être changé à chacun. Je ne suis plus désireux de parcourir des espaces que je sais monotones, prêt à ne plus bouger, enclos dans la mort dont je traverse les couches sans savoir si ce sont elles qui s'abaissent une à une comme de la neige compacte, ou si c'est moi qui m'élève fendant leur épais brouillard".

Sous le titre "Battement", Hélène Mozer publie des poèmes qui appellent le jour, la lumière, "l'aube dans l'arbre": "Que s'éclaire la récolte, qu'une aile hausse le vent. Et que ta tiare faible s'enlève enfin vers la cime, scintille au travers des branches, et recule l'horizon".

L'AMOUR DE TOI, de Pierre Gabriel est un magnifique recueil de poèmes d'amour, remplis de passion. Les poèmes sont beaux, ouverts, larges. Il faudrait citer beaucoup:

> "Tu es en moi le don de cette terre et sa charnelle éternité
> Et je te tiens ployés, bruissante contre moi comme une gerbe d'épis mûrs".

Gaston Puel, l'éditeur, est aussi un poète de bonne venue. Ses derniers recueils, "Le Cinquième Château" et plus récemment "La Lumière du Jour" témoignent d'un lyrisme sûr et retenu, d'une belle exigence en face des mots et des images. Le poète est économe: sa parole est mesurée et pleine. La quête continuelle du bonheur, l'espoir profond, ne l'empêchent pas de bien voir le présent:

> "Chaste avenir!
> Serrés contre aujourd'hui
> nous entrons dans ton cloître
> Une procession chantonne comme une source:
> nos gestes de pendule, nos raines relevées,
> L'étreinte, chaloupe abandonnée,
> Et notre soeur au loin qu'un nuage déshabille..."

Ainsi, la poésie n'est pas confinée aux places les plus célèbres de l'édition. Parfois, dans des lieux moins connus, elle s'élève, droite et pure.

N.B. Tous ces ouvrages sont publiés par Gaston Puel, Veilhès, (Tarn) France.

les revues

Qu'on le veuille ou non, il existe à Montréal un cercle Léon Bloy qui publie de temps à autre un bulletin, Bloyana. Le numéro 7, qui vient de paraître, est consacré, en bonne partie à Joseph Bollery qui voua sa vie à Bloy. On peut même lire un texte de Pierre-Georges Caste. Le bulletin du CSL, "Vient de paraître", numéro de juin, nous arrive avec un léger retard dû, sans doute, aux vacances. On y annonce les Assises du Livre au Canada français qui auront une grande importance. Le numéro de septembre de "Relations" est consacré à l'Encyclique sur la régulation des naissances, thème que reprend la revue "Maintenant" dans son numéro d'août-septembre. Dans ce dernier, à lire les textes sur Madame X, Pat Burns et "I, A Woman".

HMH / 1029, Beaver Hall, Montréal, 866-6255

Guy Frégault

LE XVIIIe SIÈCLE CANADIEN

Collection "Constantes" — $5.00

La rentrée littéraire d'un grand historien, d'un écrivain admirable

LE CERCLE DU LIVRE DE FRANCE
8955 boul. St-Laurent, Montréal 11 — 384-8760

LE ROMAN DONT TOUT PARIS PARLE

MATER EUROPA

de Jean-Éthier-Blais

(coédition Bernard Grasset et Le Cercle du Livre de France)

"Un début considérable et brillant, je mesure mes épithètes... Le brio de l'écrivain n'est pas contestable; les trouvailles de style, les métaphores inédites, la musique de la phrase, les allusions discrètes du lettré qui puise habilement dans le trésor de sa culture, enfin un très savoureux dosage de tendresse et d'ironie, de lucidité pessimiste et de bonheur de vivre, tout cela fait un premier roman dont il faudra, je le présume, reparler ce prochain automne." Pierre-Henri Simon de l'Académie française (Le Monde)

"M. Ethier-Blais excelle aux paysages familiaux, à la peinture des salons et des jardins dans le soleil, à l'évocation des jeunes filles. Il apparaît aussi que l'auteur manie bien l'ironie et qu'il sait faire siffler ou cabrioler sa phrase..." François Nourissier (Les Nouvelles littéraires)

$2.50

DISTRIBUTION EXCLUSIVE LIBRAIRIE DUSSAULT
8955 boul. St-Laurent, Montréal 11

LE CERCLE DU LIVRE DE FRANCE
8955 boul. St-Laurent, Montréal 11 — 384-8760

SOLILOQUE EN HOMMAGE À UNE FEMME

Le dernier roman d'Adrien Thério accueilli par la critique avec enthousiasme

"Nous lisons donc un long chant d'amour indéfiniment repris, une plainte gonflée d'un souffle lyrique qui nous découvre un aspect nouveau de l'écrivain..." Roger Duhamel (Le Droit)

"C'est un tour de force d'avoir maintenu l'intérêt jusqu'au bout, dans ce long récit d'un homme, face à un lendemain sans espoir." Paule Saint-Onge (Châtelaine)

"C'est un excellent roman..." Gaston Miron (Le magazine Maclean)

"... Une oeuvre substantielle, importante tant sur le plan humain que sur le plan du langage..." Suzanne Paradis (Le Soleil)

"...Écrit dans un style d'une rare beauté..." Bernard Lévy (Sept jours)

$2.50

DISTRIBUTION EXCLUSIVE LIBRAIRIE DUSSAULT
8955 boul. St-Laurent, Montréal 11

ÉDITIONS DE L'ARC!
1335 CHARLES HUOT, SILLERY, QUÉ.

EN VENTE À MONTRÉAL CHEZ:

BERTRAND DISQUES — LIVRES

PLACE VILLE-MARIE - 861-5808
PLACE BONAVENTURE - 878-3031
1009 OUEST STE-CATHERINE - 288-3146

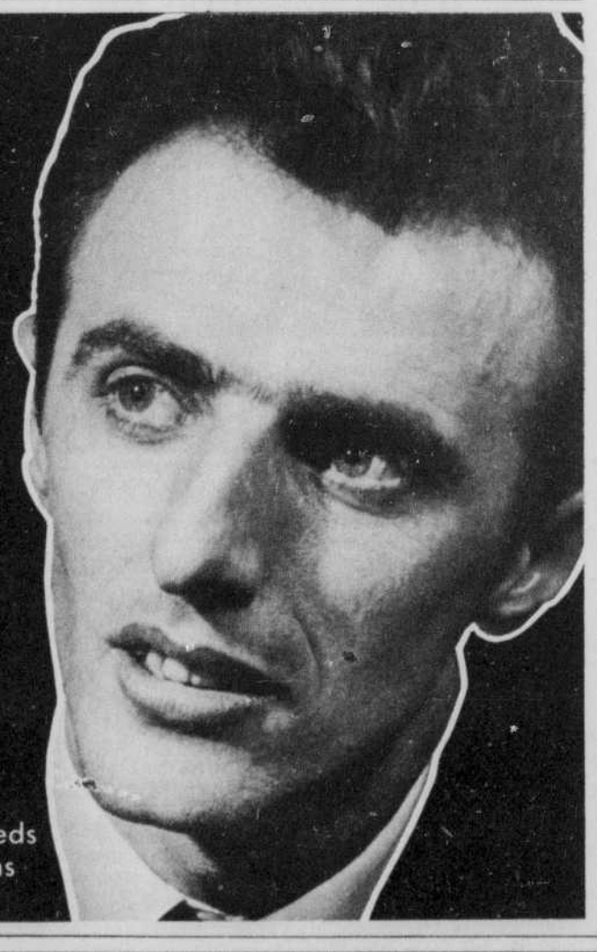
LA LIBRAIRIE LALIBERTÉ Inc.

820, Myrand. - Tél.: 681-0579
Ste-Foy, Québec.
ou
209, rue Principale, Granby
Tél.: 372-5863

VIENT DE PARAÎTRE
ETRAVES
de Gilles Vigneault

Réimpression 7e édition
Nouvelle présentation

• Aussi du même auteur
Balises
Avec les vieux mots
Quand les bâteaux
Tam ti delam
Contes du coin de l'oeil
Contes sur la pointe des pieds
Pour une soirée de chansons



VIENT DE PARAÎTRE DANS LA COLLECTION DU LIVRE DE POCHE CANADIEN

CLF POCHE CANADIEN

MON FILS POURTANT HEUREUX

de Jean Simard
$1.00

Ce roman raconte les étapes du rude apprentissage de la vie et de la connaissance de soi. L'Homme est en vie, il est dans la vie et la vie vaut mieux que la mort.

DÉJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

QUELQU'UN POUR M'ÉCOUTER: de Réal Benoit $1.00
NEUF JOURS DE HAINE: de Jean-Jules Richard (format géant) $1.75
INUTILE ET ADORABLE: de Roger Fournier $1.00
SOUVENIRS POUR DEMAIN: de Paul Toupin $1.00
LA FAMILLE PLOUFFE: de Roger Lemelin (format géant) $1.75
LA BELLE BÊTE: de Marie-Claire Blais $1.00
LE FUNAMBULE: de Wilfrid Lemoine $1.00
LES TÉMOINS: de Eugène Cloutier $1.00

EN VENTE PARTOUT

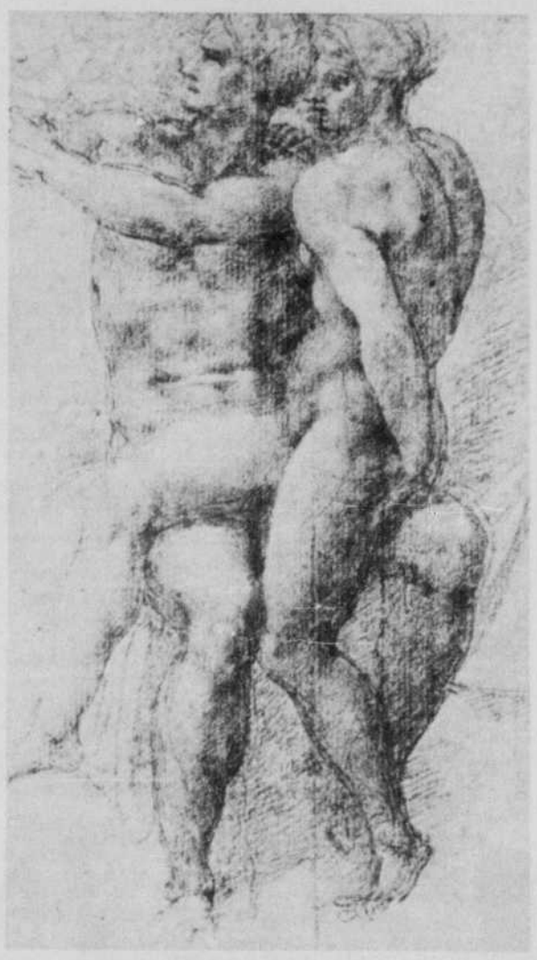
LE CERCLE DU LIVRE DE FRANCE 8955 Boul. St-Laurent Montréal 11, P.Q. Tél: 384-8760

La semaine littéraire

"Le corps de l'amour"
de Normand O. Brown

Une vision érotique de l'histoire

par Naim Kattan



Norman O. Brown est un professeur de littérature classique et comparée à l'Université de Rochester. Il est l'auteur d'un essai de psychanalyse appliquée à l'Histoire: "Eros et Thanatos". Dans son deuxième ouvrage "Le corps d'amour", qui vient de paraître en traduction française, il pousse plus loin cette investigation du sens de l'histoire.

Norman O. Brown est l'un de ces esprits singuliers pour qui la littérature fut un point de départ, avant de devenir un point d'appui, dans une vaste quête sur le sens de la vie et de l'histoire. Comme Marshall McLuhan, lui aussi d'ailleurs professeur de littérature, il s'est alimenté à toutes les sources que les Sciences Humaines mettent à la disposition de l'homme contemporain. Il est au fait des recherches et des interrogations de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie, la théologie, la philosophie. Cependant, pour lui Freud et Roheim ne sont pas des savants qui lui servent de références. Ce sont des coéquipiers dans une vaste entreprise de récapitulation, d'interprétation et surtout d'action personnelle et collective. Aussi intègre-t-il leur pensée dans le corps même de son ouvrage. On ne trouve pas les références en bas de la page mais les noms des personnalités les plus diverses parsèment les paragraphes de son livre.

Pour Brown il n'y a dans notre monde actuel qu'un seul problème politique: celui de l'unification de l'humanité. L'unification du genre humain est une lutte intellectuelle dans et pour les esprits des hommes. L'homme est divisé entre un instinct de mort, Thanatos, et un instinct de vie, Eros. La civilisation occidentale est issue d'une séparation et d'une division entre l'homme et la réalité. Brown met de l'avant le principe de l'unification du moi et du réel dans l'établissement d'un sens érotique de la réalité. Il dit que l'union et l'unification concernent les corps, non les âmes. D'autre part, le sens érotique de la réalité démasque l'âme, la personnalité, le moi. Car c'est l'âme, le moi qui nous distinguent et nous séparent et pour retrouver notre unité première il faut que nous redécouvrions notre corps. Brown invoque à la fois la psychanalyse et le christianisme.

Freud, le pape Jean et Marx ne sont-ils pas tous d'accord, n'ont-ils pas dit "Nous sommes tous membres d'un corps unique"? La véritable forme de l'unification ce n'est pas Caïn et Abel qui nous la fournissent, mais Adam et le Christ, le premier et le deuxième homme, qui nous la proposent.

Invoquant Nietzsche, Brown affirme que le corps humain n'est pas une chose ou une substance donnée mais une création continue, un système énergétique, une structure jamais achevée, jamais statique. La réalité n'est pas faite de substances mais d'événements, d'activité. Et s'appuyant sur la psychanalyse, Brown constate que c'est l'inconscient qui est la vraie réalité psychique. L'homme est un grand dormeur et un monde nouveau, total est fabriqué à partir du corps du dormeur, et si cet homme veut fabriquer, à partir de lui-même, ce monde il doit se diviser en un moi et un monde, un moi et un milieu: la mère et l'enfant; et c'est là que le masque fait son apparition, que l'homme entre de plain-pied dans le théâtre. Il dramatise la réalité à partir de lui-même.

Freud propose par la psychanalyse une adaptation à la réalité, mais d'après Brown la position de Freud appelle un rejet catégorique de la domination de principe de réalité. L'aboutissement de la psychanalyse n'est pas la psychologie du moi, mais la doctrine du non-soi, car le moi est une fabrication du soi.

C'est dans le jugement dernier que les flammes de l'Apocalypse consumeront les masques, et c'est alors que l'on retrouvera le corps. La psychanalyse montre que l'organisation sexuelle du corps physique est une organisation politique: le corps est un corps politique. Ce à quoi il faut tendre c'est de dépasser ce que Freud appelle la tyrannie bien organisée d'une partie du corps sur le tout, en attribuant une action sexuelle à tous les organes, parties ou zones du corps, en envisageant la sexualité comme une énergie diffuse à travers tout le corps, capable de se déplacer d'un point à un autre et de se manifester sous des formes diverses et successives.

Mais la psychanalyse n'est que l'interprétation littérale du corps. "Le savoir moderne", dit Brown "humaniste, littéraire et historique est recherche de la vérité littérale, et ce fut la volonté de donner une interprétation littérale de la Bible qui inaugura le savoir moderne. Le savoir humaniste moderne est l'homologue Renaissance du littéralisme de la Réforme". Aussi faut-il revenir au symbolisme, redécouvrir que tout est symbolique.

La résurrection du corps c'est la découverte, ou plutôt la reconnaissance du caractère spirituel ou symbolique du corps, et Brown de proclamer: Le retour au symbolisme marquera la fin de l'ère protestante, la fin du littéralisme protestant. "Mon royaume n'est pas de ce monde", dit-il, "ce n'est pas un royaume littéral". Les royaumes littéraux ne sont que des ombres. La réalité est chair. "Mais la chair est une figure dont la réalité doit encore être dévoilée. La réalité du corps n'est pas donnée mais doit être accomplie, réalisée. Le corps reste à construire, non avec des mains, mais avec l'esprit. C'est le corps poétique, le corps créé". L'Homme se fait lui-même son propre corps dans la liberté symbolique de l'imagination, et comme dit William Blake: "Le corps éternel de l'Homme est imagination, c'est-à-dire Dieu lui-même, le Corps Divin Jésus; nous sommes ses Membres".

Ainsi le système qu'établit Norman O. Brown à travers toutes ses lectures et toutes ses réflexions aboutit à un retour ou à une découverte du catholicisme, mais ce qu'il tente de faire c'est de retrouver au-delà de l'Occident et de la civilisation européenne un christianisme qui ne rejetterait pas l'Orient, mais il faut entendre ici par Orient l'Extrême-Orient. Cette partie de la réflexion de Brown est diffuse, impressionniste. Il n'a lu que des ouvrages de seconde main sur le Zen.

Ce qui attire dans l'ouvrage "Le corps d'amour", c'est la singularité. Norman O. Brown est en quelque sorte un autodidacte, qui a pris connaissance de nombreux éléments de la science moderne par ses propres moyens, sans idées préconçues avec candeur. A partir de sa lecture, il a voulu refaire le monde, et c'est en définitive une synthèse personnelle de lectures diffuses qu'il nous propose. On ne trouve dans son ouvrage aucune trace d'une expérience personnelle ou vécue. Ce sont les livres qui forment cette pensée et qui sont l'incitation première à un appel à une vie renouvelée, à une résurrection du corps.

Je suis frappé quant à moi par cet esprit de système auquel aboutit l'auteur malgré lui. Car cette fusion de la réalité du moi et du monde en un corps unique n'est en fin de compte, qu'une nouvelle forme de dramatisation. Brown voudrait sortir la pensée occidentale du théâtre auquel Freud faisait allusion, mais il nous propose un autre théâtre, ce qu'avait d'ailleurs fait Freud lui-même, sauf que chez Brown tout a apparence d'une grande générosité, d'un esprit global qui fait la synthèse de tout ce qui concerne l'Homme et qui lui propose une vision de lui-même et de l'histoire capable de le libérer, de lui offrir la possibilité d'une vie pleine. Mais là où Brown voit une synthèse je découvre un syncrétisme et il y a dans son refus dans son rejet de la division un souci tellement constant qu'il frise l'obsession.

La vision du monde que suggère Brown est finalement totalitaire. Le puritanisme lui a joué un mauvais tour: à trop vouloir y échapper il finit par être prisonnier.

Pour surmonter la division il accepte le corps et même s'il pense soumettre l'Histoire à un corps érotique on ne doit pas se tromper sur ses intentions. C'est le corps qui est dissous dans l'Histoire et l'amour dont il parle est une sublimation de la chair. C'est bien là un système et il n'a même pas l'avantage d'être nouveau.

"Le corps d'amour" par Norman O. Brown (traduit de l'américain par Roger Dadoun) – Collection "Les Lettres Nouvelles", Editions Denoël, Paris.

Deux nouveaux romans

Des ténèbres

Encore un livre sur la guerre d'Algérie, dira-t-on, oui mais que le recul du temps a décanté, épuré, réduit aux proportions d'une tragédie de l'affrontement de trois personnages: le coeur de la Française Isabelle se déchire entre deux "prétendants", Richid, l'Arabe, et Laurent, le "pied-noir". De même, deux civilisations se disputent la terre d'Algérie, confrontation sanglante dont naîtra peut-être un monde nouveau. Par la bouche de l'héroine, un monologue lyrique mêle souvenirs d'enfance, amours, angoisse et monte peu à peu vers le paroxysme et la mort. L'auteur, professeur à Oran, a écrit ici un "roman-incantation" dont le cri, perçant dix couches de ténèbres, unit le deuil à l'espoir.

(Denoël, 265 pages)

La Chinoise

Pourquoi une Chinoise? A cause de Jean-Luc Godard, bien sûr, dont l'influence marque ce premier livre de François Debré, arbitrairement intitulé "roman". Onze chapitres-flashes surprennent tour à tour un paysage, un souvenir, des brides de dialogue. Pourquoi "la vingt et unième"? Parce qu'elle forme le dernier morceau de ce puzzle qui représente à la fois un état d'âme et une certaine vision du monde. "J'ai un peu l'impression d'avoir passé une journée d'objet", dit l'auteur, et à le lire il semble en effet qu'il se soit fait caméra pour capter, ici ou là, ses "impulsions naissant les unes des autres comme les fleurs successives des fusées d'artifice". Des petites phrases courtes, des leitmotive dessinés par les répéditions, s'élève une sorte de mélodie orientale dont la monotonie envoûte peu à peu.

(Christian Bourgois, 152 pages)

ÉDITIONS GARNEAU

HISTOIRE

BARBEAU, (Marius)	I have seen Quebec	$3.50
BOISSONNAULT, (Chs.-M.)	Histoire Politico-Militaire des Canadiens français (1968)	$5.75
CIMON, (Hector)	Un siècle de yachting sur le St-Laurent (1861-1964). Broché	$4.75
	Relié	$6.25
COMEAU, (Napoléon-A.) de la Broquerie-Fortier	La vie et le sport sur la côte Nord	$3.00
	Au service de l'Enfance (L'Association de la Goutte de Lait (1915-1965).	$4.50
LIZOTTE, (Juge L.-P.)	La vieille Rivière-du-Loup, ses vieilles gens, ses vieilles choses	$4.50
POTVIN, (Damase)	Le Saint-Laurent et ses îles	$3.00
ROY, (Pierre-Georges)	Les toutes petites choses du Régime Anglais (2 vols)	$3.00
	Les mots qui restent (2 vols)	$3.00
	A propos de Crémazie	$2.00
	Les toutes petites choses de notre histoire (7e serie)	$2.00

En vente chez votre libraire

LIBRAIRIE GARNEAU LTÉE.,

47, rue Buade, Québec (4e)

Parutions récentes

Flammarion a lancé plusieurs romans d'importance secondaire, il est vrai, mais qui méritent l'attention: "les Pagodes", de Pierre Blanche, "Aviva", de Christine Arnothy, "Les chimères ou les mensonges", de Monica Stirling, "Coralie passée, coralie camée", de Pierre Tallian.

•

Du côté des études littéraires, la saison est encore pauvre, mais signalons deux titres chez Desclée de Brouwer: "Claudel, le cycle des Coûfontaine et le mystère d'Israël", de Georges Cattui, et un Huysmans, de Pie Duployé, dans la collection "Les écrivains devant Dieu".

•

Chez Hachette, Jérôme Carcopino, le célèbre historien de Rome, publie ses "Souvenirs romains", tandis que Jacques Rueff consacre aux Dieux et aux Rois une longue étude. Dans le domaine de l'histoire contemporaine, signalons, aux Editions France Empire, "L'armée face au pouvoir", de Fernand Thiebaut Scheinder, et chez Casterman, de Joseph Wulf, "Raoul Wallenberg : il faut leur espérance".

PLEXUS

Nos 1 et 2
INTROUVABLES

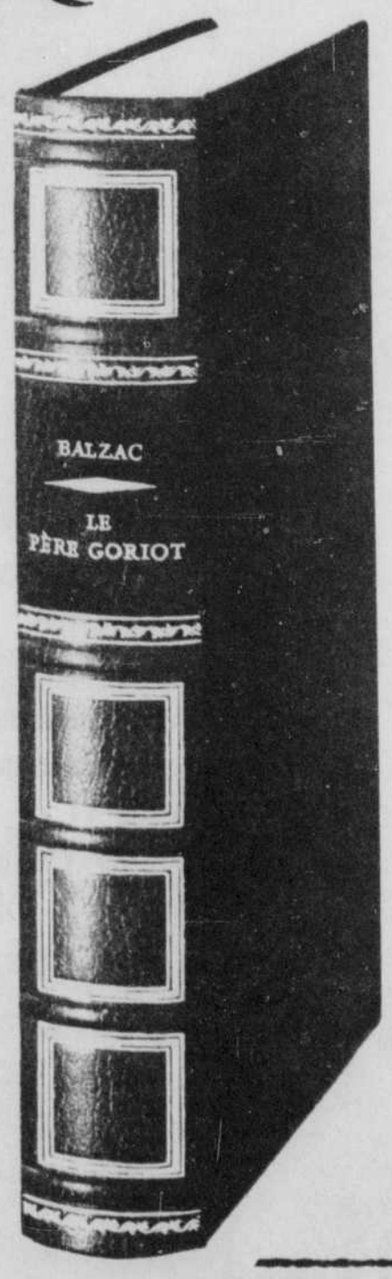
Nos 3 à 11
CHACUN $1.80
Par poste: $1.95

Nos 12 à 16
CHACUN $2.40
Par poste: $2.55

LIBRAIRIE
TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
844-6571

CLASSIQUES À VOLONTÉ

DES LIVRES D'UNE RARE BEAUTÉ: Tous les livres de cette collection sont des ouvrages particulièrement soignés. La typographie est belle, aérée, bien lisible sur un papier de qualité. Les reliures dont tous les coloris s'harmonisent remarqueblement. Le dos à nervures, très classique, est doré au fer.



NOVEMBRE
- ☐ Balzac: Le Père Goriot
- ☐ Dostoïevski: Crime et Châtiment I
- ☐ Dumas: Les Trois Mousquetaires I
- ☐ Pascal: Provinciales – Pensées
- ☐ Trois Chefs-d'Oeuvre de la Tragédie grecque: *Eschyle, Sophocle et Euripide.*
- ☐ Mme de la Fayette: La Princesse de Clèves
- ☐ Montesquieu: Lettres persanes
- ☐ Daudet: Contes du Lundi

DECEMBRE
- ☐ Charlotte Brontë: Jane Eyre
- ☐ Dostoïevski: Crime et Châtiment II
- ☐ Dumas: Les Trois Mousquetaires II
- ☐ De Foe: Robinson Crusoé
- ☐ La Fontaine: Fables
- ☐ Cervantes: Don Quichotte I
- ☐ Balzac: Le Cousin Pons
- ☐ George Sand: La Mare au Diable

JANVIER
- ☐ Stendhal: La Chartreuse de Parme
- ☐ Tolstoi: Anna Karénine I
- ☐ Mérimée: Carmen et Autres Contes
- ☐ Baudelaire: Les Fleurs du Mal
- ☐ Barbey d'Aurevilly: Les Diaboliques
- ☐ Cervantes: Don Quichotte II
- ☐ La Fontaine: Contes et Nouvelles
- ☐ Victor Hugo: Quatre-vingt-treize

FEVRIER
- ☐ Laclos: Les Liaisons dangeureuses
- ☐ Tolstoi: Anna Karénine II
- ☐ Marivaux: La Vie de Marianne
- ☐ Rousseau: Rêveries du Promeneur solitaire
- ☐ Constant: Adolphe
- ☐ Poe: Histoires extraordinaires
- ☐ Nerval: Les Filles du Feu
- ☐ Rimbaud: Oeuvres

UN CADEAU DE GOÛT

Qui ne serait flatté de recevoir des livres d'une telle valeur, d'une telle beauté. Pensez à vos amis en faisant votre choix.

MARS
- ☐ Prévost: Manon Lescaut
- ☐ D'Aubigné: Les Tragiques
- ☐ Lesage: Gil Blas I
- ☐ Stendhal: Le Rouge et le Noir
- ☐ Balzac: La Cousine Bette
- ☐ Montaigne: Les Essais I
- ☐ Baudelaire: Le Spleen de Paris
- ☐ Victor Hugo: Les Misérables I

AVRIL
- ☐ Flaubert: Madame Bovary
- ☐ Dumas: Vingt Ans après I
- ☐ Lesage: Gil Blas II
- ☐ Chateaubriand: Atala - René La Vie de Rancé
- ☐ Vigny: Cinq-Mars
- ☐ Montaigne, Les Essais II
- ☐ Stevenson: L'Ile au Trésor
- ☐ Victor Hugo: Les Misérables II

MAI
- ☐ Zola: Germinal
- ☐ Dumas: Vingt Ans après II
- ☐ Musset: La Confession d'un Enfant du Siècle
- ☐ Andersen: Contes
- ☐ Flaubert: L'Education sentimentale
- ☐ Dante: La Divine Comédie I
- ☐ Mistral: Mireille
- ☐ Victor Hugo: Les Miserables III

JUIN
- ☐ Walter Scott: Ivanhoe
- ☐ Gogol: Les Ames mortes
- ☐ Zola: Thérèse Raquin
- ☐ Mme de Sévigné: Lettres
- ☐ Emily Brontë: Wuthering Heights
- ☐ Dante: La Divine Comédie II
- ☐ Diderot: Le Neveu de Rameau - Jacques le Fataliste
- ☐ Victor Hugo: Les Misérables IV

JUILLET
- ☐ Daudet: Lettres de mon Moulin
- ☐ Brantôme: Les Dames galantes
- ☐ LaBruyère: Les Caracteres
- ☐ Ronsard: Les Amours
- ☐ Rabelais: Gargantua et Pantagruel I
- ☐ Fromentin: Dominique
- ☐ Gauthier: Le Roman de la Momie
- ☐ Valles: L'Insurgé
- ☐ Chateaubriand: Mémoires d'Outremont Tombe. Tome II

AOUT
- ☐ Maupassant: Bel-Ami
- ☐ G. Eliot: Le Moulin sur la Floss
- ☐ Zola: Nana
- ☐ Voltaire: Contes et Romans
- ☐ Rabelais: Gargantua et Pantagruel II
- ☐ Swift: Les Voyages de Gulliver
- ☐ Rousseau: Les Confessions I
- ☐ Goethe: Les Affinites électives
- ☐ Chateaubriand: Mémoires d'Outre-Tombe. Tome II

SEPTEMBRE
- ☐ Victor Hugo: Notre-Dame de Paris
- ☐ Dostoievski: Les Frères Karamazov I
- ☐ Boccace: Le Décameron
- ☐ La Rochefoucauld: Maxime et Pensées
- ☐ Hawthorne: La Lettre écarlate
- ☐ Bernardin de Saint-Pierre: Paul et Virginie
- ☐ Rousseau: Les Confessions II
- ☐ Dickens: David Copperfield I
- ☐ Chateaubriand: Mémoires d'Outre-Tombe III

OCTOBRE
- ☐ Gauthier: Le Capitaine Fracasse
- ☐ Dostoievski: Les Frères Karamazov II
- ☐ Vigny: Servitude et Grandeur militaires
- ☐ Perrault: Contes
- ☐ Villon: Oeuvres
- ☐ Daudet: Le Petit Chose
- ☐ Tillier: Mon Oncle Benjamin
- ☐ Dickens: David Copperfield II
- ☐ Chateaubriand: Mémoires d'Outre-Tombe IV

BON pour un examen gratuit durant 8 jours d'un ouvrage de mon choix.

J'ai marqué d'une croix les titres que je souhaiterais acquérir dans la collection Classiques à Volonté. Toutefois, avant de souscrire, je désire recevoir à l'examen gratuit pour 8 jours le 1er volume de mon choix et votre bulletin de présentation des conditions générales de l'abonnement Rencontre. Si je conserve ce volume, vous m'enverrez alors, au fil des mois, selon vos conditions générales, les autres ouvrages qui j'ai notés et pour lesquels je bénéficierai du prix spécial.
Si, par contre, je retourne dans les 8 jours le volume envoyé à l'examen, je ne vous devrai rien du tout, et mon choix ci-dessus ne saurait être considéré comme une commande.

Un prix incroyable valable pour tous les ouvrages que vous ferez figurer aujourd'hui sur votre liste

$2.95 le volume
Port et emballage inclus.

• **Découpez cette liste et retournez-la aux Éditions Européennes Ltée. 764 est St-Joseph, Québec.**

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Ville ..... Âge .....
Signature: .....

Clin d'oeil

JEUNESSE: au canal 2, samedi, à 12 h. 30, un magazine pour les jeunes, "Si jeunesse savait", avec Suzanne Richer et Yves Corbeil. Pour les 17-23.

LITTERATURE: canal 2, samedi, à 9 h. 45, première leçon de Mme Eva Kushner sur Saint-Denys-Garneau. Dimanche, à la radio d'Etat, Bernard Beugnot présente la littérature sur Boileau, à 18 h. 30.

ACTUALITE: à "Tel quel", samedi, de 11 h. 30 à 13 heures, les hallucinogènes, symposium et colloque tenu à l'Université Laval. Interviews avec des étudiants; conclusions du colloque; trois experts analyseront les résultats des études. Des spécialistes répondront aux questions du public.

PERSONNALITE: le pianiste André Gagnon sera l'invité de Francine Laurendeau, dimanche matin, à 10 h. 00, à la radio d'Etat (les Héros de mon enfance). Pour la première émission de la série "Prospectives", dimanche matin, à 9 h. 00, au canal 2, Edgar Morin analysera les nouveaux courants dans l'étude des communications de masse. A "Franc parler", dimanche soir, à 23 h. 15, au canal 10, l'invité sera Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro-Québec.

THEATRE: aux Beaux Dimanches, canal 2, 20 h. 30, une comédie dramatique de Hubert Aquin, "Table tournante", réalisée par Louis-Georges Carrier. Avec, principalement, Monique Miller et Georges Groulx.

VARIETES: à 19 h., dimanche soir, un nouveau "Zoom" avec Jean-Pierre Ferland à la Comédie-Canadienne. Il chante "Je reviens chez nous", "Marie-Claire" "Je le sais", "Ton visage", "Avant de m'assagir", etc.

HISTOIRE: ne pas manquer Henri Guillemin, à 22 h. 30, au canal 2, "L'ambitieux travaille". L'ambitieux c'est Napoléon, ne l'oublions pas. Troisième émission. A "Partout", 11 h. 30, canal 2, dimanche matin, "La Roumanie aujourd'hui", émission tirée de "Neuf millions", de la R.T.F.

Horaires

SAMEDI

Le sigle (C) marque une émission en couleur

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Cours universitaires (Histoire du Canada)
9.45 Cours universitaires (Littérature canadienne-française)
10.30 Pepinot
11.00 Robin fusée
11.30 Roquet belles oreilles
12.00 Ultraman c
12.30 Si jeunesse pouvait
1.00 Les coulisses de l'exploit
1.45 Les Quatre Saisons c
2.00 Football canadien
4.30 Echos du sport
5.00 Skippy le Kangourou c
"Ouragan sur le Caine", drame
5.30 L'heure des quilles c
6.30 Téléjournal
6.35 Atomes et galaxies c
7.00 Jinny
7.30 Cher oncle Bill c
8.00 Billet de faveur
"Ouragan sur le Caire", drame psychologique (E.-U., 1954)
10.00 Les Couche-tard
10.30 Valerie et l'aventure c
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma:
"L'eau vive", drame paysan (France, 1957)

CFTM 10

7.45 Mire et Musique
8.00 Les p'tits bonshommes
9.00 Bon weekend c
10.00 Bonjour Capitaine c
10.50 Mes amis les animaux
11.00 Le gros Bill c
12.00 Ciné-samedi:
"Le dernier Robin des Bois", comédie (France)
1.30 Ciné-samedi:
"La mission du Commandant Lex", western (E.U.)
3.00 Monsieur Bricole c
3.30 Sur le matelas
4.30 Dernier recours
5.00 La Rampe Sportive c
5.30 C'est arrivé cette semaine c
6.00 Terre des jeunes c
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui c
8.00 Les grands spectacles:
"Le Rouge et le Noir", drame psychologique (France)

CBMT 6

9.00 Test Pattern and Music
9.55 Today on CBMT
10.00 Marvel's Super-Heros c
10.30 Linus the Lion Hearted c
11.00 Daktari c
12.00 Cuisine
12.30 Let's talk Sports
1.00 Three-Star bowling c
2.00 CFL Football
4.30 N.A.S.L. Soccer
6.01 Aubudon c
6.30 Sound 68 c
6.45 CBC TV News
7.00 The Beverly Hillbillies c
7.30 Two Good Guys c
8.00 Great Movies
"Gypsy"
10.30 Barris and Company c
11.00 CBC National News
11.15 Night Report c
11.22 Wee-end in Sports c
11.29 Film Favorites:
"Muting in the South Seas"
1.00 Final Report

CFCF 12

8.30 Sound of 12
8.45 Newsroom 12
9.00 Underdog c
9.30 Barbie and Friends c
10.30 Spiderman c
11.00 Rockey and his friends c
11.30 Batman c
12.00 The Flintstones c
12.30 Captaine Scarlett c
1.00 Uncle Bobby c
1.30 Long John Silver c
2.00 Scouting '68 c
2.30 Saturday at the Movies
"The Old man and the Sea"
4.00 The Flying Fisherman c
4.30 The Sports Hot Seat c
5.00 Wide World of Sports c
6.30 Like Young c
7.30 The Jane Morgan Show c
8.30 Academy Performance
"Middle of the Night"
11.00 The National News c
11.15 Pulse c
11.45 Pajama Playhouse
"Come September" suivi de Newsroom 12

DIMANCHE

Le sigle C marque une émission en couleur

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Prospectives (Edgar Morin)
9.45 Cours universitaires (Geographie politique"
10.30 Le 8e jour
11.30 Partout: La Roumanie
12.00 D'hier à demain
1.00 Les travaux et les jours
1.30 Langue vivante
2.00 Football américain c
4.45 Echos du sport
5.00 Les héritiers du christianisme
5.30 Au bout de mon âge
6.00 Mes trois fils c
6.30 Téléjournal
6.35 Walt Disney présente c
7.30 Zoom c
8.30 Les Beaux dimanches:
"Table tournante", de Hubert Aquin
10.00 2 plus 1
10.30 Napoléon vu par Guillemin
11.00 Téléjournal
11.15 Sports-dimanche
11.30 Cinéma:
"La bataille du désert", documentaire

CFTM 10

10.15 Mire et Musique
10.30 Pour l'amour du Christ
11.00 Regards sur le monde
12.00 Bon Dimanche c
1.30 Ciné-dimanche:
"Casino de Paris", comédie (France) c
3.00 Ciné-dimanche:
"Zanzabuku", aventure (Angleterre)
4.00 Sur la sellette c
5.00 Dernier recours
5.30 Télé-quilles
6.30 Music-hall des jeunes c

Mangez du beurre
MY COUNTRY
fabriqué par
Laiteries

CBMT 6

10.45 Dernière heure et météo c
11.00 La ronde des sports c
11.10 Cinéma:
"Ces sacrés vacances", comédie (France)
12.40 Dernière heure
12.45 Fermeture

CBFT 2

7.00 Le rideau s'ouvre c
8.00 L'homme de fer c
9.00 L'âme des poètes
9.30 Sauve qui peut c
10.30 Deux pianos c
11.00 La ronde des sports c
11.15 Franc Parler c
12.15 Cinéma:
"Captives à Borneo" (E.-U.)
1.45 Dernière édition
1.50 Fermeture

CBMT 6

10.30 Test Pattern and Music
11.24 Today on CBMT
11.30 Insight
12.00 Hi diddle Day c
12.30 This World of Ours: New Zealand
12.45 Music in miniature
1.15 Gardening c
1.30 Country Calendar
2.00 NFL Football
4.30 Sports a Plenty
4.57 CBC TV News
5.00 Man Alive
5.30 Faces of India
6.00 Walt Disney World of Colour c
7.00 The Tommy Hunter Show
7.30 Green Acres
8.00 The Ed Sullivan Show
9.00 Bonanza c
10.01 Document: "No Balm in Gilead"
11.00 CBC National News
11.15 Night Report c
11.21 Weeken in Sports c
11.28 Cine Camp:
"The Scarlet Claw"
1.00 Final Report

CFCF 12

8.30 Sound of 12
8.45 London Line c
9.00 The Flintstones c
9.30 Barbie and Friends c
10.30 Teledominica
12.30 Continental Miniature
1.00 Vita Col Padre
1.30 Question Period c
2.00 CFL Football c
4.30 Adventures of the Seaspray
5.00 Untamed World c
5.30 Sunday Theater
"Make mine Mink"
7.00 The Uglest Girl in Town
7.30 How Life Begins c
8.30 I Dream of Jeannie
9.00 W 5 c
10.00 The Out Casts c
11.00 National News c
11.18 Pulse c
11.40 The Pierre Berton Show suivi de Newsroom 12

L'ARCHITECTE ET L'EMPEREUR D'ASSYRIE
ARRABAL
mise en scène de
Pierre Collin
CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
anciennement
THÉÂTRE DES APPRENTIS SORCIERS
Inf.: 523-1211 (après 14 heures)

GAGNANT DE 10 OSCARS !
14 ANS
Ecran Panoramique EN COULEUR
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
CLARK GABLE
VIVIEN LEIGH
LESLIE HOWARD - OLIVIA deHAVILLAND
Tous les soirs à 8.00. Matinées sam. dim. et merc. à 2.00 p.m.
Laissez-passer et cartes de l'Âge d'Or non valables.
RIVOLI
ST-DENIS & BELANGER 277-4129

LE SPECTACLE LE PLUS JOYEUX DE L'ANNÉE !
ROBERT REDFORD JANE FONDA CHARLES BOYER
PIEDS NUS DANS LE PARC
EN COULEUR
POUR TOUS
Horaires: 1.20, 3.25, 5.15, 7.20, 9.30. Dernier programme complet à 9.10 p.m.
PAPINEAU PAPINEAU & MT-ROYAL 521-6853

• SAMEDI • SAMEDI • SAMEDI • SAMEDI •
DÉTENDEZ-VOUS
Regardez Bien
Regardez
Radio-Canada
au canal 2
Nos émissions sont une véritable fontaine de Jouvence!


19 h. 30
CHER ONCLE BILL
série aussi amusante pour les petits que pour les grands

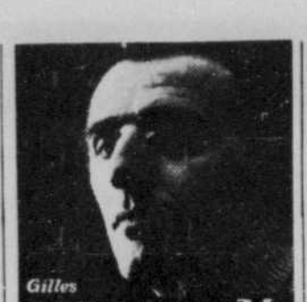
20 h. 00
BILLET DE FAVEUR
des films de toutes sortes: ceux que vous aimez . . .


22 h. 00
LES COUCHE-TARD
Jacques Normand
et
Roger Baulu


22 h. 30
VALÉRIE ET L'AVENTURE
des enquêtes menées de mains tout à fait . . .féminines

23 h. 00
LE TÉLÉJOURNAL

Le Patriote
1474 est, Ste-Catherine
Du 16 au 29 Septembre
JEAN CONSTANTIN
À VENIR
30 sept. au 13 oct.
LES JÉROLAS
14 au 27 octobre
LES CYNIQUES
RÉSERVATIONS
521-6666 523-1131

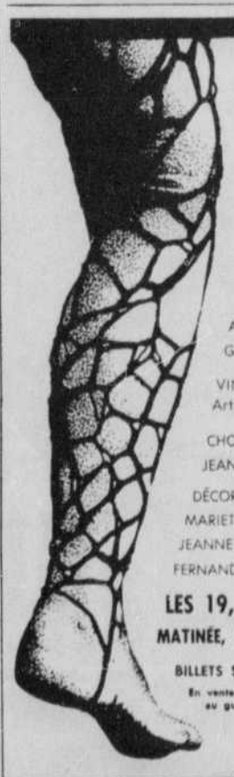

Gilles Vigneault
17 sept. au 6 oct.
Relâche les 23 et 30 sept.
LES BILLETS SONT EN VENTE CHEZ CORBEIL SUR LA PLAZA ET CHEZ ED. ARCHAMBAULT
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338


ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDRE BROTT
29ième saison consecutive.
PLACE DES ARTS
THÉÂTRE PORT-ROYAL
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112
LUNDI SOIR A: 8.30 P.M.
30 SEPT. SZYMON GOLBERG Violon Mozart - Haydn
28 OCT. ALEXANDRE LAGOYA, Guitare Baroque - Spanish
11 NOV. Theatre Maisonneuve, JEAN-PIERRE RAMPAL, Flute Vivaldi.
25 NOV. L'HISTOIRE DU SOLDAT Stravinsky.
27 JAN. BOUCHARD ET MORISSET - Pianistes - Locatelli-Bach.
17 FEV. "THE ART OF THE FUGUE" J. C. Bach
17 MARS LILI KRAUS, piano. Mozart-Geminiani-Morel-Martinu
14 AVRIL Christ Church Cathedral. E. POWER BIGGS, orgue. Handel-Poulenc-Della Joio
SIEGES RESERVES POUR LES ABONNES SEULEMENT
ABONNEMENT: $25.00 (taxe incl.)
Abonnements pour nombre limité d'étudiants $12.00
Envoyez une enveloppe affranchie et adressée avec un cheque ou mandat d'argent et mentionnez le siège desiré a: Orchestre de Chambre McGill, 1745 avenue Cedar, Montreal.
Renseignements et reservations: Telephone 935-4955
10 a 12 a.m. - 2 a 4 p.m.

CINERAMA
8h.30 lun. au sam. - 7h.30 dim.
2h. mer., sam. et dim.
(Enfin le Cinérama tant désiré: LE PETIT JOURNAL) (Un happening visuel unique, fantastique: TIME MAGAZINE) (D'un grand réalisme sur l'an 2000: LIFE MAGAZINE) (Fascinant et pour l'oeil et l'esprit: ACTUALITÉS MAGAZINE).
en CINERAMA et METROCOLOR
5e mois
• presentation MGM
• production Stanley Kubrick
• son stéréophonique à 7 trames

2001 a space odyssey
FAUTEUILS RESERVES EN VENTE... par poste... ou au theatre... Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix, Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.
POUR TOUS En matinée comme en soirée
IMPERIAL CINERAMA
AIR CLIMATISE
METRO STATION PLACE DES ARTS
1430 Bleury, Montréal, AV. 8-7102 ou 5603

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE
SAISON 1968-69
Théâtre du Gesù
Billets de saison $3.25
TROIS SPECTACLES
Octobre
VOLPONE
BEN JONSON
Janvier
Le jeu de l'amour et du hasard
MARIVAUX
Mars
MARCEL DUBÉ
UN SIMPLE SOLDAT
Renseignements 866-1964


LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE
AVEC SERGE GARANT, BRUCE MATHER, GUY LACHAPELLE, MARGO McKINNON
VINCENT WARREN
Artiste invité.
CHORÉGRAPHIES: JEANNE RENAUD ET PETER BONEHAM
DÉCORS ET COSTUMES: MARIETTE ROUSSEAU-VERMETTE, JEANNE RENAUD, IRÈNE CHIASSON, FERNAND LEDUC
LES 19, 20, 21 SEPTEMBRE A 8.30 HRES
MATINÉE, SAMEDI LE 21 SEPTEMBRE A 2.30 HRES
BILLETS $2.00, $3.00, $4.00
En vente maintenant au "Service de billets Centaur", au guichet d'Instant Theatre et au
Cet après-midi et ce soir
PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

Horaire des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI (AU LOCAL DES APPRENTIS-SORCIERS): L'architecte et l'empereur d'Assyrie d'Arrabal - 20h30 - relâche le lundi.

ARENA MAURICE RICHARD: "Vienna Eisrevue" - samedi et dimanche à 14h30 et 20h30.

COMEDIE-CANADIENNE: Gilles Vignault, 20h30.

THEATRE DU GESU: "Je m'appelle François Sigouin" - tous les soirs à 21h, sauf le samedi à 20h et 22h (jusqu'au 22 septembre).

L'EXPERIENCE (1191 de la Montagne): Le Quatuor du Nouveau Jazz libre du Québec - samedi et dimanche après minuit.

THEATRE DE LA POUDRIERE: "A Wife in the hand" - du lundi au vendredi à 20h30; le samedi à 18h30 et 21h30 - relâche dimanche et lundi.

LE PATRIOTE: Jean Constantin (jusqu'au 29 septembre)

THEATRE DU RIDEAU VERT: "Les belles soeurs" - du mardi au samedi à 20h30; le dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS:

THEATRE WILFRID-PELLETIER: Los Paraguayos - samedi à 20h30 et dimanche à 14h30 et 20h30.

THEATRE MAISONNEUVE: "Vive les gens" 20h30.

THEATRE PORT-ROYAL: "Le Groupe de la Place Royale - samedi à 14h30 et 20h30.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE

ALOUETTE — "Histoires extraordinaires" 12.30 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.20
AMHERST — "Coup de maître au S. de S.M." 11.00 - 2.30 - 6.10 - 9.45 - "Congue nuit de Véronique" 12.55 - 4.30 - 8.10
BIJOU — "L'Etrangère" et "Que personne ne sorte"
BONAVENTURE — "Tante Zita" 1.05 - 3.05 - 5.00 - 7.00 - 9.00 (11.15 sam.)
CANADIEN — "Angélique et le Sultan" 2.30 - 6.05 - 9.55 "Sale temps pour les mouches" 12.30 - 4.15 - 7.55
CINEMA 5 — "Le vieil homme et l'enfan... 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHAMPLAIN — "Les 12 Salopards" 12.05 - 3.05 - 6.00 - 8.50
CHATEAU — "Longue nuit de Véronique" 1.05 - 4.25 - 7.50 - "Coup de maître au S. de S.M." 2.40 - 6.05 - 9.25
CINEMA DE PARIS — "Les Grandes Vacances" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CREMAZIE — "Les Comédiens" 5.30 - 8.25 sam. et dim. 12.00 - 2.58 - 5.56 - 8.50
DAUPHIN — Salle McLaren "Vivre pour vivre" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.20 - 9.30 (11.15 sam. seul.)
DAUPHIN — Salle Renoir "Mademoiselle" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
ELECTRA — "De sang froid" 12.00 - 3.57 - 7.51 - "Le Jardin des tortures" 2.22 - 6.16 - 10.13
ELYSEE — Salle Resnais "Les Biches" 7.30 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 le sam.)
ELYSEE — Salle Eisenstein "Les Désarrois de l'élève Torless" 7.30 - 9.45 - sam et dim. 2.30 - 5.00 - 7.30 - 9.45 (10.00 le sam)
FLEUR DE LYS — "Les Grades Vacances" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
FRANCAIS — "Cercueil de diamants" 1.15 - 4.30 - 7.50 - "Bolides de feu" 2.50 - 6.10 - 9.25
GRANADA — "Bolides de feu" 1.15 - 4.35 - 8.00 - "Cercueil de diamants" 3.00 - 6.20 - 9.40
JEAN-TALON — "Le Soleil des Voyous" sem. 5.55 - 9.40 - dim. 2.00 - 5.55 - 9.40 - "Les Femmes sont des anges" sam. 7.50 dim. 12.20 - 4.00 - 7.50
LAVAL — "La Grande Vadrouille" 1.40 - 5.30 - 9.30 - "Le jeu de la Mort" 12.00 - 3.30 - 7.15
MAISONNEUVE — "Le Soleil des voyous" sem. 5.55 - 9.40 - dim. 2.00 - 5.55 - 9.40 - "Les Femmes sont des anges" sem. 7.50 - dim. 12.20 - 4.00 - 7.50
MERCIER — "Le Jardin des tortures" 12.00 - 3.55 - 7.50 - "De sang froid" 1.40 - 5.30 - 9.30
PAPINEAU — "Les Pieds Nus dans le parc" 1.20 - 3.25 - 5.15 - 7.20 - 9.30
PARISIEN — "La Petite Vertu" 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.35 - 6.55 - 9.15
PLAZA — "Angélique et le Sultan" 2.30 - 6.05 - 9.55 - "Sale temps pour les mouches" 12.30 - 4.15 - 7.55
RIVOLI — "Autant en emporte le vent" sours à 8.00 - matinées sam. dim. et mer. 2.00
SNOWDON — "Un homme et une femme" 1.10 - 3.50 - 6.30 - 9.15
ST-DENIS — "L'Etrangère" et "Que personne ne sorte"
VENDOME — "La Femme Spectacle" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30
VERDI — "Le Bonheur" 8.30 dim. 1.30 - 5.00 - 8.30
VILLERAY — "Le Jardin des tortures" et "De sang froid"

EN LANGUE ANGLAISE

ATWATER — "The Thomas Crown Affair" 3.10 - 4.00 - 5.15 - 7.20 - 9.30
CAPITOL — "Speedway" 10.50 - 12.55 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30
CINEMA IMPERIAL — "2001 A Space Odyssey" matinées, mer. sam. et dim. 2.00 - soirées, lun. au sam. 8.30 dim. 7.30
CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "The Secret Life of An American Wife" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25
KENT — "Don't look now, we're being shot at" 1.00 - 2.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20
PALACE — "Never A Dull Moment" 10.40 - 12.50 - 3.00 - 5.05 - 7.15 - 9.30
LOEWS — "The Odd Couple" 10.35 - 12.45
PLACE DU CANADA — "Yours, Mine and Ours" 5.15 - 7.20 - 9.30
PLACE VILLE MARIE (Grande salle) "Isabel" 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.10
PLACE VILLE MARIE (Petite salle) "The Graduate" 12.45 - 2.45 - 4.45 - 6.45 - 8.45
SEVILLE — "Inadmissible evidence" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.25
STRAND — "A Swingin' Summer" "The One Eyed Soldiers"
VAN HORNE — "The Producers" 12.25 - 2.35 - 4.50 - 7.10 - 9.20
YORK — "For Love of Ivy" 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.40

ET AUTRES LANGUES

Danois s.-t. anglais
AVENUE — "I, a Woman" 12.50 - 3.45 - 6.40 - 9.20
Danois, s.-t. français
CINEMA LAVAL (Ville de Laval) — "Mon une femme" dès 1.00
Japonais, s.-t. anglais
ART CINEMA — "Blind Devotion" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
Suédois, s.-t anglais
FESTIVAL — "Night Games" 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
VERDI — "Elvira Madigan" 6.40 - 9.45 - dim. 3.20 - 6.40 - 9.45
Yougoslave, s.-t. anglais
SALLE HERMES — "Love Affair" 8.00 - 10.00 - dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES
EROTIQUE MOUVANT TRANGE
BRIGITTE BARDOT ALAIN DELON
JANE FONDA TERENCE STAMP
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES
d'après EDGAR ALLAN POE
avec FRANÇOISE PREVOST, JAMES ROBERTSON JUSTICE, PETER FONDA
en COULEUR
FELLINI MALLE VADIM
Alouette: Horaires 12.30, 2.35, 4.45, 7.00, 9.20. Dernier programme complet 9.10.
Anjou: Le soir 6.45 et 9.00. Sam. et dim. depuis 12.45 p.m.
ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807
CINEMA LES GALERIES D'ANJOU 353-5960 METROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LÉONARD

PREMIÈRE FOIS AU CANADA
Le plus excitant ensemble de chanteurs et de musiciens folkloristes de l'Amérique latine.
Louis Alberto del Parana et ses
LOS Paraguayos
CCA présente
CE SOIR 8h. 30
DEMAIN, DIMANCHE, 2h. 30 et 8h. 30
Billets en vente à: Place des Arts et CCA, 1822 ouest, rue Sherbrooke et autres agences de CCA.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

theatre
ENFANTS
Tous les samedis 13 h 30 et 15 h 30
"PINOCCHIO"
de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe
MARIONNETTES
Tous les dimanches 13 h 30 et 15 h 30
"LES FOURBERIES DE "FRIPONNEAU"
Texte de Marcel Sabourin
mise en scène André Pagé
interprété par: ELISABETH LESIEUR, ANDRÉ MONTMORENCY, BENOIT MARLEAU, ROLAND LEPAGE, SERGE TURGEON.
Prix d'entrée $1.00
theatre du rideau vert
4664, rue ST-DENIS, Montréal Tél. 844-1793
métro LAURIER — sortie Gilford

IMPORTANTS TABLEAUX DE MAÎTRES
CANADIENS ET FRANÇAIS

GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 OUEST, RUE SHERBROOKE 288-7306

3 DERNIÈRES

"je m'appelle françois sigouin"



adaptation pour la scène de
"LES ÉCOEURANTS"
de
Jacques Hébert
avec
ANDRÉ BRASSARD
comédien et metteur en scène
"Un tour de force. . . Une des comédies les plus réussies depuis plusieurs saisons. . ." (Zelda Heller, The Gazette)
"Le plus récent triomphe de Brassard. . . C'est à ne pas manquer !" (Martin Melina, Montreal Star)
AU GESU
1200, rue Bleury
Du 11 au 22 septembre (inclus.)
Tous les soirs à 9 heures (le samedi: à 8h. et à 10h.)
Prix (taxe incl.) $2.25 et $1.50. Étudiants $1.00.
Réservations: 866-1200
Billets en vente à la Place Ville-Marie

ILS VOUS EMBALLERONT TOUT AUTANT QUE LES FAMEUX MOISEYEV !

PREMIÈRE FOIS À MONTREAL

À la suite des Moiseyev, des danseurs de Georgie et de l'Ukraine, l'URSS nous offre un autre formidable contingent d'artistes.



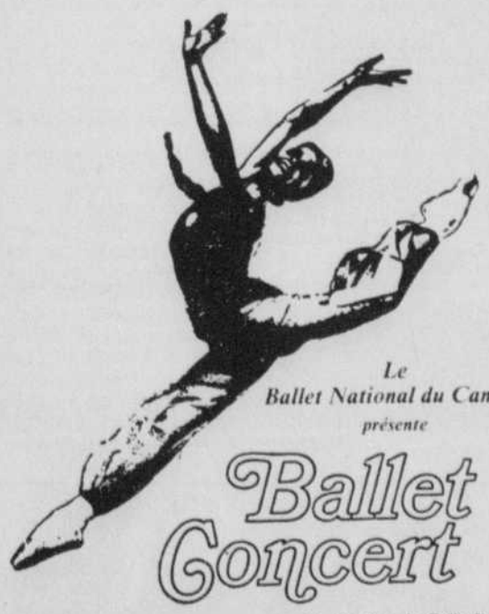
L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE "JOK" DE MOLDAVIE
75 danseurs et musiciens

CCA présente
26, 27, 28, 29, 30 sept.
matinée: dim. 29 sept.
Prix: soirs: $2.50, $3.50, $4., $5., $6., Matinée: $2., $3., $3.50, $4., $5.
Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.
Billets d'étudiants ($1.00) en vente à CCA seulement.

Un répertoire riche et coloré:
Les superbes suites moldoviennes; les spectaculaires danses de Cosaques; les Gopaks de l'Ukraine; les gracieuses "Bytuls" de Roumanie; les vertigineuses "Horos" hongroises.
Commandes postales à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.
RÉSERVATIONS: 932-2171 - 2234



POUR LA PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL
DEUX REPRÉSENTATIONS
JEUDI ET VENDREDI
26 & 27 SEPTEMBRE À 8.30 P.M.
"Ballet Concert est un grand Chef-d'oeuvre"
"passionnant et mémorable"
"Danseurs superbes. . . quelque chose de grandiose. . . pour tous"
Bill Boss
Ottawa Journal



Le Ballet National du Canada
présente
Ballet Concert
sous la direction de Celia Franca
ORCHESTRE DE CHAMBRE DU BALLET NATIONAL/DIRECTEUR MUSICAL GEORGE CRUM
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112
BILLETS DISPONIBLES AU GUICHET
$2.00 - $3.00 - $4.00

arts et spectacles

Les jeunes parlent

SORTIR DU CONSERVATOIRE MAIS POUR ENTRER OÙ?

par Jean Basile

Quand, ce soir, les projecteurs éclabousseront de leur lumière les visages de Francine Beaudry, de Jocelyn Bérubé et de Claude Saint-Hilaire, trois jeunes "sortants" du conservatoire d'art dramatique de Montréal deviendront des professionnels du théâtre. Ils joueront, sous la direction de Pascal Desgranges, "Le Roi se meurt" de Ionesco.

Ils ont de la chance. Sortir du conservatoire ne veut pas dire entrer de plain-pied sur une scène. Deux représentations au théâtre National que leur prête leur ancienne école, c'est peu. Cela vaut quand même mieux que de jouer les troisièmes gardes ou le porte-chandelle au TNM ou au Rideau Vert.

Le néant

Francine Beaudry (25 ans, 3 accessits, visage pointu et ruban dans les cheveux): "Sortir du Conservatoire, c'est pénétrer dans le néant; il est vrai que je n'ai pas cherché beaucoup. Au théâtre, il n'y a rien et ça ne m'intéresse pas de faire de la figuration à la télévision. Je préfère donner des cours aux enfants."

Jocelyn Bérubé (22 ans, un second prix en comédie moderne, noir comme le Gaspésien qu'il est, soigné de sa personne, raisonneur); "J'ai passé les auditions obligatoires mais rien ne se dessine sauf au Théâtre populaire du Québec, mais c'est un embranchement du conservatoire. J'ai l'impression qu'il y a un vide entre un jeune élève et la génération des comédiens de trente ans."

Claude Saint-Hilaire (20 ans, deux accessits, l'oeil futé d'un comique de Molière): "Moi aussi, je suis engagé au TPQ; vive le TPQ. Pour le reste, j'ai passé des auditions sans résultats. A Radio-Canada, on m'a dit que ma formation était insuffisante! C'est peut-être vrai. Pendant trois ans au Conservatoire, j'ai appris une technique; voilà tout."

La contestation

C'est Claude Saint-Hilaire le contestataire. Selon son expression, "Il est sur le pavé", mais il se pose des questions. Il remarque que les organismes théâtraux ne sont pas liés entre eux. Il souhaite qu'ils le soient davantage. Ses camarades sont d'accord. Francine Beaudry précise qu'elle aimerait bien, par exemple, pouvoir assister à des répétitions. "Ce serait, dit-elle, une façon de nous faire entrer dans la vie professionnelle; mais les compagnies n'aiment pas beaucoup qu'on assiste à leurs répétitions."

Claude Saint - Hilaire: "Quand on sort du conservatoire, on ne le juge pas toujours gentiment. On me dit à Radio-Canada que je ne suis pas prêt; or, le Conservatoire se prétend être une école de formation. Quelque chose cloche. Je me demande deux choses. Premièrement, est-ce que nos professeurs sont à leur place là où ils sont. Deuxièmement, est-ce que les élèves sont à leur place eux-mêmes. Je crois que la sélection, des uns comme des autres, n'est pas assez sévère."



Pour Jocelyn Bérubé, appuyé avec énergie par ses trois camarades, il y a un manque évident dans les cours que dispense le conservatoire: la télévision. Pour eux trois, il paraît important que des cours d'interprétation à la télévision soient institués puisque la télévision reste, peu ou prou, le gagne-pain des comédiens à Montréal.

Aucun d'ailleurs ne professe un amour immodéré de la télévision et des contrats qu'elle dispense. "Nous voulons faire du théâtre", disent-ils en choeur. Ils savent quand même qu'ils n'ont guère de chance d'en faire, compte tenu des possibilités de la métropole.

La future carrière

Ils sont jeunes, donc ils rient. Si l'on devine un peu d'amertume quand on leur parle de leurs prix ou de leurs accessits (ils ont tous rêvé d'un premier prix, en tragédie classique si possible), ils semble s'accommoder d'une récompense plus modeste. S'ils n'ont plus l'enthousiasme du jeune élève de première année, ils gardent une certaine fraîcheur, teintée d'une sorte de cynisme. Quand on leur demande, par exemple, comment on devient, idéalement une grande vedette, deux d'entre eux répondront "par le travail" et le troisième "par la patience". Si l'on insiste en leur demandant comment on y arrive pratiquement, ils nuancent. Francine Beaudry et Jocelyn Bérubé s'entendent sur "la chance, les relations, le talent"; Claude Saint-Hilaire modifie l'ordre des choses: "Relation, chance, travail." Les deux garçons acceptent, théoriquement, de se considérer comme des "arrivistes": la fille, non.

Mais qu'est-ce qu'une vedette? Ils se posent la question. Des admirations, ils en ont. Pas trop, il semble. Pour Francine Beaudry, c'est la télévision qui fait les vedettes; pour Claude Saint-Hilaire, "on va trop vite, ici; les vedettes durent un an."

Le passé scolaire

On sait (ou plutôt, on devine) que le rapport Rioux sur l'enseignement des arts préconisera la suppression des conservatoires pour aligner l'enseignement de l'art dramatique dans les CEGEP. La question est d'importance pour ces jeunes professionnels qui étaient, hier encore, des élèves. Quand on leur parle du rapport Rioux et de cette modification possible, un seul, Jocelyn Bérubé, accroche tout de suite pour dire qu'il est d'accord si l'enseignement y gagnera en sérieux. Francine Beaudry est d'accord dans l'ensemble.

Claude Saint-Hilaire croit que l'on risque "d'intellectualiser un enseignement qui l'est déjà trop." Il semble bien aimer l'atmosphère un peu farfelu d'un conservatoire. Quand on lui explique un peu mieux les avantages possibles d'une telle mutation, particulièrement en ce qui a trait à l'équivalence des diplômes, il se range volontiers à l'avis de ses camarades.

La vie théâtrale

Interrogeons-les sur ce qu'ils pensent de la vie théâtrale et de ses moeurs.

Francine Beaudry: "Ça me semble un peu malsain (là, les garçons disent qu'elle exagère); oui, pas très propre; ce n'est peut-être pas vrai mais je le sens comme ça".

Claude Saint-Hilaire: "Pas malsain mais trop fermé. C'est une grosse bête; on ne sait pas par où passer pour pénétrer. A Londres, une école d'art dramatique donne des cours intitulés "Comment vous vendre". Ces cours m'ont manqué."

Jocelyn Bérubé est plus calme. Il a le regard ironique de celui qui ne se fait pas d'illusion. Il accepte les contraintes d'une vie sociale qui lui paraît être inséparable de la vie théâtrale.

Tous trois ont conscience désormais d'un échec possible. S'ils "ratent" qu'est-ce qu'ils feront?

Claude Saint-Hilaire: "Je me donne dix ans. Si, alors, rien ne se déclenche, je me dirigerais vers la radio, quelque chose comme annonceur ou correspondant. Je ne serais pas le premier exemple."

Jocelyn Bérubé: "Je me donne cinq ans. Après quoi, je me dirigerais vers l'animation culturelle dans un collège classique, par exemple."

Francine Beaudry: "Ma patience est infinie mais, paradoxalement, elle a des limites. Je crois que je deviendrais professeur pour les enfants."

On ne sent aucune angoisse quand on agite le spectre de la "non-réussite." Ils savent qu'ils sont trois des quarante comédiens que Montréal fournit par an. Dans leur inconscient le mot échec n'a pas encore de sens, sans doute. Ils sortent du conservatoire; ils sont sur le pavé; dans le fond, ils aiment un peu ça, comme on peut aimer une bataille qui commence.

C'est Claude Saint-Hilaire qui l'exprime le mieux, tandis que les autres acquiescent: "Ok pour les flambeaux et les valets mais il faut que ce soit le premier échelon de l'échelle."

Et c'est Jocelyn Bérubé qui résume: "D'ailleurs, c'est aussi intéressant les petits rôles dans la mesure où on se sent en contact avec la réalité de la vie théâtrale."

Un certain détachement

Le semblant de détachement avec lequel ils parlent de leur vie qui se joue désormais, avec eux seuls comme protagonistes, provient peut-être de ce qu'ils jouent ce soir. Quand un comédien joue, il est heureux. Oh! cigalle.

Ils espèrent tous trois que Pascal Desgranges réussira à monter à Vaudreuil, où il est directeur artistique, une troupe de jeunes permanente. Pascal Desgranges, est pour la décentralisation; ce qui l'intéresse désormais, c'est le Centre culturel puisque "à Montréal tout semble en place et qu'il est difficile de rentrer dans la famille."

La Famille. . . Voilà le grand mot lâché. Le théâtre à Montréal est une famille. Nos trois jeunes sortants du conservatoire se sentent un peu orphelins. Pascal Desgranges est un père prospectif; une petite troupe de jeunes, quelque part en province, c'est une petite famille dont on est membre.

Quand on leur explique ce qu'ils tentent de faire, créer "leur" famille, ils s'étonnent. Seul Claude Saint-Hilaire réagit; il est de ceux qui crient "Familles, je vous hais."

Mais qu'importe la théorie: ils jouent ce soir et écoutent leur metteur en scène qui parle de "Le Roi se meurt" qui sera "très simple, très dépouillé, très nouveau comme si Ionesco venait de m'amener une nouvelle pièce."

Une nouvelle pièce, une scène, un metteur en scène, un public, pour des comédiens qui débutent, quel rêve!

Le Groupe de la place Royale

Tout art beau se doit d'être lisible



Tout art, aussi complexe soit-il, doit devenir lisible. On peut réinventer une forme, on le doit même, mais il faut que la démarche se propose, enfin, selon un ordre interne qui s'expose d'une façon logique à l'appareil critique du spectateur.

Le Groupe de la Place Royale a maintenant six ans. Nous l'avons suivi avec attention; nous avons essayé de rentrer dans son tabernacle; nous avons même compris quels sont les motifs secrets qui poussent Jeanne Renaud, sa directrice, à présenter des spectacles de danse.

Nous sommes sûrs que le travail du Groupe est louable. Il est sans doute nécessaire à Montréal où rien d'autre que lui n'existe en fait de danse moderne. Il reste maintenant à savoir si ce travail, en tant qu'expression artistique, a subi durant ces six ans une évolution suffisante pour espérer qu'un jour le Groupe de la Place Royale aboutira.

La qualité intrinsèque du spectacle, actuellement en cours au théâtre Port-Royal, n'est pas encore satisfaisante. Deux oeuvres permettent cependant de dire que tout l'espoir n'est pas mort. Il s'agit de "Sur un poème de St-Denys Garneau" et de "Vers l'azur des lyres". Le dernier plus particulièrement dénote une ouverture dans le travail, souvent par trop fermé, de Jeanne Renaud.

D'autre part, "Chicoamigon", dans une chorégraphie de Peter Boneham, apporte un grain d'humour et de renouvellement à un groupe voué à l'abstraction et à l'esprit de sérieux.

Nous croyons qu'il est possible de concrétiser davantage un idéal difficile à atteindre. Nous croyons que cette concrétisation est maintenant absolument nécessaire.

Faute de quoi, le Groupe de la Place Royale s'embourbera dans la contemplation de soi-même.

Erreur fatale.

•

J.B.

Seule création musicale de la soirée, "Per-Q-Délic" de Guy Lachapelle a semblé un peu pauvre. Ecrite pour percussion solo et bande magnétique, les contrastes entre les bois, les peaux et les métaux ne furent pas suffisamment marqués; nous souhaitions un emploi plus généreux des fréquences électro-magnétiques. Nous souhaitions également un ou des climats reposant sur d'autres éléments que ceux de l'éclairage.

Cela dit, malgré l'absence de sel et de poivre, il faut considérer que Guy Lachapelle fait honorablement ses premières armes, qu'il relève un défi de taille, et qu'il a su maîtriser, avec la technique qu'on lui connaît, le démon de la percussion.

Le soprano Margo McKinnon a été plus à l'aise dans l'oeuvre de Mather que dans celle de Garant, mais elle a démontré une parfaite connaissance des données musicales modernes.

Jacques T.

galerie libre
Six Sculpteurs
Belzile '68
Engagement social
Dufour Rosenfield
Jackson Roussil
Prud'homme Vaillancourt
2100 Crescent 288-6080

INSTITUT CANADIEN DES AFFAIRES PUBLIQUES
15ème Conférence annuelle
(26 au 29 septembre 1968, au Mont-Gabriel)
"LES CITOYENS AU POUVOIR"
26 septembre, 8h.30 p.m.: Présentation du film "St-Jérôme" de Fernand Dansereau
27 septembre, 10h.30 a.m.: Communications en ateliers de MM. Fernand Dumont, Marc Brière, Pierre Lefrançois
27 septembre, 8h.45 p.m.: "Le changement technologique et la participation de l'avenir" Conférencier M. Laurent Picard
28 septembre, 8h.30 p.m.: "La participation ?" Panelistes: Mlle Nicole Fortin et MM. Paul Gérin-Lajoie, Marcel Pépin, Charles Taylor
Les séances d'atelier ont lieu les vendredi 27 (10h.30 a.m. à 12h.30 et 2h.30 à 4h.30 p.m.) et samedi 28 (10h.30 a.m. à 12h.15). Pour renseignements et documentation: 737-4677

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique
LES GRANDS CONCERTS
SOIRÉE BEETHOVEN
avec le concours du célèbre pianiste américain
JOHN BROWNING
au pupitre
FRANZ-PAUL DECKER
PROGRAMME
BEETHOVEN
Fidelio, ouverture
Concerto No 4, Op. 58
Symphonie No 3, Op. 55 "Eroica"
MARDI ET MERCREDI, 24 ET 25 SEPTEMBRE — 8.30 P.M.
$2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.00 - 6.00
SPÉCIAL
100 billets de dernière heure à $1.50 à compter de 7.00 p.m. les soirs des concerts.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

XXe ANNIVERSAIRE
ABONNEZ-VOUS !
UN BILLET VOUS EST OFFERT
POUR 7 SPECTACLES
$15.00 AU LIEU DE $17.50

du 28 août au 13 octobre 1968
"LES BELLES-SOEURS" création canadienne de Michel Tremblay, mise en scène par André Brassard, avec en vedette : Denise Filiatrault, Denise Proulx, Hélène Loiselle, Germaine Giroux, Marthe Choquette.
du 16 octobre au 24 novembre 1968
"CE SOIR ON IMPROVISE" de Luigi Pirandello. Présenté pour la première fois sur la scène montréalaise, ce chef-d'oeuvre sera mis en scène par Guy Hoffmann et interprété par une pléiade de comédiens dont Yvette Brind'Amour, Denise Pelletier, Hélène Loiselle, Guy Hoffmann, Gérard Poirier, André Cailloux.
du 27 novembre 1968 au 12 janvier 1969
SPECTACLE DES FETES Dans la gaieté et la joie des fêtes de fin d'année nous présenterons une joyeuse comédie musicale de Louis-Georges Carrier et Claude Léveillé, mise en scène par Richard Martin.
du 15 janvier au 23 février 1969
"LA JALOUSIE" de Sacha Guitry. Une brillante comédie toute empreinte de l'esprit pétillant de ce célèbre auteur qui sera jouée par Yvette Brind'Amour et Gilles Pelletier.
du 26 février au 30 mars 1969
"LES INTERETS CREES" de Jacinto Benevente. Ce moderniste ironique est le plus fécond des auteurs contemporains en Espagne. Il obtint le Prix Nobel en 1922. Cette comédie d'une exquise beauté sera mise en scène par Yvette Brind'Amour.
du 2 avril au 4 mai 1969
"LONG VOYAGE DANS LA NUIT" du célèbre auteur américain Eugene O'Neill. Cette pièce sera mise en scène par Louis-Georges Carrier et la distribution comprendra Yvette Brind'Amour, Benoît Girard, Gilles Pelletier.
du 7 mai au 14 juin 1969
"UN FIL A LA PATTE" Vaudeville de Georges Feydeau. A chacune des représentations le rire sera roi et présidera la soirée. La mise en scène sera assurée par Guy Hoffmann et la distribution comprendra Denise Filiatrault, Andrée Lachapelle, Guy Hoffman, Gérard Poirier, Benoît Marleau, André Montmorency, André Cailloux.

FORMULE D'ABONNEMENT
Nouvel Abonné ☐ Renouvellement ☐
NOM ET PRENOM .....
ADRESSE .....
..... TEL. .....
Je désire ..... abonnement(s) de saison :
● Prix spécial, dimanche et semaine à $15.00 chacun ☐
● Prix régulier, le samedi, à $19.25 chacun ☐
(prix du billet : semaine $2.50 — samedi $2.75)
Dates d'abonnements : Nous réservons à nos abonnés les trois premières semaines de nos spectacles.

	1ère semaine	2ème semaine	3ème semaine
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

Choix des places rangée A à S (précisez 2 choix)
Rangée ..... Fauteuil(s) .....
Rangée ..... Fauteuil(s) .....
☐ ci-inclus chèque ou mandat-poste fait à l'ordre du THEATRE DU RIDEAU VERT pour $.....
(S.V.P. joindre une enveloppe affranchie pour l'envoi de la carte d'abonnement)
Les billets vous seront remis au guichet sur présentation de votre carte d'abonnement.
Abonnement par correspondance
Théâtre du Rideau Vert — 355, rue Gilford
Montréal 14, P.Q.
theatre du rideau vert
4664 ST-DENIS Renseignements 844-1793
Métro Laurier sortie rue Gilford

arts et spectacles



Les disques classiques par Jacques Thériault

L'opéra dans le salon

Renata Tebaldi toujours divine face à une nouvelle Callas: Suliotis

● PONCHIELLI: "LA GIACONDA"; avec Renata Tebaldi, Marilyn Horne, Carlo Bergonzi et Robert Merril dans les principaux rôles; les choeurs et l'orchestre de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome sont sous la direction de Lamberto Gardelli; OSA 1388 (3 disques) LONDON

-Interprétation: vraiment impeccable à tous les points de vue.
-Prise de son: exceptionnelle.
-Caractéristique: la meilleure version de l'oeuvre.

Composé en 1876 et créé la même année à la Scala de Milan, "La Giaconda" de Ponchielli est un ouvrage dans la grande tradition du chant italien. Il s'agit, en effet, de "chant" et non pas de "bel canto", comme on le dit parfois, car le "bel canto" désigne exclusivement le chant orné du 18e et du premier tiers du 19e siècle, et n'a rien à voir avec Ponchielli. Mais quel chant, quelle beauté vocale!

Nous avons affaire à un sombre mélodrame, dont Arrigo Boïto a "confectionné" le livret. Ce dernier, avec toutes les outrances et les invraisemblances du genre, est assez complexe, et malgré certaines situations pathétiques les personnages n'en sont, en réalité, que des fantoches chantants. Ce qui n'empêche pas les amateurs d'opéra d'entrer totalement dans le jeu.

Renata Tebaldi incarne l'héroïne avec beaucoup de chaleur, de finesse et d'émotion. C'est peut-être même un des rôles qui sied le mieux à son tempérament d'artiste. On admire sans réserve son chant autoritaire et non moins naturel dans l'air "Suicidio!" du quatrième acte. Son compagnon Robert Merril est également très à l'aise, très près de son personnage, et certains airs sont traduits puissamment. Carlo Bergonzi chante admirablement, cela même s'il est parfois un peu sec. Quant à Marilyn Horne, certains aigus sont un peu faibles et elle est un peu en dessous des autres dramatiquement. Mais la réunion de ces chanteurs constitue une véritable fête.

On admire la précision et la vigueur des tempos adoptés par le chef Lamberto Gardelli; les choeurs sont flamboyants; l'orchestre éclatant. Répétons que la prise de son est unique: vos haut-parleurs pourront-ils reproduire fidèlement et sans distorsion certains effets scéniques? C'est un autre défi que lance La Giaconda aux mélomanes.

● VERDI: "ERNANI"; avec Leontyne Price, Carlo Bergonzi, Mario Sereni, Ezio Flagello, Fernando Iacopucci, Hartje Mueller et Julia Hamari; les choeurs et l'orchestre du RCA Italiana Opera sont dirigés par Thomas Schippers; LSC-6183 (3 disques) RCA VICTOR.

-Interprétation: chaleur et sens dramatique.
-Prise de son: excellente.
-Caractéristique: le premier enregistrement stéréophonique valable.

Leontyne Price et Carlo Bergonzi concourent au succès phonographique de cette oeuvre de jeunesse de Verdi. Le soprano est effectivement la meilleure Elvire que nous connaissons. Rivalisant de puissance et de style avec le ténor Carlo Bergonzi, les deux chanteurs nous font vivre des moments enlevants et excitants. Personne ne saurait résister aux grands élans lyriques dont Verdi a chargé la voix humaine, cette voix qu'il aimait tant et qu'il comprenait si bien. Les autres solistes sont bons, à l'exception de Mario Sereni qui possède une voix de basse un peu squelettique.

Le jeune chef Thomas Schippers conduit les choeurs et l'orchestre avec brio, donne sa véritable raison d'être à "Ernani" qui mérite une place honorable à côté des opéras plus populaires du grand musicien italien.

Une petite lacune à corriger: la prise de son est excellente, supérieure à ce que produit habituellement Rca Victor, mais il faudrait donner un peu plus de mouvement. La marge est grande entre le théâtre lyrique et le récital!

● BELLINI: "NORMA"; avec Elena Suliotis, Fiorenza Cossotto, Mario del Monaco, Carlo Cava, Giuliana Tavolaccini et Athos Cesarini; les choeurs et l'orchestre de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome sont dirigés par Silvio Varsivo; OSA-1272 (2 disques) LONDON.

-Interprétation; performance extraordinaire d'Elena Suliotis.
-Prise de son: excellente.
-Caractéristique: Angel détient la meilleure version de cette oeuvre.

On s'étonne que London ait effectué de nombreuses coupures dans la partie orchestrale, qu'on ait décidé de supprimer l'air de basse "Ah, del Tebro". Cette présente version condensée sur deux disques ("La Norma" en exige normalement trois) aura donc un public assez restreint, bien que les admirateurs du soprano Elena Suliotis, eux, soient nombreux.

Marchant de plus en plus sur les traces de la Callas, Elena Suliotis incarne une Norma aussi gracieuse que convaincante. Révélée il n'y a pas très longtemps, le jeune soprano a déjà accompli de nombreux et mémorables tours de force (notamment avec la Scala de Milan dans "Nabucco" de Verdi, opéra présenté dans le cadre du Festival mondial d'Expo 67)... On surveillera aussi ses interventions vocales en compagnie du mezzo-soprano Fiorenza Cossotto.

● VERDI: "AIDA"; avec Birgit Nilsson, Franco Corelli, Grace Bumbry, Mario Sereni, Bonaldo Giaiotto, Ferrucio Mazzoli, Piero de Palma et Mirella Fiorentini; les choeurs et l'orchestre de l'Opera House à Rome sont sous la direction de Zubin Mehta; SCL-3716 (3 disques) ANGEL

-Interprétation: un peu artificielle et peu convaincante.
-Prise de son: bonne.
—Caractéristique: la huitième version de l'oeuvre.

Il existe tellement de versions d'Aida qu'il n'est pas facile de choisir la sienne. Dernière en lice, cette présente version "affiche" des noms prestigieux (Nilsson, Corelli, Bumbry, Mehta...) dont la réunion laisse perplexe à l'audition. Le résultat est aussi artificiel, aussi parfumé, aussi déguisé que la réalisation purement visuelle du coffret.

Birgit Nilsson est, certes, une Aida périlleuse qui surmonte les plus périlleuses difficultés de tessiture. On croit néanmoins lui reprocher une certaine froideur qu'elle tient de son tempérament foncière-

Tant qu'à Franco Corelli, c'est sans doute son meilleur enregistrement. Il campe un Radames superbe; contrairement à son habitude, il fait un usage réservé des glissandos. Grace Bumbry est également très bonne ("Pace t'imploro"), et incarne une Amneris très intériorisée. Mario Sereni, lui, manque de classe.

Emporté par son tempérament fougueux, Mehta est inégal: il a tendance à accélérer les passages lents et à ralentir les passages rapides. Mais, l'orchestre sonne bien et le choeur est exceptionnel. Mais est-ce suffisant? En définitive, c'est l'enregistrement Rca Victor ou London qu'il faut posséder.

●

Le soprano Montserrat Caballé interprète des airs peu connus de Rossini sur un microsillon intitulé "Rossini Rarities" (Rca Victor-LSC-3015); ils sont tirés de "La Donna del Lago", "Otello", "Stabat Mater", "Armida", "Tancredi" et "L'Assedio di Corinto". Une pure merveille vocale, un microsillon aussi précieux que son "Verdi Rarities".



"Bilan" de Dubé, le 4 octobre

Réouverture du TNM

"Bilan" du dramaturge québécois Marcel Dubé inaugurera la 18e saison du Théâtre du Nouveau-Monde. La pièce sera présentée jusqu'au 3 novembre.

L'action de "Bilan" se situe dans un milieu bourgeois de Montréal. Tout en développant des thèmes qui lui sont familiers, Marcel Dubé y décrit son milieu, la société dans laquelle il évolue et certains problèmes suscités par l'écart des générations.

La mise en scène est assurée par Albert Millaire et les décors sont signés Mark Negin.

On aura reconnu, sur notre photo, Jean Duceppe et Benoit Girard. Les autres rôles seront tenus par Janine Sutto, Hubert Loiselle, Monique Miller, Andrée Lachapelle, Léo Illial, Bertrand Gagnon, Jean Perraud, ainsi qu'une jeune comédienne à ses débuts, France Laverdière.



"Il parait évident que Decker s'applique à cultiver la sonorité et la transparence, qu'il tente de placer les plans sonores dans leur juste perspective et qu'il surveille le mécanisme et l'ensemble de chacune des sections".
Gilles Potvin, La Presse, XXIII.XI.67

". . . Franz-Paul Decker s'imposa aux musiciens sans aucune concession".
Jacques Thériault, Le Devoir, XXIV.XI.67

Franz-Paul Decker au pupitre de l'Orchestre Symphonique de Montréal avec les plus grands artistes du monde.

EMIL GILELS
"Un des plus grands pianistes russes de l'heure."

LEONARD ROSE
"Le grand maître du violoncelle . . . Un artiste accompli."
Chicago Tribune

ANDRE WATTS
"Le plus éblouissant phénomène parmi les étoiles du piano."
Die Welt Berlin

JOHN BROWNING
"Un jeu plein de force et une technique éblouissante. Un poète du piano."
Washington Post & Times Herald

ALEXIS WEISSENBERG
"Un pianiste qui nous rappelle la grande tradition . . . avec ses qualités de dynamisme, de virtuosité . . .
Chicago Tribune

ZINO FRANCESCATTI
"Un violoniste dont le jeu nous fait pénétrer dans des domaines du son jusqu'ici inexplorés." *The New York Times*

PHILIPPE ENTREMONT
"Un pianiste de génie."
London Daily Telegraph & Post

RONALD TURINI
"Absolument éblouissant, un pianiste au goût exceptionnel réunissant les qualités de finesse et d'éclat." *Le Figaro, Paris*

LEONID KOGAN
"Certainement l'un des grands violonistes de notre temps."

HENRYK SZERYNG
. . . un violoniste d'un raffinement profond, possédant une technique incomparable."
Winthrop Sargeant, The New Yorker

MAUREEN FORRESTER
"Une grande artiste qui nous prouve que l'époque des voix d'or n'est pas disparue à jamais." *The New York Times*

PIERRETTE ALARIE
"Une chanteuse de grande classe au style insurpassable dans Mozart. Une technique du chant très rare." *Saturday Review*

TORONTO SYMPHONY
SEIJI OZAWA, directeur artistique
Pour la deuxième fois, un programme d'échange promis au succès.

BEVERLY WOLFF
"Une voix d'une grande beauté."

REGIS PASQUIER
"Il possède toutes les qualités qui font un grand violoniste."
Francescatti

Chefs invités

JOSEF KRIPS — San Francisco Symphony
SERGE BAUDO — Orchestre de Paris
CHARLES MUNCH — Orchestre de Paris
ZUBIN MEHTA — Los Angeles Symphony
RAFAEL FRUHBECK DE BURGOS — Orchestre de Madrid

ORCHESTRE SYMPHONIQUE de MONTRÉAL
Franz-Paul Decker,
Directeur artistique



A: **OSM**
Place des Arts
Montréal 18
Veuillez me faire parvenir gratuitement le dépliant de l'Orchestre symphonique de Montréal indiquant les dates des concerts, les noms des artistes et les programmes.
Nom
Adresse
10% de réduction sur toutes les demandes d'abonnement qui nous parviendront maintenant.

Pour obtenir gratuitement notre dépliant indiquant les programmes, les noms des artistes et les dates des concerts,
veuillez composer
844-2867
ou, remplir le coupon d'envoi.

PLACE DES ARTS — SALLE WILFRID-PELLETIER — MONTRÉAL 18 (QUÉBEC). TÉL. 842-2112

La Boutique Soleil
présente les oeuvres récentes
de *Fernand Séguin*
sculptures de plastique, métal, bois.
430, rue du Bonsecours, Vieux-Montréal. 866-9019
Heures d'ouverture: de dix heures trente à dix-neuf heures.

GALERIE DENYSE DELRUE
ARTISTES CANADIENS CONTEMPORAINS
du 24 septembre au 12 octobre
heures d'ouverture:
Lundi à samedi
11 h. a.m. à 5:30 h. p.m.
451 St. Sulpice, Montréal Tél: 842-5049

EXPOSITION
jusqu'au 2 octobre
Sculptures récentes
HANNI ROTHSCHILD
Galerie Waddington
1456 ouest, rue Sherbrooke



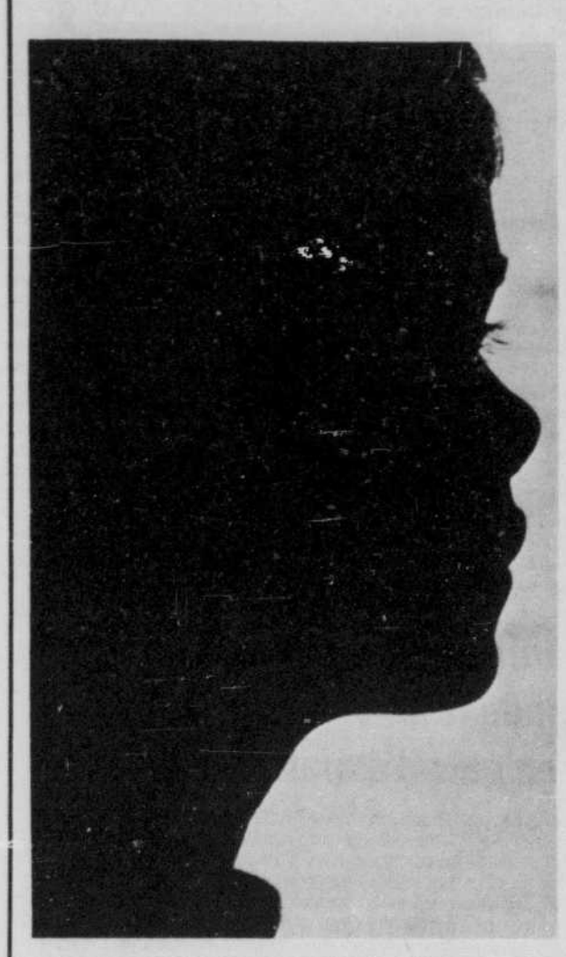
3 DERNIERS SPECTACLES
Vienna Eisrevue
La Revue Viennoise sur Glace
CET APRÈS-MIDI, 2h.30
CE SOIR, 8h.30
DEMAIN, DIMANCHE, 2h.30 seulement
ARÉNA MAURICE RICHARD
Demi-tarif pour enfants: ce soir et samedi, matinée.
Billets en vente à l'Aréna Maurice-Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.
RÉSERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

arts et spectacles

Cinéma canadien: "Isabel"

par Jean Basile

LES MARIAGES MIXTES FONT LES BONS FILMS



Quand il y a une très jolie fille pour les messieurs et un beau garçon pour les dames, un film vaut déjà d'être vu, dit-on.

C'est le cas de "Isabel" qui vient de sortir au cinéma de la place Ville-Marie.

La très jolie fille, c'est notre chère montréalaise, Geneviève Bujold. Bonjour, Geneviève! On ne vous a pas oubliée.

Le beau garçon, c'est Mark Strange. Lui, c'est le genre guitare-sexy entre Presley et Bo Didley. C'est sain, ça! ça a toutes ses dents. Fini le genre sous-alimenté mis à la mode par les Beatles.

Ce film a remporté un succès notable à New York. A Toronto, il n'a pas beaucoup plu. On comprend un peu pourquoi; à New York, on aime le cinéma français; à Toronto, on ne l'aime pas. Or "Isabel", par sa conception, est beaucoup plus proche d'un certain cinéma français. Celui de Resnais qui court toujours après sa mémoire et celui de Godard qui dit toujours ce qu'il a sur le coeur, même si ce n'est pas cinématographique. Un film français, tourné par un Canadien anglais? Paul Almond est l'auteur et Geneviève est sa femme. Les mariages mixtes feraient-ils désormais pencher la balance du côté du pays de Maria Chapdelaine?



Il faut dire que Paul Almond semble décidément bien aimer ce qui est français. Outre Resnais et Godard, il louche du côté des couleurs de Lelouch. Son film est très joli, très velouté. Les objets sont présents, tout comme la nature. Il y a toujours une grande satisfaction à regarder s'éveiller les choses qui semblent mortes. Tout le film d'Almond fait parler ce qui est muet. N'est-ce-pas là une bonne preuve d'un talent de cinéaste?

Pour l'histoire, disons qu'elle reste un peu nébuleuse. Soyons grossier, c'est-à-dire qu'il nous faut oublier les symboles. Une jeune fille retourne dans son village natal. Elle s'est enfuie, autrefois à la ville. Plongée à nouveau dans l'ambiance de son enfance, elle décryptera peu à peu le monde intérieur qui est en elle. Le monde extérieur l'y aidera. Double prise de conscience, fort à la mode de nos jours et que l'on connaît bien ici. Connais d'où tu es et tu sauras qui tu es.

Le tout, bien entendu en Gaspésie. La Gaspésie est la sauvegarde des photographes avec ses ciels de plomb et sa mer. Ajoutons à cela que la campagne, c'est excellent pour les chasse-galeries. Il y a dans le film d'Almond des histoires de fantôme. On comprend, un peu plus tard, que ces fantômes n'existent pas. Ils sont le symbole de l'amour. C'est joli l'amour considéré sous l'angle d'une chasse-galerie; ça vient, ça part, c'est un peu effrayant. Mais on espère tellement le voir.

Quand on saura que la découverte de l'amour, entre Isabel et Jason, se fait dans une étable (très exactement au moment où Isabel trait une vache), on admettra que Paul Almond a des trouvailles et qu'il mêle avec charme le rêve et le prosaique.

En réalité "Isabel" est un peu trop ambitieux comme film. Paul Almond a décidé de tout mettre d'un seul coup: la famille (incestueuse vaguement), la pauvreté (qui n'est pas vice), l'amour (qui n'existe pas), la mort (qui existe), etc... La thématique ne manque pas d'intérêt mais quoi, c'est beaucoup pour un film, aussi rapide soit-il.

Voilà pourquoi on s'y perd quelque peu. La marche d'Isabel dans les dédales de sa mémoire, et de la mémoire des autres, a quelque chose qui reste mystérieux. Ce n'est pas forcément désagréable; quelques éclaircissements nous arrangeraient parfois.

Avec tous ses défauts, le film reste très attachant. Il a beaucoup d'aisance et passablement de liberté. Peut-être, Paul Almond aurait-il dû choisir entre le vrai film d'auteur et le commerce. Ici, il hésite entre les deux. Pourquoi les nus de Geneviève, même si elle ressemble à un Renoir? Pourquoi cette bataille réaliste entre mâles en rut? Cela est trop cru, trop dur, trop violent. Le talent indéniable de Paul Almond est tout fait de douceur et de subtilité.

Et Geneviève Bujold? On sait qu'elle est jolie mais joue-t-elle bien? Son visage est son charme; c'est aussi son péché. Un "je ne sais quoi" sent encore le théâtre chez elle. Dans le genre de film qu'est "Isabel", la présence est plus importante que le brio du jeu. Elle est présente, un peu froide peut-être, un peu "tombeau charmant et insensible monument" (Valéry); mais quoi! On se repaît de son menton et de ses joues. Elle nous rend voyeur frustré mais voyeur. Elle gagne.

Quant à son homme, Mark Strange, son visage à lui, c'est ses cuisses. Paul Almond les photographie avec beaucoup de sensibilité.

"Isabel" n'est pas un chef d'oeuvre mais c'est une oeuvre et, semble-t-il, assez personnelle malgré les références pour qu'on l'aime avec ses défauts, pour ses qualités qui sont nombreuses, très nombreuses.

Cours de Henri Langlois au Sir George

Les 70,000 films du professeur

Henri Langlois, le célèbre directeur-fondateur de la Cinémathèque française, est arrivé à Montréal pour assurer la rentrée du Conservatoire d'art cinématographique à l'Université Sir George Williams. Il y enseignera l'esthétique et l'évolution du cinéma français dans ses rapports avec le cinéma mondial. Le premier cours a eu lieu hier.

Professeur invité à titre spécial, il fera la navette entre Paris et Montréal — par avion à jet — pour donner quatre sessions de cours tous les 15 jours. Pourquoi à cette université anglophone plutôt qu'ailleurs? Henri Langlois n'est-il pas de langue française? C'est autant de questions qu'on se posait, au cours d'une conférence de presse tenue, hier matin, au Faculty Club de l'édifice Hall.

A ce sujet, on s'empressa de répondre que personne d'autre n'avait, jusqu'ici, sollicité ses services.

Une légende

Homme jovial, personnalité déjà légendaire de qui Cocteau a dit qu'il était "le dragon qui veille sur nos trésors", Henri Langlois jouit d'une estime considérable dans les milieux cinématographiques du monde entier. Installé à la Cinémathèque française depuis 1936, il adore et collectionne les films comme d'autres les livres: l'oeuvre de pionniers (Linder, Mélies, les Frères Lumière, les premiers westerns, Chaplin...), les films rares, les grands classiques.

— Il y a quelque temps, nous dit Henri Langlois, on a essayé de recenser le trésor cinématographique de la Cinématographique de la Cinémanémathèque française. On s'est arrêté à 27,000 films sur les registres qui ne dépassaient pas l'année 1960.

Approximativement, on nous dit que la Cinémathèque contient environ 70,000 films, près d'un million de photographies, environ 8,000 livres, sans compter d'inépuisables souvenirs qui s'ajoutent à ce trésor d'images.

— Existe-t-il des pays avec lesquels la collaboration est difficile?

— Non. Vraiment, nous n'avons jamais eu de problèmes dans nos relations avec les pays. Les échanges de films se réalisent toujours facilement. Si nous ne possédons pas certains films, c'est uniquement pour des raisons financières, ajouta-t-il.

C'est à peu près le seul problème important qu'a rencontré Henri Langlois au cours de sa longue carrière, mis à part les remous que son congédiement de la Cinémathèque (sous prétexte qu'il n'avait pu se plier aux exigences d'une administration) avait soulevés en février dernier. Mais, il a gagné, et c'est une raison suffisante pour continuer sa mission avec passion.

Durant cette rencontre, Henri Langlois a avoué également qu'il ne savait pas précisément "dans quel état se trouve le cinéma québécois". Il se contenta de préciser que c'était "un cas très particulier, vu sa production nationale".

On peut encore s'inscrire à la série de cours que donnera Henri Langlois. Renseignements au Sir George.

A Québec

Langdon et Keaton à l'université Laval

Du 24 septembre au 30 septembre inclusivement, la Société Artistique de l'Université Laval présentera en collaboration avec le Conservatoire d'Art Cinématographique de l'Université Sir George William, un festival de films Harry Langdon et Buster Keaton.

La première sera gratuite pour tout le public de la région de Québec. (24 septembre à 20h30) Madame Harry Langdon, venue spécialement de Hollywood pour cette occasion, sera là.

Ce festival a été rendu possible, à Montréal et à Québec, grâce à la collaboration très spéciale de Monsieur Léopold Friedman, administrateur, et de Monsieur Raymond Rohauer ancien conservateur du film à la Galerie d'Art Moderne à New York. Monsieur Raymond Rohauer assistera à la première le 24 septembre.

BALLET: Une formation réduite du Ballet National (16 danseurs) donneront deux soirées de danse au théâtre Port-Royal, les 26 et 27 septembre. On y verra notamment: "Pas de deux" de Clermont Pépin, "The Arena" de Britten, "Ah!" de Poulenc, "Célébration" de Fauré, etc... Les deux vedettes de ce spectacle sont Veronica Tennant et Jeremie Blanton.

CINÉ-ART FILMS présente
"LE FILM COULE COMME LA VIE... ON PLEURERA UN PEU ET L'ON RIRA BEAUCOUP" — CANDIDE
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
Michel Simon ALAIN COHEN
un film de CLAUDE BERRI
EN SEMAINE : 7.30 — 9.30 DIMANCHE : 1.30 — 3.30 5.30 — 7.30 — 9.30
POUR TOUS
5550 ouest Sherbrooke — 489-5559
CINEMA V
"SUBLIME... A LES QUALITÉS D'UNE OEUVRE PARFAITE..."
LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE MONTRÉAL. CE FILM INNOVE PAR L'AUDACE DE SON SUJET." — Luc Perreault, LA PRESSE
un film de DUSAN MAKAVEJEV avec EVA RAS
LOVE AFFAIR... (UNE AFFAIRE DE COEUR)
EN SEMAINE : 8.00 — 10.00 DIMANCHE : 2.00 — 4.00 — 6.00 8.00 — 10.00
S. T. ANGLAIS
ADULTES 18 ANS
5550 ouest Sherbrooke — 489-5559
SALLE HERMES
ENFIN RÉUNIS POUR LA VIE!
DANS LE DERNIER ÉPISODE DE L'ADORABLE AMOUREUSE
ANGÉLIQUE ET LE SULTAN
EN COULEUR
COMPLÉMENT DE PROGRAMME #5
14 ANS
COMMISSAIRE SAN ANTONIO "SALE TEMPS POUR LES MOUCHES"
EN COULEUR
STATION BEAUBIEN 6505, ST-HUBERT — 274-6155
STATION BEAUDRY 1204, E. STE-CATHERINE — 522-5180
PLAZA CANADIEN
CE SOIR et quelques jours seulement
les 2 plus beaux films:
Elvira Madigan (couleurs) à 6.40 9.45
v.o.s.-t.a
un film de Bo Widerberg avec Pia Degermark
dim.: à 3.20-6.40-9.45
En plus: d'Agnès VARDA admirable de beauté, sensualité
Le Bonheur (couleurs) Marie France Boyer Jean-Claude et Claire Drouot
ce soir à 8h.30
dim.: 1.30 - 5.00 et 8.30
dernier spectacle: 8.30
5380 BOUL. ST-LAURENT 277 4800 CINÉMA DE RÉPERTOIRE
verdi
Samedi à 2h.30
2e samedi du VERDI
rencontre avec les cinéastes J.-P. Lefebvre et J. Leduc
CLIMATISÉ
LAVAL 842-8264
St-Denis et Mt-Royal (Métro - Station Mt-Royal)
7e MOIS
LA GRANDE VADROUILLE
LOUIS DE FUNES
TOUS
2e FILM: "JEU DE LA MORT"
DERNIER PROGRAMME 7.45 P.M.
PRIX SPÉCIAL POUR LES ENFANTS 75¢
Pour un temps limité SEULEMENT
2 grands films pour adultes 18 ans.
CATHERINE DENEUVE MICHEL PICCOLI
dans
"LES CRÉATURES!"
Un film de Agnes VARDA
Aussi au programme
Une exquise comédie avec
Vittorio Gassman Virna Lisi
"Une vierge pour le Prince"
Produit par M. Cecchi Gori
Commençant ce soir
381-6116
MAJESTIC
3166 E. Henri-Bourassa
Blue Bonnets
CE SOIR À 7H.45
Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi
EXPLOSION MUSICALE ACCLAMÉE MONDIALEMENT...
VIVE LES GENS!
Vive les Gens!
Jusqu'au 28 sept. — 8.30 p.m.
$2. — $3. — $4. — $4.50 — $5.50
En vente maintenant au "Service de Billets Centaur" guichet d'Instant Theatre et au
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal 18, 842-2112
NOUS LES FEMMES... RESNAIS
elysée 35 MILTON / 842-6053
EISENSTEIN
2e mois
Les Biches
le plus pur... le plus terrifiant...
de Claude CHABROL
avec Jean-Louis TRINTIGNANT Jacqueline SASSARD
Stéphane AUDRAN
LUN.à VEN. 7.30, 9.30 SAM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
EASTMANCOLOR
2e sem
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS
un film de V. SCHLONDORFF
Candide et Sensuelle..!
18 ANS réservé aux adultes
DANY CARREL JACQUES PERRIN avec la participation de ROBERT HOSSEIN PIERRE BRASSEUR
"LA PETITE VERTU" COULEUR
AUSSI Je suis une "STRIP-TEASEUSE" en COULEUR
Versailles: Le soir à 6.10, 7.35, 9.35. Dernier programme complet à 9.05 p.m. Sam. et Dim. continuel depuis 1.00 p.m.
Parisien: Programme complet à 10.00, 12.10, 2.25, 4.35, 6.55, 9.15 p.m.
VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. 352-0200
LE PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 861-2697
RÉSERVÉ AUX ADULTES 18 ANS
"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" — L'EXPRESS
V.O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
Night Games
UN FILM DE MAI ZETTERLING
HORAIRE: Sur semaine: 7.30-9.30 dim.: 1.30-3.30-5.30 7.30-9.30
STATION BEAUDRY 1206, E. STE-CATHERINE — 525-8600
FESTIVAL
L'amour... la haine... la violence... LE MEILLEUR ET LE PIRE CHEZ L'HOMME ET CHEZ LA FEMME!
ROBERT STACK (ELIOT NESS DES INCORRUPTIBLES)
le Soleil des voyous
avec JEAN GABIN en COULEUR
Aussi: LES FEMMES SONT DES ANGES
14 ANS
JEAN-TALON, A L'EST DE PIE-IX — 725-7000
3019, E. SHERBROOKE — 525-2174
JEAN-TALON MAISONNEUVE
ACTUELLEMENT
ENFIN! AU COEUR DE MONTRÉAL UNE SALLE DE GRAND LUXE CONSACRÉE AUX MEILLEURS FILMS FRANÇAIS...
CINÉMA DE PARIS
900 OUEST, STE-CATHERINE TÉL.: 861-2996
UN TORRENT DE RIRE... avec le ROI de la Comédie...
LOUIS DE FUNES
TICKET D'OR
les grandes vacances
EN COULEURS
HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
POUR TOUS
À L'AFFICHE AUX DEUX CINÉMAS
CINÉMA DE PARIS 900 OUEST, STE-CATHERINE TÉL.: 861-2996
FLEUR DE LYS 858 EST, STE-CATHERINE TÉL.: 288-3303
SÉANCE SPÉCIALE CE SOIR À 11.45
18 ANS RESERVE AUX ADULTES
Salle McLaren 14 ANS
JEANNE MOREAU
"MADEMOISELLE"
SCÉNARIO DE JEAN GENET
un film de TONY RICHARDSON
YVES MONTAND ANNIE GIRARDOT CANDICE BERGEN dans VIVRE POUR VIVRE EASTMANCOLOR
Salle Renoir
SAM. DIM. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
LE DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS IBERVILLE 721-6060
Sam., Dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.30. Ce soir séance spéciale à 11.45 p.m

condition féminine



Pour vos enfants

"Le grand chef et la mouche"

Nos petits Montréalais sont choyés. Rien ou à peu près ne se faisait pour eux sur le plan théâtre, mais voici que depuis quelques semaines, ils ont le choix. Deux troupes donnent régulièrement des spectacles à leur intention les dimanches après-midi: le Rideau Vert et le Trimedia Théâtre.

Ce dernier présente à la Place Ville-Marie, jusqu'à la fin de novembre, "Le grand chef et la mouche", spectacle conçu par Marthe Mercure. Spectacle, dit-on, parce qu'on fait appel à trois arts: marionnettes, théâtre d'ombres et comédiens, avec en plus la participation des enfants qui orientent au gré de leur fantaisie la fin de l'aventure.

Marthe Mercure n'est pas une inconnue pour les jeunes: elle a interprété le personnage de Rikiki à la "Boîte à surprise". Ils se rappelleront en outre "Le petit et le grand", spectacle d'ombres qu'elle avait présenté pour eux l'an dernier.

Depuis 1963, Marthe Mercure enseigne l'art dramatique aux enfants dans différents centre d'art; elle a également donné des cours au Centre créateur pour enfants, au pavillon du Canada, à l'Expo 67.

Le Trimedia Théâtre pour enfants donne une représentation en anglais le samedi matin, à 11h, et en français le dimanche après-midi, à 14h30 et 15h30. Les sièges ne sont pas numérotés pour les spectacles d'enfants, mais on peut réserver des billets à l'avance de façon à s'assurer une place.

•

Pour les plus de 12 ans, nous vous signalons l'excellent film de Claude Berri: "Le vieil homme et l'enfant" avec Michel Simon, au Cinéma V, rue Sherbrooke ouest.

A cette époque où nos jeunes sont inondés de films de violence et d'horreur, le visionnement d'un film où la tendresse est au premier plan ne peut être qu'un excellent antidote. En matinée, le dimanche seulement, à 13h30 et à 15h30.

R.R.

Selon le Dr Paul David, l'industrie doit ouvrir ses portes aux cardiaques que la médecine sauve

par Solange CHALVIN

On guérit actuellement 80 p.c. des malades atteints de déficiences cardiaques. Malgré ces statistiques rassurantes, l'industrie en général se refuse à employer toute personne présentant quelques signes avant-coureurs de cette maladie; il est encore plus rare qu'elle réembauche un travailleur qui a fait un infarctus. Le problème est d'autant plus grave, soulignait hier matin, le cardiologue Paul David devant 200 infirmières en hygiène industrielle, que les malades que nous guérissons deviennent souvent des chômeurs à court terme et une charge pour la société.

C'est un plaidoyer en faveur des travailleurs atteints de déficiences cardiaques congénitales ou autres que les membres d'un colloque qui groupait outre le Dr David, les infirmières Henriette Tenaille de l'Institut de cardiologie et Pierrette Deslauriers de la compagnie Northern Electric ont présenté, au congrès de l'association des infirmières du Québec. Un seul membre de ce colloque, le Dr Jean-Paul Couture, directeur médical de l'Imperial Tobacco, a émis plusieurs réticences quant à l'emploi de ces malades, fussent-ils guéris.

"Ne vaut-il pas mieux accepter comme candidat à l'emploi un employé présentant un certain risque (ce qui dans la majorité des déficiences cardiaques mineures n'est pas un risque plus élevé que toute autre déficience qu'un examen médical poussé pourrait révéler) que d'en faire un éternel chômeur" a demandé le Dr David.

Ce à quoi Mlle Tenaille a ajouté qu'un homme qu'on licencie partout sous prétexte d'un "souffle au coeur" par exemple, devient rapidement un invalide malgré lui, alors qu'un travail stimulant serait dans son cas sa meilleure chance de réhabilitation.

A ce sujet, le Dr David a cité des études américaines qui ont prouvé que l'inaction, le repos trop prolongé allaient à l'encontre de la réhabilitation des malades cardiaques. "Voyez comme les exécutifs des grandes entreprises – dont l'infarctus est la maladie la plus courante – reprennent rapidement leurs activités. En général, au bout de trois mois, nous les invitons à reprendre à temps partiel leurs occupations puis en moins de six mois, ils assument complètement leurs responsabilités, a dit le Dr David. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de tous les travailleurs a-t-il demandé.

Le Dr Couture, aviseur médical dans l'industrie a soutenu que l'employé qui avait fait un infarctus était un mauvais risque pour un employeur. S'il s'agit d'un exécutif, il est repris parce qu'il accomplit un travail sédentaire mais dans le cas d'un manuel, il est difficile de recommander le ré-emploi a dit le Dr Couture surtout si cet employé doit assumer la protection du public ou de d'autres travailleurs. On conseille alors à cet employé de poursuivre sa réhabilitation en acceptant un emploi exigeant moins d'efforts physiques.

Mlle Tenaille a soutenu que cette position des employeurs et surtout des compagnies d'assurances équivaut dans la majorité des cas à une mise-à-pied puisque l'employeur est impuissant à procurer cet emploi "spécial" au cardiaque.

"Il faudra bien un jour ou l'autre que l'industrie prenne ses responsabilités vis-à-vis de l'emploi de personnes atteintes de déficiences cardiaques car au Canada seulement, selon les statistiques, une personne sur quatre meurt chaque année de maladies coronariennes." a conclu le Dr David.



Les membres du comité de l'Association des Infirmières du Québec chargé d'organiser le congrès auquel plus de 200 infirmières en hygiène industrielle ont participé à Montréal les 19 et 20 septembre. De g. à d., debout, Gardes Louise Dunn (Northern Electric), Margaret Jones (Compagnie Bell) et Pierrette Deslauriers (Northern Electric); assises, Gardes Thérèse Beauregard (ministère de la santé), Réjeanne Lalonde, présidente du comité (Compagnie Domtar), et Jeanne Favreau, vice-présidente du comité (Hydro-Québec).

L'infirmière, une conseillère pour le travailleur alcoolique

L'alcoolisme est une maladie et il est injuste d'en pénaliser la victime a dit le Dr Guy Marcoux, directeur de la clinique Domrémy de Québec qui prenait la parole au congrès des infirmières en hygiène industrielle.

Ce problème est fréquemment rencontré dans l'industrie et bien des infirmières ont un jour ou l'autre à conseiller la réhabilitation aux travailleurs alcooliques. "L'infirmière, a dit le Dr Marcoux, a un rôle efficace à jouer dans le dépistage de cette maladie et dans la coopération thérapeutique qu'elle peut apporter au médecin traitant. Assurée de la bonne foi du patron, et persuadée qu'il vaut mieux réintégrer le malade au travail, après une cure, plutôt que de le congédier, l'infirmière pourra accomplir un rôle de travailleuse sociale auprès de ces travailleurs.

L'ouvrier dont le rendement est progressivement affecté, qui est moins assidu, qui est fréquemment victime des fameuses "grippes" de fins de semaine, qui est devenu moins fiable, qui se comporte de façon étrange, dont le physique laisse à désirer et dont l'habileté semble à la baisse, cet homme donne nettement l'impression d'avoir un problème avec l'alcool.

Ainsi découvert, l'employé sera encouragé, par tous les moyens possibles, à se faire traiter. Surtout, il est mis en face de la situation, et on lui démontre qu'il est seul à pouvoir la régler. Il apprend que la direction comprend sa maladie et que, s'il se soumet à un traitement efficace, son emploi est assuré. Et ce n'est que s'il refusait ou si le traitement s'avérait inefficace qu'il pourrait être congédié.

Du côté de l'épouse, l'infirmière a également un important rôle à jouer. D'abord, elle apprendra la nature exacte du problème et, surtout, elle aidera la femme à avoir une attitude positive face à la maladie de son mari. Elle favorisera ainsi une meilleure adaptation conjugale et une influence salutaire sur le foyer tout entier.

Infirmière en hygiène industrielle, une profession en voie d'expansion

La profession d'infirmière en hygiène professionnelle connaît à l'heure actuelle une rapide expansion et les Canadiennes de langue française s'y adonneraient avec beaucoup de succès. Les employeurs commencent à comprendre que le dépistage est plus rentable à long terme que les absences des travailleurs qui doivent se faire soigner, nous dit Mlle Jeanne Favreau, infirmière à l'emploi de l'Hydro-Québec.

Un comité sera formé prochainement au sein de l'association des infirmières du Québec, afin de mettre en commun les problèmes propres à celles qui travaillent dans les industries. En effet, nous dit Mlle Favreau, "nos problèmes de responsabilité vis-à-vis des travailleurs, c'est-à-dire de personnes en bonne santé, sont bien différents des problèmes que rencontrent les infirmières qui travaillent dans les écoles ou en milieu hospitalier. Un sondage d'opinion effectué au cours du congrès qui avait lieu cette semaine à l'hôtel Windsor a révélé que les infirmières en hygiène industrielle avaient l'intention de mettre en commun leurs problèmes et de les étudier avec les médecins et les représentants des industries qui sont les principaux employeurs de cette catégorie d'infirmières.

Les femmes perdent-elles espoir dans l'amélioration de leurs conditions de vie au Canada?

TORONTO – Les femmes ont-elles perdu intérêt pour leur propre commission d'enquête? C'est la conclusion qui semble s'imposer face à la monotinie des audiences tenues dans les Maritimes.

Les quatre provinces ont fourni en tout 23 mémoires sur les problèmes féminins, dont deux seulement pour l'Ile-du-Prince-Edouard. La Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan en avaient présenté 106 au total et le Manitoba, l'Ontario et le Québec 169.

NDLR – Un reporter de la Presse canadienne, Rosemary Speirs, qui a assisté aux audiences de la commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada depuis avril, donne ici un aperçu général des assises qui ont pris fin dans les Maritimes ces jours derniers. Les audiences nationales débuteront à Ottawa, au Centre du centenaire, le lundi, 30 septembre, à 10h.; elles se poursuivront jusqu'au vendredi, 4 octobre, à 16h. Ces séances sont publiques et gratuites.

Le plus désolant était cependant le ton ennuyeux et répétitif des audiences. L'atmosphère n'était plus celle du printemps dans l'Ouest, alors que les femmes soumettaient leurs opinions sur la prostitution, l'avortement, la pauvreté et les besoins criants des femmes esquimaudes et indiennes.

A Fredericton, Halifax et Charlottetown, les femmes ne semblaient intéressées qu'à obtenir des réformes juridiques et des cours d'enseignement ménager et de gestion familiale à l'école.

Cette attitude a porté des observateurs à se demander si la responsabilité en incombait à la commission ou aux femmes canadiennes.

"Ménagères conservatrices"

Au cours d'une conférence de presse donnée à St-Jean, T.-N., à l'issue des audiences, la présidente de la commission, Mme Anne Francis, expliquait cette absence d'enthousiasme en déclarant que les femmes des Maritimes appartenaient davantage au type "ménagère conservatrice".

Mais cela ne uffit pas à expliquer l'engourdissement progressif du public féminin, c'est trop simplifier que de répartir les Canadiennes en deux catégories: émancipatrices de l'Ouest et conservatrices de l'Est.

La preuve, c'est qu'à St-Jean, T.-N., la commission a connu une étincelle de vie et la femme qui l'a allumée ne demandait guère de changements dans le statut féminin.

Mme Ella Manuel, speakerine de Woody Point, T.-N., a parcouru 400 milles pour préconiser un enseignement moderne d'économie domestique et de connaissances de la consommation pour les femmes des pêcheurs, isolées dans les petits ports de la province insulaire.

Peut-être est-il injuste d'établir un contraste trop net entre les audiences du printemps, dans l'Ouest, et la tournée de 10 jours en Nouvelle-Ecosse, dans l'Ile du Prince-Edouard, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

Quelle misère?

Les audiences de juin au Manitoba, en Ontario et au Québec ont souvent créé l'impression qu'on n'entendait pas autre chose que des plaintes de femmes confortablement installées dans leur banlieue et dans leur ennui.

A partir de Winnipeg, les femmes défavorisées ont cessé d'exposer leurs problèmes de misère, de pauvreté et de contrôle des naissances aux cinq femmes et aux deux hommes qui siègent la commission.

A Halifax, Mme Carrie Best, journaliste noire de New Glasgow, N.-E., croit que la commission elle-même est responsable de cet état de choses. Elle s'est déclarée choquée de constater qu'aucun des 23,000 Noirs de la ville ne se trouvait parmi l'auditoire composé surtout de citoyens de classe moyenne.

Elle a demandé si la commission avait fait un effort particulier pour atteindre les Indiennes et les Noires des Maritimes.

On a rappelé à Mme Best qu'un recherchiste de la commission s'était entretenu avec les dirigeants de la communauté noire. Mais elle a répliqué que la commission devrait se rendre elle-même sur place.

"Si vous avez peur d'aller dans une réserve indienne ou de la vermine d'un taudis, alors vous perdez votre temps", a-t-elle affirmé.

Elle gagnait un point. Mais peut-être en demandait-elle trop à une commission dont le budget est tenu serré par les restrictions économiques du gouvernement et par le temps restreint dont les commissaires disposent dans chaque ville.

La conclusion la plus exacte est sans doute que les organismes féminins, principale source des mémoires soumis à la commission, se sont adaptés dans l'Ouest aux temps modernes, mais ont rétrogradé dans l'Est.

Ou peut-être, tout simplement, les femmes des provinces du centre et de l'est ont-elles réservé leurs gros canons pour les audiences nationales qui se tiendront à Ottawa à compter du 30 septembre?

Ces hypothèses ne couvrent évidemment qu'une partie du problème et ne satisferaient sans doute pas Mme Eilen Stubbs, de Dartmouth, échevin, qui a déclaré à Halifax que les Canadiennes ne s'aidaient guère elles-mêmes.

La Voix des femmes en congrès à Calgary

Une délégation du Québec a quitté Montréal jeudi soir pour Calgary où a débuté hier le huitième congrès annuel de la Voix des femmes.

M. Doug Fisher qui a prononcé la conférence d'ouverture a traité des mécanismes du pouvoir et pourquoi l'on doit s'en inquiéter. Il s'est d'autre part demandé si et comment on pouvait les influencer.

Cet après-midi, à 15h, Mme Louise Gareau, de Montréal, présidera une table ronde dont le thème sera: "La démocratie est-elle une illusion?" Le public est invité à cette rencontre.

L'assemblée du Conseil de la Voix des femmes aura lieu dimanche après-midi, à 15h. Le soir, à 20h, il y aura une assemblée générale réservée exclusivement aux membres de la Voix des femmes. Le thème des discussions sera: "Des mouvements en faveur de la paix peuvent-ils réussir?". On profitera également de l'occasion pour étudier différents moyens d'action et voter des résolutions.

La délégation du Québec est composée de Mmes Thérèse Casgrain, S. Vincent, L. Lippel, L. Gareau, C. Culhane, A. Gerther et Madeleine Dubuc.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ: UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

Lithinés 33

En boîtes économiques de 15 sachet pour faire 15 pintes d'eau médicinale

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

LIMONADE ASEPTA EMBELLIT par l'éclat du teint Agréable au goût LAXATIVE-PURGATIVE

ON NE CHANGE PAS D'YEUX COMME ON CHANGE DE TÉLÉMISSION.

Le bain d'yeux OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués par la télévision, la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc...

OPTREX "le confort des yeux"

Qu'on se le dise!
Aucun doute, c'est vraiment facile de semer des parfums magiques dans nos jardins!

Plantons Dès Maintenant Les Jacinthes De Hollande

Elles prendront soin d'elles-mêmes, de leur beauté, de leur merveilleux parfum

Le moyen le plus sûr d'installer le printemps chez soi—à la portée de tous—et infaillible quand les bulbes viennent de Hollande!



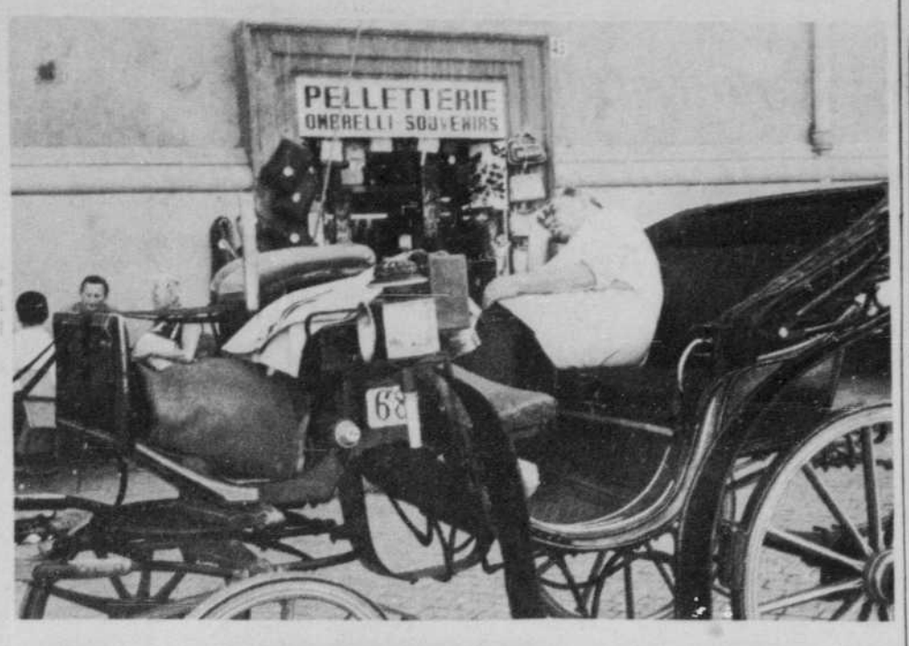
On dit que les fleurs hollandaises créèent les plus beaux printemps du monde!

Assurez-vous que vos bulbes sont vraiment importés de Hollande.

Institut des Bulbes de Hollande Inc.,
Suite 123
1253 avenue McGill College
Montréal 2, P.Q.

Voyages et tourisme — **par Louis-Martin Tard**

L'Italie d'une mer à l'autre





En cette Italie, terre de l'autrefois toujours vivant, un passé est tout de même révolu à jamais: celui du tourisme aristocratique réservé aux opulents voyageurs; il n'y a plus à Rome ou à Venise de palais à louer pour les Goethe et les Byron d'aujourd'hui. A l'heure du "boom" touristique, la Péninsule est à tout le monde. D'abord aux Italiens, qui après avoir vu si longtemps les autres prendre des vacances chez eux, ont maintenant les moyens, enrichis par les effets du "miracle économique" de profiter des beautés de leur pays; puis à tous les vacanciers du monde; on en reçoit plus de vingt millions chaque année: les cossus qui ont le carnet de chèques de voyage en poche et hantent les palaces, les motorisés qui volent d'une ville à l'autre, les adeptes de l'avion ou de l'autocar jusqu'aux plus modestes qui vivent magnifiquement avec dix dollars par jour.

Il n'y a pas de saison pour visiter l'Italie: l'hiver les champs de neige des Alpes et des Apennins, les plages de la Riviera, du Sud et de la Sicile font le plein; le printemps est favorable à la lumineuse Toscane, au Latium et à la Vénétie; l'été qui commence avec le temps pascal voit arriver la grande invasion vacancière qui se disperse vers les plages disposées sur cinq mille milles de côtes et vers les montagnes vertes; l'automne met à l'affiche les villes d'art et la région des lacs. Et ces multitudes, irrésistiblement, passent par la cité historique: Rome.

Une technique de production

Mêlé à ce grand mouvement perpétuel, peut-on visiter l'Italie en paix? ne pas subir les contrecoups de cette gigantesque inflation touristique? être assuré de trouver partout à sa guise gîte et repas? l'Italien à qui l'on a fait une réputation de personnage indolent, et indiscipliné, gratteur de mandoline, amateur de chansonnettes sucrées et de siestes détendues, arrive-t-il à faire face à cet afflux de millions de personnes de toutes nationalités, classes sociales, âge? peut-il assumer ses devoirs d'hôte comblé de la nouvelle civilisation des loisirs?

Je réponds oui. Je viens de parcourir une partie de l'Italie; j'ai vécu dans de grandes cités, dans de petites villes, dans des villages tranquilles. Partout on peut faire cette constatation: au fur et à mesure que le flot touristique s'enfle sur la terre italienne, l'Italien s'adapte aux circonstances avec une efficacité quasi nord-américaine. Chaque jour le défi est relevé. Il a su faire du tourisme une production très spécialisée permettant de concilier les loisirs de masse et les particularismes chers à l'Italie, il sait accommoder les millionnaires qui ne peuvent vivre que dans des suites à 35 dollars et les itinérants à budget limité. Aucun restaurant n'a le même menu, chaque hôtel a son charme, ses avantages et ses inconvénients bien à lui. Chaque ville a ses distractions uniques, ses monuments, ses musées exclusifs, ses spécialités gastronomiques et ses petits vins locaux. Chaque instant est privilégié, chaque lieu est singulier.

J'ai retrouvé une Italie faite pour les grandes vacances du bonheur. Tous les défauts d'autrefois graduellement en allés permettent aux sens d'être disponibles à la beauté. Il y a vingt ans, le touriste se voyait assailli par des mendiants qui posaient leur paume ouverte sur sa poitrine, des cireurs de souliers qui lui prenaient le pied de force, des guides improvisés qui voulaient l'attirer vers les hôtels et les lieux de plaisir. Le voyageur transpirait d'angoisse lorsqu'il posait sa valise sur le quai d'une gare et ne la quittait pas des yeux tandis qu'il achetait un journal; il devait contrôler sans cesse si son portefeuille était toujours à sa place dans la poche de son veston. Il avait le plus souvent affaire à des hôteliers qui ne parlaient que le dialecte de leur région, des policiers peu habiles à indiquer une direction, des chefs de gare incertains sur l'heure d'arrivée et la destination des trains, des commerçants qui jonglaient avec le cours des changes et vendaient n'importe quoi au prix le plus fort.

Aujourd'hui, toute l'Italie a naturellement compris que le tourisme est une industrie et des spécialistes se sont formés pour en recueillir les fruits précieux. Le résultat? On se promène dans des rues aux trottoirs balayés, aux gazons fleuris. Hôtels et restaurants affichent leurs prix. Dans les chambres le robinet d'eau chaude fournit de l'eau brûlante, le savon est là, bien à sa place sur son support de porcelaine blanche; le personnel cultive un heureux polyglottisme avec une courtoisie dépourvue de toute servilité. Les moyens de transports sont confortables et rapides. Les mains ne s'ouvrent plus pour quémander mais pour accueillir.

La joie d'improviser

La meilleure façon de visiter l'Italie consiste à prendre à Dorval le jet direct Montréal-Rome. Dans l'appareil où la musique joue en sourdine des airs napolitains, on est entouré d'Italiens qui reviennent au pays, qui, tout en parlant entre eux avec force gestes, dégustent le Valpocelli servi à bord et vous donnent un avant-goût de ce qui vous attend.

A Rome, les agents de sécurité et les douaniers jettent un coup d'oeil rapide à votre passeport et avec le sourire vous souhaitent la bienvenue. Déjà l'Italie est à vous. Le premier plaisir consiste à s'asseoir au crépuscule à l'heure où les terrasses de café bourdonnent, devant une table, pour observer le spectacle de la rue. Que ce soit dans un établissement luxueux de la via Veneto à Rome ou devant un quelconque café d'une petite ville, un digne garçon en veste blanche vous apportera votre consommation sur un petit plateau d'argent habillé d'un napperon de papier et complétée par le verre d'eau glacée. Vous pouvez rester là des heures, le serveur ne viendra pas vous relancer pour renouveler votre commande et lorsque vous l'appelez pour payer, le prix annoncé comprendra le service. Si vous laissez les quelques lires de l'appoint, vous aurez droit à un mot aimable et vous l'aurez aussi si vous ne laissez rien.

Si l'Italie est faite pour le touriste, il ne faut pas oublier quelques particularités locales.

Il faudra se souvenir que tous les magasins ferment au milieu de la journée pour ne rouvrir que vers une fin d'après-midi de plus en plus tardive selon que l'on descend vers le Sud. Il ne faut pas oublier que les hommes en short et les dames vêtues de robes dénudant les épaules n'entrent pas dans les églises. Les seules mini-jupes que l'on voit sont portées par des étrangères. Rares sont les beatniks italiens, la plupart des "capelloni", ainsi nomme-t-on les garçons aux cheveux longs, sont des touristes. Une austérité qui n'exclut pas l'élégance reste de mise dans toute la Péninsule.

Ce qui flatte ou parfois choque les visiteuses venant de pays anglo-saxons, c'est l'attitude des "pappagalli". Le pappagallo est un jeune homme qui tient à manifester le virilisme traditionnel de l'Italie en faisant une cour ostensible aux passantes; ils leur susurrent des promesses de dolce vita et certains pour prouver l'intérêt qu'ils portent aux charme des belles inconnues vont même jusqu'à caresser ou à pincer gentiment leur hanche.

L'Italie est la contrée touristique où il est le plus agréable d'improviser au jour le jour son emploi du temps. Chaque province a son office touristique, chaque ville ses bureaux de renseignements où l'on fournit explications, plans et dépliants.

Les déplacements se font rapidement et économiquement: les compagnies intérieures d'aviation offrent pour 99 dollars un billet valable trente jours sur tous les trajets. Les chemins de fer ont un système analogue de laisser-passer permanent: billet de 15 jours, première classe: 52 dollars deuxième classe 31 dollars; billet de trente jours, 1ère; 75 dollars, 2ème 46 dollars.

Ceux qui préfèrent la route peuvent utiliser les nombreuses lignes d'autobus luxueux ou encore louer une voiture. Le touriste bénéficie alors de coupons permettant d'acheter l'essence à prix réduit. Mais il faut se souvenir d'une chose: même si l'on assure que votre permis de conduire canadien est valable en Italie, les loueurs de véhicules exigeront, si vous ne possédez pas de permis international, une déclaration, que l'on fait établir pour quelques dollars, par les bureaux locaux des clubs automobiles, prouvant que vous êtes muni d'un document valable, qui tient lieu de "patenta". Vous pourrez alors prendre le volant d'une voiture en parfait état, de la populaire Fiat 600 ou 850 à l'automobile grand sport en passant par le mini-bus à 7 places. Coût moyen 150 dollars pour 15 jours avec un maximum de 1,200 milles. Vous pourrez alors vous élancer sur le réseau d'autoroutes le plus dense et le plus beau d'Europe, à moins que vous ne préfériez les routes nationales permettant des arrêts dans des villes pleines de surprises.

Une des boissons traditionnelles de l'Italie, c'est la grappa, alcool rustique, agréablement corsé qui avec le goût du terroir où il est produit, avec sa douceur mêlée de vigueur fait penser aux solides vertus du peuple italien qui, entouré de merveilles, sait vivre simplement.

C'est ça l'Italie: dans un verre de Murano délicatement ciselé, une lampée de grappa.

Qui dit voyages...
dit Malavoy.

IL EST TOUT JUSTE TEMPS
de nous demander des réservations pour
le SUD, ANTILLES FRANÇAISES
le MEXIQUE etc...
pour
LE TEMPS DES FÊTES
LE MOIS DE FÉVRIER

Si vous attendez encore 15 jours...
CE SERA TROP TARD!

Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL, P.Q.
TÉL.: UN. 1-2485
La Maison aux milliers de références

LE MONDE VOUS INVITE...
UN CHOIX DE BEAUX VOYAGES

1968 — AUTOMNE ET HIVER — 1969
Tous les prix en dollars canadiens

GRECE ET YOUGOSLAVIE, avec Amsterdam, Vienne, Paris
Croisière de 7 jours : S.S. STELLA OCEANIS
Les îles de la mer Egée et Istamboul
Direction : Mlles Cécile et Pascale Hone
Du 3 au 24 octobre — 21 jours — $1,180

EUROPE CLASSIQUE — Suisse, Italie, France
du 3 au 24 octobre — 21 jours — $895

ANTILLES — Barbade, Trinidad, Martinique, Guadeloupe, Antigua — du 4 au 20 octobre — 17 jours — $645

JAPON — THAILANDE — SINGAPOUR — HONG-KONG et MACAO — HONOLULU
Du 5 au 28 octobre — 24 jours — $1,725

PORTUGAL — ESPAGNE avec PALMA — TANGER
Du 10 au 31 octobre — 21 jours — $775

HAWAII
Six départs au choix — 2 semaines — $645
22 décembre — Voyage de Noël et du Jour de l'An
19 janvier, 2 et 16 février, 2 et 16 mars

MAROC et CANARIES
Du 24 octobre au 14 novembre — 21 jours — $895

MOOREA (Tahiti) — Club Méditerranée
Bora-Bora — Tiva — Papeete (Tahiti) — Raiatea
Du 1er au 22 novembre — 21 jours — $1,196

ANTILLES — Barbade, Trinidad, Martinique, Guadeloupe Antigua — Du 8 au 24 novembre — 17 jours — $645

AMERIQUE DU SUD — Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie, Chili, Argentine, Uruguay, Brésil
Du 10 novembre au 1er décembre — 21 jours — $1,335

MEXIQUE
Départs de Montréal tous les samedis après-midi
A partir du 21 décembre
(voyage de Noël et Jour de l'An)
Jusqu'au 29 mars inclusivement — 16 jours — $600

CANARIES — MAROC — ESPAGNE
Du 23 janvier au 11 février — 19 jours — $665

AMERIQUE DU SUD — Equateur, Pérou, Chili, Argentine, Uruguay, Brésil — Le début du Carnaval à Rio
Du 27 janvier au 17 février — 21 jours — $1,185

AMERIQUE DU SUD — Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie, Chili, Argentine, Uruguay, Brésil
Du 9 février au 2 mars — 21 jours — $1,335

MEXIQUE — Mexico — Guanajuato — Fortin de las Flores Taxco — Acapulco
Du 14 février au 2 mars — 17 jours — $595.00

Renseignements et inscriptions
VOYAGES HONE
1460, av. UNION, Montréal 2 — Tél. 845-8221
LE METRO A NOTRE PORTE... STATION McGILL/UNION

VOYAGE
DE DEUX SEMAINES À NOËL
au nouveau CLUB MÉDITERRANÉE
de la GUADELOUPE

Départ de Montréal, samedi 21 décembre
Retour, samedi 4 janvier

Sous le même toit: ambiance française, piscine, plage, sports nautiques, etc.

PRIX: $593. (incluant)
- le billet d'avion aller et retour en classe économique.
- le séjour en pension complète au club.
- les transferts.
- les taxes d'aéroport.
- toutes les activités du club.

INSCRIPTIONS URGENTES - PLACES LIMITÉES

De plus, nous disposons de quelques places d'avion à la même époque pour ceux qui désirent se rendre aux Antilles pour les Fêtes.

Renseignements sur demande.

Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL, P.Q.
TÉL.: UN. 1-2485
La Maison aux milliers de références...

KLM vous offre une croisière antillaise sans le froid de l'Atlantique

Choisissez les croisières "Hide-a-way" de KLM. Vous vous envolerez en ligne droite vers le Sud, vous vous installerez à bord d'un luxueux paquebot et vous ferez une merveilleuse croisière sur la mer des Caraïbes.

Mais ce n'est là qu'une cause de la popularité des croisières "Hide-a-way" de KLM. En voici d'autres: les itinéraires, les bas prix et les excursions facultatives dans les îles.

Croisière de 7 jours dans 6 ports— A bord d'un réacté de KLM, vous vous envolez vers Curaçao dans les Antilles. Là, à bord du luxueux S.S. Regina, vous vous dirigez vers Trinidad, la Barbade, la Martinique, Saint-Vincent et La Guaira, au Venezuela, tout en visitant à loisir chaque port d'escale. Prix à partir de $358 seulement de Montréal*.

Autre croisière de 7 jours dans 6 ports —A bord d'un réacté de KLM, vous vous envolez vers Curaçao dans les Antilles. Là, à bord du luxueux S.S. Regina, vous vous dirigez vers Antigua, la Guadeloupe, Sainte-Lucie, Grenade et La Guaira, au Venezuela. Prix à partir de $358 seulement de Montréal*.

Croisière de 3 jours et séjour de 4 jours dans un hôtel—A bord d'un réacté de KLM, vous vous envolez vers Aruba dans les Antilles. Là, vous montez à bord du luxueux S.S. Romantica. (Toutes les cabines ont une chambre de bains privée ou semi-privée.) Vous vous dirigez vers Curaçao. De là, vous allez à La Guaira, au Venezuela, et à Caracas. Retour à Aruba pour un séjour de 4 jours dans l'élégant hôtel Sheraton Aruba. Prix à partir de $413 de Montréal*.

Croisière de 4 jours et séjour de 3 jours dans un hôtel—A bord d'un réacté de KLM, vous vous envolez vers Aruba dans les Antilles. Là, à bord du luxueux S.S. Romantica, vous vous dirigez vers Curaçao et La Guaira, port de Caracas, capitale du Venezuela. De là, vous allez dans Bonaire. Retour par Curaçao vers Aruba, pour un séjour dans l'élégant hôtel Sheraton Aruba. Prix à partir de $429 de Montréal*.

Question sécurité: les paquebots S.S. Romantica et S.S. Regina, inscrits à Panama, sont conformes aux normes internationales de sécurité mises au point en 1948 pour les nouveaux bateaux.

*Tous les prix incluent le tarif-excursion aérien de 17 jours.

Les croisières "Hide-a-way" de KLM ont lieu du 23 novembre 1968 au 15 avril 1969. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou envoyez-nous le bon ci-dessous.

Service des renseignements aux voyageurs KLM, Lignes aériennes royales néerlandaises, 635, boul. Dorchester-ouest, Montréal (Qué.)

Veuillez me faire parvenir vos brochures en couleur sur les croisières "Hide-a-way" de KLM dans les Antilles.

KLM
LIGNES AÉRIENNES ROYALES NÉERLANDAISES

Nom:
Adresse:
Ville:
Mon agent de voyage est
KLM-828NF

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR de VOYAGER

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

26 personnes de langue française pour mieux vous servir

Voyages TRAVELAIDE LTÉE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H.
LE SAMEDI JUSQU'À 4 H.
Services gratuits
UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 UN. 1-7272

Vacances totales au
CLUB MÉDITERRANÉE GUADELOUPE



$385. tout VRAIMENT tout compris!

Après le succès d'AGADIR
LE CLUB MÉDITERRANÉE PRÉSENTE FORT ROYAL EN GUADELOUPE

L'atmosphère d'un luxueux hôtel, l'ambiance détendue et amicale, l'exotique soleil des Caraïbes, la chaleur des mers du sud, autant d'avantages qui font d'un séjour au club de Fort Royal, une promesse de vacances inoubliables.

et au
CLUB MÉDITERRANÉE FORT ROYAL
LE PRIX INCLUT VRAIMENT TOUT!

Voici ce qu'il comprend: Séjour d'une semaine à l'hôtel Fort Royal, chambre tout confort, 3 délicieux repas par jour, vins à volonté, tous les sports, danse, spectacles, pourboires, transferts, taxe d'aéroport, transport aérien Montréal-Guadeloupe, tarif d'excursion classe économique.

Impossible de trouver mieux!

Départ de Montréal tous les samedis à partir du 21 décembre. Semaine supplémentaire: $165.00.

AUTRES "VACANCES TOTALES" CLUB MÉDITERRANÉE:
AGADIR
Deux semaines tout compris:
$503.00
VILLARS (Ski)
Deux semaines tout compris:
$580.00
Croisières dans les CARAIBES
Une semaine tout compris: à partir de
$382.00

Demandez les brochures "VACANCES TOTALES" à votre agent de voyage ou écrivez-nous:

AIR FRANCE
1, Place Ville-Marie, Montréal, P.Q. — Tél.: 861-9001

l'information sportive

4 champions du monde s'affrontent dimanche sur le Circuit Mt-Tremblant dans le Grand Prix du Canada (Player's)

ST-JOVITE – Le premier championnat du monde de formule 1 couru au Québec aura lieu dimanche au Circuit Mont-Tremblant et c'est le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, qui donnera le signal du départ de la course, qui mettra 20 concurrents en présence dont quatre champions du monde.

On s'attend à ce que l'une des plus grosses foules jamais vues sur les circuits canadiens envahisse le circuit pour assister à ce Grand Prix Player's du Canada. L'épreuve sera de 230.8 milles soit 90 tours sur le circuit de 2.65 milles, à St-Jovite, située à 75 milles au nord de Montréal.

La météo prédit une belle température pour la tenue de la course ce qui devrait permettre aux conducteurs des bolides d'y aller à fond de train dès le signal du départ à 2 heures de l'après-midi. C'est dire que l'on peut espérer voir de nouveaux records établis. Le record de vitesse du circuit pour un tour est présentement de 1:35.7. L'un ou l'autre de ces conducteurs, Jackie Stewart, Graham Hill, Jackie Ickz, Denis Hulme pourrait éclipser cette marque.

Le premier grand prix tenu au Canada l'a été l'an dernier à la piste de Mosport, à l'occasion des fêtes du Centenaire. Il avait attiré 55,000 spectateurs sur les lieux.

Hier, les coureurs engagés dans le Grand Prix du Canada ont tenu des séances de pratique en même temps que l'on commençait les épreuves de qualification qui se poursuiveront aujourd'hui.

Les anciens champions mondiaux qui seront au nombre des participants au Grand Prix sont Graham Hill, John Surtees, Denis Hulme et Jack Brabham. Ce dernier a remporté le championnat du monde en trois occasions.

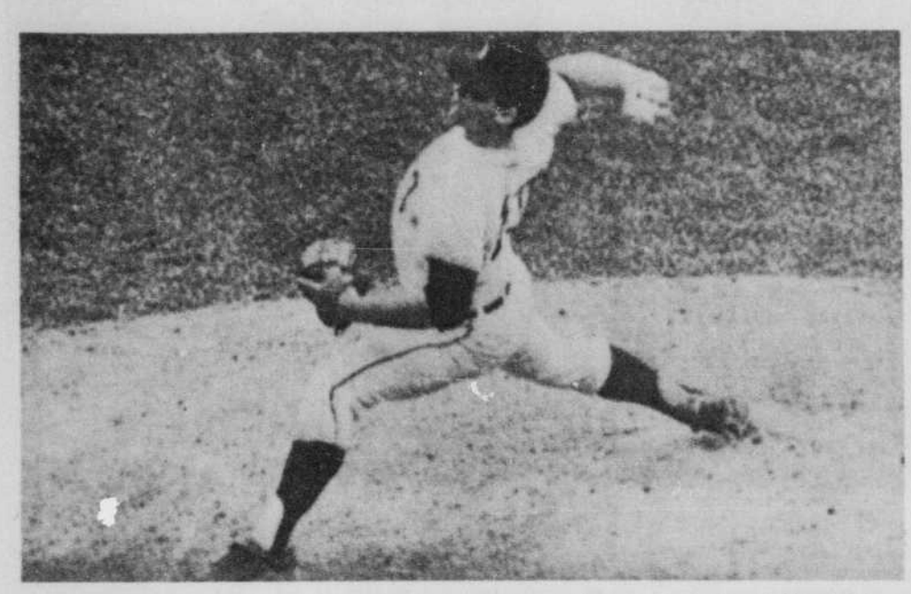
Hill mène présentement le bal au classement des conducteurs dans les Grands Prix avec 30 points. Sa dernière victoire a été remportée dans le Grand Prix d'Italie.

Néanmoins, le belge Jackie Ickz, âgé de 23 ans, qui en est à sa première année en formule un, pourait causer certaines difficultés au meneur. Ickz, membre de l'écurie Ferrari, a remporté la victoire dans le Grand Prix de France et il s'est hissé au deuxième rang, derrière Hill, au classement mondial.

Hulme, qui sera aux commandes d'une McLaren-Brm-Ford, vient au quatrième rang. Stewart occupe la troisième place. Il conduit pour Matra-Ford.

LE CIRCUIT MONT-TREMBLANT, où se déroulera dimanche le Grand Prix automobile du Canada, première compétition mondiale à être disputée au Québec.





LE TIR D'UN CHAMPION — Ci-haut, c'est le lanceur Denny McLain, des Tigers de Détroit qui s'exécute, alors qu'il est sur le point de remporter sa 31e victoire au monticule cette saison. L'action se déroulait jeudi après-midi contre les Yankees de New York. C'est aussi au cours de ce match que Mickey Mantle a claqué le 535e circuit de sa carrière. Téléphoto PA

Le Canada aura à Mexico la plus forte équipe encore jamais réunie

L'équipe canadienne est la mieux préparée et la plus forte formation jamais encore envoyée dans des jeux olympiques, a déclaré hier M. E. Howard Radford, président de l'Association olympique canadienne, en parlant de la qualité de la représentation canadienne qui sera aux jeux olympiques de Mexico à compter du 12 octobre prochain.

Ce sera aussi la plus imposante délégation canadienne à participer à des jeux internationaux depuis la deuxième guerre mondiale. Radford a précisé que 178 membres, dont 144 athlètes et 34 instructeurs et gérants, forment la délégation.

En outre, cinq officiels, dont M. Radford qui agira comme chef de mission, accompagneront l'équipe. "Cette équipe aurait pu battre n'importe laquelle des autres formations canadiennes d'avant guerre", de dire M. Radford.

"Nous nous sommes laissés aller de bien mauvaise façon au cours des années 50 pendant que les autres pays continuaient d'avancer sur le plan olympique", soutient M. Radford. Néanmoins, depuis 1960, le Canada a fait des progrès, selon lui.

Au sein de la délégation canadienne, c'est le groupe d'athlètes de piste et pelouse qui est le plus imposant, comptant 28 membres. En natation, le Canada sera représenté par 19 athlètes alors qu'en yachting et en canotage, la représentation sera de 14 membres.

Dans les sports équestres, on comptera 12 représentants et deux officiels alors qu'on en comptera 10 en gymnastique.

M. Radford en sera à ses deuxième jeux olympiques en qualité de chef de mission pour le Canada. Il avait été délégué aux jeux de Tokyo, précédemment. Parlant de la tenue des jeux, M. Radford a dit que la menace d'un boycott par les Noirs semble définitivement écartée, mais il a dit craindre certains troubles de la part des émeutiers mexicains.

Au golf

Guerre froide!

PALM BEACH GARDENS – La dispute entre l'Association des golfeurs professionnels et la nouvelle Association des golfeurs américains ne semble pas s'atténuer.

La PGA a catégoriquement refusé une proposition des golfeurs dissidents selon laquelle un comité de 14 membres, sept golfeurs professionnels, trois officiels de la PGA et quatre hommes d'affaires contrôlerait le circuit. En outre, deux représentants des commanditaires seraient également admis mais sans droit de vote.

Le président de la PGA, Max Elbin, a déclaré que cette proposition était inacceptable. Robert T. Creasey, le directeur de la PGA a ajouté et nous citons: "voilà où en est la situation et nous ignorons quelle sera la prochaine étape."

Killy, dans les 24 heures?

PARIS (AFP) – Au sujet de l'information concernant la présence de Jean-Claude Killy aux prochaines "24 heures du Mans", on précise:

"Qu'aucun responsable de "General Motors-France" n'a confirmé la participation de Killy à cette épreuve".

En effet, d'après l'écurie Filipinetti, qui est responsable de l'engagement des deux Chevrolet-Corvette et de celui du triple champion olympique de ski, la participation de ce dernier, à la course mancelle, reste problématique.

Un 2e gain pour les Stampeders aujourd'hui ?

Goldston a remanié ses lignes défensives pour faire face aux Argonauts dimanche

TORONTO – Bill Symons, des Argonauts de Toronto, soutient que le succès d'un demi dépend de l'efficacité des bloqueurs à bien faire leur travail. Etant donné que les bloqueurs des Argonauts font exactement ce que Symons prétend, ce dernier est présentement le numéro 1 de la Conférence de l'Est du football canadien comme receveur. En outre, il vient au quatrième rang comme porteur de ballon.

C'est la raison pour laquelle l'instructeur défensif des Alouettes de Montréal, Ralph Goldston se concentrait sur les façons possible d'arrêter le gros demi des Argos, à quelques heures du match-retour Argonauts-Alouettes, à Toronto. Le match sera télédiffusé à compter de 2 heures p.m. par CTV, dimanche.

"Vous pouvez être certains que je ne vous dirai pas ce que nous préparons pour arrêter Symons", de dire Goldston. Mais, soyez assurés que pas plus Symons que d'autres joueurs des Argonauts ne vont avoir autant de facilité que la dernière fois à déjouer notre défensive.

Les Argonauts ont défait les Alouettes 23 à 8 dimanche dernier à l'Autostade de Terre des Hommes et ils occupent présentement le deuxième rang au classement de la Conférence de l'Est, derrière les Roughriders d'Ottawa.

"Symons est l'homme-clé dans le champ-arrière des Argonauts et l'un des trois meilleurs demis dans le football canadien, déclara le pilote des torontois, "Léo Cahill". Trois saisons furent nécessaires pour permettre à Symons d'atteindre son plein potentiel, après avoir été retranché par les Packers de Green Bay à cause d'une vilaine blessure à un genou.

Symons s'est rapporté aux Lions de la Colombie britannique en 1966 puis fut échangé aux Argonauts en compagnie de Dick Fouts en retour des droits sur le flanqueur Jim Young.

"Nous ne l'avons pas utilisé beaucoup au cours des premières années parce que nous voulions lui accorder le temps nécessaire pour guérir sa blessure au genou" de dire Cahill. Aujourd'hui, Symons déclare à qui veut l'entendre que son genou blessé est en meilleur état que celui qui ne l'a jamais été.

Aujourd'hui, à Ottawa, les Stampeders de Calgary tenteront d'encaisser une deuxième victoire d'affilée sur une équipe de l'Est. Toutefois, les Rough Riders seront les favoris pour l'emporter en raison de l'absence probable des demis Dave Cranmer et Ron Atcheson. De leur côté, les Riders pourront compter sur une nouvelle arme offensive puisqu'ils ont inséré l'excellent Lovell Coleman (un ancien des Stampeders) dans leur champ arrière afin d'utiliser Vic Washington à la défensive. C'est à qui incombera la tâche de forcer le quart-arrière Pete Liske à se départir rapidement du ballon.

Kaline mérite-t-il de jouer dans les séries?

DETROIT-Al Kaline, qui n'a pas été utilisé régulièrement depuis plusieurs semaines par les Tigers de Détroit, a déclaré qu'il ne méritait pas de participer à la prochaine série mondiale parce que ceux qui l'ont remplacé ont fait plus que lui dans la course au championnat de la ligue Américaine.

Un des plus puissants frappeurs de l'histoire des Tigers, Kaline, a été blessé plus souvent qu'à son tour au cours de la saison, sa 15ème dans l'uniforme des Tigers, et bien qu'il ait toujours rêvé de participer un jour à une série mondiale, il déclare que son gérant Mayo Smith doit l'oublier et utiliser les jeunes dans la série contre les Cardinals de St-Louis.

Les joueurs qui ont le plus souvent été appelés à remplacer Kaline cette saison sont Mickey Stanley et Jim Northrup.

Autres records à la portée de Denny McLain

DETROIT – Denny McLain est en train d'inscrire de nouvelles pages dans le livre d'or des Tigers de Détroit.

Grâce à sa 31ème victoire de la saison, il est devenu le huitième lanceur de la ligue Américaine, depuis le début du siècle, à remporter autant de victoires en une saison.

Un fait à signaler, cette saison il a lancé 28 parties complètes, dont les 12 dernières consécutivement.

Parmi les autres records d'équipe, il est en bonne voie d'abaisser le record de Hal Newhouser qui avait effectué 275 retraits au bâton en 1946.

McLain en est rendu à 272, et il y a de fortes chances pour qu'il participe encore à deux parties.

L'an dernier il avait établi un record d'équipe en accordant 42 circuits aux frappeurs qui lui firent face.

Personne n'a voulu de Langlois

SHERBROOKE – Monsieur Léandre Mercier, président des Castors de Sherbrooke, de la Ligue de hockey senior du Québec, a annoncé hier que Albert "Junior" Langlois, a été réinstallé amateur.

De nouveaux Six-Jours démarrent dimanche soir au Centre Sauvé

Les Six-Jours cyclistes reprendront l'affiche à compter de la fin de semaine, dans la métropole alors qu'une nouvelle classique s'ouvrira dimanche au Centre Paul Sauvé.

Une vingtaine de cyclistes, dont la réputation n'est plus à faire, seront les vedettes de cette nouvelle présentation du promoteur René Paquin. Au premier plan, on remarque le retour ici des belges Emile Severyns et Patrick Sercu. Ils seront une fois encore les grands favoris pour triompher. Sercu, faisant équipe avec Peter Post, vient de remporter les derniers Six-Jours de Londres.

Fritz Pfenninger et son cousin Luis seront également au nombre des favoris. Le champion de la dernière classique, Leandro Faggin, fera cette fois équipe avec un nouveau venu en la personne de l'italien Bruno Silvilotti, que l'on dit très rapide sur la piste.

Plusieurs coureurs familiers à la foule seront aussi de retour, notamment les danois Freddie Eugen et Palle Lykke, le français Jean Raynal, qui fera équipe avec Alain Legreves, Klaus Bugdhal, Rolf Roggendorf, Clemens Grossimlinghaus et Hans Schultz.

L'anglais Vin Denson, qui a 34 ans est sur le point de prendre sa retraite, fera équipe avec l'australien Bill Lawrie et tous deux pourraient mélanger considérablement les cartes dans cette nouvelle épreuve de six-jours.

Le signal du départ sera donné à 8 heures p.m. dimanche. La classique prendra fin samedi prochain, 28 septembre.

Lakeland Miss, favorite de l'Handicap Dorval, dimanche

Reconnu comme le plus formidable compétiteur du présent "meeting" à Blue Bonnets, Lakeland Miss vient en tête d'un peloton de huit solides pursang de trois and, qui s'affronteront dans le handicap Dorval demain après-midi, à la piste du boulevard Décarie. La pouliche du propriétaire Ed Ryder est considérée à 8-5 pour remporter les honneurs de cette course sur 6½ furlongs.

Après avoir fait campagne régulièrement à Florida Downs et Finger Lakes, Lakeland Miss s'est présenté ici en parfaite condition et elle a vite fait de démontrer qu'elle était à l'aise sur l'oval de cinq huitièmes de mille, en inscrivant quatre triomphes de suite. Parmi ses récents exploits à BB, elle compte le record de piste sur six furlongs (1:11) et une égalité sur le 6½ furlongs, avec une performance en 1:17.4.

Deux poulains viendront cependant menacer de mettre fin à la série de victoires de Lakeland Miss. Par exemple, Bunty Escar à Ernest Lieberman a fait deuxième à la pouliche il y a trois semaines, terminant à seulement 2½ longueurs. Ce cheval, qui avait gagné quatre courses d'affilée à Fort Erié et à Monmouth avant son arrivée à Blue Bonnets, a profité d'un bon repos en prévision du handicap Dorval.

L'autre aspirant logique sera Parade Ground, un poulain qui a été opposé aux meilleurs chevaux en Ontario, plus tôt cette saison, et qui détient une fiche de 4-3-1 en 12 départs cette année.

Maraquero en est un autre qui pourrait mêler les cartes, surtout si l'on considère qu'il a en caisse deux victoires et deux deuxièmes places en quatre sorties ici. Les autres du peloton seront Migyasha, My Jet, Trim Wager et Moosetrouble.

Le secrétaire des courses a prévu d'intéressants programmes cette fin de semaine, commençant par l'épreuve principale de ce soir, qui verra Jane Green, Starsplitter, Royal Little et Orange Soda Kid tenter de ravir la victoire à Lane, dans une épreuve d'une enjeu de $3,000.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
3 ans et plus - A réclamer $1,500 - 6 furlongs BOURSE $1,700
5- Dr Trimble V. Espinosa 112 5-2
3- Mr. Marion J. Bacon 114 3-1
6- Desea J. E. Anderson 122 4-1
9- Sea Dance D. Elliott 110 9-2
1- Jim Mister T. Inouye 116 5-1
2- Chichiripo H. Harris 109 8-1
4- My Fair Beau R. Busson 114 8-1
10- Rapid Cetera L. Duffy 117 10-1
8- Mrs Brummer T. M. Lee 106 12-1
7- Lady Speed T. Corrick 108 20-1

DEUXIEME COURSE
3 et 4 ans - A réclamer - $1750-1500 - 6 Furlongs BOURSE $1,700
6- Fast Flight R. Platts 106 5-2
2- Admiral Thor J. E. Anderson 118 3-1
5- South Park D. Michaud 100 4-1
1- Jive Dancer R. Terrill 112 9-2
3- Its Andy W. Kennedy 113 5-1
8- Distelite J. Bacon 109 6-1
7- Milistra V. Espinosa 109 8-1
10- Glenavon T. Grech 110 8-1
9- Kindonwin T. Inouye 116 10-1
4- Lil Whirler L. Duffy 108 12-1

TROISIEME COURSE
3 et plus - A réclamer $2,500-2,000 - 6 Furlongs BOURSE $2,100
5- Frisky Flight R. Pion 114 2-1
2- Come On Maggie L. Duffy 107 3-1
1- Lucky Monarch T. Corrick 103 4-1
7- Field Doll V. Espinosa 107 5-1
6- Shorts M. Ferro 119 6-1
4- Crimson North D. Elliott 119 8-1
3- Big Schue D. Dennie 114 10-1

QUATRIEME COURSE
3 ans et plus - A réclamer $5,000-$4,500 - 1 mille BOURSE $2,400
1- Bea Nutts C. Potts 119 2-1
4(B)- Puss N Boots J. Bacon 117 3-1
8(B)- Joey Mac J. Bacon 117 3-1
5(A)- Cool Boy Cool R. Pion 113 4-1
3(A)- Caledon Colonel R. Pion 113 4-1
6- Royal Doctor A. Hill 111 5-1
2- Maromero C. Ledezma 114 8-1
7- Busters Mark V. Tartaglia 112 10-1

CINQUIEME COURSE
4 ans et plus - A réclamer $1750-1500 - 6 Furlongs BOURSE $1,700
2- Wee Ernie's Gem D. Elliott 112 5-2
3- Jolly Monarch A. Hill 117 3-1
7- Cairn Man R. Pion 116 4-1
6- Mr. Sir R. Harris 120 9-2
1- Leo's Yingel J. Bacon 117 6-1
10- Mr. Bill Dale T. Inouye 112 6-1
8- Senator Grey L. Duffy 110 8-1
9- Gloriella M. Lapensée 106 8-1
5- Danika J. Salyem 112 10-1
4- Peterry T. Corrick 111 12-1

SIXIEME COURSE
3 ans et plus - A réclamer $4,000-3,500 - 6 Furlongs BOURSE $2,300
1- Sultan's Treat M. Lapensée 103 2-1
6- Caribou T. Corrick 114 3-1
7- Flaming Legend R. Pion 105 4-1
4- Wormwood Scrubs D. Elliott 119 5-1
5- Bus Ticker L. Duffy 107 6-1
8- Colucie T. Inouye 111 6-1
3- Tiempo Muerto C. Ledezma 115 8-1
2- Florida Lute N. Berry 111 12-1

SEPTIEME COURSE - THE WAGRAM
3 ans et plus (Allocations) 6 Furlongs BOURSE $3,000
1- Lane R. Platts 117 7-5
5- Orange Soda Kid L. Duffy 106 2-1
2- Jane Green A. Hill 110 3-1
3- Starsplitter D. Elliott 114 5-1
4- Royal Little J. Bacon 114 8-1

HUITIEME COURSE
3 ans et plus - A réclamer $2,500-2,000 - 1 mille 70 verges BOURSE $2,200
6- Angus Glen K. Pichette 117 2-1
1- Boot Hill L. Duffy 106 3-1
5- Fabulin M. Lapensée 111 4-1
7- Kings Return T. Inouye 116 9-2
3- Randy Sue D. Elliott 113 5-1
4- Now I Wonder J. Bacon 117 6-1
1- Touho Call A. Hill 122 8-1
8- Faultless Peg J. E. Anderson 110 10-1

Baseball

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
X – St-Louis	94	60	.610	–
San Fran.	83	71	.539	11
Cincinati	79	73	.520	14
Chicago	79	75	.513	15
Atlanta	78	76	.506	16
Pittsb.	75	77	.493	18
Philadel.	72	81	.471	21½
Los Ang.	71	83	.461	23
New York	68	85	.444	25½
Houston	68	86	.442	26

X – Champion.

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.	
x Détroit	99	54	.647	-	-
Baltimore	87	87	.550	12	1-2
Boston	81	72	.529	18	-
Cleveland	81	73	.526	18	1-2
New York	80	73	.523	19	-
Oakland	77	76	.503	22	-
Minnesota	73	80	.477	26	
California	66	88	.409	33	1-2
Chicago	63	90	412	36	
Washington	59	93	.388	39	1-2

Oakland	200	100	301-7	10	2
Minnesota	010	000	000-1	8	3

Hunter et Duncan; Stephen, Miller 7, Merritt 8, et Roseboro. C-Hunter 13-13. P-Stephen 0-1. Cir.-Oakland, Cater 6. Minnesota, Roseboro 8.

Football

Aujourd'hui

Calgary à Ottawa (2h. canal 2)

Dimanche

Alouettes à Toronto (2h. canal 12)
Edmonton à Winnipeg, 3h.30

CLASSEMENT
Conférence de l'Est

Ottawa	7	4	2	1	228 145 9
Toronto	7	4	3	0	129 124 8
Montréal	6	3	3	0	112 141 6
Hamilton	7	3	4	0	123 163 6

Conférence de l'Ouest

Saskatchewan	9	6	2	1	194 118 13
Calgary	9	6	3	0	227 96 12
Edmonton	9	4	4	1	107 150 9
Vancouver	8	2	5	1	100 158 5
Winnipeg	8	1	7	0	84 205 2

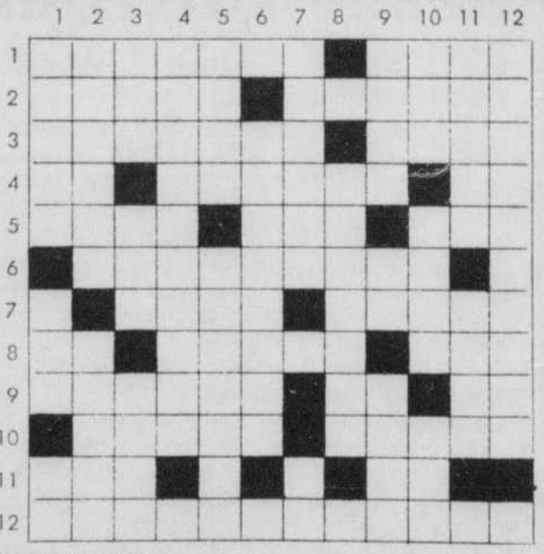
CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

SPÉCIAUX
MEUBLE À PLAN, VERTICAL, À L'ÉPREUVE DU FEU.
SÉPARATION DE BUREAU 68 ET 54 POUCES DE HAUT
BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVENUE DU PARC
270-1141

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1- Ville de la Saskatchewan. – Avance sur l'eau.
2- Se soumettre à l'autorité. – Un sens.
3- Métal extrait de l'urane. – Femme d'un rajah.
4- Nickel. – Prénom de l'évêque Couturier de Hauterive. – Etain.
5- Personnes en nombre indéterminé. – Poème lyrique. – Fraîchement salé, en caque.
6- Personne qui nivelle.
7- Comme ci-dessus. – Chef-lieu de Richelieu.
8- Dans. – Capitale du Nigéria. – Septième lettre grecque.
9- Qui est déclaré en faillite. – Lui. – Radon.
10- Tirée du néant. – Met de nouveau.
11- Eclat de voix. – Sans vêtement.
12- Personne qui tient un restaurant.
3- Roue à gorge d'une poulie. – Habitation. – Nom poétique de l'arc-en-ciel.
4- Ville de l'Ontario (Essex) sur le lac Erié.
5- Choisi, sélectionne. – Exposera pour la vente.
6- Etude des maladies des voies urinaires.
7- Errant. – Métal précieux.
8- Avoir un résultat heureux.
9- Point cardinal. – Sud-ouest. – Qui n'agit pas avec promptitude.
10- Gros perroquet. – Papa. – Changement dans le poil, en parlant de certains animaux.
11- Cordonnet employé dans l'industrie du costume. – Individu.
12- Brillant, éclatant.

Verticalement

1- Juge en chef de la Nouvelle-Ecosse 1860 à 1880. – Partie d'une église. – Chrome.
2- Homme politique irlandais (1803 à 1864). – Substance dure, irisée, riche en calcaire, produite par certains mollusques à l'intérieur de leur coquille.

Solution d'hier

